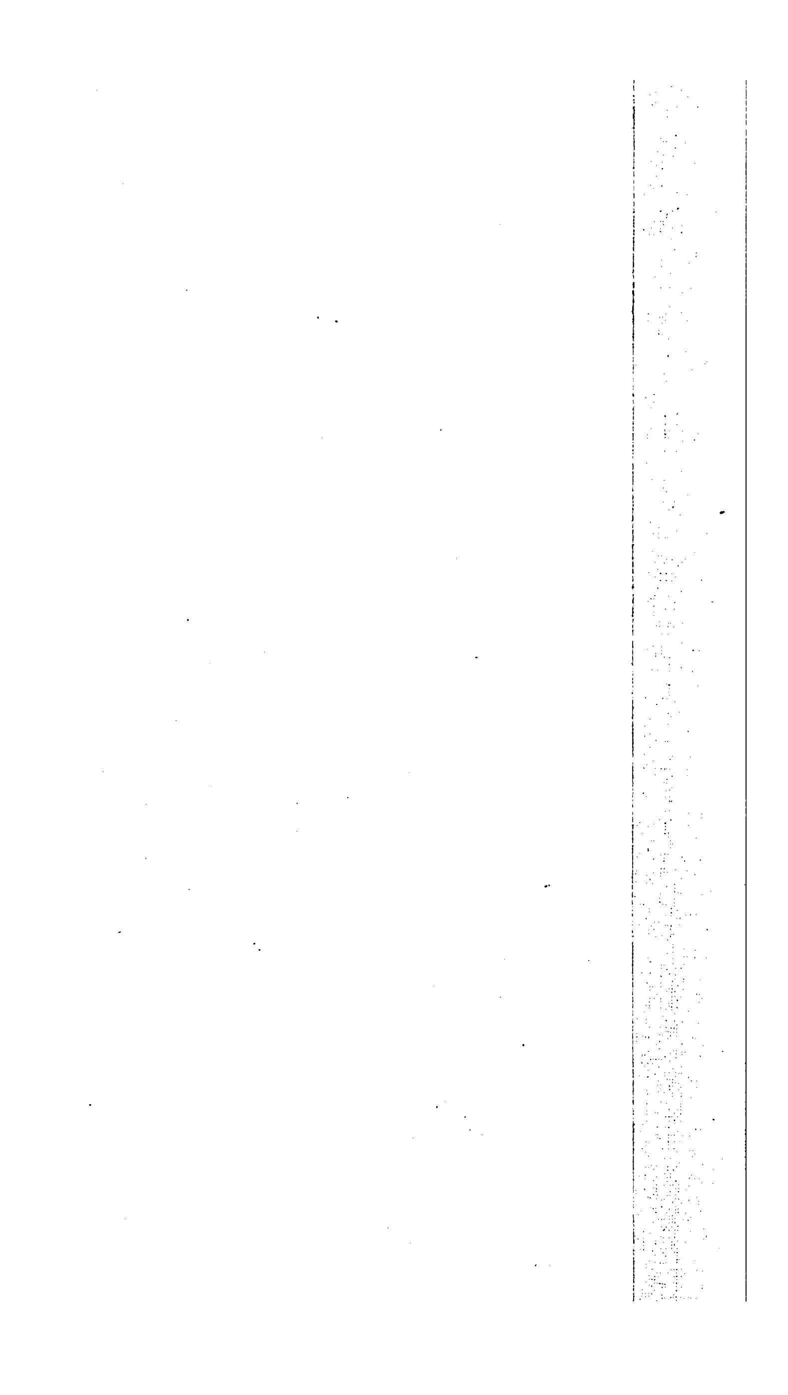

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07599766 2







Verdier

SST

COURS D'ÉDUCATION

A L'USAGE DES ELEVES

DESTINÉS

AUX PREMIÈRES PROFESSIONS ET AUX GRANDS EMPLOIS DE L'ÉTAT :

CONTENANT *les Plans d'Education littéraire, physique, morale & chrétienne, de l'Enfance, de l'Adolescence & de la première Jeunesse ; le Plan encyclopédique des Études : & des Réglemens généraux d'Éducation.*

PAR M. VERDIER, Instituteur d'une Maison d'Éducation à Paris, Conseiller, Médecin ordinaire du feu Roi de Pologne, Avocat en Parlement, &c.

Mens sana in corpore sano. JUV.

A PARIS,

Chez l'AUTEUR, rue de Seine S. Victor, Hôtel de Magni, à côté du Jardin du Roi ;
Chez MOUTARD, Imprimeur-Lib. quai des Augustins ;
Et chez COLAS, Libraire, place Sorbonne.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbations & Privilége du Roi.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DE L'AUTEUR.

MÉMOIRES & Obſervations ſur la Perfectibilité de l'Homme, ſix recueils en deux volumes *in*-12. Paris, chez Moutard, quai des Auguſtins.

La ſuite traitera du renouvellement de l'enſeignement & de l'étude de la Langue latine.

Rudimens analytiques & ſynthétiques de la Langue françoiſe, *in*-12. Paris, chez le même; & chez Colas, place Sorbonne.

Rudimens analytiques & ſynthétiques de la Langue latine, *in*-12. Chez les mêmes.

Eſſai ſur la Juriſprudence de la Médecine en France, *in*-12. Paris, chez Onfroy, quai des Auguſtins.

La Juriſprudence de la Médecine en France, deux volumes *in*-12. Chez les mêmes.

La Juriſprudence de la Chirurgie en France, deux volumes *in*-12. Chez les mêmes.

Pluſieurs Ouvrages d'Education ſous preſſe.

AVERTISSEMENT.

L'Art & les Plans que j'offre à ma Patrie, contiennent quelques nouveautés. Cependant ce n'est que le résultat de ce qui a été observé & exécuté plus ou moins dans tous les tems, d'après les loix de la nature. A les considérer dans leur ensemble, ils sont aussi anciens que le monde. C'est le Plan que suivirent les Hébreux, les Chaldéens, les Egyptiens & les Phéniciens. C'est celui qui chez les Grecs forma ces Héros & ces Sages, qui feront l'admiration de tous les siècles. C'est celui dont le renouvellement produisit les Athlètes & les Philosophes, qui ont fait des Grecs les premiers modéles des Nations. C'est celui qui leur donna de si grands émules chez les Romains. C'est celui qui retira de la barbarie les Peuples d'Europe, & sur-tout les François, en produisant nos Chevaliers & nos Lettrés. C'est enfin celui que les Universités, les Collèges & les Philosophes cherchent maintenant à perfectionner. Il ne pourroit donc y avoir que l'ignorance ou la mauvaise foi, qui pussent en censurer l'ensemble : mais que de détails les bons critiques y trouveront à corriger & à perfectionner !

Ce n'est point pour briller parmi les Gens de Lettres que j'ai fait ce Livre : mais pour réunir vers un but les fonctions multipliées d'une foule de personnes, dont quelques-unes sont peu lettrées. Que n'auront donc point à dire de beaux esprits?

Quel beſoin, diront-ils, *par ex.* de mettre ici un examen de conſcience qui ſe trouve en tant de Livres ? Mais qu'on y faſſe attention. Dans tous les examens on a mis des péchés qu'on ne peut commettre que dans la jeuneſſe : & mon principe étant de n'enſeigner en chaque âge, que ce qu'il doit & peut ſavoir & faire, cet examen eſt devenu une des pièces les plus importantes d'un Plan qui doit être entre les mains des enfans.

On pourra encore me reprocher des inégalités, des répétitions & des négligences de ſtyle : mais encore une fois ayant à parler à bien des ſortes de perſonnes, j'ai dû prendre le langage de chacune. En ſecond lieu, ſi l'on a bien de la peine à entendre nos Orateurs ſur les choſes les plus communes, m'auroit-on entendu, ſi j'avois voulu les imiter ſur une matière, qui malheureuſement n'eſt pas à la portée de la plupart de ceux dont elle fait l'objet ? D'ailleurs, s'il n'eſt point d'occupations auſſi multipliées que celles d'un Inſtituteur ; il n'eſt peut-être point d'Inſtituteur qui ait pris une ſi grande tâche que moi. Enfin cet Ouvrage a été rédigé & imprimé en trois mois, dans le tumulte d'un emménagement. D'après cela on voit que je n'ai pu donner le tems néceſſaire à limer ſuffiſamment mon ſtyle.

Quoi qu'il en ſoit, je profiterai toujours avec la plus grande ſatisfaction, des obſervations que le zèle & la malice même voudront bien me communiquer par quelque voie que ce ſoit.



TABLE DES MATIÈRES.

Fin de la Table.



COURS D'EDUCATION.

La nature & l'art produisent sur l'homme les mêmes phénomènes que sur tous les autres êtres. La nature donne des matériaux plus ou moins parfaits, suivant la combinaison des élémens qu'elle emploie : l'art les perfectionne, ou les détériore, suivant qu'il est bien ou mal réglé. Sorti des mains de l'Auteur des choses, l'homme dut recevoir la nature la plus parfaite : ayant eu Dieu même pour *Nourrice* & pour Instituteur, il fut sans doute le plus parfait modèle d'Education que jamais l'art puisse produire. Mais à ce chef-d'œuvre le Créateur borna ses ouvrages. Il ne voulut point que la nature produisît d'êtres raisonnables : il abandonna à l'homme la continuation des plus grandes merveilles de la création : à lui seul il donna la prérogative singulière de produire & de former l'homme. Il lui laissa la faculté de former à son gré l'image même de la Divinité, ou le monstre le plus difforme des espèces animales : &, pour le guider, il lui donna pour règles la raison qui devoit lui faire connoître sa destination ; & l'expérience qui devoit lui apprendre les moyens de la remplir.

Telles furent les grandes fonctions qui donnèrent aux premiers pères du genre humain, une puissance qui les approchoit en quelque sorte de l'Essence divine.

Quoique nos premiers parens fussent doués d'une nature si parfaite, leur première production ne présenta, sous la figure humaine, d'autres caractères de l'humanité, que plus ou moins de disposition au mouvement & au sentiment; mais sans mouvement volontaire, sans connoissance & sans passion. Tout ce qu'elle devoit devenir, devoit être & fut en effet l'ouvrage des soins & de l'art qu'ils employèrent.

Dans la suite des tems, la combinaison des élémens, les différences des climats, la variété des circonstances, le mêlange des races, influant également sur la production & sur l'éducation de l'homme, sur la nature & sur l'art; l'homme soutint sa première constitution dans certaines familles, se perfectionna dans d'autres, & dégénéra dans le plus grand nombre. Il reçut ici de l'art, des facultés dont on ne croyoit pas l'humanité susceptible : là il perdit celles qu'on croyoit inhérentes à sa nature : & après une variété infinie de natures qui se sont succédées, l'enfant naît encore tout informe dans l'ignorance & l'impuissance les plus absolues. Ce n'est qu'un bloc animé, dont les parens & les Instituteurs doivent former un animal raisonnable; une table rase sur laquelle ils peuvent décrire leurs connoissances, leurs opinions, leurs erreurs & leurs préjugés.

Les organes tendres & délicats de l'enfant se plient à toutes les conformations qu'on veut leur donner. Toute sa substance molle & contractile prend par l'exercice, les mouvemens les plus correspondans, ou les plus contraires à sa destination. Le tissu pulpeux de son cerveau & de ses

nerfs même permettent aux esprits animaux de s'y frayer les routes, d'y prendre les mouvemens, & d'y établir les communications, d'où dépendent les fonctions des sens, de l'entendement & du mouvement volontaire. L'ame encore sans empire sur les organes, acquiert celui que donnent les habitudes bien ou mal réglées : & si les fonctions du corps & de l'esprit ne sont point entièrement établies, avant que l'organisation soit achevée; du moins il est rare que les vices de ces deux substances soient physiquement incurables avant ce terme.

La circulation du sang plus rapide, & les excrétions plus faciles & plus abondantes chez les enfans, permettent d'épurer & de renouveller la masse de leurs humeurs. Que dis-je? tout est fluide chez l'enfant : son corps ne paroît être qu'un échafaudage de celui qu'il doit avoir : & l'art de l'Education est, en quelque sorte, l'art de substituer un corps à un autre.

L'observation & l'expérience instruisirent les premiers hommes sur ces premiers principes de l'Education. Toutes les Ecoles de l'Antiquité, si variées dans leurs systêmes & leurs opinions, étoient d'accord sur ce point : & le plus ou moins d'art qu'on a employé dans l'Education de l'homme l'a rabaissé, ou l'a élevé plus ou moins au-dessous ou au-dessus de la nature des autres espèces animales. Dans tous les tems il a été, comme il sera toujours, le produit des circonstances, des routines, ou de l'art.

Mais après les derniers siècles de la barbarie qui a couvert toute la terre, les Médecins, les Instituteurs & les Philosophes modernes ont renouvellé en partie l'art qui, chez les Anciens, donnoit aux facultés corporelles & spirituelles cette énergie & cette étendue qui les laissent si fort au-dessus de nous. On lui a même ajouté un très-

grand nombre d'inventions & de découvertes qui auroient étonné les Anciens eux-mêmes.

Cependant le peu d'art qu'on met communément dans le développement des facultés naturelles; les précautions mal entendues qu'on prend pour prévenir les vices du corps & de l'esprit; les routines qu'on suit depuis la barbarie du moyen âge pour les corriger : toutes ces causes surchargent les familles & la société d'une infinité d'hommes foibles, infirmes, cacochymes & contrefaits; d'hommes qui semblent plus être conduits par instinct que par réflexion & par raison; d'hommes enfin, auxquels il manque un plus ou moins grand nombre des fonctions dont l'humanité est capable.

Les moyens que l'art propose pour développer les facultés, & pour corriger les infirmités, les maladies & les vices des enfans, ne peuvent avoir tous leurs succès dans les maisons paternelles, ni même dans des maisons communes asservies à un plan d'Etudes général & uniforme. Ce n'est point en effet, par des secours violens & passagers, qu'on peut guérir les infirmités habituelles des enfans; ce n'est point par des méthodes générales, l'ouvrage de l'usage plus que de l'expérience, que tous les esprits peuvent se développer & se corriger. Des préjugés généraux, des erreurs accréditées, la tendresse excessive des parens, des propos indiscrets de leurs amis, la servitude des Gouverneurs particuliers, les mauvais exemples des domestiques, mille causes en un mot, peuvent même détruire les effets du plan d'éducation le plus parfait. Le développement, la correction & la perfection de l'homme ne peuvent s'obtenir que par des secours doux, qui doivent se succéder & se continuer sans interruption, jusqu'après la puberté; *par exemple*, par un régime convenable,

par une réunion très-dispendieuse des substances naturelles & artificielles les plus propres à exercer les sens & toutes les fonctions animales; par quelques remèdes, sur-tout des topiques; par des bains, des exercices gymnastiques; par des habillemens particuliers, des machines; enfin par des méthodes littéraires. Tous ces moyens doivent varier & être appropriés au tempérament, au génie & au caractère : & souvent leurs bons effets & leurs abus ne peuvent être saisis que par un œil accoutumé à la marche & aux écarts de la nature. Quelques exemples suffiront pour faire appercevoir ces importantes vérités.

Les os, qui forment la charpente du corps humain, encore moux & flexibles dans l'enfance, prennent les tournures & les directions que les muscles leur donnent. De-là on peut dire que la configuration des membres fait un des premiers objets de l'Education. Si, par quelque mauvaise attitude, par quelque mouvement irrégulier, ou par quelque maladie, & sur-tout par la noueure, il arrive que quelques muscles tirent un os avec des forces démesurées; l'os se bombe & se courbe : & souvent les parens ne s'en apperçoivent que quand le mal a fait des progrès considérables. Alors, pour éviter un plus grand mal, on donne des liens au petit misérable; on le condamne à une vie plus sédentaire; & les courbures des membres vont toujours en augmentant, jusqu'à ce que les os aient pris une consistance qui ne leur permette plus de céder.

Cependant, depuis quelques années, on a trouvé l'art de redresser les membres les plus difformes, au moyen de muscles artificiels, qui opposent des forces supérieures à celles des muscles naturels. On applique indifféremment ces puissans agens sur le tronc; sur les épaules, les bras, les mains & les doigts; sur les hanches, les jambes &

les pieds. Les effets de ces machines peuvent être accélérés & dirigés, & la cure des difformités peut être abrégée par des topiques appropriés, & par des exercices industrieux. Mais il ne faut point espérer de voir ce nouvel art produire sur tous les sujets les merveilles qu'il a déja opérées sur un grand nombre; si les moyens qu'il indique ne sont administrés & suivis par un homme instruit des loix & des ressorts de la nature humaine.

Les parties dures sont sujettes à des luxations, des fractures, des ankiloses, des caries & d'autres maladies qui font cesser toute Education : mais après un traitement souvent trop court & inefficace, combien ne laissent-elles point de vices qui, abandonnés à eux-mêmes, deviennent incurables; quoiqu'ils eussent pu être détruits, ou du moins diminués, en associant le régime physique au régime moral.

On peut faire les mêmes réflexions sur les vices de conformation des parties molles : c'est-à dire, sur les descentes, ou chûtes de quelque organe, les paralysies, les convulsions, les rigidités des membres, les palpitations, &c. De tout tems la Médecine a opposé à ces vices des secours efficaces, que notre siècle a vu augmenter & perfectionner; mais qui doivent être continués trop long-tems pour ne pas rebuter des parens & même des Instituteurs qui ne seroient pas physiologistes.

Les organes des sens sont sujets à une infinité de vices qui ne peuvent qu'augmenter sous l'empire des plans généraux des Etudes, toujours tracés pour des sujets bien conformés & vigoureux; & pour des esprits dont le développement n'a besoin que des circonstances les plus communes. Avec des yeux louches, avec une vue foible & obscure, avec une cataracte, avec ces fluxions

des yeux si communes aux enfans, &c. un Ecolier peut-il supporter huit à dix heures de lecture par jour ? S'il est arrêté dans ses progrès, ses collègues le devancent; il ne peut plus les atteindre, & le désespoir naît avec la perte du tems. Mais dans une Education appropriée aux vices physiques & moraux, on peut corriger & ménager ces défauts. On a même vu, dans la cécité, l'art suppléant à la vue par le tact, conduire l'esprit à un point de perfection où le commun des hommes n'arrive pas avec tous leurs sens. Telle fut l'Education du célèbre aveugle Saunderson.

Il en est de même de l'ouie trouble, de la dureté d'oreille & de la surdité, du bégaiement & des autres vices de la voix & de la parole, dont les enfants sont plus ou moins affectés. Presque toutes nos connoissances arrivant à l'entendement par l'ouie, l'homme sourd de naissance demeure muet; & les sourds & muets paroissent être condamnés par la nature à mener une vie purement animale: mais l'art a su mettre ces infortunés en commerce par les signes des yeux; il leur apprend à lire, à écrire & à composer en plusieurs Langues à la fois. Il a même produit plusieurs procédés industrieux, pour développer les organes de la parole sans ceux de l'ouie. L'art de faire parler les muets de naissance n'est plus un mystère: quelquefois même il arrive que la cause de la surdité n'est pas incurable; & qu'on peut rendre à l'homme ces deux utiles fonctions.

M. l'Abbé de l'Epée, cet habile Instituteur des sourds & muets, ce citoyen si digne des hommages des Souverains, a témoigné publiquement pour l'art de l'Education, une confiance qui paroîtroit téméraire, si l'expérience ne la lui avoit inspirée. Il a défié en quelque sorte l'humanité entière de

trouver un sujet assez disgracié de la nature pour n'être point soumis à son art : il a offert son travail, pour instruire les enfants privés de tous leurs sens, à l'exception du tact. D'après une confiance si réfléchie, que doit-on penser de la méfiance d'un Instituteur chargé d'Elèves qui ont tous leurs sens bien organisés ?

Le cerveau, cet organe commun des sens, est susceptible, comme tous les autres, d'un grand nombre de vices. Le défaut de mémoire, la lenteur de conception, la stupidité, la mélancolie, le vertige, les écarts de l'imagination, la folie même, en sont les effets les plus ordinaires. Nos grands Métaphysiciens modernes, qui ont mis à découvert l'origine des connoissances, & la méchanique des sens, ont appris aux Instituteurs les indications qu'ils doivent suivre pour prévenir ces vices & les corriger. Les principes solidement établis dans leurs Ouvrages, & particulièrement dans ceux de MM. Locke, de Condillac & Bonnet, inspirent les grandes règles de l'analyse & de la synthèse, propres à développer puissamment les esprits dont on n'ose presque espérer aucun progrès.

L'art de l'enseignement peut pousser ses influences bien au-delà de ce qu'on en a espéré jusqu'à ce jour. Il est des moyens efficaces pour développer les mémoires les plus ingrates, & les imaginations les plus stériles ; comme il en est pour réprimer les plus fougueuses. Il en est pour former le jugement & le raisonnement les plus lents & les plus faux. Il en est pour donner cet esprit d'ordre & de méthode qui forme le génie. Cet état vicié qu'on nomme *bêtise*, est plus encore l'effet d'un art mal exécuté que d'une nature ingrate. Enfin il n'est peut-être point de têtes assez

dures & assez intraitables, pour qu'on ne puisse leur insinuer la justesse & l'activité d'esprit nécessaires pour faire un bon citoyen.

Mais les moyens les plus capables de procurer un si grand avantage, ne se trouvent pas dans les plans généraux d'Éducation. Un père de famille ne pourroit même les réunir chez lui qu'en faisant des dépenses excessives, que la plupart des parents ne sont guères portés à faire pour l'Éducation de leurs enfans. Les mots ne donnent point les idées, ils ne font que les rappeller : & pour étendre les bornes de l'esprit, il n'est pas d'autre moyen que d'augmenter la somme des idées par l'exercice des sens. D'ailleurs, dans une Classe, on proportionne ordinairement les exercices littéraires aux forces du petit nombre d'Elèves capables de faire briller le Maître. S'il s'en trouve dont les organes infirmes & délicats ne sont pas susceptibles de l'application nécessaire pour soutenir ce travail ; ils se rebutent, & demeurent au-dessous de la médiodiocrité. Mais dans un plan d'Etudes approprié à leur foiblesse, en ne leur donnant que la somme des idées qu'ils sont en état de décomposer & de comparer sans se fatiguer ; il est aisé de les élever bien au-dessus de cette médiocrité à laquelle ils semblent condamnés.

Ce que je dis d'une bonne tête, je peux l'appliquer à une bonne main. Si l'on met encore moins d'art à développer les fonctions si nombreuses de cet organe de l'industrie, doit-on être surpris de voir tant de gens mal-adroits ? Cependant il est une gymnastique qui peut rendre le bras & la main propres à tous les Arts ; comme il est une logique capable de rendre la tête propre à toutes les Sciences.

Le vice aujourd'hui le plus commun parmi nos compatriotes, est cette constitution tendre, foible

& cacochyme, que les enfans doivent à leurs parens, à leurs Nourrices, quelquefois à leurs Maîtres & à leurs Instituteurs. Les préjugés les moins fondés font désespérer de corriger ces tempéramens : & des moyens pusillanimes auxquels la tendresse, souvent peu éclairée des parens croit devoir recourir, condamnent en effet leurs misérables enfans à une vie éternellement languissante & douloureuse. Cependant la correction de ces constitutions est le triomphe de l'Education physique & de la Médecine économique. Il est peu d'estomacs débiles & de poitrines foibles qu'elles ne puissent fortifier. Il est peu de ces squelettes ambulans dont elles ne puissent faire des hommes robustes. En éloignant les causes qui s'opposent à la nutrition, elles font succéder, par une gradation insensible, des agens assez puissans pour développer, de la manière la plus parfaite, tous les organes de la machine humaine.

Souvent sous les apparences d'une santé ordinaire, des enfans cachent des héritages funestes d'une longue suite d'ancêtres : *P. ex.* une humeur goutteuse, une conformation qui dispose à la pulmonie, &c. On se tient alors dans une sécurité dangereuse. Ces dispositions se fortifient sous le régime général d'une Education commune. Vient enfin le terme malheureux où ces germes se développent, & font sentir leurs terribles effets ; & l'on n'a plus alors que de foibles palliatifs à leur opposer. Cependant il est certain qu'on pourroit les détruire par une Education appropriée à l'état de ces sujets.

S'il est des cas où l'on doive travailler à applanir la route des Belles-Lettres & des Sciences, & à abréger l'étude des Langues ; c'est sans doute dans ceux où se trouvent ces petits infortunés, que la nature semble avoir traités en marâtre

C'est un objet qui m'a toujours frappé. En étudiant & pratiquant la Médecine pendant vingt années, je me suis toujours particuliérement occupé des maladies des enfans. J'ai fait un très-grand travail pour faire marcher ensemble, d'un pas égal, l'Education médicinale, littéraire & morale. J'ai tiré de la Physique de l'entendement humain des méthodes, au moyen desquelles j'espérois que les enfans infirmes, ou d'un esprit borné, feroient d'aussi grands progrès que les enfans les mieux constitués par les méthodes ordinaires, trop générales.

Dirigeant mes vues également vers les deux pièces dont l'homme est composé, j'ai regardé l'Education comme l'art de le développer & de le perfectionner dans son ame & dans son corps; comme l'art de loger une ame saine dans un corps sain, *mens sana in corpore sano*. L'ame, il est vrai, ce rayon de la Divinité, n'est par elle-même sujette à aucune infirmité : mais par sa liaison intime avec le corps, elle suit les impressions & les révolutions de celui-ci. On peut donc dire que ces deux substances sont saines, lorsqu'elles remplissent bien toutes les fonctions dont elles sont susceptibles par leur nature.

Pour me rendre utile à mes concitoyens, j'ouvris, il y a quatre ans, une *Maison d'Education physique & morale*, où je proposois de dresser & d'exécuter le plan de chacun des Elèves, d'après leur constitution, d'après les vues particulières des parens, & d'après les principes exposés dans mes *Recueils de Mémoires & d'Observations sur la perfectibilité de l'homme*.

La réussite de mon projet a passé mes espérances. Les succès ont répondu à la théorie & aux vues des grands Hommes, dont j'avois mis les Ouvrages à contribution. Ma Maison a été

d'abord occupée par plusieurs enfans foibles, infirmes & difformes, qui tous y ont reçu la santé avec la vigueur, & la rectitude qu'on doit espérer d'un régime approprié. Ils ont été suivis d'enfans sains & bien constitués; & sur plus de cinquante qui y sont entrés, les deux plus foibles sont les seuls qui aient été malades. Des Seigneurs de la première distinction ont bien voulu nous confier leurs plus précieux trésors : & leurs enfans acquièrent sensiblement une force de corps & d'esprit, qui les rendront propres aux emplois distingués & pénibles auxquels ils sont destinés. L'on conçoit que, dans ce nombre, il est bien des esprits d'un génie naturellement borné; mais nous ne craignons pas de dire qu'ils suivront leurs collègues, & qu'ils arriveront au même but après eux. S'il en est d'exceptés, ce ne sera guères que ceux qui sont entrés à un âge qui permet difficilement à un Instituteur de vaincre un dégoût pour l'étude, habituel depuis l'enfance.

Je ne dirai pourtant pas que j'aie obtenu tous les succès que je desirois. Bien des considérations même m'ont empêché d'exposer toutes mes idées sur le grand art de l'Education en général, & en particulier sur celui de l'instruction. J'avois besoin de les vérifier, de les étendre & de les corriger par l'observation & l'expérience. Les embarras d'un nouvel établissement, les grandes dépenses qu'exige la bonne éducation, un local trop resserré, la disette de bons livres élémentaires, le défaut de Collaborateurs instruits des principes dont je desirois profiter, les contradictions que les préjugés & l'envie font naître & accumulent; enfin, bien des obstacles se sont opposés à l'entière formation, à l'exécution & à la publication du plan que je m'étois formé.

Mais ces circonstances embarrassantes ont fait

place à d'autres plus heureuses, qui donnent une libre carrière à mon zèle. Une expérience approfondie pendant quatre années après une étude de vingt ans, la consolidation de mon établissement, les secours pécuniaires des parens zèlés qui veulent bien m'encourager, une maison vaste, magnifique & bien aërée, à côté de la première Ecole du monde pour l'étude de la nature, mes Manuscrits perfectionnés par l'observation, les secours littéraires d'un grand nombre de Savans, de Maîtres zèlés & savans, la protection d'un grand Ministre connu par son amour pour le bien public, celle des Magistrats, toujours attentifs à seconder le zèle; tous ces motifs me portent à continuer & à perfectionner mes travaux avec confiance.

J'avois annoncé dans le Prospectus de ma *Maison*, que je donnerois aux parens de mes Elèves une copie du plan particulier de leur éducation; & que j'y détaillerois ce qu'ils auroient à espérer pour le corps & l'esprit de leurs enfans. Non-seulement cette promesse a été mal remplie, mais encore ma correspondance avec eux a été le plus mal fait de mes travaux. Pour faciliter cette correspondance si intéressante & si utile, j'ai cru devoir publier les principes & les loix que je suis dans l'Education : & cette introduction à l'Education, va être suivie des traités élémentaires qu'elle annonce. Ce préliminaire m'est d'ailleurs absolument nécessaire pour déterminer mes conventions avec les parens; pour fixer l'attention de mes Collaborateurs & de mes Elèves, sur les différentes parties de l'Education; & pour éclairer quelques personnes qui me censurent sans connoître mon travail.

Pour procéder avec ordre, je vais commencer par établir mes vues dans un Plan général des

différentes parties de l'Éducation. Je suivrai ensuite le détail du Plan encyclopédique des Etudes scholastiques : j'y ajouterai les Réglemens généraux d'une Maison d'Education, par lesquels je tâche d'assurer & de faciliter l'exécution de l'un & de l'autre.

Rien de plus compliqué sans doute que ces trois objets. Mais, qu'on y fasse attention : c'est de cette complication établie par l'Auteur même de la nature, qu'on doit attendre la perfection de l'homme : & l'on doit savoir gré aux Observateurs qui en décriront tous les détails. Mais chaque partie est susceptible dans son exécution, d'une grande simplicité : & l'on doit savoir pareillement gré aux Instituteurs qui simplifieront assez les parties de leur art, pour pouvoir les réunir & les faire parcourir à leurs Elèves. Cette complication & cette simplification sont les deux grands objets de la théorie que je vais tâcher de décrire.

La carrière que ce petit nombre de pages vont ouvrir est assurément immense : il est sans doute au-dessus des forces d'un homme de la parcourir seul. Aussi la confection de ce plan & son exécution sont l'ouvrage d'un très-grand nombre de Savans & d'Artistes.

D'abord, pour remplir le plan que j'avois projetté, j'ai employé tout le loisir que vingt années m'ont laissé, à puiser dans les sources que les Académies des Sciences & des Belles-Lettres, les Critiques de l'Ecriture Sainte, les Antiquaires, les Grammairiens, les Géographes, les Naturalistes, les Physiologistes, les Philosophes & les Instituteurs ont ouvertes au zèle & à l'industrie. Une grande bibliothèque, toute remplie de mes manuscrits, contient les extraits, les réflexions & les observations que j'ai accumulées chaque jour.

Lorsque j'ai tenté l'exécution de mon plan,

deux célèbres Docteurs de la Faculté de Médecine de Paris, MM. Petit & Barbeu Dubourg, qui avoient été mes Maîtres, & auxquels je dois une bonne partie de mes connoissances & de mes vues, ont bien voulu me soutenir dans cette entreprise. Un grand nombre de Docteurs de cette célèbre Faculté y ont contribué & y contribuent encore de plusieurs manières. Bien des Instituteurs, Professeurs, Antiquaires & Philosophes recevroient ici un hommage public de ma reconnoissance, si ma foible voix pouvoit rien ajouter à leur gloire; & si eux-mêmes, par des considérations particulières, ne me forçoient au silence.

Mais, de tous ces patriotes, il en est un dont la modestie ne peut prévaloir au besoin que le Public a de le connoître. M. l'Abbé Rouzier, dont le zèle a éclaté à Cahors, vint à Paris, il y a trois ans, recueillir les secours nécessaires à la formation du meilleur plan d'Education qu'il pût proposer à sa Province. Pendant son séjour, nous ébauchâmes ensemble celui-ci que je vais présenter au Public. M. l'Evêque de Sarlat & cette Ville, l'ayant appellé pour rétablir leur Collège presque détruit, ce savant & infatigable Instituteur y a réuni tous les secours propres à l'exécution du plan que nous avions concerté; & à faire dans cette Ville un des établissemens les plus intéressans du Royaume. Ce Collège est devenu célèbre aussi-tôt après la publication de son *Prospectus*, par l'affluence des Régnicoles & Etrangers qu'il y a attirés. Les succès répondent aux espérances que de bons principes, de bonnes méthodes & le travail doivent toujours faire naître. Les Administrateurs de ce Collège viennent de me donner un témoignage non équivoque de la satisfaction que leur donnent les progrès de leurs Ecoliers. J'ai tâché de contribuer au zèle des sa-

vans Maîtres qui y enseignent : & cette Maison d'Education répand sur la mienne les influences qu'on doit attendre de la Société d'Observateurs qui la fécondent. Les mêmes vues, les mêmes principes & les mêmes méthodes vont être étendues & vérifiées dans deux lieux fort éloignés, sur des sujets de tempéramens, de caractères & de génies tous différens. Nous porterons à ce Tribunal les questions d'Education que l'observation & l'expérience peuvent seules décider : & le desir d'établir cette correspondance & cette communication de secours & de lumières, est un des puissans motifs qui m'engagent à la publication de ce petit Ouvrage.

Parens tendres, instruits, zélés & vertueux, ce sont vos droits, vos devoirs & vos fonctions que je vais décrire. Prêtez-moi une attention proportionnée à l'intérêt que vous prenez à la perfection de ces enfans si précieux à votre cœur, qui doivent vous remplacer. Voyez si ce plan remplit vos vues ; & s'il contient toutes les précautions propres à rassurer votre tendresse.

Ministres du meilleur des Rois, daignez accueillir la foible production d'un Particulier, qui consacre ses jours à augmenter les forces vivantes de l'Etat.

Instituteurs, qui voulez être quelque chose de plus que des Gouverneurs & des Maîtres de Pension, recevez cet Ouvrage comme l'essai d'un Collaborateur qui cherche à réunir son expérience à la vôtre, pour le bien des familles & de l'Etat. En vous le présentant comme à mes Juges, je vais vous parler avec cette confiance & cette naïveté qu'inspirent le zèle pour le bien public, & le souvenir d'une vie qui lui a été entièrement consacrée.

Maîtres des Langues, des Sciences & des Arts,

qui vous occupez à façonner le corps & l'esprit de l'homme avec les Instituteurs, méditez les parties de ce Plan, qui sont particulièrement confiées à vos soins ; & voyez si les principes généraux de l'Education sont conformes aux principes particuliers que vous suivez. Voyez même si ceux-ci ne pourroient point être étendus, simplifiés, & corrigés par les loix de la nature que je tâche de décrire.

Chers Elèves, qui connoissez déja le prix de l'esprit, de la santé, de la vertu & de la piété, étudiez-le avec confiance, pour l'exécuter avec exactitude : & bientôt vous deviendrez les plus justes appréciateurs des principes & des règles qu'il renferme.

O vous tous, qui jetterez les yeux sur ce petit Ouvrage, voulez-vous en bien juger ? Suspendez votre jugement jusqu'à ce que vous l'ayez tout lu ; ou plutôt, jusqu'à ce que vous l'ayez vérifié par des expériences assez nombreuses & assez bien appréciées.

Au reste, je ne me flatte point de remplir exactement tous les objets que je me propose : mais je promets d'y consacrer les talens que la nature & l'art m'ont donnés, & tous les soins qu'une bonne santé pourra permettre à mon zèle.



PLAN NATUREL

D'EDUCATION.

» *L'esprit dépend tellement du tempérament* » *& de la disposition des organes du corps ; que* » *s'il y a des moyens de rendre les hommes plus* » *sages & plus spirituels qu'ils ne l'ont été jusqu'à* » *ce jour ; je crois que c'est dans la Médecine* » *qu'il faut les chercher* ». Descartes, Meth. Dissert. VI, §. II.

En vain placeroit on l'homme naissant au milieu des substances les plus propres à la conservation de sa santé, & à la cure de ses maladies : si on ne lui apprenoit à les saisir & à s'en nourrir, il périroit de faim. En vain lui enseigneroit-on ce premier art : si on ne lui apprenoit à faire le choix des substances salutaires, médicamenteuses, ou vénéneuses, il s'empoisonneroit. En vain tenteroit-on d'enrichir son entendement des connoissances qui doivent être les règles de sa conduite : si on n'exerçoit son esprit à leur acquisition, à leur conservation & à leur usage, il n'en acquerroit qu'un bien petit nombre qui lui seroient presque inutiles. En vain tenteroit-on l'exercice de l'esprit : si l'on ne développoit les mouvemens du corps, l'ame demeureroit dans l'inertie. En vain essaieroit on de faire éclorre les sentimens : si l'on ne régloit les passions, l'homme appliqueroit ses facultés à de faux objets.

Ces observations démontrent la nécessité de l'art de l'Education, qui n'étant que la nature bien réglée, ne doit jamais être mis en opposition

avec elle. Leur concours mutuel est toujours nécessaire. La nature donne au corps des dispositions à porter des impressions à l'ame; & à celle-ci, elle en donne pour les recevoir. Mais l'art mettant les fonctions en jeu, forme les mouvemens volontaires, les idées, les sentimens : il surmonte les obstacles, il crée les habitudes.

Toute Education doit donc être en même tems naturelle & artificielle. Un plan naturel d'Education est celui qui est conforme aux destinations de la nature : mais l'art peut seul remplir les vues de cette nature impuissante par elle-même.

L'art de l'Education se proposant de façonner l'homme, il est fondé sur la nature, sur le Gouvernement & sur la Religion. Il a donc des principes sûrs & des règles efficaces, que l'observation, l'expérience & la réflexion démontrent. Mais il trouve bien des obstacles à surmonter dans les résistances des organes mal formés ou mal développés; dans la paresse ou dans la pétulance des Elèves; dans les préjugés des parens; dans l'inexpérience des Artistes; enfin dans la complication des circonstances qui cachent souvent les vrais principes, ou qui s'opposent aux règles qu'ils prescrivent.

La première cause de l'Education, comme de tout autre bien, est Dieu seul Auteur de la nature, le premier Père de tous les hommes, & l'Instituteur de nos premiers parens. Parmi les causes secondaires, on compte les parens, les Instituteurs, & les Maîtres des Langues, des Arts & des Sciences. Mais en vain les uns & les autres emploieroient-ils les secours les plus puissans de leur art, si leurs Elèves ne concouroient avec eux. Les Elèves sont même les causes immédiates de leur bonne ou de leur mauvaise Education. Tant qu'on ne les regardera que comme la matière de cet art, jamais on n'en verra que des effets très-

bornés. Mais dès qu'on les mettra eux-mêmes en état de devenir de vrais artisans de leur perfection, ils y marcheront à grands pas.

Les Artistes de l'Éducation ont besoin d'instrumens comme tous les autres : & leurs instrumens sont les organes de l'homme ; les ouvrages naturels & artificiels, qui, mettant en jeu ces organes, deviennent les agens de leurs fonctions ; enfin les habitudes que ces agens des facultés laissent dans l'homme. L'art de l'Éducation consiste donc immédiatement à créer les meilleures habitudes par des exercices appropriés ; & à détruire les mauvaises par l'inaction, ou par des exercices contraires.

Les premières fins que les Elèves, ainsi que ceux qui les dirigent, doivent se proposer, sont un bon esprit, un bon tempérament & un bon caractère : avec la privation de tous les vices du corps & de l'ame. Ces biens font le bonheur de la vie : mais ne pouvant s'acquérir, ni se conserver, sans le concours mutuel de tous les hommes en société, chaque homme doit travailler au bonheur commun : & le bien général de la société devient une des fins intermédiaires de l'Education de chaque particulier. Enfin l'homme heureux par la vertu, rapportant le bonheur dont il jouit vers l'amour & la gloire de Dieu, il parvient à son dernier but par l'acquisition de l'immortalité.

Le tableau de l'homme parfait est le modèle de l'Education : mais où le trouver? Quelques Ecrivains l'ont cherché dans l'*homme naturel* : mais, s'il est vrai que toutes les forces de la nature ne peuvent ni ébaucher l'homme, ni développer cette ébauche ; l'*homme naturel* est une chimère qui n'a jamais existé hors de l'imagination. Si les produits des loix de la nature changent par des millions de circonstances, le premier homme créé par son

Auteur, eſt un modèle qui ne ſe retrouvera plus jamais. Le vrai modèle de l'Education n'exiſte donc réellement que dans l'idée même que Dieu s'eſt formée de la deſtination & de la perfection de l'homme. Le ſentiment & la raiſon apprennent aux hommes à le crayonner, en leur faiſant éprouver des beſoins, en leur apprenant l'uſage de leurs organes, en dévoilant la deſtination de leurs fonctions, en leur montrant l'étendue de leurs facultés. Pour rendre raiſon de la nature humaine, le Phyſicien doit remonter juſqu'à la première volonté qui l'a établie, comme a fait le grand Newton, pour rendre raiſon de la nature entière. Le Philoſophe, que l'impuiſſance de la nature fait remonter juſqu'aux loix établies dans la création, éclaircit & ſimplifie tout. Le Matérialiſte, qui veut trouver dans la nature les premiers reſſorts du grand & du petit monde, obſcurcit & embrouille tout. De ces principes naiſſent les différens effets de l'Education.

Le défaut total d'Education jetteroit le nouveau né dans les bras de la mort auſſi-tôt après ſa naiſſance. Les loix de la nature humaine, bien analyſées, démontrent auſſi bien la néceſſité d'un premier Inſtituteur que celle d'un premier Auteur. Dieu auroit répandu des millions d'hommes ſur la terre, au ſein de l'abondance ; ſans qu'aucun eût pu vivre, s'il ne les eût inſtruits dans ces fonctions que l'oubli de l'enfance fait regarder comme innées : & ſans Education, l'humanité ſe ſeroit deſſéchée dans ſes racines mêmes.

L'Education bien exécutée, d'après ſon modèle décrit par l'obſervation, produit une bonne conſtitution phyſique, qui donne la ſanté, la vigueur, l'agilité & la gaieté ; une bonne conſtitution morale & civile, qui procure de l'eſtime, de la réputation, de l'honneur, de la gloire & des

richesses : & la piété qui les accompagne, prolonge le bonheur jusqu'après la mort dans l'éternité. Tels sont les prix des devoirs de l'enfance.

Les effets d'une mauvaise Education sont au contraire une mauvaise constitution physique & morale. La première produit la foiblesse, la maladresse, les infirmités, les maladies, l'ennui : la seconde, des vices qui jettent dans le mépris & la pauvreté. Elle porte à des crimes qui couvrent d'infamie ; & qui même conduisent aux plus grands supplices. L'une & l'autre font naître & succéder mille malheurs qui ne se terminent que par une mort prématurée : après laquelle reste la crainte d'une éternité malheureuse. Telles sont les punitions des vices de l'enfance.

En un mot, la bonne Education produit des hommes sains, forts, policés, vertueux & heureux : & la mauvaise, des hommes foibles & mal sains, féroces, criminels & malheureux. Ce sauvage même, si vanté par quelques Ecrivains, comme l'être le plus voisin de l'homme naturel, n'est qu'un homme imparfait & dégénéré, non par le défaut d'Education ; mais par des Educations vicieuses, qui varient à l'infini les espèces dénaturées, depuis l'imbécile, qui respecte les plus vils animaux, jusqu'à l'anthropophage qui tue & mange ses semblables.

De si grandes différences dans l'Education sont caractérisées par des signes commémoratifs, diagnostics & prognostics : & l'on trouve ces signes dans la constitution des hommes, leurs attitudes, leurs mouvemens, leurs pensées, leurs discours, leurs actions, leurs mœurs & leur conduite. Un pas ou une parole décelènt souvent un homme bien ou mal élevé.

De tous les Arts, l'Education est sans contredit le premier par ses admirables qualités. Quel

objet en effet plus digne des travaux d'un homme honnête & savant, que celui d'élever de plus en plus en quelque sorte vers la nature divine, un enfant incapable de tout & souvent vicieux.

C'est un art aussi fort agréable pour un père, qui crée en quelque sorte son semblable; pour un Instituteur, qui continue les plus parfaits chefs-d'œuvres de la création; pour des Maîtres, qui y ajoutent leurs connoissances & leurs vertus; pour des Elèves enfin, qui n'y sont occupés que de leur bonheur.

L'art de l'Education, le plus étendu & le plus compliqué des Arts, doit être très-difficile, pour ne pas dire impossible, à des parens distraits par mille occupations. Il est plus ou moins laborieux pour un Instituteur, qui doit avoir l'esprit toujours tendu sur mille objets qu'il doit réunir. Il l'est beaucoup moins pour ses Collaborateurs : mais il est facile pour les Elèves, lorsqu'ils sont dirigés par un Instituteur & des Maîtres occupés de leur applanir les obstacles. Un esprit médiocre peut s'en rendre la pratique aussi familière que profitable, par une étude modérée, mais suivie avec attention.

L'Education varie à bien des égards, dont il ne sera pas inutile d'indiquer ici les principaux. Considérée par rapport à ses fins, elle peut être parfaite, imparfaite, vicieuse ou même fausse; pieuse, mondaine ou impie; &, enfin, heureuse ou dangereuse.

Par rapport au nombre & à la qualité des connoissances qu'on fait entrer dans le plan d'Etudes, l'Education est encyclopédique, étendue ou bornée; solide, brillante ou inutile.

Je suis bien éloigné de prendre ici le mot *encyclopédique* pour celui d'*universel*, suivant le sens que les Modernes y ont attaché. Admirateur & imitateur des Instituteurs anciens, & particu-

fièrement de Platon, d'Ariſtote, de Cicéron, de Gálien, de Quintilien, &c., je prendrai avec eux le mot *encyclopédie* dans le ſens de ſon étymologie grecque, pour *la ſcience des enfans en cercle; l'enchaînement des connoiſſances ſcolaſtiques*. Cette définition ſi préciſe équivaut au titre de *plan d'Education*, que les Ecrivains modernes ont donné mal-à-propos à leurs ſyſtêmes d'Inſtruction. Si le tems a fait prendre le mot *encyclopédie* pour le ſyſtême univerſel des ſciences, ce n'a été que parce que les Anciens faiſoient toujours entrer en effet dans leurs plans d'Etudes, toutes les connoiſſances néceſſaires à un homme & à un citoyen; comme on le voit par *l'encyclopédie* que nous a tracée Quintilien pour former un Orateur. Un critique qui s'éleveroit contre la formation d'une encyclopédie ſcolaſtique, feroit donc un ignorant, qui ne connoîtroit ni les beſoins de l'homme, ni les liaiſons des connoiſſances humaines, ni les forces de l'eſprit, ni les fonctions de l'Inſtituteur, ni l'hiſtoire de l'Education.

Conſidérée par rapport à la deſtination des Elèves, l'Education eſt générale ou particulière; générale, lorſque les facultés ſont dirigées vers tous leurs objets; particulière, lorſqu'elles ſont ſingulièrement appliquées à l'état ou à la profeſſion que l'Elève doit embraſſer. Cette dernière peut être ruſtique, artiſanne, marchande, bourgeoiſe, militaire, politique, eccléſiaſtique, &c.

Toute Science, tout Art & tout Métier même eſt l'application de toutes les facultés naturelles à un objet. Toute profeſſion ſcientifique eſt pareillement l'application des Langues ſavantes, des Belles-Lettres, des Beaux-Arts & des Sciences à un objet particulier. La bonne Education particulière n'eſt donc rien autre choſe que l'application de l'Education générale à une profeſſion.

L'Education

L'Education particularisée dès l'enfance est nécessairement imparfaite, & sera vraisemblablement vicieuse. D'ailleurs, l'Education particulière ne peut être l'objet de l'Instituteur. Comment, par exemple, un jeune Gentilhomme pourroit-il recevoir l'Education militaire d'un Instituteur formé dans un Collège; qui négligeroit l'Education générale qu'il doit posséder, pour se donner à une autre qu'il n'a point apprise? Là où finit l'Education générale, finissent les fonctions de l'Instituteur, qui n'est qu'Instituteur.

L'Education considérée dans les parens & les Instituteurs qui la donnent, est fortuite, lorsqu'elle est réglée par les circonstances du hasard; routinière, lorsquelle est conduite par des usages qui n'ont point été appréciés; ou méthodique & industrieuse, lorsqu'elle est dirigée par un Art fondé sur l'observation.

Enfin, si on la considère dans son exécution, elle est facile à l'égard des Elèves remplis de dispositions naturelles & de bonne volonté; laborieuse, à l'égard de ceux qui ont des dispositions ingrates, mais une bonne volonté; difficile à l'égard de ceux qui ont des dispositions heureuses, mais une mauvaise volonté; impossible enfin, à l'égard de ceux qui n'ont ni dispositions, ni bonne volonté.

L'homme étant composé de deux substances, on a reconnu de tout tems une éducation pour le corps & une autre pour l'ame: mais ces deux substances étant intimement unies, l'Education propre à l'une & à l'autre, doit être plus distinguée dans la théorie que dans la pratique. Les Elèves étant les artisans immédiats de leur Education, ils en doivent prendre préalablement eux-mêmes des connoissances élémentaires: & c'est l'objet de l'Education littéraire, formée d'ailleurs

du concours des deux premières. Enfin toute Education doit être dirigée vers la dernière destination de l'homme. Ce but est indiqué dans l'Education Chrétienne, qui sera la quatrième & dernière partie de ce Plan.

L'Education littéraire est l'art d'acquérir les connoissances nécessaires à l'homme citoyen, & de les diriger vers la vérité. Elle se propose sur-tout de développer, de perfectionner & de corriger les facultés relatives à leur acquisition, à leur conservation & à leur usage.

L'Education physique ou corporelle est l'art de développer, de perfectionner & de corriger les fonctions des organes, & d'en diriger les actions méchaniques vers la santé.

L'Education morale ou spirituelle est l'art de développer, de perfectionner & de corriger les mœurs, & d'en diriger les actions vers la vertu.

Enfin l'Education chrétienne est l'art de diriger toutes les facultés & toutes les actions de l'homme vers la piété, suivant le plan de l'Evangile.

C'est à vous, Elèves, que j'adresse principalement ces notions préliminaires : elles vous introduiront au grand art qui doit vous rendre heureux. Mais, pour en retirer tout le fruit, il est un moyen de l'usage duquel dépend tout le succès de votre Education.

Les personnes de tous les âges & de tous les ordres de l'Etat consultent les Savants des professions importantes, sur leurs besoins & sur les moyens de les remplir. Le malade expose ses infirmités à son Médecin ; le client, les moyens de son adversaire à son Avocat ; le pénitent, ses péchés à son Confesseur. De la sincère exposition du malade, du client & du pénitent, dépendent les succès du Médecin, de l'Avocat & du Confesseur

Imitez, chers enfans, un usage aussi nécessaire qu'il est général: examinez votre état sur le plan que nous allons tracer : apprenez à vous connoître : allez déposer dans le sein de votre Instituteur vos infirmités naissantes, vos défauts, vos imperfections & vos vices : & votre Instituteur, le meilleur des amis que vous posséderez jamais, excusera tout, & le conservera sous le sceau du secret le plus inviolable. Mais il vous indiquera les moyens de vous corriger des vices qui pourroient un jour vous faire perdre cette innocence précieuse, sans laquelle il n'est point de vrai bonheur : il vous fournira les moyens d'être toujours heureux par la vertu. En facilitant vos travaux, il étendra toujours vos plaisirs. Ne rougissez point de paroître tels que vous êtes dans des conférences publiques ou particulières. Que l'aveu sincère de vos fautes en tout genre soit le témoignage de votre attachement à la vertu, & du desir que vous avez de vous corriger & de vous perfectionner. Que le mensonge & les détours ne viennent jamais faire croire que vous goûtez déja du plaisir au vice.

Telle est l'idée que nous nous formons de l'Education : les Belles-Lettres & la Philosophie ne suffiroient point pour en remplir le plan. En le fondant en entier sur la nature humaine, il en faut rechercher les principes dans l'art qui seul en est aujourd'hui en possession. Suivons l'avis de Descartes, qui vouloit qu'on cherchât dans la Médecine les moyens de rendre les hommes plus sages & plus spirituels. En vain l'on nous objecteroit que le plan que la Médecine inspire est trop étendu : on le voit exécuté dans le plan d'Etudes que suivent les Médecins, & sur-tout ceux de la célèbre Faculté de Paris. *Voulez-vous donner à vos Elèves la meilleure éducation possible,*

(me disoit un jour un homme célèbre dans toute l'Europe, par ses lumières & par son éloquence; mais qui n'est ni Médecin, ni Instituteur) : *élevez-les comme s'ils devoient tous être Médecins : c'est à la lecture des livres de Médecine que je dois ce que je sais*.



ARTICLE PREMIER.

Plan d'Education littéraire.

ON se plaint en même tems de la disette & de la surabondance des livres élémentaires : &, en effet, leur usage ne remplit point les vues des pères de famille & des Instituteurs. Est-ce à la nature des enfans, est-ce à l'art des Auteurs, est-ce à celui des Instituteurs, qu'on doit attribuer le peu de succès qu'on obtient avec ces livres ? Voyons les effets, examinons les causes : & tâchons d'en déduire des préceptes salutaires.

En enseignant les enfants, il n'est ni Instituteur, ni Professeur qui ne reconnoisse & ne se plaigne que la plupart n'entendent point leurs instructions. A peine en trouvent-ils un sur dix qui puisse suivre les leçons les plus simples. Ils trouvent beaucoup d'intelligence dans tous les enfans, jointe à plus ou moins de mémoire; mais point de méthode, point de raisonnement, point de jugement, point de réflexion, point d'adresse, point même d'attention. Cependant que faire sans ces fonctions ? Peut-on regarder comme un homme celui qui en est dépourvu ? Peut-on rien apprendre sans elles ? Voit-on dans le discours le plus simple autre chose que les résultats de toutes

les fonctions intellectuelles ? On convient de tout cela : mais d'où attend-on communément ces précieux instrumens ? De la nature. En supposant que toutes les fonctions spirituelles de l'homme sont son ouvrage, on ne songe point communément à les développer : on ne considère l'entendemen que comme un vase qu'il faut remplir de connoissances utiles : mais sa capacité se trouve si resserrée dans la plupart des sujets, qu'il ne peut recevoir qu'une bien petite quantité de cette infinité de notions qu'on a cousues ensemble pour les y faire entrer. Consultez les Instituteurs : à peine pourront-ils vous présenter un ou deux Elèves sur dix, pour vous démontrer le succès de leurs travaux.

A-t-il donc été de la gloire de l'Auteur de la nature d'avoir distingué les êtres pensans en spirituels & imbécilles ? Pour résoudre une question si importante, jettons un coup d'œil sur la vie de l'homme dans ses premiers âges.

L'enfant n'apporte point en naissant d'autres facultés que celle de sucer : & pour l'acquérir, il a fallu que ses organes de la bouche s'exerçassent dans le sein de sa mère à avaler, pendant plusieurs mois, la liqueur dans laquelle il nage. Né aveugle, il apprend à voir peu à peu, & commence à distinguer les objets au bout de quarante jours ; & bientôt à sourire à ses bienfaiteurs : mais il lui faut plusieurs années pour lui apprendre à juger par ses yeux. Sourd, il apprend pareillement à entendre & à distinguer les sons. Il lui faut plusieurs mois d'exercice pour pouvoir empoigner & retenir les objets qu'on lui présente. Ce n'est qu'après plusieurs années qu'il commence à distinguer les odeurs.

Quand les enfans sont enfin parvenus à pouvoir goûter, tâter, regarder, écouter & flairer,

ils commencent à avoir des idées sensibles, à les allier, à juger & à raisonner; & de toutes ces facultés il n'en est pas une qu'ils n'obtiennent de l'exercice. Ce développement se fait toujours avec plus ou moins de difficulté & de perfection, lorsque les organes sont bien constitués & bien exercés; il ne se fait jamais sans que l'enfant n'acquière, dans son corps & dans son ame, une infinité de défauts que plus d'art pourroit prévenir & corriger.

Telle est donc cette admirable économie établie par le Créateur dans la nature. Il donne à tous les individus des instrumens plus ou moins parfaits des fonctions qu'il doit remplir: mais leur usage demande un exercice industrieux & continué. Il n'est donc point de sujet vivant qui n'ait des reconnoissances à rendre au Très-Haut, pour les talens qu'il attache toujours à son existence, puisqu'il est en sa puissance de les développer.

Les enfans qui passent des mains des Nourrices dans celles des Instituteurs lettrés, sont déja en état de concevoir les élémens & les principes sensibles des connoissances, puisqu'ils exercent les facultés spirituelles dont l'entendement est susceptible, sur les objets qui leur sont familiers. Mais qu'il en est peu qui puissent, au gré de leurs Maîtres, donner leur attention à l'étude, & saisir les idées que les objets présentent en foule à leurs sens; réfléchir sur ce qu'ils apprennent, lier leurs idées par le jugement; vérifier ces alliages par le raisonnement; reconnoître avec ordre ce qu'ils ont senti & appris, & combiner leurs notions. Dans les Ecoles, où les routines président, on laisse ordinairement végéter les enfans dans cette impuissance, jusqu'à ce que les circonstances présentent à leur entendement l'étude d'une Science

de leur goût, qui développe grossièrement leurs facultés intellectuelles. Dans celles où l'on cultive ces fonctions, on est au contraire étonné de voir l'esprit prendre une maturité qu'on regarde comme précoce.

Qu'on observe cette double marche, & l'on verra que, dans aucun genre de connoissance, il n'est pas possible de faire aucun progrès sans méthode. Ce n'est qu'en décomposant par l'analyse les parties & les propriétés d'un objet, qu'on apprend à le connoître. Ce n'est qu'en réunissant, par la synthèse, ces mêmes parties suivant leurs propriétés respectives, qu'on le crée en quelque sorte : de-là les deux méthodes nécessaires pour faire des progrès dans les Langues, les Belles-Lettres, les Sciences & les Arts.

La méthode analytique apprend donc à connoître les modèles : la méthode synthétique apprend à les imiter. Découvrir & imiter sont donc les deux premiers objets de l'Enseignement. Mais sans raisonnement point de méthode : sans jugement point de raisonnement : sans réflexion point de jugement : sans sensation & sans mémoire point de réflexion : & sans attention point de sensation & point de mémoire.

Qu'on lise nos Recueils *sur la perfectibilité de l'homme* : & l'on verra que la nature ne conduit son esprit que par l'analyse & la synthèse. Ces deux opérations existent dans tous les Arts, sous différens noms. Leur introduction dans les Ecoles n'est donc pas l'objet de la réforme qu'y attend l'art de l'Enseignement : mais bien souvent elles s'y font avec imperfection & sans raison. Etendre ces deux opérations, & les vérifier par de bons principes, voilà les deux objets de réforme sans lesquels l'Enseignement demeurera

une routine plutôt qu'un art. Voilà les fondemens de toute méthode.

Le premier objet de l'Instruction doit donc être de développer l'attention & la réflexion. Par ces deux facultés, on formera successivement toutes les autres. Sans ce préliminaire, j'ose prédire que les plans les mieux concertés échoueront toujours dans l'exécution. Sans attention & sans réflexion l'esprit ne peut rien à aucun âge. Avec de l'attention & de la réflexion, il peut tout dès l'âge le plus tendre.

Tel est le premier principe du plan que nous annonçons. O vous, parens aveugles! qui regardez vos enfans comme des anges capables de recevoir & de retenir toutes les instructions, ne les confiez pas à notre art. Aucun motif ne pourroit nous engager à nous charger de l'instruction d'un enfant qu'on ne nous permettroit pas d'y préparer par le grand art de développer l'entendement. Adressez-vous à des flatteurs qui vous abuseront sur les facultés naturelles de vos enfans, en vous en formant de petites marionnettes & des perroquets. Pour nous, qui voulons former des hommes, nous promettrons toujours plus d'un sujet docile à l'art, quelque borné qu'il paroisse par la nature, que de ces enfans gâtés que leurs parens regardent comme des phénomènes d'esprit.

Parens vraiment zélés, & capables d'observer la nature, que votre impatience ne retarde point son ouvrage. Ne nous demandez point encore au bout d'un an ce que vos enfans ont appris : mais daignez entrer avec nous dans l'examen de leurs facultés spirituelles, & nous vous les décrirons. Demandez-nous ce qu'ils ont gagné du côté de l'attention, de la mémoire, du jugement, du

raisonnement & de la méthode : & j'espère que nous satisferons autant les vrais connoisseurs, qu'on satisfait ceux qui ne le sont pas avec de petites historiettes, de petites démonstrations de Géographie, de petites déclamations de fables, & autres opérations communes aux enfans & à bien des oiseaux. Mais en quoi consiste le grand art de développer les fonctions préliminaires de l'esprit humain?

D'abord, pour former l'attention, il s'agit d'appliquer les sens des Elèves sur les objets les plus propres à les développer : ainsi que sur les signes qui doivent rappeller le souvenir des sensations perçues. Un choix d'instrumens de mathématiques, de machines de physique, des substances d'histoire naturelle, & d'échantillons des arts les plus propres à conduire leur esprit au but qu'on leur présente : voilà les instrumens propres à piquer l'attention. Mais sa procréation même dépend presque en entier de l'art du Maître. Il y parvient sûrement en jettant de l'intérêt sur ce qu'il enseigne; en prenant un ton animé qui dénote l'intérêt qu'il y prend lui-même; en mêlant des choses agréables & quelquefois même triviales, parmi celles qui sont sèches par elles-mêmes; en relevant avec exactitude toutes les fautes d'inattention que les Elèves peuvent commettre ; enfin en condamnant les Elèves inattentifs, comme faisoit Socrate, à une immobilité absolue pendant un certain tems; pour dompter les organes indociles, qui troublent l'ame par leurs actions tumultueuses. L'usage de ces moyens, tout simples qu'ils sont, enchaîne les sens des Elèves par le plaisir, d'une manière à étonner ceux qui regardent cette faculté comme naturelle.

En fixant l'attention sur des idées sensibles, il

s'agit de les retenir dans l'entendement. En réduisant en une pratique régulière les principes que Quintilien a donnés sur le développement de la mémoire, nous apprenons avant tout à nos Elèves l'art nécessaire d'étudier : & nous osons dire que nous n'avons point vu de mémoire assez ingrate pour résister à ce préliminaire.

Dès que la mémoire contient quelques idées & quelques signes gravés d'une manière durable, il est tems de faire réfléchir l'Elève ; puisque la réflexion n'est autre chose que la réaction de l'ame sur le cerveau, pour se rappeller les idées déposées dans l'entendement. Mais ce rappel ne peut se faire au hasard. Il est une infinité de Savans qui ne peuvent se rappeller au besoin les connoissances qu'ils ont acquises. Il ne suffit pas que l'esprit soit orné de tous les principes & de toutes les règles dont il peut avoir besoin pour penser & pour agir ; il faut encore qu'il possède l'art de les trouver & de les appliquer. C'est-là l'objet de la méthode : & cette dernière partie de la Logique n'a d'autre but que de guider la réflexion ; que d'enseigner à partir d'une idée donnée, pour aller d'idées en idées bien liées, & parcourir toutes les parties d'une notion.

L'importance de cet art a été connue de tous les tems : c'est lui qui a inspiré ces formules d'usage dans les Mathématiques, la Physique, & particulièrement la Chymie, la Médecine, & dans presque toutes les Sciences pratiques. C'est lui qui inspire maintenant cette manière de traiter toutes les Sciences sous la forme de tables. L'art de l'Education est presque le seul qui n'ait pas les siennes : & cependant si des hommes faits ont besoin de formules pour diriger leur réflexion dans le rappel, l'application & l'usage des connoissances ; ces formules ne doivent-elles pas être

encore bien plus nécessaires pour diriger la réflexion des enfans; pour diriger même celle de leurs Maîtres d'une manière toujours uniforme & correspondante à la portée de leurs Elèves.

Nous sommes si persuadés de la nécessité de cette méchanique, que nous la regardons comme la partie la plus essentielle de l'Enseignement. Nous regardons le défaut de son usage comme le plus grand vice des livres élémentaires. Dans les nôtres, nous avons tout réduit en formules, pour ne rien laisser au hasard, ni à l'imagination. Nous sommes charmés que nos Maîtres nous communiquent les observations propres à les perfectionner & à les corriger; mais nous desirons qu'ils en suivent la marche avec le plus grand scrupule. L'expérience nous a fait voir que les enfans avancent en proportion de l'exactitude que leurs Maîtres mettent à les leur faire suivre. Par leur moyen les Elèves se rappellent aisément les idées dont ils ont besoin. Si la mémoire manque, la formule leur indique du moins les lieux de leurs livres où ils les doivent trouver : & cette recherche leur rend sensible la méchanique secrette de la réflexion. Ils voient toujours d'un coup d'œil d'où ils viennent, où ils sont & où ils vont. Enfin ceux qui ont l'imagination la plus stérile acquièrent par leur moyen l'habitude de travailler avec autant de régularité que de facilité.

En appliquant leur attention, en remplissant le dépôt de la mémoire, en réfléchissant sur leurs pensées suivant la marche de leurs formules, les Enfans semblent juger & raisonner. Dans le vrai, ils ne font encore que réciter les jugemens & les raisonnemens de leurs cahiers & de leurs Maîtres. Pour les faire juger & raisonner eux-mêmes, nous leur donnons les premières régles du jugement & du raisonnement : nous les faisons juger

& raisonner d'abord sur des choses soumises à leurs sens; ensuite sur les mots & autres signes des choses sensibles déposées dans leur mémoire; & enfin sur des choses insensibles. S'il se trouve des esprits incapables de nous suivre dans cette marche, nous nous gardons bien de les y contraindre. Mais imitant, pour donner de la justesse à l'esprit, le procédé que Rameau a suivi pour en donner à l'oreille, nous examinons les jugemens & les raisonnemens que les enfans semblent faire naturellement sur les choses qui leur sont familières : nous les faisons réfléchir sur ces opérations : nous leur en faisons bien connoître la nature : nous les leur faisons appliquer à des objets sensibles : & de même que Rameau se flattoit de corriger toutes les oreilles fausses, en faisant réfléchir un homme sur les vrais intervalles qu'il entonne comme par instinct; de même nous pensons qu'il n'est point d'esprit qu'on ne puisse rendre juste, en lui faisant reconnoître par la réflexion, la justesse des opérations qu'il fait par usage en bien des circonstances.

Les tables des livres classiques, & sur-tout les formules pratiques sont autant de systêmes particuliers des connoissances. Pour donner à nos Elèves la faculté de mettre de l'ordre dans leurs idées, nous les faisons réfléchir sur celui qui se trouve dans les connoissances qu'on a déja fait passer à leur esprit. Nous ne souffrons pas plus que le hasard préside à l'arrangement de leurs idées qu'à leur rappel. Nous les exerçons d'abord à se les rappeller avec ordre; & ensuite à les combiner eux-mêmes avec méthode.

Nous croyons avoir mis tant de précision dans ces formules, que par leur moyen nous faisons composer, ou plutôt concourir les Elèves en attention, en mémoire, en réflexion, en jugement,

en raisonnement & en méthode. Et ces concours nous font tellement connoître l'état de chaque faculté en chaque sujet, qu'il n'en est aucun que nous ne puissions comparer & apprécier avec tous les autres par toutes leurs facultés spirituelles.

Parvenus à ce haut degré, nous sommes sûrs que nos Elèves nous suivront dans toutes les parties de l'Enseignement. S'il en étoit qui ne pussent y arriver, nous n'oserions jamais attendre de progrès chez eux : mais encore une fois l'art manque plus souvent que la nature.

Le succès de l'Enseignement sur des sujets ainsi préparés nous paroît sûr, lorsque leurs Maîtres ont soin de réunir sur chaque partie de l'Instruction six objets qui leur sont essentiels. Le premier est de fixer l'attention des Elèves sur les objets & les signes des connoissances qu'ils leur donnent, pour les leur faire sentir & analyser. Le second est d'éclaircir les principes & les règles qu'ils en tirent par un nombre suffisant d'exemples pour les leur faire concevoir. Le troisieme de les consigner dans leur mémoire d'une manière distincte & durable. Le quatrième d'exercer la réflexion à se les rappeller au besoin, & à en former une juste application. Le cinquième d'habituer l'esprit à leur usage. Le sixième enfin de conduire toujours les Elèves par l'imitation des meilleurs modèles : & de ces modèles le Maître est toujours le principal.

Les instrumens de l'entendement étant une fois bien ébauchés, on peut songer à le remplir de ces idées mères qui doivent être les germes des connoissances. Mais ce n'est point encore avec les mots seuls qu'on peut opérer une vraie instruction. En enseignant avec ce seul secours, l'on suppose que le hasard a meublé la tête des Elèves des idées élémentaires de tous les Arts. Mais la pratique dé-

montre le contraire. On force les enfans à réfléchir sur les mots : & ces mots vuides de sens ne font pas plus refluer les pensées vers l'esprit, que les touches d'un instrument de musique ne peuvent rendre de sons, lorsqu'elles n'aboutissent ni à des tuyaux, ni à des cordes sonores. Se plaindre que des enfans instruits de cette manière ne jugent & ne raisonnent point ; c'est se plaindre qu'un clavier d'orgue sans soufflets ne rend point de sons.

Instituteurs vraiment Logiciens, servons nous donc encore de l'analyse sur les objets sensibles des Mathématiques, de la Physique, de l'Histoire Naturelle & des Métiers, pour reconnoître toutes les idées élémentaires des Arts & des Sciences que nous voulons enseigner à nos Elèves ; faisons naître & gravons ces idées dans leur esprit par l'action des agens qui sont les instrumens de leur génération ; & nous ne nous plaindrons plus de l'incapacité des Elèves à juger & à combiner.

La nature semble avoir consacré spécialement trois sens à l'instruction de l'homme sur les objets sensibles. Par le tact il en doit prendre les connoissances primitives auxquelles toutes les autres doivent se rapporter immédiatement ou médiatement. Par la vue & par l'ouie, il doit se rappeller les premières, & en tirer des connoissances analogiques : & en leur ajoutant des signes sensibles, la réflexion s'en sert pour se rappeller toutes les pensées au besoin, & les combiner à l'infini. Mettons donc ces trois sens à contribution : tirons-en tout le parti possible : soumettons les objets qui nous intéressent le plus à l'examen de chacun : & appliquons toutes les facultés intellectuelles sur les sensations & les idées qu'ils nous procureront.

Ces opérations nécessaires ne suffiroient pourtant pas. L'expérience démontre encore que les en-

fans préparés par l'étude des objets ſenſibles n'entendent leurs livres élémentaires & les paraphraſes des Maîtres que d'une manière imparfaite. Souvent même ils prennent des idées toutes contraires à celles qu'on veut leur donner. Qu'y auroit-il de plus déſeſpérant pour un Inſtituteur zélé, ſi l'art de donner des idées devoit échouer contre le diſcours qui doit les rappeller? Mais obſervons, & nous trouverons encore le remède.

Il n'eſt peut-être pas un ſeul mot dans aucune Langue qui ne ſoit ſuſceptible d'un plus ou moins grand nombre de ſens, dont un ſeul eſt propre & tous les autres figurés. Nos livres élémentaires prennent ces mots dans les ſens qui ſe ſont offerts à l'eſprit de leurs Auteurs. Au moment même qu'ils préſentent aux enfans des objets ſenſibles, ils ne parlent que par figures à leur eſprit naiſſant : il n'eſt peut-être pas un ſeul livre où l'on pût trouver une phraſe dont un ou pluſieurs mots ne ſoient pris dans un ſens figuré, inconcevable pour un eſprit neuf. Nos Dictionnaires même ne nous préſentent les ſens des mots que dans une extrême confuſion.

L'Inſtruction eſt-elle donc un art perdu? ſeroit-elle même un art impoſſible? Le haſard doit-il y ſuppléer? Non, zélés & ſavans Inſtituteurs. Vous pouvez renouveller un art qui dépérira de plus en plus ſans vos travaux : vous ſeuls pouvez procurer un ſi grand bien à l'humanité.

Dans toutes les Langues, & particulièrement dans la françoiſe & la latine, il n'eſt point de mots, ou du moins très-peu qui n'aient un ſens primitif, ſenſible : & même le mot *ſens* nous l'annonce. de ce ſens primitif ſont germés les autres ſens ſecondaires & analogiques tous figurés. Faiſons donc reparoître ce ſens primitif aux doigts, aux yeux & aux oreilles de nos jeunes Elèves, en

poussant les opérations grammaticales jusqu'à l'analyse du mot. Alors il n'y aura plus rien d'inconcevable pour eux. En étendant ainsi leurs facultés intellectuelles, en combinant les idées par les mots, nous leur apprendrons le Dictionnaire, & avec lui l'encyclopédie des connoissances humaines. N'ayons point la folie de vouloir faire des Poëtes & des Orateurs avant d'avoir formé des Grammairiens & des Logiciens. Commençons notre commerce littéraire avec nos Elèves par le langage pur, simple & sensible de la Nation. Nous tâcherons ensuite de donner de l'élégance à leurs discours, en donnant de la justesse à leurs pensées. Ce n'est qu'après que nous serons sûrs de la solidité de leur jugement que nous songerons à les rendre éloquens.

Ce n'est point encore assez d'avoir rendu les mots propres à porter à l'entendement les vraies idées des objets qu'on veut faire connoître. La science n'est rien autre chose dans l'esprit que la liaison des pensées ; & dans son usage, que le rappel des unes par les autres. Elle ne doit donc être dans son enseignement que la combinaison des notions suivant les rapports qui sont entre elles. On a senti cette vérité : cependant il n'a pas encore paru deux Plans d'Education bien ressemblants. Les livres classiques présentent tous des systêmes différens sur la même matière. De-là il suit qu'un jeune homme bien ou mal instruit ne ressemble guere par son entendement, à un autre jeune homme aussi bien ou aussi mal instruit. De-là la dissemblance des idées & des mœurs : de-là ces controverses dans les conversations, & cette contrariété dans les actions des hommes élevés dans un même Pays, dans une même Ville, dans une même Ecole, par les mêmes Maîtres, & sous les mêmes Instituteurs.

Cette grande variété de systêmes des connoissances humaines porte à croire que ce sont les Auteurs eux-mêmes qui ont créé les rapports des Langues, des Belles-Lettres, des Sciences & des Arts. Rien pourtant de moins arbitraire que ces rapports. Pour les reconnoître, les décrire & les faire passer dans l'entendement des Elèves, il ne s'agit que d'en trouver la vraie source. Mais quelle est donc cette source féconde des rapports des choses? Est-ce la nature? Oui, sans doute. Mais s'il falloit les rétablir par l'observation, que ce travail deviendroit long, pénible, borné & imparfait!

D'ailleurs, pour observer la nature avec justesse, il faudroit être dans cet état d'enfance où les opinions & les préjugés ne rendent point encore l'esprit sourd aux inspirations de la nature. C'est un privilège qu'ont eu les premiers pères du genre humain & de chaque Nation. Ils ont acquis par les observations les plus précises, les idées élémentaires des connoissances. Ils les ont attachées à des monosyllabes de l'expression la plus naturelle : & ces petits mots du langage primitif, en se réunissant suivant leurs rapports, sont devenus les élémens ou racines des mots dont les Langues actuelles sont composées. Ces mots mêmes ont conservé entr'eux des rapports dont la réunion forme un tout de chaque Langue.

L'analyse des mots qui en découvre le sens primitif met donc à découvert les premières idées absolues & relatives que les hommes se sont faites des choses. Le plus souvent ces définitions étymologiques sont de la plus grande vérité, de la plus grande énergie & de la plus grande précision : & s'il s'en trouve quelques-unes qui portent à faux, il sera facile au savant Professeur de les corriger par des observations mieux faites. Les

mots bien analysés sont donc les seuls monumens des idées & des rapports élémentaires. Les systêmes généraux & particuliers des Langues deviennent les systêmes élémentaires des Sciences. Les Instituteurs ne peuvent donc pas plus imaginer & inventer sur cet objet que sur les autres parties de leur art. C'est à eux de chercher les vrais rapports par l'analyse & l'observation, & de les décrire par la synthèse.

En travaillant par l'imagination seule d'après des idées trop générales, les modernes ont produit une infinité de plans d'Etudes, que leur excessive longueur rend absolument impraticables. En effet, tous ces plans universels n'indiquent pour livres élémentaires que des ouvrages fort longs; faits pour des Etudians d'un âge où les facultés sont développées, & qui doivent s'occuper particulièrement de la science ou de l'art dont ces livres traitent.

De tels ouvrages pourroient à peine être réunis pour un génie privilégié de la nature, & développé avec le plus de soin par l'art le plus parfait. Mais l'esprit des enfans ne marche qu'à très-petit pas, & toujours en rétrogradant. Ce n'est qu'en répétant mille fois les mêmes impressions que l'entendement en conserve les traces : & un petit nombre de connoissances bien digérées par l'entendement & la réflexion, servent plus que des milliers de notions mal conçues & mal apprises. On voit tous les jours des esprits qui paroissent tout neufs, quoiqu'ils soient ornés de connoissances nombreuses & curieuses sur lesquelles on a négligé de les exercer.

Pour rédiger les matériaux immenses qui doivent entrer dans un Plan encyclopédique des Etudes, il est des règles prescrites par la nature même de l'entendement humain. Il ne s'agit pas

d'y réunir des Traités particuliers sur les différens objets de l'Instruction scholastique : il n'est question que de faire un seul ouvrage classique qui contienne toute la science d'un Ecolier. Cet ouvrage résultera de parties différentes, mais qui émaneront des mêmes principes. C'est le seul moyen d'éviter également les discussions, les redites & les contrariétés, qui n'alongent si fort les livres élémentaires, que pour embarrasser ceux qui doivent les enseigner & les étudier. Cet ouvrage ne doit contenir que les connoissances élémentaires qu'on ne peut acquérir que dans la jeunesse. Les questions purement curieuses & spéculatives en doivent être entièrement bannies, pour faire place aux connoissances utiles & pratiques. En suivant ces règles qui restreignent l'imagination dans de justes bornes, le besoin ne pourra donner une trop grande étendue aux matières. Cependant les connoissances pourront être les plus approfondies qu'il sera possible de le faire : mais observons qu'approfondir n'est pas disserter ; ce n'est autre chose qu'analyser. Le propre de l'analyse est de dissiper la confusion, de réduire les composés à des élémens simples & sensibles ; de diminuer les principes ; de faire disparoître les objections, & de dissiper les controverses. Le travail d'un savant Instituteur tend donc également à approfondir, à abréger & à faciliter.

De bons livres classiques doivent encore tracer la forme de leur enseignement, pour qu'elle devienne aussi uniforme que facile. Mais les Philosophes & les Instituteurs mêmes sont partagés sur ce point. Les uns proscrivent entièrement la théorie pour se borner à l'usage & à la pratique : d'autres se contentent de la théorie sans pratique. Pour nous, nous ne craindrons point d'avancer, d'après une expérience constante, qu'il n'est point

de vraie pratique dans aucun art, si elle n'est éclairée par la théorie : & que la lumière seule de la théorie ne donne point le pouvoir de l'exécution, & s'éteint promptement. La théorie & la pratique séparées n'ont jamais produit que des effets très-bornés, quelquefois brillans, mais toujours peu utiles. Faisons-nous donc une loi de les faire toujours marcher de pair.

Telle est donc la vraie méthode de tout Enseignement. D'abord la pratique doit ouvrir la marche. Le Maître doit commencer par présenter aux sens de ses Elèves un modèle dont il leur fera reconnoître les parties & même les espèces par l'action directe de leurs sens : & il les exercera sur ce modèle assez long tems, pour que la mémoire en conserve des traces durables. Dirigeant ensuite la réflexion des Elèves sur les parties & les espèces de modèles, il en fera remarquer & reconnoître les rapports par l'analyse. Que la synthèse vienne ensuite les exercer à réunir les notions qu'ils auront recueillies, pour former eux-mêmes des principes & des règles, & pour établir des systêmes. Enfin les devoirs littéraires & les circonstances rappellant l'usage de ces principes & de ces règles ; que le Maître ne manque jamais de les saisir, pour faire les répétitions de ces mêmes notions théoriques & pratiques. C'étoit par cette méthode que Socrate disoit *accoucher les esprits*.

Cette marche tracée par la nature a de précieux avantages, que nous ne pouvons trop souvent présenter aux parens, aux Maîtres & aux Elèves. En vain l'analyse auroit ébauché toutes les facultés spirituelles : si on en abandonnoit la pratique, l'esprit retomberoit bientôt dans son engourdissement & son impuissance originaires. Mais toutes ces opérations réunies & continuées

fortifient & facilitent l'attention & la réflexion : elles développent cette comparaison des idées, sans laquelle il n'est ni jugement, ni raisonnement, ni méthode : elles apprennent à apprécier la vérité, & à former des probabilités, des opinions & des certitudes : elles font reconnoître & mépriser les préjugés & les erreurs : elles apprennent le grand art de particulariser les idées générales & de généraliser les idées particulières : elles créent les règles & les principes. L'enfant habitué à ne rien dire & à ne rien faire sans raison, se paroît à lui-même former la science. Que dis-je? il la forme en effet. Ses livres élémentaires ne font qu'accélérer sa marche & sa besogne. Il n'est peut-être ni Art ni Science qu'un enfant ne puisse créer lui-même par ces moyens : & si quelqu'un doute de cette grande vérité, je m'offre à la démontrer par une expérience publique aux yeux des Académies. Nous prendrons un art très-difficile ; *par ex.* la Musique : & sans Maître à chanter, & avec le seul secours d'un monocorde, je m'engage à tellement diriger des enfans de dix à douze ans dans l'usage de cet instrument si simple, que sans leur donner une seule règle & un seul principe, je leur ferai trouver, énoncer & décrire les élémens de cet art. Enfin l'Education est une habitude, & il faut la faire contracter. Ce n'est point le tems, mais l'exercice qui développe les facultés spirituelles.

L'Enseignement est donc l'objet d'un art particulier & d'un très-grand art, distinct de la science qui est elle-même l'objet de l'Enseignement. Mais les règles de cet art doivent être écrites dans les livres classiques même. Si Quintilien, Comenius, Rollin & les autres Savans qui ont traité de l'Enseignement, eussent ajouté leurs préceptes aux livres classiques, ils auroient été bien plus utiles

à l'art de l'Education. Leurs maximes si sages seroient allées d'elles-mêmes se présenter aux Maîtres, qui la plupart aiment mieux suivre des routines aveugles, que consulter des Traités didactiques assez volumineux.

Mais pourquoi tant d'art, diront les partisans de l'aveugle nature, pour développer des fonctions qu'elle développe elle-même à un certain âge?

Je vous entends, beaux esprits, qui n'avez d'imagination que pour plaire; & qui ne plaisez si souvent aux hommes faits, que par les beaux préjugés que vous publiez contre les privilèges de l'enfance, & contre les loix de la nature. Mais vous serez obligés de convenir que toutes les facultés de l'homme se trouvent en petit dans l'enfance. Si vous voulez consulter l'expérience dans les Ecoles des vrais Instituteurs; vous y verrez l'exercice réglé par les loix de la nature, y développer les fonctions de l'enfant à un degré bien supérieur à celui où les routines & les circonstances forcent en effet celui des jeunes gens à prendre quelque étendue & quelque activité. Mais peut-être vous ne serez pas réduits au silence: vous paierez l'Instituteur de cette ingratitude singulière, que presque lui seul éprouve. « Voilà un » Ecolier bien instruit, direz-vous : voilà un enfant » au-dessus de son âge : voilà un sujet digne d'ad- » miration. Mais pour l'avoir fait monter à ce de- » gré, il a fallu fatiguer ses organes. On les a » usés : & ce petit Philosophe deviendra un sot. » Laissez, laissez plutôt dormir l'ame en exerçant » le corps, jusqu'à douze, quinze, vingt ou vingt- » cinq ans ».

Je ne vous répondrois pas, détracteurs des grands travaux de l'Education, si en jettant des préjugés si funestes dans l'esprit des parens, & le découragement dans le cœur des Instituteurs,

votre éloquence ne travailloit directement au dépérissement des races humaines. O vous ! qui cherchez la vérité, venez dans nos gymnases, comparer les progrès de l'esprit à chaque âge : vous verrez constamment que les organes forment des résistances d'autant plus fortes au jeu de la réflexion, que l'âge sera plus avancé. Vous verrez les passions multiplier pareillement les distractions en même proportion. Vous verrez des enfans de sept à huit ans exercés au jugement & au raisonnement, vaincre sans efforts, dans leurs jeux littéraires, ces ames inertes qui ont dormi jusqu'à quinze ou vingt ans. Si vous voulez suivre ces observations, vous conviendrez qu'un bon Instituteur attend tout d'un enfant qu'il commence à quatre à cinq ans ; qu'il n'attend presque rien de l'esprit qui a dormi jusqu'à vingt ; & que toutes choses égales d'ailleurs, il doit proportionner ses espérances & ses promesses en raison inverse au nombre des années intermédiaires de ces deux termes. Je n'ai point encore vu d'exception à cette règle : & je ne crains pas qu'on en produise jamais un grand nombre. Pourquoi ? parce que la nature a voulu que toutes les facultés de l'ame se développassent par l'action des corps sur les organes des sens extérieurs & intérieurs ; & que l'action méchanique des organes leur donnât de plus en plus une solidité qui augmente leur résistance.

Si vous ne voulez pas suivre des expériences si longues, auxquelles un Instituteur zélé peut seul s'asservir; assistez pendant quelques jours à des exercices gymnastiques & littéraires. Examinez cet enfant qu'on commence à la Danse, à l'Escrime, à la Musique, à la Course, au Saut, &c.; vous le verrez bientôt fatigué, & demander du repos. Examinez ces autres enfans abandonnés à leurs

plaisirs tumultueux : vous les verrez, après un certain tems, fatigués, excédés; & leurs organes à moitié enflammés ou engourdis : & si l'on ne savoit pas arrêter leur fougue à ce moment intermédiaire entre la santé & la maladie, vous les verriez peut-être bientôt dans les bras de la mort. Examinez au contraire ces mêmes enfans occupés d'études variées & correspondantes à leur goût : vous les verrez continuer dans un certain ordre les mouvemens utiles au jeu des organes, & conserver leur gaieté, leur fraîcheur & leur santé. Enfin il est peu d'enfans qui pût être abandonné sans danger une journée aux plaisirs tumultueux qui conviennent aux plus pétulans : & il n'en est point de si paresseux, qui ne pût être occupé plusieurs jours, sans le plus petit danger, à une étude facile & variée.

Interrogeons encore la nature : elle nous démontrera la raison de cette espèce de paradoxe. Le cerveau est de tous les organes le plus délicat. Dans les exercices littéraires, il reçoit ses impressions des organes des sens ou de l'ame, sans les transmettre plus loin : ou du moins il ne les transmet qu'aux très-petits muscles des sens, qui ne leur opposent que de foibles résistances. Dans les exercices gymnastiques au contraire, le cerveau reçoit pareillement ses impressions de l'ame & des organes des sens. Mais il faut qu'il les transmette sans cesse, avec de grands efforts à ces gros muscles des bras, des jambes, du tronc & de tout le corps. A chaque instant mesuré par un clin d'œil, il faut qu'il communique les plus grands mouvemens aux masses les plus lourdes : à chaque moment, il trouve les plus fortes résistances à ses actions : & si on le continue, il se fatigue; il devient impuissant & s'use; comme on le voit chez les gens de travail.

O vous ! parens, qui desirez la perfection de vos enfans, soumettez donc les systêmes d'Education au jugement de l'expérience : & quand vous verrez vos enfans bien développés par des procédés qu'aura dictés la nature ; commencez à jouir du plaisir de donner un jour à la société les sujets les plus propres à la servir dans les plus hauts emplois. Cette préparation littéraire est le grand but de l'Instituteur. Ici finit son ministère, avec celui des Professeurs & Maîtres d'Education ; pour faire place à l'art de l'Académicien & des autres Savans chargés d'instruire les hommes pendant le reste de leur vie.

ARTICLE II.

Plan d'Education physique.

On ne donne communément à l'Education physique d'autre objet que la santé & la vigueur : & l'on regarde les fonctions qui en dépendent comme autant de dons de la nature. D'après ce principe trop général, les Ecrivains d'Education se contentent aujourd'hui de réunir dans leurs plans les agens qu'ils ont cru capables de donner au corps une constitution saine & vigoureuse, d'après une expérience vague, toujours imparfaite, & souvent trompeuse.

Ce n'étoit pas la manière de penser & d'opérer des anciens Instituteurs de la Grèce & de Rome, de qui nous avons su si bien apprécier toutes les connoissances ; excepté celles qui ont la formation de l'homme physique pour objet immédiat. La science de la nature humaine étoit commune

entr'eux & les Médecins. Que dis-je? les Instituteurs sont les premiers Auteurs de la Physiologie. C'est d'eux que les Médecins l'ont reçue. C'est à eux qu'Hippocrate faisoit honneur de la théorie physique de la Médecine : & Platon & Aristote en ont donné des Traités fort étendus, dont ils ont tiré les principes & les règles de toutes les parties de l'Education. On avoit toujours étudié l'Education d'après leur plan, même dans le moyen âge. Le tems ne l'a fait disparoître que depuis trois à quatre siècles.

Cependant, par une fatalité bien singulière, on feuillette maintenant leurs ouvrages; on les vante & l'on abandonne leurs principes. L'on prétend communément décrire la nature, chercher l'homme naturel, tracer des plans d'Education physique : & l'on n'étudie plus la Physiologie, cette science seule capable de nous dévoiler la destination générale de l'homme; les destinations particulières de ses fonctions; & les moyens naturels de les remplir. De-là sans doute ces notions bizarres & contradictoires que les Ecrivains donnent de la nature : de-là le peu de progrès & sur-tout le peu d'usage de l'Education naturelle. Ne craignons pourtant point de dire que l'Education physique est la base de toutes les autres parties de cet art : & pour contribuer à son renouvellement, tâchons d'en donner ici une esquisse.

Les Médecins qui seuls étudient aujourd'hui la Physiologie, divisent les fonctions de l'homme en vitales, naturelles & animales. Mais cette division relative aux maladies qui sont de leur objet, devient absolument vicieuse; lorsqu'on l'applique au développement & aux vices des fonctions qui sont de l'objet de l'Instituteur. Il n'est dans l'homme aucune fonction qui ne soit en même tems vitale & naturelle : il n'en est peut-être même pas que

Part de l'Education ne puisse faire contribuer immédiatement au commerce réciproque de l'ame & du corps : & qui par conséquent ne puisse rentrer dans la classe des fonctions animales. Pour éviter une confusion qui est une des causes de l'imperfection de la théorie physiologique, toutes les fonctions de l'homme se peuvent considérer sous deux faces : ou dans le rapport mutuel des organes ; & alors on peut les qualifier du titre de *méchaniques* : ou dans le rapport qu'elles ont avec l'ame même ; & alors on peut leur conserver celui d'animales.

Pour bien décrire les fonctions méchaniques de l'homme, il ne s'agit que de bien tracer les frontières qui séparent le grand & le petit monde ; de parcourir les routes que la nature fait prendre aux élémens, pour pénétrer la machine humaine ; & enfin de suivre les canaux par lesquels elle décharge cette même machine des substances qui y sont devenues étrangères.

Le feu s'introduit dans le corps humain par tous ses pores : mais particulièrement par les cheveux qui aboutissent aux nerfs. La matière ignée étant le premier ressort de la machine animale, on peut dire que son intussusception, son cours dans tous les plus petits recoins de la machine, & son évaporation, sont les premières fonctions que le Physiologiste doive étudier : mais peut-être ces fonctions seroient demeurées perpétuellement inconnues, si l'électricité ne nous avoit inspiré la manière de les étudier.

L'air plus grossier que le feu semble trouver par la respiration des voies plus larges dans les pores des poumons : mais son cours est une fonction si cachée, que les Médecins & les Instituteurs ne peuvent encore en étudier les effets que d'une manière vague & empyrique.

Les alimens solides & fluides ont une marche que les Anatomistes de notre siècle savent rendre sensible à tous les yeux. Arrivés dans la bouche, ils y sont triturés par la mastication : ils sont ensuite envoyés dans l'estomac par la déglutition. Là ils se mêlent intimement par la digestion. Allant ensuite dans les intestins, ils s'y changent en ce suc laiteux qui se nomme chyle, par la chylification. Ce chyle est pompé par des filets capillaires : & la matière grossière continuant sa route, est dépouillée insensiblement de toute sa substance nourricière ; jusqu'à ce qu'elle soit expulsée au-dehors. Pendant ce tems le chyle coule par de petits ruisseaux à travers des glandes dans le canal appellé *thorachique*, qui le transmet dans la masse du sang.

Là tous les élémens se trouvent réunis d'une manière plus intime, pour opérer le grand jeu de la machine humaine : & en agissant chacun suivant les facultés que la nature lui a données, de ce jeu naissent mille fonctions modifiées de mille manières : & particulièrement la circulation du sang, sa formation, la nourriture des parties, leur accroissement, leur figuration, les sécrétions & le cours de la lymphe, de la salive, de la bile & de tous les sucs, dont chacun a ses fonctions & ses usages particuliers : enfin les excrétions des humeurs devenues étrangères.

C'est cet admirable jeu qui mérite le nom de nature. Ne prononcez jamais ce mot sacré, vous qui n'avez point vu ce grand spectacle. Craignez d'en faire un abus toujours très-dangereux, beaux esprits, qui aimez mieux paraphraser des mots inconnus, d'après votre imagination, que d'étudier par l'observation les choses qu'ils signifient.

Les Physiciens qui étudient la nature humaine, se contentent d'en rechercher les causes & les

effets : mais ce plan seroit presque stérile dans l'esprit d'un Instituteur. Le jeu des organes dépend de causes qui variant à l'infini, donnent à leurs fonctions plus ou moins de perfection. L'Instituteur, qui doit tout étudier d'une manière pratique, doit donc d'abord faire la recherche de toutes ces causes, pour ne laisser aucun organe sans action. Il doit chercher celles qui opéreront les effets les plus salutaires : il doit les appliquer de manière à obtenir leur action la plus parfaite. De-là la perfectibilité des fonctions humaines.

Les Médecins en ont examiné les vices avec soin : mais ayant toujours leurs regards tournés vers les maladies, ils n'ont apperçu & n'ont décrit, que ceux qui détruisant ou diminuant le jeu des organes, altèrent sensiblement la santé. L'Instituteur doit porter sur ses Elèves un coup d'œil plus curieux & plus scrupuleux. En examinant si chaque fonction s'exerce avec toute la vigueur & l'agilité possible ; si elle s'applique à tous ses objets ; si enfin chacune remplit parfaitement la destination de la nature ; il découvre mille imperfections & mille défauts, avec lesquels on peut vivre sain ; mais avec lesquels on est moins homme que la nature desire que nous le soyons. Il cherche & emploie les moyens de les corriger.

Toutes les fonctions que je viens d'indiquer dépendent des loix générales de la nature, que les Physiciens ont désignées sous les noms d'impulsion, attraction, affinité, élasticité, &c. mais ces loix générales en établissent dans l'animal deux classes qui sont propres à son corps ; & qu'on désigne maintenant sous les titres d'*irritabilité* & de *sensibilité*. L'irritabilité est cette disposition que les fibres musculaires ou contractiles ont à se mouvoir par le contact des corps qui les touchent. La sensibilité est cette autre disposition que

les fibres nerveuses acquièrent pour porter à l'esprit des sensations; ces premières conditions d'où dépendent les fonctions spirituelles. Ici finit le domaine de l'Education purement corporelle. L'Instituteur qui ne seroit que Physicien, auroit pour première fin de régler l'irritabilité des muscles & la sensibilité des nerfs pour le plus libre jeu de tous les organes. A ces deux points ensuite l'Elève doit être pris, par l'Instituteur littéraire, par l'Instituteur moraliste, & même par l'Instituteur chrétien. La quantité & les qualités différentes de l'irritabilité & de la sensibilité des parties doivent faire varier les règles & les moyens du régime littéraire, moral & même religieux. On convient de ces principes sous d'autres termes : mais ceux-là sont les seuls propres à faciliter ces analyses qui éclairent la pratique de tous les arts de l'Education. Et tant que les Instituteurs prendront aussi peu de soin de fixer le bon usage de ces deux fonctions primitives; tous les Savants qui travaillent à éclairer, à conduire & à diriger l'homme, trouveront ces résistances si nombreuses & si fortes, qui font perdre le fruit de leurs travaux.

En partant toujours de cette idée vague de la nature, qu'on doit à l'oubli des exercices qui développent les mouvemens volontaires dans la première enfance; on regarde communément ces mouvemens, comme immédiatement dépendans de la volonté. On regarde l'agilité des membres comme un don de la nature. Mais consultons l'expérience : elle suffira pour désabuser ceux qui savent observer l'enfance, d'un préjugé si contraire au renouvellement & à la perfection de l'Education physique.

Les membres du nouveau né remuent, il est vrai, avec une certaine mobilité; mais ce n'est

alors que le sang, l'air extérieur & les autres agens corporels qui les font mouvoir. Son ame ne commence qu'au bout de quelques mois à acquérir de l'empire sur les organes musculaires. Ce n'est qu'après bien des tentatives qu'il commence à soutenir sa tête, à présenter ses bras & à les porter à sa bouche. Il lui faut plusieurs années d'un exercice continu pour les remuer à volonté, avec encore bien de la mal-adresse; & pour se soutenir avec assez peu de sûreté dans sa marche. Le peu d'art qu'on met pour le développement des mouvemens musculaires, qui demandent des exercices si nombreux, si longs & si industrieux, est la cause d'une foule de vices dont ces fonctions sont susceptibles; & de difformités plus ou moins choquantes & incommodes que ces vices communiquent aux membres. Ajoutons que si dans le cours de la vie, l'homme se trouve obligé de tenir quelque membre dans l'inaction; alors il en perd l'usage, & ne le reprend que par l'exercice.

Concluons de ces observations que nous ne faisons qu'indiquer, que sans art les organes des sens les mieux constitués naturellement, demeureroient dans une espèce d'apathie ou d'insensibilité : & ceux du mouvement volontaire, dans une espèce d'inertie, dont la nature ne les tireroit par aucun des moyens qui paroissent être en sa possession immédiate.

La Physiologie, ou la Science de la nature humaine, doit donc devenir entre les mains de l'Instituteur une science pratique, dont l'objet est de former la machine animale la plus parfaite : & si les Médecins ont établi une Pathologie pour reconnoître les vices des fonctions qui altèrent la santé, les Instituteurs en doivent créer une autre

pour détruire les vices qui altèrent l'humanité même, sans paroître toucher à la santé.

Les Médecins donnent communément le titre de *choses non naturelles* aux agens du corps humain, dont l'usage bien ou mal réglé donne la vie ou la mort; la santé, l'infirmité, ou la maladie; la foiblesse ou la vigueur; la torpeur ou l'agilité. Ils en réduisent le nombre à six : les alimens, l'air, le mouvement & le repos, le sommeil & la veille, les secrétions & les excrétions; enfin les passions de l'ame. Rien de plus vrai que cette dénomination. L'usage de ces six choses dépendant entièrement de la volonté, il est l'objet d'un art dont les produits varient autant que ces agens. Et d'après cette seule observation, comment a-t-on pu dire que les fonctions méchaniques de l'animal, la sanguification, les circulations, les secrétions & autres, sont purement naturelles? puisqu'étant les effets de l'usage des six choses non naturelles, elles se font en raison du choix qu'on a fait librement de ces causes.

Les Médecins n'ont étudié ces six sortes d'agens que dans leurs rapports avec la santé & les maladies. Mais l'art de régler leur usage ne se borne pas à ces effets généraux. Il n'en est aucun dont l'usage habituel ne porte des influences durables immédiatement sur l'irritabilité & sur la sensibilité; & par une suite naturelle, sur le tempérament, le caractère & le génie, dont les premières différences doivent se tirer de ces deux fonctions constitutives de l'homme. Les Instituteurs qui sont plus à portée que les Médecins de régler l'usage de ces ressorts, doivent donc en étudier, approfondir & suivre plus qu'eux-mêmes leurs effets utiles ou nuisibles au développement & à la per-

fection des organes & de leurs fonctions. Ils y doivent ajouter les vêtemens & les logemens.

Toute substance reconnue pour alimentaire est par cela même salubre. D'après ce principe, il sembleroit que l'art n'auroit plus qu'à en régler la quantité. Cependant il est deux considérations qui doivent encore diriger l'Instituteur physicien dans l'administration des alimens à ses Élèves. La première est la constitution même de ceux-ci; qui, variant suivant le tempérament, l'âge, la foiblesse & les infirmités habituelles ou passagères, ne peut être négligée sans danger dans le régime physique. Tel aliment très-analogue à la constitution d'un homme fait pourroit devenir un poison pour un enfant. La seconde est l'influence des substances nourricières sur l'esprit. Nous sommes bien éloignés de penser avec M. le Camus & quelques autres Médecins, qu'on puisse varier toutes les fonctions de l'esprit en variant seulement les alimens. Mais les alimens sont des choses non naturelles, celles qui portent les plus fortes influences sur l'irritabilité & la sensibilité : & par-là ce sont celles qui peuvent le plus modifier les dispositions intellectuelles. Cette réflexion réduisant à leur juste valeur cette foule d'observations qu'on trouve dans la *Médecine de l'esprit*, elle en fait un des ouvrages les plus utiles de l'Education physique.

En général les alimens étant les matériaux actifs de la machine animale, ce sont eux qui donnent le premier jeu à l'organe, & la première trempe à l'esprit. Leur choix & leur préparation doivent faire le premier objet de l'Instituteur physicien. Ces alimens avortés, précoces ou gâtés, & préparés sans soin, ces sauces mixtionnées de farine, enfin toute faute dans le régime alimentaire ne peut se continuer dans une maison

d'Education, sans altérer la constitution, & même sans enlever des jours au malheureux enfant qui en est formé.

Après les alimens, l'air est l'agent qui contribue le plus puissamment au développement, à la perfection & à la correction de la constitution humaine par sa pesanteur ou sa légèreté; par sa pureté ou son impureté; par son humidité ou sa sécheresse; par sa chaleur ou sa froideur; par les vents; par les qualités qu'il prend dans les différentes saisons, &c. Toutes ces considérations doivent fixer l'attention de l'Instituteur, non-seulement dans le choix d'une maison, mais encore pour les soins que demandent journellement les appartemens.

Autant les substances nourricières sont efficaces pour le développement corporel & spirituel de l'homme, autant leur résidu lui devient contraire: & cet objet demande une attention particulière. Dans les enfans, la nécessité des excrétions est la règle de la propreté du corps: & celle-ci se procure par les lotions, les demi-bains, les bains, le changement de linge, les soins qu'on exige des enfans eux-mêmes, &c.

Toutes les fonctions méchaniques de l'homme s'opèrent différemment dans le sommeil & la veille. Dans ces deux états les agens de la vie introduits dans la machine animale, travaillent différemment à l'étendre en tous ses sens. De-là ils doivent se succéder suivant des règles relatives aux différentes constitutions, par lesquelles l'homme doit passer dans ses premiers âges. Les vues doivent s'étendre jusques sur le lit, qui doit soutenir les membres fatigués des travaux de la journée. Un lit mol & délicat entretient le corps dans une chaleur excessive, excite une transpiration démesurée, s'oppose à l'accroissement des forces, &

mer l'homme, par cette habitude, dans le danger de ne pas toujours trouver le repos dans ses fatigues. Un lit qui a les qualités contraires a aussi les effets contraires ; & en le donnant d'abord à un enfant, il n'en demandera jamais d'autre.

Il ne suffit pas de veiller, pour que les substances entrées dans la machine travaillent, chacune suivant ses vertus spécifiques à son développement. Il faut que l'ame contribue par le mouvement volontaire, à les envoyer avec vigueur dans tous les coins & recoins où leur action énergique est nécessaire. Les mouvemens volontaires ne s'opérant que par le jeu des fibres irritables & sensibles, on conçoit que les règles de leur exercice doivent contribuer le plus puissamment au développement des facultés corporelles & spirituelles. L'ame commandant aux esprits animaux qu'elle envoie dans les muscles par les nerfs, leur fraie les routes nécessaires. Mais ces cordes & ces toiles qui terminent les muscles & vont s'attacher aux os, en soulèvent les lames extérieures dans les actions musculaires ; & leur donnent ces configurations qu'on leur trouve dans l'âge adulte. A leur tour, les os & les muscles donnent aux membres les tournures qu'ils acquièrent par la suite du tems. Il n'est donc aucun exercice qui par sa continuation, ne tende à donner au corps humain une configuration favorable ou vicieuse. De-là les règles si importantes des exercices du corps.

L'homme est né pour le travail du corps & de l'esprit, puisque c'est le grand ressort des développemens du jeu de la machine humaine. Il n'est aucun instant où ces deux substances ne soient plus ou moins occupées dans tout le cours de la vie la plus paresseuse. Dans l'enfance la vie est plus active que dans aucun âge : & cette activité a deux objets : la nutrition & l'accroissement.

Le grand art de l'Instituteur consiste donc à toujours occuper ses Elèves de la manière conforme à l'usage des parties. La fatigue qu'attire un travail indique plutôt un changement d'exercice qu'un vrai repos. Mais une autre règle aussi importante, est de bien proportionner le tems des exercices gymnastiques & littéraires. Les uns sont toujours un tems de repos pour les autres. Dans une maison d'Education bien réglée, il ne doit point y avoir de récréation proprement dite. Toute la journée ne doit être qu'une récréation continuée; mais distribuée par exercices littéraires & gymnastiques. Les premiers doivent être plus longs: parce que, comme nous l'avons observé contre le préjugé commun, les exercices du corps sont bien plus fatigans que ceux de l'esprit.

Mais si l'exercice du corps est un moyen absolument nécessaire pour le développement de toutes ses parties, rien de plus dangereux que ces mouvemens tumultueux auxquels se donnent les enfans abandonnés à eux-mêmes; ou sous les yeux d'une personne qui ne sait pas jusqu'où la délicatesse des organes des enfans doit les faire respecter. La tête, le cou, l'épine, les articulations des bras & des cuisses, les parties que la délicatesse, la propreté & la décence dérobent aux yeux, tous ces organes ne peuvent guère être blessés fortement, sans qu'il n'en résulte des suites fâcheuses pour la vie ou pour les difformités. L'inexpérience & l'étourderie des enfans exigent qu'ils soient toujours sous les yeux de personnes instruites de l'organisation. On doit absolument leur interdire la lutte, tous jeux de main, & tous plaisirs tumultueux, pour ne les occuper que de jeux réglés. Courir, sauter, porter & traîner des fardeaux proportionnés aux forces de l'âge; jouer à de grosses boules, aux quilles, au palet, au volant, au bil-

lard, à la balle, à la paume, au mail, tirer à l'arc, &c. Voilà les vrais exercices que nos mœurs peuvent conserver pour développer la nature humaine. Quelle différence d'agilité & d'adresse entre un enfant exercé par tous ces jeux dans une maison commune; & un autre qui n'a pu que sautiller sous les yeux d'un grave Gouverneur!

Ne cachons pourtant rien à la tendresse des parens. Avec la science la plus profonde de la nature humaine, & avec les soins les plus assidus, on ne peut se flatter de garantir les enfans de tout accident. La nature a voulu que l'homme n'acquît de la prudence qu'à l'école du danger. Mais je ne craindrai point de dire que les dangers sont bien moins multipliés & moins grands dans une maison d'Education bien réglée, que dans les maisons paternelles. Dans la première, tout doit être consacré au bien des Elèves: & l'on en écarte les agens dangereux. Dans les autres, l'enfant trouve sous sa main bien des objets qu'il ne peut souvent examiner sans danger. Dans celle-là, les enfans sont toujours sous les yeux de Maîtres, dont l'unique occupation est de reconnoître & de prévenir les dangers. Dans celles-ci, le Gouverneur de l'enfant se trouve souvent obligé de l'abandonner à lui-même ou à des domestiques. Si malgré tous les soins il arrive quelque accident, le gardien de l'enfant, dont la fortune dépend de la satisfaction d'un père ou d'une mère, a un intérêt pressant de le cacher: cela lui est très-facile: & l'enfant périt ou demeure estropié faute de secours. Un Instituteur commun au contraire a pour principal intérêt celui de contenter le Public, qui voit les effets de la loi de nécessité d'un autre œil qu'un père tendre. D'ailleurs les malheurs ne peuvent être secrets dans sa maison. Je

pourrois démontrer ce parallèle par des exemples terribles. Ce que je dis ici ne peut blesser personne. Parmi les Instituteurs publics & particuliers, il en est qui sacrifieroient fortune & honneur à leur devoir : & la confiance dans un tel homme est au-dessus de toutes les considérations que je viens de rapporter.

Les passions, ces cruels agens, qui jettent si souvent le trouble dans le corps & dans l'ame des hommes faits, n'ont guère prise sur l'enfant : & cette partie seroit la plus facile de l'Education sous un Instituteur industrieux & attentif ; si les enfans gâtés & devenus vicieux dans les maisons paternelles ne portoient leurs passions dans les maisons communes. On fait tort à l'enfance lorsqu'on lui attribue tant de passions vicieuses : elle en a bien peu. Que ceux qui douteroient de cette vérité viennent observer nos Elèves. Ils verront la gaieté présider à tous leurs exercices ; la tranquillité d'ame peinte sur leur visage. La colère même, à laquelle les enfans paroissent plus sujets, trouble rarement leurs plaisirs innocens : & si l'ennui vient en incommoder quelques-uns ; c'est un ennui factice qu'on est toujours maître de dissiper quand cela est nécessaire.

La nature n'ayant point donné de vêtemens à l'homme comme aux animaux, elle a permis encore à ses parens & à ses Instituteurs, de pouvoir le perfectionner ou le détériorer par les habillemens factices, qu'ils lui donneroient pour le défendre contre les injures de l'air. Ceux qui conservent à tous les membres la liberté de leurs actions sont les plus conformes à la destination de la nature. Mais il semble que les modes ne s'occupent à leur donner de l'élégance, que pour gêner les mouvemens & arrêter le cours des liqueurs. Les modes sont à cet égard un usage ty-

tyrannique, dont les parens & les Instituteurs devroient bien faire un sacrifice aux besoins que l'enfant a de croître & de se fortifier.

L'Orthopédie, cet art si important qui a pour objet la meilleure configuration du corps, donne pour l'habillement des enfans, des règles qu'un Instituteur physicien ne peut ignorer. Ajoutons que l'aisance, la propreté & la simplicité doivent en faire le plus grand mérite. Ces qualités les rendant plus propres aux exercices, préviennent cet orgueil & les autres vices que le faste & la parure ne manquent guère de faire naître. Du reste, un bon Instituteur qui remplit bien ses fonctions est assez recommandable par son ministère, sans chercher à s'honorer par le pompeux étalage de ses Elèves.

Si la parure peut être un vice préjudiciable à la santé & aux mœurs des enfans, c'est surtout celle de la tête. On perd une partie de ce tems si précieux à charger une tête de cet enduit gras, putrescible, mal-propre & ridicule, auquel pourtant la mode attribue de la décence : mais qui empêche la tête de transpirer au besoin de la nature ; qui cause une acrimonie incommode ; & qui occasionne bien des infirmités. D'ailleurs, l'enfant qui porte cet ornement ne peut se livrer à ses jeux avec la même ardeur : & il ne peut s'en consoler que par l'espèce de vanité qu'on attache à ce vil ornement. Ajoutons que pour mettre de l'élégance dans les accommodages, il faut avoir recours à des Artistes, qui ne passent pas pour être plus circonspects dans leurs discours, que réguliers dans leurs mœurs.

Le point capital à cet égard est de tenir la tête bien nette. Il seroit à souhaiter que les parens voulussent bien s'accoutumer à voir leurs petits enfans avec des cheveux très-courts, sans poudre

ni pommade; qu'ils se contentassent pour ceux qui sont plus grands, de l'accommodage que peut faire le domestique d'une maison; qu'ils les excitassent même à s'accommoder les jours ordinaires pour savoir se passer au besoin de mains étrangères. Il seroit encore à souhaiter que les vrais Instituteurs se réunissent pour introduire dans leurs maisons, un usage qui préviendroit de si grandes conséquences, tant dans le moral que dans le physique. L'usage actuel devroit être abandonné à des gens plus capables de flatter les préjugés orgueilleux de certains parens, que les droits imprescriptibles de la nature.

En général la propreté est un des grands objets de l'Education physique. Mais pourtant des parens plus attentifs à perfectionner leurs enfans qu'à en faire leurs joujoux, voudront bien observer que ce seroit aller contre les loix de la bonne Education, que d'exiger pour eux ce coup d'œil d'élégance qui fait souvent le plus grand mérite d'un homme mal élevé. Des enfans occupés pendant la plus grande partie du jour, à écrire, à sauter, à courir & à jouer, peuvent-ils conserver cette symmétrie dans les cheveux, cette netteté dans les mains, & cette propreté dans les habits, qui coûtent peu à des personnes faites & sédentaires? Parens zélés, qui avez donné votre confiance à un Instituteur zélé, n'allez donc pas lui faire un crime des sacrifices qu'il doit faire de l'élégance à son art, pour le bien de vos enfans: & n'allez pas attribuer à la négligence, ce qui n'est que l'effet des soins qu'il multiplie pour perfectionner vos enfans par les plaisirs innocens de la nature.

Il ne nous reste pas de grandes observations à faire sur le logement. Tout le monde convient qu'une maison d'Education doit être vaste, pour que

les Elèves puissent s'y exercer librement; bien aërée, pour qu'ils y puissent respirer le meilleur air; tenue proprement, pour éviter la contagion. Ajoutons qu'elle doit être distribuée commodément, pour mettre en leurs places, non-seulement les Elèves, suivant les considérations qui doivent les faire classer; mais encore les Maîtres, les Domestiques, & tous les instrumens si nombreux de l'Education.

En réglant l'usage des choses non naturelles, n'oublions pas de garantir nos Elèves contre celui du tabac. Il produit sur les nerfs du nez une forte irritation, qui détruit l'odorat. Portant ses fortes impressions jusques sur le cerveau, il détruit la mémoire, altère le Jugement, & fait naître souvent de grands maux de tête : il occasionne enfin une mal-propreté très-dégoûtante dans un jeune homme.

Tel est en général le domaine de l'Education physique. Elle donne quatre objets principaux à l'Instituteur physicien : la nutrition, le développement des parties, leur configuration & l'accroissement, & ces quatre objets ont pour base la la sensibilité & l'irritabilité.

La nutrition est cette fonction par laquelle les parties du corps sont réparées, & la vie entretenue. Elle appartient à tous les organes ; & elle se fait par le concours réciproque de toutes les fonctions méchaniques.

Le développement & la perfection des parties est cette autre fonction par laquelle chaque organe prend les actions qui lui sont propres. Elle appartient aussi à tous les organes; mais sur-tout à ceux qui doivent être soumis à l'empire de la volonté. Elle suppose le jeu intérieur des fonctions méchaniques : mais elle exige en outre celui des agens extérieurs joints à la réaction de l'ame.

La configuration des parties est cette fonction qui donne à chaque organe la forme & la figure qu'il doit avoir. Elle dépend de l'action réciproque de tous les organes les uns sur les autres ; mais particulièrement des actions extérieures & de la réaction de l'ame, qui mettent les muscles & les os en jeu. Il n'est donc point d'organe dans la machine humaine dont la configuration ne dépende plus ou moins de l'art de l'Instituteur. Les bras, les jambes, l'épine, la poitrine & la tête cédant immédiatement aux actions qu'il peut diriger, prennent des tournures particulières, & moulent les viscères qu'ils contiennent.

L'accroissement est cette autre fonction qui donne successivement aux parties leur croissance en tout sens, tant qu'elles sont susceptibles d'extension. A entendre les partisans de cette nature aveugle qui fabrique l'homme, il semble qu'elle l'ait toisé en le formant de manière qu'il ne puisse passer ce terme, ni rester en-deçà : mais l'accroissement varie infiniment par une infinité de causes toutes soumises à la direction de l'Instituteur. En réglant l'usage des alimens aqueux, matériels ou spiritueux ; du repos & du travail ; des exercices plus ou moins propres à animer les forces intérieures qui poussent, & les extérieures qui attirent ; il pourra donner à ses Elèves plus ou moins de stature au gré de leurs parens.

De tous les organes soumis à ces quatre genres de fonctions, il n'en est guère qui demandent des soins plus suivis que les dents. La nutrition de ces osselets, leur production & reproduction ; leur configuration & leur croissance, présentent un grand nombre de phénomènes, d'accidens & même de maladies, qui demandent des soins très-suivis, & l'exercice entier d'une profession chirurgicale. L'Instituteur qui doit en être instruit

doit les observer pour tenir ces organes propres, leur donner les soins économiques, & les remettre entre les mains des Dentistes, pour les soins vraiment chirurgicaux.

Les soins réunis qu'inspirent à un savant Instituteur tous les objets de l'Education physique, préviennent la plupart des maladies. Ils remédient aussi puissamment aux infirmités naissantes. Les loix de la nature sont si constantes & si sûres, qu'on peut dire qu'une maison où les maladies sont communes n'est pas soumise à coup sûr aux loix du meilleur regime physique. Cependant toute la science & les soins de l'Instituteur le plus habile & le plus zélé ne peuvent écarter tout-à-fait ces fléaux de l'humanité, sur-tout les contagions. Le seul moyen que l'Education inspire alors, est de séquestrer les malades ; de leur faire administrer les secours de la Médecine par les Officiers de santé. Là où l'Education physique est impuissante, la Médecine devient nécessaire : & s'il est vrai que la profession de Médecin contienne seule les principes & les règles de la perfection physique des enfans; peut-on croire que dans leurs maladies ils périront ou dégénéreront entre les mains du Médecin?

Pour réunir l'Education à un art si nécessaire, je ne répondrai point aux futilités, dont quelques Auteurs ont cru devoir égayer leurs Plans d'Education, aux dépens de la Médecine. Je dirai seulement que c'est à cet art & à l'Education commune, que le Roi de Navarre dut le grand Henri son fils. C'est par l'exercice de ces deux arts réunis que Henri IV reçut cette constitution athlétique qui le rendit propre à faire la conquête de son Royaume, avec ces grandes vertus qui l'ont rendu si cher à la France & à l'humanité entière.

ARTICLE III.

Plan d'Education morale.

Si on en croit la plupart des Moralistes, les vertus & les vices sont gravés naturellement dans le cœur de l'homme : il naît à la fois bon & méchant. Entraîné par deux forces, il voit le bien & fait le plus souvent le mal. De ces principes on déduit les règles & la forme des combats que l'homme doit se livrer sans cesse dans tout le cours de sa vie. Mais consultons encore l'expérience sur cette partie importante de l'Education.

L'homme ne commençant à vivre que par la méchanique de ses organes; tant qu'il ne reçoit point d'impression, il n'a point de passion. Mais à mesure que les objets extérieurs viennent mettre en jeu ses sens & les autres facultés de son ame, un sentiment de plaisir ou de peine accompagne toujours ses sensations & ses actions. Ces sentimens sont suivis naturellement de desirs & de penchants, qui prennent le titre de passions, lorsqu'ils sont devenus habituels. S'il est vrai que les passions soient les ressorts de l'ame, le caractère le mieux ébauché sera celui qui en aura acquis un plus grand nombre : comme l'entendement le mieux ébauché est celui qui a le plus de connoissances. Mais jusques-là l'homme ne seroit encore ni vertueux ni vicieux. L'application des passions à leur objet fait l'essence de la vertu & du vice. La multiplicité des passions fait l'excellence du caractère : leur défaut le rend plus ou moins imparfait : leur équilibre fait la sagesse : l'excès des unes sur les autres fait une espèce de

folie : leur application à leur véritable objet constitue la vertu : leur fausse application produit les vices & les crimes. De-là tous les devoirs de l'homme à l'égard de lui-même, à l'égard des autres hommes, & à l'égard de Dieu.

Ce principe n'est point nouveau : les vrais Philosophes & les vrais Sages l'ont connu dans tous les temps. *VIRTUS DISCENDA EST*, disoit Sénèque, *VITIA NON IN NOBIS INNASCUNTUR, SED INGERUNTUR : La vertu doit s'apprendre : les vices ne naissent point avec nous ; ils nous sont donnés.* La conscience & la raison même ont toujours été regardées dans toutes les Ecoles, ainsi que dans toutes les Religions, comme des guides infidelles. Il n'en est point qui n'ait eu un enseignement réglé, pour faire distinguer les vertus & les vices par leurs vrais caractères. En effet, il n'est dans le cœur de l'homme aucune vertu ni aucun vice, dont on ne puisse trouver l'origine & la date dans la vie de chaque personne. Le grand art de l'Instituteur consiste donc à en faire la recherche chez les Elèves qui lui sont confiés : à voir ce qu'il doit corriger, augmenter & perfectionner : enfin à employer les moyens convenables pour corriger les suites d'un art mal commencé.

L'homme est né pour vivre en société avec les objets de la nature, avec les hommes & avec Dieu même : & cet homme isolé, *vivant dans la nature*, suivant l'expression de quelques Philosophes modernes, ne contracte avec elle que des rapports foibles & peu nombreux. Il y devient aussi sauvage & aussi féroce qu'aucune espèce animale. Il ne s'y élève point à la connoissance de la Divinité : & sa tête baissée vers la terre toujours prête à l'engloutir, ne s'élève point vers le Ciel sa patrie. Organes, fonctions, idées, penchans, tout

nous démontre que l'homme ne peut se développer & vivre vertueux & heureux que dans la société. Là il se trouve réellement en commerce avec tous les êtres créés & incréés. Là il trouve trois sortes de devoirs à remplir : il doit contracter trois sortes de vertus : il peut se souiller de trois sortes de vices. S'il y suit les loix de la nature, il est sage ; s'il y suit celles des hommes, il est honnête homme ; s'il y suit celle de Dieu, il est pieux.

La première société de l'enfant est sans doute sa famille. Ses premiers rapports sont avec ses père & mère, ses frères & sœurs, & ses autres parens : mais dans l'état actuel de nos mœurs, il n'y peut demeurer long-tems sans danger. L'enfant est souvent dans la plus honnête famille sur le bord d'un précipice ; où les usages & les passions le jettent nécessairement contre les efforts de ses parens les plus vertueux. Il n'y peut contracter de vraies liaisons : il n'est point fait pour ceux qui l'environnent : & ceux-ci ne sont point faits pour lui. Ce n'est qu'avec ses semblables qu'il peut goûter les plaisirs de la sociabilité, en reconnoître les loix & établir ses vrais rapports. Tout lui est étranger & même contraire dans sa famille : régime, occupations, discours, exemples. Une foule de subalternes se disputent le droit de l'y détériorer en l'amusant. Le père le plus clairvoyant ne peut voir qu'une bien petite partie du mal : & l'enfant élevé dans la foiblesse, l'ennui & l'orgueil, n'apporte dans la société que de l'ignorance sur tout ce qui l'environne, & un souverain mépris pour tout ce qui n'est pas lui-même.

D'après ces observations, pourra dire quelqu'un, l'on doit trembler en réunissant des enfans dans une maison commune : on doit craindre qu'ils n'y portent tous les vices des maisons paternelles ; & se les communiquent. Cela est vrai. Mais aussi ils y

porteront les vertus qu'ils y auront acquises; ils se les communiqueront pareillement : & comme ils y sont asservis à un régime propre à la correction des vices, & au développement des vertus, les vices disparoîtront peu à peu; & les vertus augmenteront, sous un Instituteur qui sait déraciner les uns & faire fructifier les autres.

Ne dissimulons rien : mais aussi ne calomnions point l'humanité. Jusqu'à douze ans, un enfant a peu de vertus & de vices : il n'a guère que des imperfections. Je jugerai des autres maisons par la mienne. Les deux tiers de mes Elèves marchent d'eux-mêmes sans réprimandes, sans punition, sans autre ressort que la règle générale de la maison. L'autre tiers plus difficile, a besoin d'être redressé par des moyens qui servent de remèdes pour eux, & de préservatifs pour les autres. Entrons donc avec confiance dans le grand art de développer & de corriger l'homme moral.

Les enfans naissent avec le seul sentiment que leur a porté la liqueur qu'ils ont goûtée avant de naître. Mères & Nourrices tendres, mais trop souvent aveugles, voilà le premier germe des vertus & des vices que vous faites éclorre dans le cœur de vos nourriçons. C'est vous qui devez préparer l'homme à être perfectionné dans les maisons d'Education. C'est à vous, comme aux Instituteurs, que je dois parler ici. N'écoutez pas trop votre tendresse; & apprenez avec nous de l'expérience, le grand art de former l'homme à à la vertu.

Le lait de votre sein est la première nourriture qui convienne au nouveau né. Vous ne pouvez l'en priver sans mettre sa vie en danger; & sans détériorer dès-lors sa constitution physique & morale, que la nature a ébauchée.

Faites succéder ensuite toutes les substances nour-

ricières dans son régime, suivant leur analogie avec son estomac & sa constitution. Ne lui offrez jamais à boire ni à manger : attendez que le besoin l'avertisse de vous en demander. Par cette seule attention, vous formerez chez lui cette habitude heureuse regardée comme la première des vertus cardinales, sous le titre de tempérance. Mais si vous lui présentez des boissons & des alimens contraires à sa constitution, vous dénaturerez aussi-tôt son goût. Si vous l'invitez à les prendre sans besoin, il contractera l'art funeste de manger & de boire sans faim & sans soif; vous le rendrez intempérant. Si vous écoutez ses caprices, vous ferez naître chez lui mille dégoûts factices : vous le priverez des grandes ressources que la nature lui offre pour vivre avec agrément; pour prévenir ses infirmités; pour guérir même ses maladies.

Aussi-tôt que les sens de l'enfant s'ouvrent à leurs objets, son intelligence s'ouvre à la raison, & son cœur à la justice. Apprenez-lui dès-lors qu'il ne possède rien; mais qu'il peut acquérir. Faites-lui connoître les droits imprescriptibles de la propriété : & à mesure que ses fonctions se développeront, faites-lui remarquer que les usages & les loix de toute société découlent de cette source. Accoutumez-le à ne jamais blesser les droits qui en résultent pour chaque particulier. Rendez-lui la justice la plus rigoureuse, lorsque quelqu'un le troublera dans la possession du plus petit bien; mais aussi ne lui accordez jamais rien contre les droits de qui que ce soit. Dans les contestations des enfans, ne voyez jamais l'objet; mais toujours les règles de l'équité qui établissent leurs droits respectifs. Présentez des exemples de justice & d'iniquité : & sur-tout que l'homme célèbre mais injuste ne paroisse jamais comme un grand homme à leurs yeux : que le mépris vienne toujours

jours flétrir la réputation des Alexandre. Avec cet art si simple & si naturel, vous verrez avec satisfaction le cœur de votre Elève s'habituer à la plus exacte probité; avec bien plus de facilité même que les moyens contraires l'habitueroient aux injustices.

Voulez-vous ensuite développer la prudence? laissez votre Elève au milieu des objets de la nature qui peuvent le blesser sans danger : laissez le même avec des collègues qui puissent contrarier ses goûts & ses penchans les plus raisonnables. Avertissez-le de ce qu'il a à craindre : mais n'ayez pas la folie de vouloir lui faire éviter tous les dangers. Laissez-le observer ses rapports utiles ou nuisibles avec tout ce qui l'environne. Faites-le réfléchir sur ses observations à mesure qu'elles se présenteront : & vous verrez peu à peu la prudence prendre les même accroissemens que la justice, & se joindre avec elle.

Le même art conduit au développement du courage. Qui pourroit jouir de la nature & de la santé, & ne pas éprouver les dures conditions que la rigide loi de la nécessité impose à tous les êtres sensibles? Bien loin donc de cacher cette loi aux enfans, faites-leur en connoître tous les monumens à mesure qu'ils se présenteront. Persuadez-les du besoin qu'ils ont de lui obéir en tout avec la plus grande soumission. D'un autre côté, écartez de l'enfant ces peurs paniques, que produisent chez eux leur manière imparfaite de voir les objets, & les fausses descriptions qu'on leur en fait souvent. Faites-leur bien observer ces objets : & que la fiction ne vienne jamais monter leur imagination; avant que leur entendement soit bien meublé de tous les genres de vérité. Par ce double art, vous donnerez à vos Elèves cette constitution mitoyenne

entre la pusillanimité & la témérité, qui caractérise le héros.

Voilà en peu de mots le grand art de créer ces quatre vertus appellées cardinales ; parce qu'étant nées du sentiment, elles donnent à l'ame la constitution la plus propre à la production & à l'exercice de toutes les autres vertus. Mais, quoi ! n'y a-t-il donc que quatre vertus cardinales ? O vous ! qui êtes les inventeurs de cette célèbre division, n'avez-vous donc jamais senti cette douce pitié qui nous fait souffrir à la vue de l'homme qui souffre ? N'avez-vous point éprouvé ce sentiment qui fait en quelque sorte passer le malheur d'un homme dans tous les cœurs sensibles ? N'avez-vous pas observé que cette nature qui destine l'homme à vivre en société, fait passer les besoins de l'indigent dans l'ame du riche dont il doit recevoir des secours ? Croyez-vous enfin que cet Egoïste juste, mais dur, puisse-être un homme vertueux ? Non sans doute. Vous n'avez oublié la bienfaisance dans vos beaux Traités, que parce que vous avez cru que la nature se donnoit la peine de la créer elle-même dans le cœur de l'homme. Mais le règne de l'égoïsme démontre le contraire : & cette vertu génératrice de toutes celles qui font les fondemens & les agrémens de la société, a besoin d'être développée & perfectionnée comme toutes les autres. L'enfant naît insensible envers lui-même : comment seroit-il sensible aux peines des autres ? Il n'acquiert de sentiment que par le développement de ses nerfs. Attachez-vous donc à développer la sensibilité physique, pour enter sur elle cette sensibilité morale qu'on appelle pitié. De ce beau sentiment faites naître les actions de bienfaisance à l'égard de tout ce qui respire. Craignez même qu'une dou-

leur portée à un animal ne soit le premier développement du scélérat, qui doit porter ses mains meurtrières sur son semblable.

Le défaut des procédés que je viens d'indiquer fait rejetter sur la nature tous les mauvais effets de nos usages dangereux. Mais du moins si les vices de l'enfance sont l'ouvrage d'un mauvais art, un art plus réfléchi peut les extirper. C'est à l'Instituteur de les reconnoître pour y apporter le remède. Pour cela, qu'il abandonne son nouvel Elève à lui-même pendant quelque tems, pour pouvoir l'observer : qu'ensuite il lui fasse remarquer ses défauts : & qu'enfin il l'oblige tout-à-fait aux règles de sa maison. Les premiers mois d'un Elève doivent être pour l'Instituteur. On ne peut raisonnablement lui demander au bout de ce tems ni progrès, ni correction. Tout ce qu'il peut fournir alors est un tableau naïf de l'Elève qu'il doit avoir étudié avec soin.

Lui-même a besoin d'art pour faire les découvertes nécessaires. Pour y parvenir, on doit donner pour règle aux Elèves de taire toutes les fautes qu'ils verront commettre à chacun de leurs collègues, lorsqu'elles n'intéressent que lui même. Ils ne doivent avoir à cet égard que la voie des bons avis. Mais en même tems on doit leur enjoindre de venir déposer dans le sein de l'Instituteur, en particulier ou en public, tout ce qui sera fait devant eux au préjudice de qui que ce soit, ou contre les bonnes mœurs. On doit leur faire comprendre que leur silence sur ces genres de délits les rendroit coupables contre Dieu, contre l'Instituteur, contre leurs collègues & contre eux-mêmes. On doit même leur déclarer qu'ils seront punis comme complices de ce qu'ils auront vu, entendu & su de quelque manière que ce soit ; lorsqu'on l'aura découvert par quelque autre voie.

Qu'on n'attende pas d'une manière passive les effets de ces réglemens nécessaires. Il faut avoir recours, au besoin & souvent, aux conférences de morale. On peut encore, pour découvrir les vices les plus cachés, employer des moyens qu'inspirent la Médecine & l'industrie; mais dont je ne puis rendre compte ici.

Avec ces précautions, nous nous flattons que la corruption ne peut s'étendre dans une maison d'Education; & qu'on y verra toujours régner l'innocence. S'il arrivoit pourtant qu'avec tout l'art possible un Instituteur vertueux fût trompé dans ses espérances, il n'auroit plus alors d'autre parti à prendre que de faire le sacrifice de ses intérêts, en renvoyant les Elèves vicieux à leurs parens; pour n'être point complice d'une suite de contagion.

La plupart des enfans commencent par être gourmands : mais il est facile de les corriger de ce vice en les nourrissant bien; en ne portant jamais leur attention sur les mets; en ne leur faisant jamais aucune fête de bonne chère; en écartant avec soin toutes ces friandises mal propres, mal saines & très-dangereuses, qui se trouvent si souvent étalées aux portes des Collèges & des Pensions. Avec ces seules précautions, on corrige aisément les appetits gloutons que la mollesse a formés. Il est plus difficile de corriger ces dégoûts factices qu'on laisse souvent germer chez eux. Mais nous n'en avons point encore vu qui ayent résisté à la règle de ne rien donner à celui qui s'opiniâtre à ne pas vouloir goûter d'un mets, pour lequel il témoigne du dégoût. Nous avons observé au contraire que la plupart de nos Elèves ont demandé avec empressement des choses auxquelles ils n'avoient pas voulu goûter pendant plusieurs jours.

Un vice presque aussi commun que celui-ci, &

dont la date est presque aussi ancienne, est la fausse tendresse que les enfans contractent pour leurs parens. Cette tendresse filiale qui doit devenir un jour la source inépuisable de toutes les vertus sociales, n'est souvent que le germe fécond des vices d'insociabilité. L'amour filial d'un enfant gâté n'est en effet souvent qu'un sentiment habituel & trop vif, qui l'attache à ses parens comme une plante à la terre ; & qui l'empêche de contracter les rapports naturels & artificiels qu'il doit avoir avec les autres hommes, & avec les différentes régions où il doit vivre. Ce n'est souvent qu'un besoin contre nature de commander avec empire à ceux auxquels il devroit être le plus soumis ; & par suite à tous les êtres qui l'environnent, animés ou inanimés. Cette tendresse n'est souvent encore que l'habitude de se servir de ses parens comme des instrumens de ses caprices. Enfin toutes les pratiques de cette tendresse mal réglée ne sont souvent que l'apprentissage horrible d'un enfant qui s'exerce contre ses parens, à fouler aux pieds toutes les loix ; & à sacrifier tout ce qui l'environne, ses parens eux-mêmes, à toutes ses passions, à mesure qu'elles éclosent.

Mais sous un Instituteur habile & zélé, ce sentiment mal réglé se corrige aisément, & fait place à la vraie tendresse. En lui l'Elève reconnoît l'attachement de ses parens : mais sans foiblesse & sans aveuglement. A mesure qu'il acquiert des vertus & qu'il perd des vices, la vraie reconnoissance germe dans son cœur ; il contracte peu à peu le vrai sentiment de l'amitié. L'Instituteur de son côté, à mesure qu'il fait naître & règle ce sentiment, l'applique à son véritable objet. Paroissant toujours à la place des parens, il fait briller leurs bienfaits & leur amour : il saisit toutes les occasions propres à faire connoître le

mérite de leurs soins : il détaille les devoirs auxquels la reconnoissance engage un enfant : il lui apprend l'art de leur témoigner son amitié, en faisant leur volonté & remplissant ses devoirs : il accumule les exemples des enfans qui ont fait leur bonheur en faisant celui de leurs familles : il en ajoute de fils dénaturés, qui se sont jettés dans les malheurs les plus affreux par leur ingratitude envers ceux auxquels ils doivent le jour, leurs talens & leur fortune. Enfin, en faisant en quelque sorte un cours d'amour filial, il le fait naître & le règle chaque jour : & les parens ont la douce satisfaction d'en voir les effets, & de les accroître par leurs visites, par celles de leurs enfants, & par leur commerce littéraire. Que de larmes de joie un habile Instituteur fait souvent couler à des parens tendres ! Que de scènes délicieuses il peut opposer à ces spectacles horribles, que de petits monstres donnent souvent dans leur famille !

L'orgueil & la vanité ne nous paroissent pas encore bien difficiles à corriger. En ne dirigeant jamais l'attention des Elèves sur la parure & sur la naissance, ils n'y songent même pas. En ne désignant chacun que par son nom, sans aucun titre de Marquis, de Comte, de Vicomte, de Baron, &c. tous les Elèves ne voient que de simples camarades parmi eux. Il n'est arrivé chez nous qu'une seule fois que quelqu'un ait dit, *je suis plus que toi* : & le ridicule a accompagné cette gloriole d'une manière si énergique, qu'aucun n'a été tenté depuis de faire reparoître ce sentiment des petites ames. En concentrant toute la réflexion des enfans sur le mérite personnel, ils tirent de-là leurs premières idées de l'inégalité des hommes. Avec ces principes, ils sauront un jour apprécier les titres d'honneur ; ils seront

plus sensibles à leurs décorations ; ils sauront mieux remplir les conditions auxquelles elles sont attachées.

Les enfans seroient plus portés par leur pétulance aux querelles & aux disputes : mais la loi du talion, cette loi dont la sagesse est évidente pour tous les âges, éteint encore facilement toute dissention parmi eux : & nous pouvons dire qu'il seroit difficile de trouver des frères plus unis dans aucune famille que le sont nos Elèves entr'eux. Il est rare d'y voir des querelles ou des coups donnés : & si cela arrive, c'est ordinairement les nouveaux venus qui y donnent lieu.

Le désordre qui règne dans les idées des enfans passe en leurs actions ; & les porte souvent à rompre ou à emporter tout ce qui se présente à eux : mais les principes de justice qu'on leur insinuera, la persuasion où on les mettra que tout ce qui est dans une maison d'Education est pour leur usage commun, les retiendront par la réflexion. Les nôtres trouvent dans des salles & un vaste jardin une foule d'objets tentables sans s'y arrêter, sans rien emporter, sans rien détruire, sans toucher à rien. On a vu de beaux fruits dans le lieu de leur récréation parvenir pendant trois années de suite à leur parfaite maturité. S'il est arrivé quelques contraventions à cet égard, elles ont toujours eu pour auteurs de jeunes gens déja grands, qui avoient contracté ailleurs un vice, dont ils auroient dû sentir les conséquences bien plus que des enfans.

On ne cesse encore d'accuser les enfans de paresse : mais on n'a guère analysé ce vice chez eux. L'homme n'a jamais plus d'activité, & par conséquent moins de paresse que dans les premiers âges. Il se porte alors également à l'étude & au jeu ; si l'on ne lui inspire point de dégoût pour l'une ni pour l'autre. Ce qu'on a pris pour paresse est la

dissipation naturelle aux enfans. Mais qu'on y prenne garde ; cette dissipation n'éloigne pas plus de l'étude qu'elle n'éloigne du jeu. Elle porte l'enfant d'objets en objets : elle inspire pour règle de mettre de la variété dans leurs exercices : elle veut qu'on fixe leur attention sur chaque objet sans la fatiguer. Pour prévenir les dégoûts pour l'étude, faisons-nous une loi de n'avoir jamais d'autre punition contre les leçons mal apprises, & contre les devoirs mal faits, que ce que nous nommons *étude pénale*, qui se fait dans le tems des jeux : & même les Maîtres sont priés de ne pas condamner à cette peine ceux qui ont bien étudié sans succès. Par ce moyen nous pouvons dire avoir corrigé des dégoûts pour l'étude, qui paroissoient presque invincibles : & nous avons des Elèves du plus bas âge, qui aiment plus l'étude que le jeu même ; sans être cependant ennemis des exercices du corps.

L'indocilité née de l'inattention, de la pétulance des enfans, & des faux rapports contractés en famille, est un vice plus commun & plus difficile à déraciner. Je l'avouerai pourtant : cette difficulté vient autant des Maîtres que des Elèves. Qu'un Maître joigne toujours la fermeté à la raison & à la douceur ; qu'il soit toujours juste sur l'appréciation du vice, & compatissant pour le vicieux ; qu'il soit maître lorsqu'il s'agit du devoir & enfant lorsqu'il s'agit de divertissement ; enfin qu'il représente toujours l'Instituteur devant les Elèves ; & qu'il n'entre jamais dans les petits mécontentements de ceux-ci envers l'Instituteur : alors jamais les Elèves ne lui manqueront plus qu'à celui-ci. Les Maîtres doivent se représenter que les fautes des Ecoliers à leur égard sont celles qu'ils doivent relever avec plus de soin. Du respect & de l'obéissance des Elèves pour leurs Maîtres dépend

tout le succès de leur Instruction & de leur Education.

Il est pourtant encore un vice plus important & plus difficile à corriger : c'est le mensonge ; ce vice si utile à l'homme vicieux, & si inutile à l'honnête homme. Si le mensonge est le masque de tous les vices & de tous les désordres d'une maison d'Education, la véracité est le moyen sûr de les reconnoître tous sans exception. Le vice ne peut dominer long-tems dans celle dont les Elèves sont vrais & dont l'Instituteur est industrieux. Si l'on s'est persuadé de cette grande vérité par la raison & par l'expérience, il n'est point de moyen qu'on n'emploie pour rendre les Elèves vrais, & corriger les menteurs. D'abord examinons si un nouvel Elève est empreint de ce vice bas : & s'il l'est, ne l'abandonnons point qu'il ne soit corrigé. Persuadons-le qu'il ne peut jamais avoir intérêt de mentir, en lui donnant notre parole d'honneur, que jamais il ne sera puni d'aucune manière pour les choses qu'il avouera de lui-même, quelque considérable que soit la faute. Persuadons-le de notre vigilance ; & faisons lui connoître qu'il ne nous échappera guère de ses fautes. Persuadons-le de notre discrétion, en lui démontrant qu'un Instituteur est obligé au secret comme le Jurisconsulte, le Médecin & le Confesseur. Enfin soutenons-le par l'exemple, en lui permettant de mentir, lorsqu'il aura vu son Instituteur tomber dans ce vice. Si ces moyens de raison ne suffisent pas pour corriger le menteur, employons toutes les punitions successivement, depuis la plus légère jusqu'aux plus graves : & après les premières graces, qu'aucun mensonge ne demeure impuni. Enfin, si les punitions blanchissent contre cette indigne habitude, remettons

l'Elève à ses parens, comme un sujet incorrigible & un objet de scandale.

Nous ne prétendons point faire ici le détail de tous les vices contre lesquels nous voulons prémunir les enfans. Nous indiquons seulement ceux qui nous paroissent être la source des autres dans le bas âge. Voyons les moyens dont on peut se servir pour développer les vertus & corriger les vices.

Si l'homme doit apprendre la destination de toutes ses fonctions, il ne peut juger de la bonté ni de la malice de ses actions, que par une bonne instruction sur ses devoirs. Il seroit peut-être à souhaiter que tout l'enseignement de l'enfance se bornât à cette instruction. Mais le développement de l'homme, avec l'impatience des parens, exigent qu'on l'étende bien davantage. De-là la nécessité de réglemens généraux, qui apprennent promptement à l'enfant ce qu'il doit faire & éviter.

Après ce premier ressort moral, doit venir celui que forment les préceptes. On se plaint communément qu'ils ne font pas un grand effet. Peut-être leur inefficacité vient-elle de la forme qu'on leur donne communément. Qu'il y ait des exhortations d'apparat; cela est nécessaire. Mais une bonne ou une mauvaise action remarquables doivent toujours être l'occasion d'une leçon de morale qui y soit relative. Que l'Instituteur vivant, mangeant & jouant avec ses Elèves, forme par sa conversation des leçons continuées, sans que les Elèves s'en apperçoivent.

Mais la morale est une Science régulière comme toutes les autres; elle doit donc avoir un enseignement aussi régulier: & cet enseignement doit faire une des parties essentielles du Plan des Etudes.

Voilà bien des ressorts qu'un Instituteur & des Maîtres zélés trouvent dans l'Instruction : les livres classiques, les réglemens, les exhortations, les conversations, les leçons prescrites par les circonstances, l'enseignement particulier de la morale.

Dans toute leçon de morale, quelle qu'elle soit, on doit analyser les causes de l'action, ses suites dans la nature & la société, le genre de récompense & de punition qu'elle mérite. Que la vertu & le vice soient toujours dépeints dans ces analyses avec les couleurs qui leur sont propres. La vertu jointe au plaisir par l'Auteur de la nature doit toujours être présentée sous une face fleurie & riante qui la rende aimable. Le vice toujours méprisable par lui-même, doit d'abord être peint par le ridicule dont il est toujours accompagné, & qui est si propre à captiver l'attention : mais qu'il prenne ensuite ces couleurs noires que lui prêtent les crimes, & les malheurs auxquels il peut toujours conduire ; & qui le rendent si affreux aux ames mêmes les plus blasées. Qu'on oblige à réfléchir sur ses terribles effets.

La meilleure instruction ne produiroit que des impressions légères, si elle n'étoit soutenue par les meilleurs exemples. Les Elèves doivent voir la première application des préceptes qu'ils ont reçus, dans la conduite de leur Instituteur & de leurs Maîtres. Si l'Education est un art pénible & mal récompensé des hommes, il procure du moins les moyens de se perfectionner dans la vertu : il fournit les occasions perpétuelles de mériter les plus grandes récompenses du souverain Juge.

Les Elèves contenus dans le devoir se servent mutuellement d'exemple. Quelque soin qu'on prenne, on ne peut empêcher qu'ils n'en reçoivent quelquefois de mauvais : mais les mauvais

exemples, lorsqu'ils sont rares, servent à faire goûter davantage le prix de la vertu, & à inspirer l'horreur du vice : ils ne deviennent dangereux que par leur fréquence. Alors on y remédie en remetant aux parens les enfans qui seroient un sujet de scandale pour leurs Collègues.

La nature mène l'homme par le plaisir & la peine. Les récompenses & les punitions ont toujours été regardées avec raison comme les grands ressorts du cœur humain : & dans toute société la crainte doit être le contre-poids de l'amour propre. Que l'Education seroit efficace, si l'Instituteur & les Maîtres imitant la nature, ne laissoient aucune faute impunie, aucune bonne action sans récompense ! Qu'il seroit à souhaiter que la punition & la récompense, toujours tirées de l'action même, pussent en faire sentir toutes les suites !

Maîtres zélés, ne manquez jamais d'avoir recours à cette règle, toutes les fois qu'une action vous inspirera l'idée d'une punition ou d'une récompense. Mais cette règle demande des circonstances & un art qui en borneront toujours trop l'usage. Joignons-y donc d'autres genres de plaisirs & de peines; varions-les à l'infini, pour les faire correspondre aux vertus & aux vices.

Parmi les punitions, on peut mettre utilement les mauvais points, les arrêts, la peine du talion, ces tâches extraordinaires appellées *pinsons*, l'ennui, les expulsions de la société, la privation d'argent, celle des sorties chez les parens, &c. Que les peines afflictives soient extrêmement rares; & réservées pour la correction des plus grands vices, tentée inutilement par tous les autres moyens. L'Instituteur doit être le seul Juge de ces dernières peines : & les Maîtres d'Education ne doivent jamais frapper un Elève sous quelque prétexte que ce soit.

Une faute légère ne doit être relevée que par de courtes remontrances, la peine du ridicule, un simple avertissement : si elle est plus grave, alors elle doit être la matière d'une leçon : si elle intéresse les Elèves entr'eux, qu'elle soit renvoyée à un Tribunal composé des plus sages, qui jouisse d'une autorité correspondante à celle des Tribunaux civils : si elle n'intéresse que celui qui l'a commise, c'est à l'Instituteur ou aux Maîtres à la juger : si elle est passagère, la grace peut s'obtenir facilement par un retour sincère : mais si elle est réitérée, elle demande de la fermeté, & une graduation de punitions, jusqu'à ce que l'Elève en soit corrigé.

La correction des grands vices demande d'autant plus d'art, qu'ils sont plus enracinés par une habitude plus longue. Gouverneurs industrieux, prenez garde que vos Elèves n'aillent se blaser sur leurs vices, par des qualifications qui les désigneroient avec trop d'énergie. Que vos premières remontrances ne semblent voir que de l'imprudence dans le coupable : qu'elles ne témoignent que la crainte que vous avez de les voir tomber dans le vice. Si cette précaution ne suffit pas, venez en secret à des réprimandes vives; qui pourtant n'ayent encore d'autre objet, que de frapper par le sentiment l'amour propre, ce grand ressort des ames honnêtes. Si vous ne réussissez pas encore; alors il en faut venir nécessairement aux punitions publiques. Traitez le vicieux comme il le sera dans la société par les honnêtes gens, pour lui faire sentir d'avance le mépris qu'attire le vice. Poussez même les peines jusqu'à l'infamie : mais ne vous appesantissez pas sur ce dernier moyen. Craignez que votre Elève avalant le déshonneur dans votre maison, ne s'y habitue dans la so-

ciété. Si ces moyens ne corrigent pas le vicieux; ce n'est plus à vous, mais aux parens à en employer de plus efficaces.

Les récompenses doivent être au moins aussi nombreuses que les punitions. Des louanges, de bons points & des exemptions, des livres peuvent récompenser les belles actions: des croix, des médailles, des titres d'honneur peuvent décorer les plus sages & les plus savans de chaque classe. Des prix variés peuvent soutenir l'émulation sur tous les genres d'exercice: mais que toujours l'enthousiasme de l'honneur & de la gloire préside à ces distributions.

En général, il est besoin de beaucoup de ménagement, tant dans les louanges que dans le blâme. Les louanges inspirent dans certains sujets plutôt de la vanité & du relâchement, que de l'encouragement & de l'émulation. Le blâme réitéré trop souvent, irrite & blase quelquefois au lieu de corriger.

Tel est le plan des fonctions que nous nous sommes formé de l'Instituteur & des Maîtres d'Education morale. Où elles finissent commencent celles du Casuiste: & ce que l'Instituteur & le Casuiste ne peuvent corriger, ne peut plus être réprimé que par le Magistrat.



ARTICLE IV.

Plan d'Education chrétienne.

Que serviroit à l'homme d'avoir réussi à mettre dans ses facultés corporelles & spirituelles toute la perfection dont elles sont susceptibles; si en goûtant tous les biens de la nature, il méconnoissoit leur Auteur, & le souverain bien qu'il réserve à la piété? Sans religion, point de probité, point de vraie vertu, point de talent utile. Si la Religion présente donc à tous les hommes leur dernière fin, son enseignement doit être le premier objet des travaux & de l'art de l'Instituteur; & sa pratique les premier des arts de l'Education. Ce grand art, cet art important est soumis à des règles comme tous les autres. Dans la constitution qu'il a plu à la divinité de donner à l'homme, sa substance immatérielle est sans cesse détournée de sa dernière fin par la *concupiscence de la chair*: c'est-à-dire, dans le langage des Théologiens, par ces appétits nés des sens, qui portent l'ame à vouloir ce qui n'est point de sa destination; & même souvent ce qui lui est contraire: c'est-à-dire, dans le langage des Physiologistes, par les actions méchaniques des organes qui portent à l'ame les motifs d'une volonté déréglée; ou qui forment à une volonté pure des résistances plus ou moins difficiles à vaincre. De-là deux écueils également dangereux, que l'Education chrétienne se propose de faire éviter.

Le premier est ce systême horrible des Matérialistes, qui confondant l'instrument avec l'ouvrier,

la cause instrumentale avec la cause efficiente ; en un mot, les fonctions du corps avec celles de l'ame, ne présente l'homme que comme une machine ; qui indique, il est vrai, des règles pour la monter avec plus ou moins de perfection ; mais qui en même tems proscrit l'enseignement de cette science sacrée propre à unir l'ame à son Créateur ; qui enfin se contentant de conduire l'homme par le plaisir dans cette vie, le prive des moyens capables de lui assurer après la mort un bonheur éternel & infini.

Le second écueil à craindre dans l'Education chrétienne vient de ce systême dangereux des Spiritualistes, qui regardant en quelque sorte l'ame comme une substance indépendante du corps dans ses actions, ne porte ses influences que sur celle-ci ; néglige de dompter les organes ; & laisse la concupiscence s'élever contre la volonté même la plus pure & la mieux dirigée ; qui propose souvent des ressorts impuissans, fabriqués par l'ignorance, les préjugés & les passions ; & qui enfin dirigeant l'esprit vers la piété, ne peut ni la developper avec toute l'énergie nécessaire, ni corriger les vices qui lui sont contraires.

Ces deux écueils & le milieu que la Physiologie inspire pour les éviter, sont marqués dans les Livres saints de la maniere la plus précise. *L'esprit est prompt, la chair est foible*, dit le Rédempteur du monde. Toute la science des Pasteurs de l'Eglise, tout l'art exposé avec tant de soin par les saints Pères est fondé sur les principes & les règles que les anciens Instituteurs & les anciens Médecins ont découverts dans la nature humaine. Leur objet a toujours été de garantir également les Fidelles, de cette philosophie trop rampante, qui ravale l'homme à la simple nature des mixtes

périssables; & de cette philosophie trop exaltée, qui voulant élever l'homme à la dignite d'un ange, présente souvent les rêveries d'une imagination échauffée pour la fausse image d'un esprit pur. Ce juste milieu se trouve tracé avec énergie dans ce plan général, imposé à ceux qui se chargent de jetter dans les jeunes esprits les premières semences de la vérité & de la piété. « Leur devoir principal » consiste à former dans les jeunes ames les pre- » miers traits de l'homme raisonnable & du vrai » Chrétien; à leur insinuer de bonne heure » qu'il faut juger de tout par les lumières de la » raison & de la Foi; à régler leurs inclina- » tions sur les préceptes de l'Evangile; à les ren- » dre maîtres de leurs sens extérieurs; à déraciner » de leurs cœurs les passions naissantes; & à » remplir leur mémoire de maximes, & de faits » qu'ils retiennent volontiers, & qui soient pour » eux comme un germe de salut ».

S'il est des tems où il soit nécessaire de tracer le milieu entre les deux excès de la philosophie; c'est dans ce siècle, où les Matérialistes & les Spiritualistes se contestent le droit de tracer les opinions, & de dicter les règles de conduite. S'il a jamais été nécessaire de déterminer par les loix physiques le bon usage des instrumens de l'ame, c'est dans ce siècle où leur abus est si universel. Si la Religion à jamais eu besoin de se lier avec la vraie Philosophie; c'est encore dans ce siècle où une fausse science semble vouloir établir la morale sur l'incrédulité. S'il a jamais été nécessaire d'établir dans l'Eglise chrétienne de grandes écoles, où se trouvent réunis tous les préservatifs contre l'impiété; c'est dans ce siècle où l'incrédulité semble avoir entrepris de saper les fondemens de toute Religion naturelle & révélée. Enfin s'il a jamais été nécessaire d'employer de l'art pour réprimer la

concupiscence en domptant les organes ; c'est dans ces tems où la mollesse & le luxe inventent sans cesse de nouveaux obstacles à la piété.

Pénétrés de ces puissans motifs, essayons de tracer un Plan d'étude & de conduite religieuses, qui en présentant à l'esprit sa vraie destination, décrive les loix de la piété ; & soumette les organes des sens extérieurs & intérieurs à son empire.

L'ordre des exercices d'une maison d'Education, & les formules d'étude & de conversation doivent diriger les premières & les dernières pensées des Elèves vers leur Auteur. Que dis-je? toute la science & toute l'industrie des Elèves devant avoir la piété pour dernier objet bien marqué, tout ce qu'ils disent & ce qu'ils font doit être une prière continuelle.

Dès que les enfans de l'âge le plus tendre commencent à pouvoir jetter les yeux sur l'admirable tableau de la nature, tâchons de leur donner une idée de son Auteur. Dès ce moment commençons l'enseignement de la Doctrine chrétienne, suivant le plan tracé par les Pasteurs de l'Eglise. Mettons en leurs mains les livres classiques qu'ils ont rédigés, pour faire germer dans leur esprit les semences de la piété.

Pendant que les Elèves prennent ainsi les connoissances élémentaires de la Religion, ils doivent acquérir celles de la Langue françoise & latine. Ce dernier enseignement se trouve fait dans notre Plan littéraire avec un art, qui les dispose à recevoir ensuite les grands principes de la Religion chrétienne. De la Langue latine nous tirons des élémens de chronologie & d'histoire universelle : & la portion la plus précieuse de cette histoire est un commentaire général sur les saintes Ecritures écrites en Hébreu & en Grec, & tra-

duites en latin. Ne craignons point d'avancer que par ce seul moyen, de jeunes gens deviennent capables de répondre à des milliers d'objections, proposées avec confiance par de vieux incrédules; & que l'ignorance de l'antiquité fait souvent adopter comme des démonstrations sans replique.

Lorsque nos Elèves seront parvenus à l'étude de la Philosophie, servons-nous de nos connoissances dans les loix de la nature, pour leur démontrer la nécessité d'un Créateur & d'un premier Instituteur. Faisons-leur remarquer combien le développement des premiers hommes & leur première Education sont décrits dans l'Histoire sainte d'une manière conforme à la nature. Faisons leur voir que les plus grands maux qu'éprouvèrent nos premiers pères, lorsqu'ils désobéirent dans le Jardin d'Eden au précepte de leur divin Instituteur, naquirent de l'ignorance où ils se trouvèrent lorsqu'ils en furent chassés, & abandonnés aux lumières seules de l'expérience toujours tardive & dangereuse. N'abandonnant jamais leur esprit aux seules lumières d'une raison impuissante, mettons toujours les loix révélées à côté des loix naturelles, sans les confondre. Aux cahiers ou livres de philosophie, joignons des analyses de la Foi, telles que celle du célèbre Holden, celle de M. Dugué, &c. L'étude de ces admirables Ouvrages en fera sans doute des Chrétiens aussi instruits qu'il est possible de le devenir, sans être Théologien.

Tandis que nous nous occupons à remplir l'entendement des principes de la révélation & des dogmes sacrés, travaillons à dompter les organes en les développant par les trois grands moyens que l'Eglise a toujours si fort recommandés : le régime, le travail & les exercices spirituels.

L'indulgence de ses Pasteurs, dirigés par les principes de la Médecine & de l'Éducation physique, permet de joindre le régime gras au régime maigre certains jours de Carême, en faveur des Elèves infirmes & délicats.

En associant ainsi dans tout le cours de l'année le régime végétal au régime animal, en même tems qu'on forme la meilleure constitution physique, on dispose peu à peu les enfans & les jeunes gens à l'abstinence & au jeûne même; que la Religion, la morale & la Médecine recommandent en mille occasions.

Les exercices gymnastiques & littéraires tenant sans cesse l'esprit de nos Elèves appliqué sur des objets honnêtes, & promenant leur attention sur tant d'objets sensibles & insensibles, ils ferment l'entrée à ces pensées vagues, déshonnêtes & si propres à dérégler les mœurs. Ils forment en même tems l'habitude de contempler les biens qui doivent être la fin de l'homme, & de méditer sur ses devoirs.

Ne nous contentons pas de ces moyens généraux, pour élever peu-à-peu l'esprit vers les objets sacrés. Travaillons à inspirer du goût particulièrement à nos Elèves pour les exercices de piété. Que le premier Auteur latin qu'on mettra entre les mains des enfans, soit les prières générales de l'Eglise; afin qu'en les récitant ils les entendent, & s'occupent des pensées sublimes qu'elles expriment. En récitant leurs Prières & leurs Catéchismes, ayons un soin particulier, pour qu'ils y donnent toute leur attention; & se pénétrent du respect qu'ils impriment dans les cœurs vertueux.

Travaillons à leur inspirer le même goût pour le chant de l'Eglise; afin que, par cette sorte

de plaisir, ils soient attirés à aller dans les saints lieux, puiser les graces & les instructions qui s'y répandent. Pour cela, en développant les organes de la voix, que le Plain-Chant & la Musique viennent les exercer autant sur les Cantiques & sur les Chants de l'Eglise que sur ceux de la société.

Quant à ce qui concerne les devoirs particuliers de Religion qui ne peuvent se faire à la maison, ils doivent être dirigés entièrement par le Directeur.

Enfin le vrai Instituteur en donnant ses soins à l'Education naturelle avec tout le zèle & l'attention dont il est capable, il ne doit point abandonner le soin de l'ame au hasard & à la routine. Le premier objet qu'il doit se proposer en faisant connoître la nature à ses Elèves, est de les conduire à la connoissance de son Auteur. Il ne doit travailler à les rendre participans des dons naturels que pour leur apprendre à en faire le meilleur usage, & leur inspirer les sentimens d'une piété solide : & s'il s'en trouve quelques-uns chez qui les vices physiques soient incurables, qu'il tâche du moins à les dédommager de la santé, par ce courage & cette résignation qu'inspire l'espérance des récompenses réservées à la piété. Mais s'il n'a point de mission pour l'Education religieuse, qu'il s'adresse aux Pasteurs de l'Eglise, qu'il leur demande un Directeur pieux & éclairé, avec lequel il puisse se concerter dans ses travaux, pour faire de ses Elèves des Philosophes également chrétiens & citoyens.



PLAN ENCYCLOPEDIQUE

DES ÉTUDES,

Rédigé dans l'ordre du développement des facultés naturelles, des besoins & des circonstances.

« *L'ame est cet être qui se sent, qui se représente » son corps; & par le moyen de son corps, l'uni- » versalité des choses* ». Haller, Dissert. sur l'Irritabilité.

Lorsque la Littérature des Grecs & des Romains s'établit en Occident, la Langue latine devint la Langue générale & familière des Savans: l'usage suffisoit presque pour la perpétuer parmi eux. Par une suite nécessaire, l'enseignement très-simple, très-court & très-facile permettoit de remplir le cours d'Education des connoissances élémentaires de plusieurs Langues, des Belles-Lettres, des Beaux-Arts même, & de la Philosophie. Le premier Plan des Etudes que les Universités mères de toutes les Ecoles s'étoient formé, comprenoit les Langues latine, grecque & même hébraïque; la Grammaire, la Dialectique ou Logique, & la Rhétorique; les Mathématiques, la Physique, la Médecine économique, la Métaphysique, la Morale, le Droit & la Théologie. Dans ces premiers tems les Littérateurs, les Philosophes, les Physiciens ou Médecins, les Jurisconsultes & les Théologiens ne formoient qu'une société, dont

l'objet étoit l'enseignement du Plan général des Etudes que les besoins avoient fait renouveller. La Grammaire s'y trouvoit renfermée dans ses justes bornes. Son enseignement s'y bornoit à l'interprétation de la Grammaire de Priscien & de son abrégé, à la lecture des Auteurs, & à l'usage de parler latin.

Les besoins de la société augmentant, ils étendirent en même tems la somme des connoissances scholastiques. Alors les Médecins, les Jurisconsultes & les Théologiens formèrent des sociétés particulières, spécialement dévouées à l'enseignement de la cure des maladies, du Droit & de la Théologie. Mais les connoissances élémentaires de ces Sciences demeurant dans le premier Plan des Etudes, les Facultés des Arts qui en conservèrent l'enseignement, composerent en quelque sorte le corps des Universités. Et par quelle autre raison pourroit-on concevoir qu'un simple Maître-ès-Arts, Ecolier formé dans une Faculté supérieure, fût devenu, comme nous le voyons dans le régime des anciennes Universités, le Chef de toutes les Facultés? Cette prééminence de la Faculté des Arts est la récompense de l'Enseignement encyclopédique qui lui a été dévolu, ou elle est l'effet de la bizarrerie des hommes. Ce n'est qu'au premier de ces titres qu'elle peut la conserver chez des Nations qui savent apprécier les choses.

L'expérience soutenant un établissement si bien concerté, la Grammaire fut regardée comme une portion si légère des Etudes, que son enseignement demeura libre; qu'on ne regarda pas même ceux qui s'en chargeoient comme de vrais Régens; qu'on laissa aux Maîtres des Collèges la liberté de faire passer chacun de leurs Ecoliers à l'étude des Sciences, lorsqu'ils les jugeroient assez instruits dans la Langue latine; & qu'enfin des Doc-

teurs prenoient eux-mêmes la peine de donner les principes de cette Langue, pour initier plus promptement les jeunes gens dans les Sciences qui faisoient l'objet de leurs Facultés.

Lorsque dans le quatorzième & le quinzième siècle la décadence des Lettres eut rendu le Latin plus barbare, & d'un usage moins étendu, on crut qu'il étoit nécessaire de surcharger l'esprit d'une infinité de préceptes de Grammaire & de Commentaires diffus, embrouillés, obscurs & la plupart inutiles : & le Cours particulier de Grammaire compris anciennement dans une, deux ou trois années d'études au plus sous un seul Maître, devint le partage d'un grand nombre qui en étendirent l'enseignement jusqu'à six & sept ans. L'accessoire devint le principal : il ne resta que très-peu de tems pour l'Etude de la Rhétorique, de la Logique, & de la Philosophie : & les *Maîtres de Grammaire qui avoient toujours été regardés comme étrangers aux Universités, furent enfin égalés aux autres Professeurs en 1535.*

Dans le seizième siècle, les Savans travaillèrent avec un zèle extraordinaire à épurer la Langue latine, & à perfectionner son enseignement. Les Universités y travaillèrent sur-tout avec autant de succès que de zèle. Elles tentèrent de ramener le Latin à l'usage, en défendant aux Maîtres & aux Elèves de parler une autre Langue : mais le savant Coménius me paroît être le premier qui ait porté ses vues jusqu'à abréger le tems consacré à l'enseignement de cette Langue, à ramener les enfans à l'étude des choses, & à rétablir l'ancien Cours d'Education. Rendons en passant hommage à l'un des plus grands Instituteurs que la nature ait produit, & à qui les Grecs & les Romains auroient élevé des statues. Coménius ayant perfectionné considérablement l'étude de la Langue latine

latine, en même tems qu'il l'abrégeoit prodigieusement, sut tracer le plan encyclopédique de toutes les connoissances dont on devoit occuper la jeunesse : il décrivit les loix de l'enseignement : il fit exécuter son plan & son art dans plusieurs Colléges avec les plus grands succès : il vit & décrivit tous les principes de l'Education dont la postérité ne pourra voir que les détails. Et après avoir été très-loué des Savans, peu récompensé des Souverains, & beaucoup persécuté des Scholastiques, Coménius est mort malheureux. Ses Ouvrages fondés sur les observations & les réflexions les plus profondes, sont tombés dans l'oubli, pour faire place à ces romans d'Education que l'imagination crayonne; & qui se succèdent les uns & les autres sans s'éclairer. Par quelle fatalité, Maîtres du monde & pères de famille, qui récompensez si largement les Artistes industrieux qui servent vos plaisirs, abandonnez-vous à l'indigence, au mépris, à l'oubli & à la persécution même, ceux qui se dévouent à l'art si pénible de donner aux familles & à la Patrie, les sujets les plus capables de les servir dans tous les emplois? Mais détournons nos yeux d'un spectacle qui afflige en même tems la Philosophie, la Politique & la Religion.

Coménius démontra dans plus de trente Ouvrages, combien on alongeoit la route qui tend à la perfection du langage, en abandonnant les Etudians au hasard, contre le précepte de Quintilien; pour trouver dans les Auteurs latins ce qu'il est nécessaire d'extraire de leur littérature. Il leur ouvrit une nouvelle carrière dans l'introduction à la Langue latine qu'il publia en 1631. Il donna en plusieurs Ouvrages qui devoient se succéder durant tout le cours des Etudes, un corps élémentaire agréable & complet de l'universalité

des choses : mais les Ecoles n'adoptèrent pas même son introduction, quoiqu'elle jouît de la plus grande réputation parmi les Savans; quoiqu'elle ait été traduite bien des fois dans toutes les Langues de l'Europe; quoique ce fût en effet le meilleur livre classique qui eût jamais paru.

Ce n'est que de nos jours que MM. Rollin, Pluche, du Marsais, Radonvilliers, Launoy, le Bel, le Président des Brosses, Court de Gébelin, & plusieurs autres Grammairiens, Philosophes & Antiquaires ont démontré combien on gagne de tems en épargnant aux Elèves, par la double traduction de Latin en François & de François en Latin, la peine de chercher dans leur tête ce qu'on n'y a point mis; & dans leurs Rudimens ou Dictionnaires, ce qui ne s'y trouve que dans une extrême confusion. Ce n'est que de nos jours qu'on commence à entrevoir que l'analyse nous fournit un moyen d'enseigner le Vocabulaire comme la Syntaxe : ce n'est enfin que de nos jours qu'on commence à s'appercevoir que la Langue latine, beaucoup plus régulière que les Langues modernes, doit être proportionnellement plus facile qu'elles.

Coménius desiroit que quelque Savant ajoutât à son travail une analyse de la Littérature latine, avec les phrases même des Auteurs. Quelques Ecrivains exécutant ce plan, ont cru avoir formé un Cours complet d'Education. Les succès dont ce travail a été suivi & les témoignages que des Savans ont rendu à ce plan, ont donné du crédit à ces extraits & aux traductions bigarrées de François & de Latin. Le préjugé m'aveuglant sur cet objet, comme il m'aveugle encore sans doute sur bien d'autres, m'avoit porté à donner aussi de grands éloges à ces travaux. Je ne connoissois guère encore comme bien d'autres Latinistes,

que l'imitation des Auteurs latins pour règle de la construction de leur Langue. Mais ne craignons point de nous rétracter publiquement sur un point essentiel, d'où dépend la perfection ou l'imperfection de l'enseignement de cette Langue. Essayons de renverser un principe qui nous empêche de sentir toutes les beautés & la précision de la Lange latine.

Pour varier le style en étendant le principe d'imitation, on a proposé pour livres classiques des tissus de phrases tirées d'Historiens, de Poëtes & d'Orateurs, qui ont vécu à plus de dix siècles de distance les uns des autres. Veut-on juger du mérite de ces compilations latines? qu'on fasse un discours françois tissu de phrases de nos vieux Romanciers, de nos plus anciens Historiens & de nos Ecrivains modernes: *par ex.* d'Amiot, de Montaigne, de Marot, de Malherbe, de Bossuet & de Boileau; de Pascal, de la Fontaine & de Molière; de M. de Voltaire & de M. Rousseau, &c. Qu'on lise ce discours: & l'on jugera par la sensation qu'il fera sur nos oreilles & sur notre esprit, celle que feroient nos discours imitatifs sur des oreilles vraiment habituées au bon goût de la latinité. De tels discours sont à ceux qui sont faits sur le génie que la Langue a pris en chaque tems, ce qu'un habit d'Arlequin est aux habits d'une étoffe uniforme.

Pour faciliter l'étude de la Langue latine aux enfans, on a cru leur rendre un grand service en leur composant à grands frais de gros Ouvrages; où les phrases latines sont rapportées à la construction des phrases françoises par des chiffres, ou par une version interlinéaire, ou par l'explication litérale des deux Langues, qui reparoissent mot à mot dans une même phrase; ou par le dépécement des phrases latines, suivant la

construction françoise : & après l'étude de ces gros livres, les enfans ne peuvent guère plus qu'auparavant s'essayer seuls à l'explication des Auteurs. Veut-on encore juger du mérite de ces Ouvrages ? qu'on joigne les règles de la construction latine à celles de la syntaxe ; qu'on y exerce les Elèves dès les premiers jours sur des Livres latins, construits suivant les règles de cette construction : & l'on verra bientôt avec étonnement les enfans s'essayer avec fruit sur les Auteurs les plus difficiles, & composer dans le vrai goût de la latinité. Si quelqu'un doute de ce phénomène, qu'il vienne dans notre Ecole ; & il verra des enfans qui n'ont pas huit ans marcher d'un pas sûr dans l'explication des Auteurs qu'on leur présentera : & composer en latin suivant la construction latine, qu'ils connoissent encore moins par imitation que par leurs règles. Ces succès qui paroissent si merveilleux à tous ceux qui les ont vus, ne nous coûtent pourtant guère ; & coûtent encore bien moins à nos Elèves. Dévoilons ce petit mystère.

Les mots doivent s'unir en une phrase dans un ordre réglé par leurs rapports & par l'usage propre à chaque Langue. De-là un premier genre de construction que nous pouvons appeller *grammaticale*. Les pensées désignées par les mots sont liées en chaque entendement dans l'ordre des circonstances qui les ont fait naître : & cet ordre doit passer souvent dans le discours. Nous pouvons appeller ce second genre construction *mentale*. Enfin les choses & les personnes représentées par les pensées & les mots, observent dans la nature & la société un troisième ordre réglé par les causes physiques & morales : & cet ordre doit encore souvent passer dans le discours. Les Ecrivains latins, comme ceux de toutes les autres

Langues, ont suivi ces trois ordres suivant les matières qu'ils avoient à traiter. Quintilien même les a décrites avec une grande précision. La marche des Auteurs dans l'étude de la Langue latine doit être réglée, ce me semble, par la combinaison des différentes constructions que chacun a suivies; & ce n'est pas en détruisant ces constructions, mais en analysant les raisons qui les font varier, que l'Etudiant peut apprendre à les imiter.

La construction grammaticale est la base des deux autres. C'est donc la première à laquelle il faut les exercer : mais nous n'avons point d'Ouvrages classiques où elle se trouve suivie avec toute la régularité : il faut en composer. Les construction mentale & réelle doivent venir après elle, lorsque les oreilles sont bien accoutumées à l'harmonie latine. Mais pour cela il faudroit encore composer des Ouvrages classiques; ou du moins ajouter un nombre suffisant d'exemples de ces constructions à ceux de la première.

Ces trois constructions ne donnent pourtant encore que l'esquisse, le trait & les ombres du discours; & ces premiers Ouvrages classiques n'en donnent que le dessin. Mais le discours est une peinture susceptible de différentes espèces de coloris, qu'on ne peut voir que dans les Auteurs latins.

En suivant les rapports des mots, des pensées & de leurs objets, les oreilles se trouvent souvent blessées du concours de certains sons, de certains mots & de certaines phrases. Pour les éviter, on a fait des inversions qui ont formé en quelque sorte une construction que nous pouvons appeller élégante : elle embellit les trois premieres dans ces Ouvrages connus sous le titre de *petits Auteurs*. On peut les mettre entre les mains

des enfants qu'on veut former à l'élégance.

Les Poëtes ont été plus loin, pour flatter l'oreille & pour peindre les objets sonores par la mélodie. En établissant une marche réguliére des mots, ils ont établi les règles de la versification. Pour former leurs images, ils se sont particulièrement astreints à la construction réelle. Ce n'est qu'en enseignant leur construction poëtique, née de la combinaison des deux précédentes, qu'on peut expliquer utilement les Poëtes.

Les Orateurs étant aussi intéressés à plaire à l'oreille pour persuader, que les Poëtes pour peindre à l'imagination, ils ont formé des suites mélodieuses de mots : ils les ont arrangés dans l'ordre que les pensées devoient avoir pour mouvoir puissamment le cœur humain. Cette combinaison a formé la construction oratoire propre à l'éloquence : & ce n'est qu'avec les observations faites sur ce genre particulier de construction, qu'on peut exercer les jeunes Rhéteurs à expliquer les Orateurs & à les imiter.

Ce ne seroit pourtant point assez d'étudier ainsi d'une manière abstraite ces différens genres de constructions : il est un art de les combiner à propos suivant les matières qu'on veut traiter : & c'est cet art qu'ont suivi les grands Ecrivains qui se sont proposé le double objet d'instruire & de persuader : c'est l'art des Ecrivains politiques, des grands Historiens, des Philosophes même. On les voit tantôt purs Grammairiens, tantôt Logiciens, tantôt Poëtes & tantôt Orateurs. De-là en quelque sorte un nouveau genre de construction mixte. Mettre ces Ecrivains entre les mains des commençans, c'est commencer l'escrime par l'assaut.

Le dessein des grands Hommes, qui ont travaillé à abréger & à faciliter l'étude de la Langue

latine, étoit d'étendre son usage & de faire revivre une Langue qui semble, en quelque sorte, entrer en sa vieillesse. Ils se proposoient de réunir pour cet effet *les motifs les plus pressans aux moyens les plus efficaces* : mais peut-être ne se sont-ils point assez attachés à développer la complication, l'étendue & l'usage de cette Langue. En effet, son Vocabulaire & sa Grammaire, présentent une analyse de la Philosophie & de l'Histoire universelle ; les fondemens de toute espèce d'érudition ; les monumens les plus certains des origines, des progrès & des révolutions du genre humain. Son enseignement méthodique & perfectionné, peut, en quelque sorte, suppléer à celui des autres Langues savantes, & même à celui de l'Histoire. Il peut devenir le moyen le plus propre à perfectionner & à abréger les études : on en pourroit faire l'introduction la plus complette aux Langues & aux Sciences naturelles, économiques, civiles & sacrées. En un mot, on en peut faire une espece d'Encyclopédie scholastique, peut-être la plus courte & la plus facile qu'il soit possible d'imaginer. Qu'on me permette de m'arrêter un moment sur cette prérogative, qui est absolument propre à cette Langue.

Le Latin primordial contenoit dans ses mots les monumens de la Langue primitive, que les premiers Habitans de l'Italie y avoient portés. Les Antiquaires les reconnoissent encore dans les mots naturels, en quelque sorte, & communs à la Langue latine & aux autres idiômes. C'est là son premier fonds.

Ce langage simple & grossier, s'enrichit même avant d'être soumis aux regles que nous lui connoissons, des monumens de l'Histoire profane, que les Phéniciens avoient répandus dans tout

l'Univers ; ainsi que de ceux des découvertes que ces célebres navigateurs avoient faites dans l'Histoire naturelle, les Arts & la Géographie.

Romulus & ses successeurs, en réunissant les différens Peuples du *Latium* dans la ville de Rome, réunitent en même tems les différens idiômes qu'ils parloient en une Langue nouvelle. En fondant la République Romaine, ce Législateur créa en quelque sorte le Latin proprement dit. Il circonscrivit le propre fonds de cette Langue ; avec lequel il est important de ne point confondre les nouvelles acquisitions qu'elle dut aux armes des Romains.

La Langue Latine se perfectionna dans les derniers siècles de la République Romaine, par le commerce que ses Poëtes, ses Orateurs & ses Historiens eurent avec ceux de la Grèce, ces Pères de la Litterature. Les Disciples firent passer dans leur Langue une analyse complette de celle de leurs Maîtres, de leur Poësie, de leurs Fables, de leurs Sciences, de leurs Arts & de leur Histoire. On ne peut donc être nécessité à l'étude de la Langue Grecque, qu'après avoir épuisé l'héritage que sa sœur en a reçu.

Lorsque les Romains, conduits par Jules-César, étendirent leur Empire vers le Nord, ils firent passer dans leur Langue un grand nombre de mots, qui désignoient les objets qu'ils y trouverent, avec les idées & les notions des Gaulois & des Germains. Cette partie de la Littérature latine nous presente le premier tableau du Pays que nous habitons : & même le savant Editeur de Pline y a découvert les premiers titres des familles les plus anciennes de la France.

Après s'être approprié les richesses de la Phénicie, de la Grèce & de l'Empire Celtique, le Latin fit l'acquisition d'un fonds bien plus pré-

cieux, lorsque les Livres sacrés des Hébreux & des Chrétiens passerent entre les mains des Romains, & se naturaliserent en quelque sorte dans leur Langue. Il est d'autant plus important de fixer l'attention sur cette révolution, que les traductions latines de l'Ecriture Sainte, & principalement la Vulgate, ayant été faites littéralement, contiennent une infinité d'hébraïsmes, qui cachent le vrai sens du texte. La connoissance de ces hébraïsmes ne doit-elle pas être beaucoup plus chere à des Chrétiens, Citoyens, Philosophes ou Politiques; à des François, en un mot, que celle des Idiotismes Grecs, dont les Rudimens sont enrichis?

Dans le cinquieme siècle de J. C., & les suivans, la Langue latine tomba dans une si grande décadence, qu'elle forma une dialecte nouvelle sous le nom de Roman: mais elle ne devint barbare, qu'en se chargeant d'une infinité de mots, qui sont les monumens de révolutions, & les signes des nouveaux objets qui remplacerent les anciens. Le Roman est la mere Langue de l'Italien, de l'Espagnol & du François, qui tiennent encore beaucoup plus du Latin que du Celtique & du Tudesque. Le Roman même refluant vers le Nord, a contribué à former les Langues Teutoniques; & principalement l'Allemand & l'Anglois, qui participent autant du Latin que du Tudesque. C'est donc dans la Langue latine qu'il faut aller chercher le sens primitif de la plupart des mots des Langues modernes, énigmatiques pour ceux qui n'en sont pas instruits.

Le Latin presque vulgaire dans le moyen âge, s'est enfin trouvé restreint à l'Eglise & aux Ecoles, depuis deux siècles. Il s'y est enrichi d'un grand nombre de mots, qui sont les monumens des découvertes & des inventions faites

dans toutes les parties de l'ancien & du nouveau monde. L'étude du Latin scholastique est encore le moyen le plus facile d'entretenir un commerce dans la République des Lettres.

Le Latin n'est donc point une Langue morte : c'est la Langue primitive du genre humain continuée jusqu'à nos jours ; la tige de toutes les Langues qui nous intéressent le plus ; une Langue commune aux Nations. En l'envisageant sous ce point de vue, nous le prenons dans sa naissance & nous en suivons les variations. Nous comprenons en quelque sorte huit dialectes dans son enseignement. En le considérant comme une Langue morte & vivante tout à la fois, nous exerçons également nos Elèves à le traduire, à l'écrire & à le parler.

Pour débrouiller le chaos immense que présente le Latin, ce ne seroit point assez d'avoir séparé ses espèces de dialectes. Cette Langue, comme toutes les autres de première antiquité, est composée de mots simples, qui indiquent les premières vues de l'esprit, appliqué par le besoin sur les objets sensibles ; & de mots composés, qui ne sont que les combinaisons des premiers. La décomposition de ceux-ci, est le seul moyen possible d'apprendre le Vocabulaire latin : & par cette opération, l'on peut y réussir en assez peu de tems.

Les mots composés étant de vraies définitions, ils représentent autant de notions ; mais qui sont elles-mêmes les élémens d'autres notions encore plus composées. Chez les Latins, comme chez tous les autres Peuples, les Pères, les Instituteurs & les Ecrivains, faisoient passer dans l'esprit de leurs enfans, de leurs Elèves & de leurs Lecteurs, des notions uniformes, que le tems n'a pu détruire. Nous en retrouvons les

matériaux dans les périphrases & les épithètes qu'ils joignoient communément aux mots qui faisoient la base de chaque notion : & il n'est besoin que de les réunir, pour avoir les descriptions grammaticales des notions latines.

Je crois encore avoir reconnu que les mots, les définitions & les descriptions Latines sont liés entr'eux par des rapports constans ; qu'ils forment un tout absolument de même nature que les systêmes des Naturalistes ; & que les genres des mots subordonnés les uns aux autres, désignent les classes, les ordres, les genres & les espèces des idées & des choses. En composant nos Dictionnaires, on a coupé ces liens : on a rendu l'enseignement du Vocabulaire impossible ; & l'on a fait de la distinction des genres une des plus grandes difficultés du Latin : mais pour la faire disparoître, il n'est besoin que de reconstruire le grnad édifice de cette Langue.

L'analyse & la synthèse doivent donc être les guides dans l'enseignement & l'étude des Langues, comme dans celui des Sciences. La première de ces opérations conduit sûrement du Latin scholastique le plus compliqué jusqu'aux sources de cette Langue : la seconde est nécessaire pour conduire depuis ces sources que l'esprit humain ouvrit dans son enfance, jusqu'à l'embouchure de ce grand fleuve, dans la mer immense de la Philosophie moderne.

Ce que la raison démontre, l'expérience le confirme. Avec l'analyse, les Sixièmes & Cinquièmes du Collège de Sarlat, vont provoquer les Rhétoriciens sur des phrases tirées du premier Auteur qu'ils trouvent. Les éleves de M. Pain ont fait à Pontoise dans de brillans exercices, un usage de l'Analyse latine, qui a etonné les Spectateurs. Sans analyse, un Rhétoricien ne peut expliquer que ce qu'il a tra-

duit dans ses classes. J'en prends à témoin les Voltaire, les Diderot, les d'Alembert, les le Beau, les le Batteux, les Gébelin, les Yvon, les d'Arnaud, & tous nos plus profonds Latinistes. Savoient-ils le Latin après avoir fait les meilleures études? N'ont-ils pas été obligés d'en venir à l'analyse, pour approfondir une Langue sur la superficie de laquelle on les avoit arrêtés? & comment les Médecins ont-ils acquis la réputation de bien parler & de bien écrire en latin? N'est-ce pas par la nécessité où ils se trouvent de recourir sans cesse à l'étymologie de leurs mots techniques si parlants?

La Langue françoise marche toujours à côté de la latine dans notre Plan, comme une fille sage suit par-tout sa mère. Mais consacrons-lui des tableaux particuliers de ses origines, & des principales révolutions qu'elle a subies elle-même. Tâchons de rendre sensible ce caractère de naïveté qui fait son mérite dans les bons livres jusqu'au dix-septième siècle; qu'elle a perdu depuis en gagnant de l'harmonie; & dont on ne trouve plus guère de traces que dans la compagnie du beau sexe.

Les autres Langues ne viennent se lier à celles-ci dans notre Plan, qu'autant que les besoins des Elèves réclament leurs secours.

Aux signes des Langues viennent se joindre les pensées nées de l'exercice des sens. De la généralisation des idées naissent les Belles-Lettres & les Arts; de leur extension la Philosophie; de leur collection l'histoire; & de leur usage, le grand art de l'Education.

En prolongeant les cours des Etudes préliminaires à deux ou trois ans; celui des Humanités à six ou à sept; & celui de la Philosophie à deux; les Ecoles n'ont fait qu'obéir à la nature, qui ne veut pas que l'Education générale finisse avant la pu-

berté. Pour mieux répondre à leurs intentions, je ne me suis proposé de faciliter & d'abréger encore l'étude du Latin en la perfectionnant, que pour occuper les enfans, les adolescens & les jeunes gens dans leur carrière, des objets dont la connoissance est nécessaire à l'homme citoyen; que pour leur présenter une introduction générale & complette à l'étude de toutes les professions scientifiques. Je terminerai ce Cours là où il sera nécessaire de particulariser l'Education.

Pour remplir ces vues, je fais en sorte de tirer tout le parti possible des Langues, des Beaux-Arts, des Belles-Lettres, de l'histoire, de la Philosophie économique & de l'art de l'Education. Par les Beaux-Arts, je me propose de donner aux organes les configurations, la vigueur & l'agilité nécessaires, pour qu'ils puissent exécuter tout ce que l'ame peut leur commander dans les différentes circonstances de la vie. Par les Belles-Lettres, de donner à l'entendement la capacité propre à recevoir les connoissances nécessaires; & à la réflexion, la faculté de les introduire & de les combiner au besoin. Par les Langues, la Philosophie économique & l'histoire, de faire entrer dans l'entendement toutes les connoissances que je crois nécessaires à un père de famille pour écarter les maladies de sa maison; pour administrer, conserver & augmenter son patrimoine; & pour faire de ses facultés naturelles, de ses richesses & des personnes qui lui sont soumises, l'usage le plus utile à lui-même, à sa famille, & à l'Etat. Par l'enseignement particulier de l'Education, je me propose de lier en un tout bien régulier, toutes les connoissances & les opérations qui concourent à la perfection de l'homme & à l'enrichissement de l'esprit.

Ces six sortes d'études vont être présentées sous quatre plans différens, suivant qu'ils m'ont

paru correſpondre aux beſoins & à la portée de l'enfance, de l'adoleſcence, de la première & de la ſeconde jeuneſſe.

En conduiſant les Elèves dans cette carrière, prenons pour règle de proportionner les exercices de l'eſprit à la foibleſſe & à l'énergie de leurs facultés ; de les y inviter par le plaiſir, les récompenſes & les exemples ; de ne jamais les y contraindre par des punitions ; de ne point leur préſenter le ſigne ſans la penſée, ni même ſans l'objet qu'il déſigne ; enfin de les conduire imperceptiblement du plus ſenſible, du plus connu, du plus ſimple & du plus facile, juſqu'aux choſes les plus inſenſibles, les plus inconnues, les plus compliquées & les plus difficiles. En ſuivant ces règles, nous tirerons le meilleur parti de leur génie, ſans craindre de faire des ſujets précoces.

Avant d'entrer en matière, tâchons de développer le principe que nous avons indiqué ſur l'ordre à donner aux connoiſſances. Le développement naturel des facultés en fixe certainement les premières règles : mais elles ne ſuffiroient pas. L'eſprit humain, dans ſes opérations, ne peut partir que d'une impreſſion préſente : il ne peut marcher enſuite que par des routes formées d'idées liées entr'elles. C'eſt cette marche que M. Haller a ſi bien tracée dans ſa définition de l'ame. *L'ame*, dit-il, *eſt cet être qui ſe ſent*. Ses ſenſations & tous ſes ſentimens préſens ſont les ſignes immédiats de ſes beſoins & des circonſtances qui font le tiſſu de ſa vie. C'eſt donc dans le ſentiment même que les inſtructions doivent germer. Par ſes ſentimens *l'ame ſe repréſente ſon corps*. Or ce corps eſt-il autre choſe que l'aſſemblage des inſtrumens propres à remplir les beſoins ? Enfin, par ſon corps, elle ſe *repréſente l'univerſalité des choſes*. Et que ſeroient les choſes pour elle, ſi ſes ſenſations

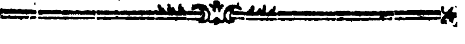
n'étoient les signes de leurs propriétés ; & si ses organes n'étoient les moyens de se les approprier ?

D'après ces principes, les modèles que le Maître doit faire sentir & analyser par ses Elèves doivent être autant de choix des besoins qu'ils doivent éprouver, & des circonstances où ils doivent se trouver. Ces besoins & ces circonstances se présentant dans la suite, ils renouvelleront le souvenir des rapports que l'analyse a fait découvrir ; des principes & des règles qui ne sont que les résultats de ces rapports ; des instrumens & des opérations propres à les remplir ; enfin des objets de nos sentimens & de nos opérations. L'Elève ainsi instruit n'a besoin que d'habitude pour régler ses actions par la science qu'il a reçue. Il pense aussi bien dans ses songes que dans la veille. Cette habitude étant perpétuellement entretenue par les besoins & les circonstances qui se succèdent ; elle lui sert dans tous les instans de la vie : & l'Education littéraire ne pourra se perdre.

Les Livres classiques, au contraire ; qui ne sont assujettis qu'à la synthèse, ne peuvent suivre l'ordre naturel des besoins & des circonstances. Ils ne donnent point la méthode de se servir de leurs principes & de leurs règles. Pour en faire usage, il faut toujours beaucoup de réflexion, pour aller chercher la maxime qui répond au besoin ou à la circonstance présente. Le travail que demande toujours l'exercice de la raison fait que la science sert bien plus pour les controverses que pour la conduite : & l'Education littéraire tombant en désuétude, se perd peu à peu. De ces principes dépend entièrement le succès de l'enseignement. Tout Plan d'études qui ne sera point fondé sur cet ordre, ne pourra flatter que

l'imagination : il ne pourra produire qu'un succès éphémère, qui sera détruit par un autre Plan aussi conforme aux idées reçues ; mais aussi peu correspondant à la marche de la nature.

Je vais faire mes efforts pour que toutes les parties de celui-ci soient autant d'exemples de l'ordre naturel que j'invoque. Mon but est de rendre mon travail également utile aux Instituteurs des Collèges, des maisons d'Education, & des maisons particulières ; ainsi qu'aux Maîtres chargés de l'enseignement de quelqu'une des parties de l'Instruction. *



ARTICLE PREMIER.

Plan des Etudes élémentaires pour l'enfance.

LES enfans pensent & parlent long-tems avant qu'on les croie susceptibles d'instruction. Ils raisonnent avec une justesse dont peu de gens les croient capables. Pour étendre leur esprit, le diriger & le soulager dans ses opérations, il ne s'agit donc que de mettre à leur portée le double art de penser & de parler. C'est pour parvenir à ce but, que les meilleurs Ecrivains d'Education, & particulièrement M. Rollin, ont tenté d'ébau-

* Chacun des Ouvrages de cette Collection aura en tête un essai, contenant les principales règles de l'enseignement des matières qu'il traite ; & à la fin un programme sur lequel on puisse vérifier les progrès des Etudians.

cher une Philosophie qui leur fût propre. C'est cette Philosophie que nous allons tâcher de crayonner dans ce Cours élémentaire, d'après l'étude que nous avons faite des forces de leur esprit. De son enseignement dépend entièrement le succès des Etudes suivantes, qui ne doivent être que la combinaison des notions élémentaires.

Par-tout l'enseignement élémentaire a été confié à des Maîtres distincts : de petites Ecoles ont eu les élémens des connoissances pour objet ; & les Universités s'occupent d'en tirer les principes. La correspondance que la nature a mise entre les élémens & les principes est la règle de l'harmonie que la loi doit se proposer d'établir entre ces deux classes de Maîtres. Leur accord mutuel doit procurer également les progrès & l'étendue des Etudes. Leur mésintelligence pourroit entraîner dans les Ecoles une barbarie funeste à la Nation & à la République des Lettres.

La nature ne permet pas qu'on puisse commencer efficacement l'instruction des hommes, avant que les organes des sens & la main soient suffisamment développés ; pour recevoir avec aisance & promptitude les impressions des objets naturels & artificiels ; ainsi que pour former avec la même facilité les signes que le geste, la prononciation, la lecture, le chant & l'écriture ont joints aux pensées. Ce préliminaire nécessaire a été de tout tems l'objet de la petite Grammaire, dont l'enseignement forme les fonctions des Maîtres des petites Ecoles. Les talents qu'il requiert & sa nécessité ont toujours fait de cette profession la plus importante de l'Education. Mais la barbarie où elle étoit tombée dans le moyen âge l'avoit resserrée dans des bornes extrêmement étroites, en l'asservissant à des routines imparfaites,

& vicieuses. Le renouvellement des Sciences & des Arts a fait sentir l'insuffisance de l'ancien Plan de leurs élémens : mais à mesure que les Arts des petites Ecoles se sont renouvellés, d'autres Artistes s'en sont emparés. *Par ex.* les Musiciens se sont mis en possession des élémens du chant : une nouvelle société ayant perfectionné l'art de l'écriture, en a voulu posséder l'exercice exclusif.

L'enfant qui connoît & qui sait former les signes du langage doit être exercé à les appliquer aux pensées : & c'est l'objet de la grande Grammaire. Pour cela l'usage l'a toujours fait passer dans les grandes Ecoles des Instituteurs. Mais l'indifférence que les Professeurs des Universités témoignèrent autrefois pour la grande Grammaire, a donné lieu aux Maîtres des petites Ecoles de vouloir se dédommager de leurs pertes par des usurpations. A titre de Grammairiens, ils ont voulu enseigner toutes les Langues & toutes les Sciences scholastiques. On en voit même encore qui n'ayant pas les premiers élémens de leur Langue maternelle, tiennent des Ecoles de Langue & de Poésie latine. Dans l'impuissance où ils sont de s'élever à la dignité d'Instituteur, ils travaillent à rabaisser les Instituteurs au titre & aux fonctions des Maîtres des petites Ecoles. En confondant les Artistes, ils espèrent confondre les Arts. C'est ainsi que depuis plus d'un siècle le tems lime & détruit peu-à-peu la profession d'Instituteur, à mesure qu'il étend les connoissances, l'industrie & les fonctions des autres professions scientifiques, & même des Métiers.

Mais que dis-je ? l'importance & la noblesse de l'état d'Instituteur paroissent avec plus d'éclat, à mesure qu'il s'élève des Savans qui font mieux connoître l'étendue & l'efficacité de leur art. Les usurpations deviennent de plus en plus intolérables aux

yeux éclairés & vigilans du Public, des Magistrats & des Ministres. Les yeux ne s'accoutumeront jamais à voir sur la même ligne l'Ouvrier qui sait à peine lire & écrire, avec le Savant qui possède les élémens de toutes les connoissances utiles. On distingue aisément le *prospectus* du vrai Instituteur qui annonce ce qu'il fait, du Grammairien qui fait annoncer ce qu'il ne peut faire.

Pour soutenir leurs droits chimériques, quelques Maîtres d'Ecole ont dit que les petites Sciences étoient de leur objet, & que la Grammaire étoit une de ces petites Sciences. Par cette assertion ridicule ils faisoient bien voir qu'ils ne connoissoient en effet ni les principes de cet art, ni son domaine, ni ses liaisons avec les Belles-Lettres & les Sciences, ni la nature de son enseignement. Chaque Langue formant une encyclopédie des signes des connoissances humaines, la Grammaire devient un art universel qui doit s'unir dans tout le cours des Etudes avec tous les autres Arts & les autres Sciences : & les petites Ecoles ne peuvent faire autre chose que de préparer l'esprit & les organes à son étude & à sa pratique. Si le Plan que je vais développer ne suffisoit pas pour démontrer cette importante vérité, qu'on lise les Ecrivains d'Education & de Grammaire, & particulièrement Quintilien & Suétone.

O vous, qui êtes destinés à préparer l'homme à tous les Arts & à toutes les Sciences, reprenez vos anciennes fonctions, que la nature, les usages & les loix vous avoient données ; & qui vous ont fait autrefois tant d'honneur. Quittez vos chimères qui ont ébloui quelques-uns de vos confrères ; & rentrez dans ce riche patrimoine que vous laissez en friche. Bien loin de tourmenter les Instituteurs par des procédés qui ne peuvent convenir qu'aux Artisans, tâchez de recevoir

l'influence de leur art dans vos Ecoles, en lui soumettant vos fonctions, comme les autres Artistes subordonnent les leurs, dans chaque profession, au Savant qui doit les réunir toutes. Bien loin d'irriter les autres Artistes de l'Education en ravageant leur champ, méritez leur reconnoissance & leurs éloges, en leur présentant des sujets plus capables de recevoir leurs instructions.

La réforme si desirable des petites Ecoles se fait déja en Italie, en Allemagne & dans plusieurs autres pays. On y voit avec satisfaction les Maîtres tout occupés à exercer leurs Ecoliers sur la théorie & la pratique de la lecture, du chant & de l'écriture. La France desire les mêmes avantages. Tâchons de contribuer à une révolution qui doit creuser les fondemens de l'Education.

La première Education se fait différemment chez nous. Des citoyens, les uns envoient leurs enfans aux petites Ecoles : & quand ils les trouvent assez instruits, ils les font passer dans les grandes : mais en se débarrassant ainsi de l'Enseignement, ils se réservent l'Education immédiate de leurs enfans. D'autres les font enseigner & élever sous leurs yeux par des Gouverneurs & des Maîtres particuliers. Enfin il en est qui en confient l'Enseignement & l'Education aux Instituteurs des Collèges & des autres maisons publiques. Tâchons de concilier les vues de la nature avec ces trois sortes d'usages.

Nous diviserons le Plan élémentaire des Etudes en cinq Cours : celui de petite Grammaire, le Cours élémentaire de grande Gammaire, celui d'histoire, le Cours élémentaire d'Education, & enfin celui d'Instruction élémentaire du Christianisme. Mais ce dernier étant tracé par les Pasteurs de l'Eglise, son exécution seule peut nous être dévolue.

En ouvrant les Ecoles & les Gymnases aux enfans de quatre ou cinq ans, on pourroit s'attendre à y recevoir des sujets déja ornés de vérités utiles, & capables des fonctions nécessaires. Cependant sans vouloir diminuer la reconnoissance due aux Nourrices, aux Sevreuses & aux Gouvernantes, nous croyons pouvoir & devoir faire abstraction de tout ce que savent & peuvent les enfans de cet âge. Nous les regarderons comme des statues humaines, dépourvues de toutes connoissances, de toutes fonctions & de toutes passions; telles en un mot que les statues que MM. Condillac & Bonnet ont supposées pour analyser l'homme. En n'attendant rien de l'Education primitive plus végétale qu'animale, nous pourrons vérifier toutes les habitudes de nos Elèves : nous ne pourrons être trompés dans nos calculs littéraires.

En parcourant le stade de l'enfance, notre objet sera de développer toutes les facultés de l'homme, & d'enrichir son entendement de toutes les connoissances élémentaires des Sciences qu'il doit apprendre dans la suite. Mais notre dessein n'est point d'en faire l'application à des objets sublimes, que la portée d'un enfant ne puisse atteindre. Sans repaître encore nos petits Elèves du bonheur qu'ils doivent acquérir un jour par l'usage de la Science, nous tâcherons que déjà ils jouissent de la vie par son moyen. Nous en ferons l'application à leurs besoins, à leurs devoirs & à leurs jeux, pour qu'elle demeure enfantine comme leur esprit même. Enfin avant de songer à former des hommes parfaits, nous travaillerons à faire des enfans parfaits.

I. Cours de petite Grammaire.

La petite Grammaire ayant pour objet la

Mes élémens de prononciation présentent d'abord à l'oreille les sons & les articulations usités dans les différentes Langues qui doivent entrer dans notre petite Encyclopédie. Aux sons nous joignons les aspirations & la quantité dont ils sont susceptibles : aux articulations, le degré de force & de prolongation qui leur convient : & aux unes & aux autres les tons & les repos qui doivent les distinguer. Nous établissons la régularité & la perfection de chacune des inflexions de la voix, par la nécessité de les rendre distinctes à l'oreille & faciles à la bouche : & par les agrémens dont l'habitude les rend susceptibles.

Cette première analyse est suivie d'une autre des différentes combinaisons des inflexions de la voix usitées dans ces mêmes Langues, & distribuées dans l'ordre qui répond à la correspondance des actions organiques. C'est par conséquent l'ordre le plus propre à en faciliter la succession & à développer les organes de la parole. Au lieu de représenter ces sons par un glossomètre, suivant l'idée de M. des Brosses, nous avons cru qu'il vaudroit mieux se servir des signes usités en chaque Langue.

Ces deux analyses sont divisées par leçons que le Maître doit faire successivement sentir, analyser, composer & appliquer à des exemples.

Vient ensuite une troisième analyse des vices de prononciation que les Physiologistes, Maîtres & Instituteurs ont observés & appris à corriger. Nous les diviserons encore par leçons correspondantes à ces vices : & nous y joindrons la théorie indicative des moyens propres à les corriger.

Mais quelque art & quelque industrie que cet Ouvrage renferme, son succès dépend de l'exactitude avec laquelle les Maîtres s'y conformeront

&

& l'enseigneront. Ils sont en cette partie le Professeur, le modèle & l'instrument de la meilleure prononciation. Pour donner à leurs Elèves ce talent de la parole si estimé, & dont la privation rend souvent un homme si désagréable avec les meilleures qualités, il faut qu'ils le possèdent eux-mêmes. Il faut du moins que par des règles physiques bien appréciées, ils disposent leurs Elèves à se perfectionner un jour par leur commerce avec les Orateurs, les Gens de Lettres, & les Courtisans.

Pour étendre l'usage de cet art nécessaire, nous avons soin d'en mettre le résultat dans une *Table des inflexions de la voix*, qui se trouve à la tête des autres parties de la petite grammaire. Cette table est un moyen de comparaison auquel nous rapportons les caractères toujours plus ou moins équivoques dans chaque Langue. Elle facilite prodigieusement la pratique de la lecture & de l'Orthographe. Elle nous sert en outre pour vérifier la prononciation de nos nouveaux Elèves & de nos nouveaux Maîtres; & même pour les corriger s'il en est besoin.

Pour bien lire il faut un modèle : & rien de plus vague que celui que les Grammairiens tracent par les titres de *gras*, *mouillé*, *liquide*, *ouvert*, *fermé*, & autres noms vuides de sens, qu'ils donnent aux caractères. Pour y suppléer, quelques Maîtres de Langue angloise ont imaginé de rapporter la prononciation de leur Langue à la nôtre, en faveur des François : & ils desirent qu'on rapporte la prononciation françoise à celle de l'Anglois, en faveur de leurs compatriotes : mais l'usage de cette pratique suppose que l'Auteur de ce modèle a connu parfaitement la prononciation de ces deux Langues; & que l'Etudiant qui s'en sert, connoît parfaitement celle de

ſa Langue maternelle. Or rien de plus gratuit que ces deux ſuppoſitions : mais notre table bien appriſe donne le modèle le plus court, le plus facile & le plus parfait. L'expérience a démontré ſon efficacité ſur des enfans de tout âge & de tout pays. Je puis aſſurer que par ſon uſage ſeul pluſieurs Anglois ont acquis en quelques mois une facilité de prononcer & de lire notre Langue, que pluſieurs années & même la vie entière ne donnent point ordinairement.

Cette table enfin nous conduit dans l'analyſe des mots avec plus de clarté que ne le peuvent faire les tables ſi longues des changemens de lettres, que nous devons à Voſſius & à MM. de Port-Royal. Les mutations des lettres ont été les effets de la méchanique de la parole, qui change ſi ſouvent une lettre en une autre du même organe ou d'un organe voiſin : & nos gammes des inflexions de la voix les font ſuccéder dans leurs rapports naturels.

Elémens de la lecture latine, ſous preſſe.

On dit communément aujourd'hui qu'on doit initier les enfans dans la lecture par celle de leur Langue maternelle. La raiſon qu'on en donne eſt qu'ils liront mieux ce qu'ils entendront. Mais c'eſt ſur la valeur que les lettres prennent les unes avec les autres, & non ſur le ſens des mots, que le Maître de lecture doit diriger l'attention de ſes Elèves. Celui qui ne ſait lire que le ſens des mots, ne ſaura jamais bien lire les diſcours qu'il n'entendra point : & c'eſt d'après cette réflexion que nous commençons le Cours de lecture par celle du Latin. D'ailleurs cette lecture étant beaucoup moins compliquée, elle doit être plus ſimple & plus facile.

Un autre préjugé qui devient aussi commun, est qu'il ne faut point faire épeler, c'est-à-dire que la lecture est le seul art où il ne faut point analyser : car épeler c'est analyser. Mais comment se doit faire cette analyse? Du Mas qui, je crois, a tenté le premier de la proscrire des Ecoles, la regardoit comme une opération triviale. Lorsqu'un enfant, observoit-il, épèle *a-u*, *O*, il devient absurde : car le son *a* & le son *u* ne forment pas le son *o*. Cela est vrai : mais aussi ce n'est pas là ce que désigne cette ellipse. Ce n'est pas là ce que de bons Maîtres ont jamais voulu apprendre à leurs Ecoliers. *a-u*, *O*, c'est-à-dire : *La lettre qu'on nomme A & celle qu'on nomme U* jointes ensemble, *désignent le son labial O*. En épelant ainsi, l'on analyse les caractères par leurs figures ; & l'on reconnoît le son qu'ils expriment par cette réunion. C'est le seul moyen de faire reconnoître à un enfant la valeur relative que les lettres prennent les unes avec les autres. Vouloir présenter d'abord cette foule infinie de combinaisons de lettres, usitée en chaque Langue, c'est vouloir commencer l'instruction par les choses les plus insensibles & les plus compliquées : & quelqu'éloge qu'on fasse de cette nouvelle méthode, je défie qu'on montre un enfant qui par son moyen lise ce que nous lui donnerons à lire, avec cette fermeté que les nôtres mettront à lire ce qu'on voudra bien aussi leur présenter.

L'on dit encore communément d'après Quintilien, que les enfans ne peuvent bien lire, que quand ils ont acquis le goût que donne le sentiment des choses qu'on lit. Disons au contraire d'après l'exemple de nos Elèves, que des enfans du plus bas âge peuvent acquérir par l'usage des bonnes règles, l'habitude de lire aussi bien que des adultes bien instruits. De bonnes règles

étant le moyen de faire sentir aux enfans le sens des phrases, elles doivent être aussi le premier moyen propre à faire germer le bon goût.

Voilà pourtant, Maîtres de lecture, les principes qui partagent avec les routines le droit d'initier les enfans dans un art si nécéssaire. Est il donc étonnant de voir si peu d'Ecoliers & même si peu de Maîtres lire couramment? Mais taisons des vérités dont quelques personnes pourroient s'offenser, pour nous occuper avec les Maîtres vraiment zélés, de l'enseignement d'un art aussi pénible qu'il est nécessaire.

Pour bien lire, il faut savoir observer quatre choses : la valeur relative que les lettres prennent les unes avec les autres ; la liaison des lettres finales des mots avec les initiales des mots suivans ; les variations de ton indiquées par les marques de ponctuation ; enfin les repos désignés par les mêmes notes. Nous suivons ces quatre parties : & sur chaque leçon nous faisons succéder les quatre opérations que nous avons indiquées : c'est-à-dire la sensation, l'analyse, la synthèse & l'application.

D'abord nous présentons l'alphabet Latin pour reconnoître la valeur absolue ou les noms de chacun de ces caractères. Nous joignons ensuite chaque lettre avec toutes celles qui en font varier la valeur : nous faisons succéder toutes les combinaisons de lettres qui forment les syllabes usitées de deux, de trois, de quatre, de cinq, de six & même de sept lettres. Nous donnons ensuite une collection de mots choisis qui comprennent ces combinaisons : enfin nous ajoutons de petits discours qui doivent être lus avec toutes les inflexions de la voix. Nous sommes bien sûrs que celui qui sait lire ces élémens, lira tout le Latin qu'on lui présentera : mais nous sommes bien sûrs aussi qu'il est peu de

personnes qui puissent se flatter de lire ces recueils sans étude.

Observons qu'en général la prosodie d'une Langue, & en particulier sa quantité, fait partie de la lecture : cependant ce n'est qu'après avoir prononcé du Latin pendant cinq à six ans, qu'on songe à le bien faire prononcer. Quel travail ne faut-il point alors pour corriger de mauvaises habitudes si invétérées ? Cependant la plupart des règles de la quantité dérivent encore du matériel des mots : & sont du domaine de la petite Grammaire. Nous les lui rendons en effet dans nos élémens : & par nos quatre opérations nous en assurons la pratique.

Maîtres de lecture, ce n'est point encore là tout votre domaine. C'est à vous de créer l'attention & la mémoire, ces premières fonctions de l'ame. Vous recevez les enfants sans étude : c'est à vous de les y rendre propres. Pour rendre un si grand service, appliquez-vous donc à fixer leurs doigts, leurs yeux & leurs oreilles sur les signes des connoissances. En les faisant lire avec méthode suivant les formules d'attention & de mémoire, gravez ces premiers principes dans leur entendement. Apprenez-leur le grand art d'étudier : & vous pourrez vous glorifier d'avoir fait la meilleure partie de la besogne.

En compliquant l'art de la lecture, du Mas a proposé une invention digne des plus grands éloges. Son Bureau typographique est le moyen le plus propre à rendre les opérations de la lecture & de l'orthographe aussi agréables qu'utiles aux enfans. La complication que cette machine a reçue dans sa méthode, l'a rendue d'un prix si exorbitant, qu'il est peu de pères & de Maîtres qui puissent se la procurer : mais dans l'ancienne méthode d'épeler, le Bureau typographique devient

aussi simple qu'elle-même. Nous prenons une table : nous posons dessus des lignes de bois parallèlement : nous avons de petits quarrés de bois sur lesquels nous écrivons les lettres : ces lettres se distribuent dans un tiroir, qui contient vingt & cinq cases : & avec cette machine si simple & si peu coûteuse, l'enfant compose comme un Imprimeur, les leçons de lecture & d'orthographe qu'on lui donne.

Elémens de lecture françoise, sous presse.

Ce que j'ai dit sur l'objet de la lecture latine ; sur l'ordre de ses leçons, pour parcourir tout ce qui concerne la lecture des caractères, des syllabes, des mots & du discours ; sur les quatre opérations à faire en chaque leçon ; sur l'usage du Bureau typographique ; en un mot toute la théorie & la pratique de l'enseignement de la lecture latine, doit s'appliquer à l'enseignement de la lecture françoise. Il se trouve en effet dans les élémens que nous en donnerons.

Elémens de la lecture symbolique.

Ce que nous venons de dire ne concerne que la lecture alphabétique. Nous n'en faisons l'application qu'à deux Langues. Nous laissons la lecture des autres Langues, pour les Rudimens de chacune. Mais il est un autre genre de lecture générale. On a représenté immédiatement les pensées & leurs objets par des images ou symboles. Sous ce titre nous comprenons les chiffres romains & arabes, & autres signes d'Arithmétique, d'Algèbre & de Géométrie ; les notes de Musique, les caractères de la Danse, ceux de Chymie & d'Astronomie ; les principales figures du blason, &c. Ces symboles sont l'objet de parties différentes. Nous pourrons en faire la réunion, si l'expérience nous en démontre l'utilité. C'est à

vous de la consulter, Maîtres de lecture, qui vous trouvez si resserrés dans votre territoire.

Elémens d'Ecriture expédiée.

L'Ecriture a sa théorie comme les autres Arts : mais les bons principes en sont courts. Des différens genres usités, l'expédiée ou la coulée est la seule qui convienne à des Etudians dont les travaux littéraires exigent beaucoup d'écrits. C'est d'ailleurs le genre usité dans les Bureaux, la Finance, le Commerce & l'usage ordinaire de la vie. C'est donc celle qui fait principalement partie de la petite Grammaire : c'est celle que les Maîtres Ecrivains doivent voir pratiquer sans jalousie dans les petites Ecoles.

Les Elémens que nous en préparons seront bornés à la figure & aux proportions des lettres mineures, majeures & capitales ; aux distances à observer entre les lettres, les mots & les lignes ; & à l'usage des différentes espèces de lettres. Ils seront les résultats des excellens principes de deux Maîtres de Paris, MM Coulon & Jumel. Les quatre opérations de l'Enseignement appliquées à de bons exemples, apprendront à les connoître & à les imiter.

Elémens d'Orthographe.

On a fait des traités d'Orthographe séparés de ceux de Grammaire : & cependant on tire communément les règles d'Orthographe, de cellee que la Grammaire donne pour l'enseignement des Langues. Ce double emploi n'a pas laissé que de contribuer à grossir les livres élémentaires : mais nos principes & notre marche évitent cette surcharge.

Dans nos élémens de lecture, nous avons analysé les caractères & toutes leurs combinaisons, pour trouver les inflexions de voix qu'ils expri-

ment. Dans ceux-ci nous faisons l'inverse : nous reprenons la table des inflexions de la voix : nous en suivons les combinaisons : & nous recherchons les caractères qui doivent les exprimer dans les différentes circonstances. Nous donnons des sons exprimés par les signes univoques de la *Table des inflexions de la voix*, à composer sur le Bureau typographique, au moyen des caractères équivoques de chaque Langue, suivant les règles de l'Orthographe.

Rudiments de la Langue françoise, dédiés à MM. les Principal & Professeurs du Collège Royal de Sarlat, 1776. Paris, chez l'Auteur, rue de Seine Saint-Victor, Hôtel de Magni : chez Demonville, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin : Lacombe, Libraire, rue de Tournon : & Colas, Libraire, place Sorbonne.

Avant de faire remonter l'esprit au sens des mots par la Grammaire, il est nécessaire que les doigts, les yeux & les oreilles soient frappés par ce qu'ils ont de sensible : autrement la Grammaire ne porteroit rien à l'esprit par ses mots techniques. Les Rudimens que nous avons déja publiés de la Langue françoise commencent par neuf formules qui contiennent l'extrait de nos principes sur la prononciation, la lecture & l'orthographe françoises & latines, & sur l'écriture. Ils donnent ensuite d'autres formules pour l'analyse & la synthèse de la terminaison & des auxiliaires des mots. En démontrant les parties dont ils sont eux-mêmes composés, nous donnons un nouveau systême des déclinaisons, des conjugaisons & des graduations qui font distinguer les propriétés & les espèces des mots, avec une simplicité dont cette matière si confuse ne paroissoit pas susceptible.

Nous donnons ensuite d'autres formules pour

l'analyse spéciale & générale de la phrase, & pour sa synthèse; pour l'analyse & la synthèse du discours; pour interroger & répondre; pour tenir une conversation; & pour faire des lettres.

Nous osons dire que cette marche mène l'Etudiant du simple au composé, par des fils qu'il ne casse jamais avec un peu d'attention. Les parties dés mots d'une phrase indiquent leurs propriétés & leurs espèces. Chaque propriété & chaque espèce de mot a sa règle spéciale qui indique sensiblement les rapports que le mot a pris dans la phrase avec les autres mots. Ces rapports se réunissant par des règles forment les parties de la phrase. Les parties de la phrase indiquent ses propriétés & ses especes. Les unes & les autres désignent les rapports & les liaisons des phrases. Ces rapports enfin & ces liaisons constituent les parties du discours: & l'arrangement de celles-ci en constitue les propriétés & les espèces. Il n'est aucun de nos Elèves qui ne suive cette chaîne d'une manière plus ou moins précise. Les génies vraiment logiciens y reconnoissent aisément la marche de leurs réflexions, & les liaisons de leurs idées. J'avouerai pourtant que cet Ouvrage n'a point toute la clarté desirable. Ne l'ayant fait que pour ma maison, j'ai voulu économiser; & j'ai omis bien des définitions & des exemples qui seroient nécessaires ailleurs.

Rudimens de la Langue latine. Paris, 1776, chez l'Auteur & les mêmes Libraires.

Quand une fois on a appris sa Langue maternelle par elle-même, elle devient un moyen de comparaison pour apprendre les autres. De-là la nécessité de la double traduction, pour lier dans l'esprit les mots d'une Langue inconnue avec ceux de la Langue qui nous est connue. C'est dans

cette vue que nous avons composé nos Rudimens latins. Nous apprenons d'abord à en traduire les mots par ce qu'ils ont de matériel; c'est-à-dire par leurs terminaisons & leurs finales correspondantes dans les deux Langues. Nous donnons de nouveaux systêmes des déclinaisons, conjugaisons & graduations des mots plus simples & plus réguliers encore que celui des variations des mots françois. Nous apprenons ensuite à traduire la phrase & le discours. Nous y guidons toujours uniformément le Maître & les Etudians par cette marche qui va du simple au composé; par cet enchaînement des parties, des propriétés, des espèces & des rapports des mots, des phrases & des discours.

On n'a point encore fixé par l'expérience d'une manière incontestable la vraie méthode d'apprendre la Langue latine : & j'avouerai de bonne foi que j'ai long-tems hésité entre la méthode des thêmes & celle des versions. Je me suis ensuite laissé emporter par l'opinion nouvelle qui proscrit les thêmes : mais enfin les inconvéniens & l'observation m'ont ramené (& je crois pour toujours) à la pratique des uns & des autres. On perd un tems bien précieux à chercher des mots dans un Dictionnaire, pour en composer un discours le plus souvent absurde, & toujours fort mauvais. Pour marcher à grands pas dans l'étude de cette Langue, le moyen le plus efficace est d'expliquer des discours qui se correspondent le plus littéralement qu'il est possible; par leur double traduction de François en Latin & de Latin en François.

Mais où prendre les premiers exemples propres à ce double exercice? Où commencer l'étude de la Langue latine? Est-ce à sa source? Par cette marche qui seroit la plus simple & la plus naturelle, la Langue naissante avec le monde sembleroit s'aggrandir sous les sens des enfans, à mesure que

leurs facultés se développeroient : mais elle seroit longue ; & elle reculeroit bien loin les avantages que cette Langue offre comme vivante.

La prendra t-on à son milieu dans Cicéron & les autres Auteurs de la meilleure latinité ? Nous avons déja observé que cette méthode cachoit le vrai génie de la Langue, sous un voile très-épais, tissu de figures plus nombreuses que les mots même. Les règles & les exceptions que ces Auteurs ont suivies, forment une complication bien au-dessus des forces de l'esprit des enfans. D'ailleurs ils leur présentent des idées & des mots si peu analogues à ceux qu'ils connoissent, que les mots de ces livres ne frappent guères que leurs oreilles.

Prendrons-nous donc l'étude de la Langue latine dans les Ecrivains scholastiques ? Les enfans y trouvent & reconnoissent aisément les idées qu'ils acquièrent tous les jours. La plupart de leurs mots ne diffèrent guère de ceux de leur Langue maternelle, que par leurs terminaisons & leurs finales. Par ce travail facilité, l'enfant s'habitue à une Langue qui ressemble si fort à sa Langue maternelle ; & dont l'usage devroit être aussi familier à un homme policé.

En vain l'on objecteroit qu'on hasarde en faisant parler latin, de faire contracter l'habitude de le mal parler. Ce que nous avons observé sur la construction latine prévient cette crainte. Avec nos principes les Elèves peuvent acquérir dès les premiers jours l'habitude d'arranger les mots suivant le génie de cette Langue. D'ailleurs, les Cicéron & les Virgile, les Bossuet & les Boileau, & tous les grands Ecrivains ont balbutié leur Langue comme tous les autres hommes, avant de l'écrire avec cette sublimité qui fait le prix de leurs Ouvrages.

Nous avions annoncé dans notre *prospectus*

que dans un an ou dix-huit mois un enfant pouvoit se familiariser avec la Langue latine, au point de la parler librement : nous avouons de bonne foi que nous n'avons pu encore présenter cette espèce de phénomène. Et comment aurions-nous pu le produire? puisque nous n'avons pu encore trouver ni livres classiques, ni Maîtres propres à donner cet usage à nos Elèves. Cet obstacle ne fait qu'irriter mon zèle. Pour le lever, j'ai réuni les mots & les expressions propres à exprimer les idées des enfans, & qui entrent dans leur langage familier, en plusieurs Ouvrages qui vont être mis entre les mains de mes Elèves; & qui (comme je l'espère) donneront la solution de cette espèce de problême.

Questions latines, sous presse.

C'est une espèce de vocabulaire fait avec un tel art, qu'en le joignant aux Rudimens latins dès le premier jour, les enfans percevront les particularités de cette Langue, par leurs sens dans ces questions : & ils les réuniront en notions générales par la réflexion, avec leurs Rudimens. Nous y avons rapproché en effet, sous des titres correspondans à ceux des Rudimens, les variations, les espèces & les rapports des mots & des phrases. Les divisions de ce vocabulaire répondent aux parties que l'analyse fait reconnoître dans chaque espèce de phrase : sous chaque division nous avons rangé les mots interrogatifs qui s'y rapportent : & sous chacun de ces mots classiques, nous avons indiqué les mots génériques & spécifiques qui peuvent y répondre. Nous y avons fait entrer les difficultés de syntaxe, de manière que les Rudimens & les Méthodes latines ne semblent plus contenir que des réflexions générales sur les détails que ce petit livre contient. Tou;

les mots y sont enchâssés de manière à former des phrases les plus simples & les plus intelligibles qu'il soit possible de construire.

Dialogues scholastiques.

Ces dialogues ne seront que des entretiens familiers sur les exercices littéraires, physiques, moraux & religieux des Elèves. On y fera entrer particulièrement les réglements qu'ils doivent suivre. On y asservira la phrase aux règles des trois espèces de constructions primitives, que nous avons distinguées plus haut. Ces dialogues avoient été commencés par M. Fortier : sa mort en a suspendu la perfection.

Au moyen de ces deux petits vocabulaires les Maîtres & leurs Elèves pourront s'entretenir ensemble en latin. Sans un pareil secours on aura beau recommander l'usage de cette Langue, cette recommandation demeurera toujours sans effet.

Elémens du Chant.

L'habitude de solfier en plain-chant & en musique demande un exercice si long, que l'art des Maîtres s'épuise presque en entier pour la faire contracter. Quel service ne rendroit-on donc pas aux Elèves & aux Maîtres, si l'on pouvoit trouver une méthode qui pût introduire ces élémens du chant dans la petite Grammaire? mettre les Maîtres d'Ecole à portée de les enseigner? & les Elèves en état d'apprendre l'art même de la Musique, dans le Cours des Belles-Lettres? Essayons : l'entreprise est grande; mais elle n'est point téméraire, puisqu'elle a lieu en Italie & en Allemagne. Il y a plus : nous ne proposons que le renouvellement d'un ancien usage, qui a mis dans plusieurs Villes les Maîtres d'Ecole sous l'ins-

pection de Messieurs les Grands Chantres des Cathédrales, chargés originairement de l'enseignement du chant & de la lecture.

La difficulté du chant est-elle dans la nature ? Est-elle dans l'art ? La solution de cette question doit décider des principes du chant & de la valeur des méthodes de chanter. Pour l'obtenir, il nous faut remonter jusqu'à l'origine même de cette faculté.

L'homme ne chante point naturellement. S'il naît sourd, il demeure muet pour le chant, comme pour la parole : & le vrai sauvage ne chanta jamais. C'est ce qu'a observé si judicieusement M. *Rousseau* : ce Philosophe qui aime la nature jusqu'à l'idolâtrie ; & qui possède à un si haut degré le double art de ravir l'imagination par l'Écriture & par la Musique.

Quoique l'homme ne chante point naturellement, le chant lui procure un plaisir naturel. Les sons pris en eux-mêmes sont d'autant plus naturellement agréables, qu'ils approchent plus du son moyen que l'homme rend sans élever ni abaisser le larinx : & cela par la raison physique qui attache du plaisir ou de la peine à toutes nos sensations. Elles sont d'autant plus agréables qu'elles approchent plus de la constitution actuelle des organes, & du jeu dont ils sont susceptibles : elles sont d'autant plus pénibles & douloureuses, qu'elles sont plus contraires à cette constitution ; & qu'elles sont produites par des impressions plus vives. Les Physiologistes n'ont point observé d'exception à ces règles, ni dans l'état de santé, ni dans celui de maladie.

D'après ce principe les intervalles ou réunions de deux sons seroient naturellement d'autant plus agréables, que ces deux sons seroient plus voisins. Cependant le plaisir produit par le chant, tel qu'il

est aujourd'hui, naît d'intervalles de sons très-éloignés. En graduant les intervalles, on voit le plaisir & la peine se les partager alternativement. Ce systême de plaisir & de peine doit donc être né d'habitudes, qui ont changé la constitution primitive des organes de la voix & de l'ouie : & qui leur en ont donné de particulières. Qu'on cherche tant qu'on voudra la raison du plaisir des consonnances, & celle de la peine des dissonnances ; l'expérience n'en fournira jamais d'autre. Cherchons donc le chant dans l'art : c'est-à-dire dans la nature qui se prête à toutes nos habitudes avec tant de docilité.

L'expérience démontre en général que tous les corps sonores donnent des sons proportionnels à leur volume & à leur longueur. Elle démontre en particulier que des cordes sonores également grosses, également compactes, également tendues, rendent des sons proportionnels à leur longueur. Pour apprécier les intervalles des sons, il ne s'agit donc que de mesurer ces longueurs par le tact & les yeux ; & d'habituer le gosier & l'oreille à la distinction des sons que rendent ces cordes proportionnelles. C'est le procédé que suivirent les premiers hommes, comme nous l'apprend l'Histoire. Une corde sonore fût le premier Maître qui développa dans l'homme cette faculté merveilleuse du chant. Prenons-en une quelconque sur un violon : mesurons-la avec un pied de roi : & sans savoir la Musique, nous en allons trouver les principes.

Une corde sonore divisée par moitié, donne les deux sons *ut* grave & *ut* aigu ; qui forment l'intervalle qu'on nomme aujourd'hui une *octave*. Par tiers elle donne *ut-sol* ; qui forme une *quinte* : & *sol-ut* aigu donne une *quarte*. Ces trois intervalles *ut-ut*, *ut-sol*, *sol-ut*, frappant sans cesse

les oreilles dans le jeu de la lyre de Mercure, & dans celui de la flûte de Pan, ils devinrent agréables: & formèrent les trois consonnances primitives.

Les premières Langues d'Orient furent composées, comme elles le sont encore, de mots de trois syllabes, que Mercure arrangea sur sa lyre, disoit une ancienne tradition des Egyptiens recueillie par Diodore. Les syllabes répondoient aux trois sons de sa lyre. De-là les trois accens prosodiques de ces Langues chantantes : & tant que le chant & la parole furent bornés à ces trois consonnances & à ces trois accens; ils firent pour ainsi dire l'objet du même art. Maîtres de lecture, voilà vos premiers titres sur l'enseignement du chant. Ils remontent jusqu'à l'origine de cette merveilleuse faculté : ils sont écrits dans la constitution même des organes de la voix & de la parole.

Dans la suite on étendit les divisions du monocorde. On divisa la corde sonore par quart & l'on obtint *ut-fa*; mais qui n'étoit au grave que ce qu'est *sol-ut* à l'aigu. On la divisa par cinquième; & l'on eut la tierce majeure *ut-mi*. L'on observa que *fa-sol*, qu'on appella *ton*, formoit le neuvième de la corde *fa* : on le prit sur la corde *ut*; & l'on eut *ut re*. *Re-mi* qui demeura, ne fut qu'un dixième. Par-là on eut au grave les quatre sons *ut*, *re*, *mi*, *fa*; qui formèrent un tétracorde, ou instrument à quatre cordes. Mettant ensuite ce tétracorde à l'unisson de *sol*, on eut le nouveau tétracorde aigu, *sol*, *la*, *si*, *ut* : & ces deux tétracordes réunis formèrent la gamme entière ou diapazon, qui donna l'alphabet presque complet du chant : & cet alphabet fut composé d'intervalles consonnants & dissonants. Pour former cette gamme & les suivantes, il falloit disjoindre les tétracordes, & les faire succéder par quintes.

De-là la fameuse progression par quintes, qui fut l'effet du principe de la Musique; & que quelques Musiciens ont pris mal-à-propos pour la cause de son invention. Bien loin en effet que la progression par quintes eût donné les huit tons de l'octave, elle en suppose elle-même cinq sons déja formés, & qui suffisoient pour donner les élémens du chant. Les Anciens mêmes chantoient par tétracordes & non par gammes, comme nous faisons.

Le chant étendu par de nouvelles divisions de la corde sonore, quitta pour lors le simple langage: mais il demeura uni à la poésie & à l'éloquence. cette révolution se fit du tems de Pythagore. C'est par l'étude des sons sur la corde sonore appellée *monocorde* que ce grand Philosophe forma cette Musique dont on rapporte tant de merveilles: c'est avec cet instrument qu'il instruisoit ses disciples: & pour conserver cet art, il leur en recommandoit l'usage avec instance. *Pulsate monochordum*, leur disoit-il encore en mourant. Suivez donc le précepte de Pythagore pour revendiquer vos droits, Maîtres des petites Ecoles. Avec son moyen vous ne ferez pas des Musiciens: mais vous donnerez à vos Elèves une faculté, sans laquelle on ne fait que de très-petits progrès en écoutant un Maître à chanter.

L'intonation que donne le monocorde ne fait point tout le chant. Ses sons se réunissent suivant leur quantité, comme les vers, par pieds ou mesures. Pour y exercer vos Elèves, la nature vous fournit encore un moyen bien plus précis que la voix humaine. La Physique nous apprend que les vibrations de tout pendule sont isocrones ou égales. Faites donc du Pendule des chronomètres, avec lesquels vous pourrez circonscrire les

sons & les tons dans les différentes mesures d'usage dans le chant.

Il ne suffit pas encore de renouveller l'usage du monocorde & du chronomètre, pour rétablir l'enseignement du chant dans les Ecoles. L'égalité, les proportions & les convenances sont de l'essence de tous les rapports : & tout est inégal, disproportionné & disconvenant dans les intervalles du chant formés par la division précédente du monocorde.

On a poussé la division de la corde à un sixième, & l'on a eu *ut mi*, appellé *bémol*, pour le distinguer du premier *mi* apellé *naturel* : & *ut-mi bémol* a formé une tierce appellée mineure. Cette nouvelle invention faite après la formation de la gamme a établi deux manières de la chanter : & l'on a distingué ces deux formules de faire succéder les sons, sous les titres de *mode majeur* & *mode mineur*.

La première gamme avoit déja jetté dans les intervalles une confusion qui avoit bien embarrassé les Anciens. La distinction des modes y a jetté des difficultés qui ont fait du chant un art absolument inintelligible pour ceux qui le pratiquent, qui l'enseignent, qui l'étudient & qui en raisonnent. *Fa-sol* le modèle des tons, est un neuvième : *ut-re* & *sol-la* formés sur ce modèle, sont aussi des neuvièmes : mais *re-mi* & *la-si* ne sont que des dixièmes. De-là un ton majeur & un ton mineur. On a observé la raison de *mi-fa* décoré du titre de demi-ton ; & l'on a trouvé qu'il étoit d'un seizième : mais on a trouvé que la différence de *mi-bémol* à *mi-naturel* n'étoit que d'un vingt & quatrième : de-là un demi-ton majeur & un demi-ton mineur. Ce n'étoit point assez de cette inégalité pour embarrasser le gosier & l'oreille : on a ob-

servé les différences du ton & du demi-ton majeurs au ton & au demi-ton mineurs : on a nommé ces différences des coma : & on en a distingué de majeurs & de mineurs : de maximes & de minimes. Ce n'est pas encore tout : on a voulu faire succéder les tons par un, par deux ou par trois dans la même octave ; & l'on est toujours arrivé en-deçà ou au-delà du terme qui la finit. On a procédé par consonnances, c'est-à-dire par quintes, par quartes & par tierces majeures ou mineures : & jamais l'on n'est tombé juste sur les bornes qui séparent les octaves ou les gammes.

Pour couper le nœud gordien qu'on ne pouvoit dissoudre, on a tâtonné, on a cherché des *à-peu-près*, l'on a formé ce qu'on nomme le *tempérament* : & par son moyen l'on a divisé les gammes des instrumens de musique en six tons & douze demi-tons : mais ce tempérament n'est pas même soumis à une règle uniforme : chaque Musicien philosophe a donné sa formule, & chaque Luthier a suivi sa routine. Peut-on croire que l'oreille & le gosier ayent pu se développer facilement & régulièrement, d'après des intervalles appréciés d'une manière si vague ? Ce sont pourtant ces organes si mal développés, qui sont aujourd'hui les seuls modèles du chant. C'est sur eux qu'on accorde les instrumens : & c'est ensuite par ces instrumens mal accordés qu'on développe les voix & les oreilles.

D'après cette méthode, ce seroit la chose la plus rare de trouver une voix, une oreille ou un instrument parfaitement justes. La dissonance d'un ton n'est pas sensible : mais elle le devient bientôt dans un chant suivi.

On a senti depuis plus *de trois mille ans* combien la complication de l'inégalité des intervalles est préjudiciable au développement de la

voix, embarrassante pour la théorie du chant, & contraire aux progrès de l'art. La plupart des Philosophes qui l'ont étudié, ont cherché à concilier l'oreille & le gosier avec le tact par un moyen arithmétique ou géométrique, qui rendît les intervalles égaux. Dans cette conciliation réside en effet le vrai principe du chant : elle est l'objet du genre chromatique, si préférable & si préféré pour sa facilité à l'ordre ancien appellé diatonique. Mais pour comble de désespoir, le résultat des recherches porte qu'il n'est pas possible d'établir cette égalité si desirée : c'est-à-dire que de tous les Arts, le chant est encore le seul qui n'ait point de principes. Les bornes que je me suis prescrites ici, m'engagent à renvoyer ceux qui voudront sentir les causes & les effets de cette malheureuse inégalité, à l'admirable *Dictionnaire de Musique* de M. Rousseau : l'Ouvrage le plus méthodique, le plus clair, le plus savant, le plus profond & le plus utile qui ait paru sur cet art.

D'après les recherches infructueuses de tant de grands hommes, je n'ose dire que j'ai trouvé ce grand principe qui doit simplifier l'art du chant. Cependant je me crois inspiré par les loix de la nature humaine & par les monumens de l'histoire de la Musique. Osons soumettre leur résultat au grand jour de la critique. L'invention est importante. Si elle est réelle, les Maîtres de chant trouveront dans le monocorde un instrument propre à donner l'intonation avec une justesse inconnue jusqu'ici à l'oreille, au gosier & à l'esprit : les Facteurs d'instrumens formeront les intervalles des sons avec la même justesse, au moyen de ce même monocorde : ceux qui se servent des instrumens de musique sauront les accorder avec la plus grande facilité. Nous verrons

plus bas le grand profit que les Mathématiciens, les Musiciens & les Professeurs de Belles-Lettres retireront de cette découverte. N'hésitons donc point de la présenter à nos Juges.

« Pour établir l'égalité des intervalles, il s'agit » de mettre sept cordes égales en proportion dans » leur longueur, afin qu'elles rendent six tons » égaux dans l'intervalle qu'on appelle *octave*. » Or ces sept cordes seront telles, si l'une est à sa » voisine, comme huit est à neuf. Pour avoir » douze demi-tons égaux, il ne s'agit pareille- » ment que d'avoir treize cordes égales, dont la » longueur soit en proportion de dix-sept à » dix-huit. Qu'on combine & qu'on décom- » pose ces tons & ces demi-tons; on obtiendra » toujours des intervalles égaux : & l'on établira » pour l'oreille & pour le gosier une division » exacte, qui pourra passer avec toute sa pré- » cision dans la pratique. Elle la dégagera de » toutes ces règles multipliées & embarrassantes » nées de l'inégalité des intervalles ».

Je ne fais ici qu'annoncer le principe du chant : je le démontrerai ailleurs par la théorie & par l'expérience de mes Elèves. Dans les *Elémens du chant*, je donnerai la formule du monocorde, sur un instrument que tout Luthier peut former, & même sur un violon. Je décrirai le moyen de s'en servir pour enseigner l'intonation. J'y ajouterai la méthode déja usitée de former les mesures avec un chronomètre.

Mais l'intonation ne produit que la mélodie, ou la succession des sons. Les Modernes se flattent d'avoir trouvé l'art de les unir, & d'avoir ainsi formé l'harmonie. Cherchons-en aussi le principe : & nous en déduirons la méthode de son enseignement.

L'on convient que le principe de l'harmonie étoit tombé dans l'oubli, comme celui de la mé-

lodie. Pour le renouveller, on l'a cherché dans la resonnance du corps sonore. On a dit que chaque son étoit accompagné de plusieurs autres, qu'on a appellés ses harmoniques : & par une rétrogradation de principes, on a cru pouvoir tirer les règles de la mélodie même du principe de l'harmonie : mais ce principe est encore lui-même en controverse. On observe qu'il est déduit d'expériences les unes fausses, les autres mal faites. Rien d'ailleurs de moins sensible & de plus insuffisant que ce principe, pour établir la théorie de l'harmonie. Enfin l'application de cette resonnance suppose la mélodie déja établie. Cherchons donc un autre principe dans la constitution des organes & dans l'histoire.

Les instrumens des Orientaux, des Grecs & des Romains tous formés pour la voix, donnèrent au larinx son organe, une mobilité étonnante, qui le rendoit capable de former des quarts & même des huitièmes de ton. Alors toutes les voix s'unissoient aisément à l'unisson ou par octaves, pour former ces symphonies mélodieuses, si célèbres dans l'histoire morale du genre humain. Mais lorsque les Peuples du Nord essayèrent dans le moyen âge leurs gosiers inflexibles & leurs oreilles insensibles sur cette variété de tons; ils n'en purent saisir que les principales différences. Leurs voix ne pouvant toutes s'accorder à l'unisson & à l'octave, elles s'unirent suivant les proportions qu'on crut remarquer entr'elles. Les plus graves des hommes ou *basses* se mirent à l'unisson d'*ut* grave. Les moyennes plus graves qu'aigues, nommées *tailles*, se mirent à celui de *mi* Celles qui étoient plus aigues que graves nommées *hautes-contre*, se mirent à l'unisson de *sol*. Enfin les voix aigues des femmes & des enfans se mirent à l'unisson d'*ut* aigu, & formerent le *dessus* On crut produire par-là un accord parfait, désigné depuis

ce tems par les notes *ut*, *mi*, *sol*, *ut*. De-là les nouvelles consonnances de tierce *ut-mi*, & de sixte *mi-ut* dissonantes chez les anciens. De-là les suites de consonnances formèrent les accords. De-là les règles de l'harmonie des voix & de l'accompagnement des instrumens. Mais les voix prenant de la flexibilité par l'exercice, il fallut les reculer : & on forma ainsi notre clavier, composé de trois octaves & d'une quarte.

Le moyen qui nous paroit si propre à produire les successions mélodieuses des sons, nous paroît aussi propre à en former les accords harmonieux. Il ne seroit besoin que de faire un instrument dans lequel on touchât deux, trois, ou même quatre parties à la fois. Les Elèves exercés à l'intonation choisiroient chacun la partie qui répondroit à sa voix, & la suivroient dans le jeu de l'instrument.

On feroit mieux sans doute de lier à l'harmonie des voix, le jeu méchanique des doigts, en touchant un clavessin ou un orgue. Mais l'objet de l'Education générale ne peut être de former les Elèves à la Musique instrumentale. Son jeu ne peut guère être que l'objet des leçons particulières.

Nous observerons à l'égard du chant, ce que nous avons observé à l'égard de la parole. Les signes musicaux n'ayant d'autre effet que le rappel des sons gravés dans l'entendement, cette gravure doit précéder. Il sera facile après cela d'exercer les Elèves sur les signes du plain-chant & de la musique. Ces signes sont infiniment plus multipliés que les tons : le même intervalle se trouve désigné d'un grand nombre de manières. Il faut un exercice continu, joint à une étude aussi longue que laborieuse, pour reconnoître cette grande multiplicité de sons dans l'énorme combinaison de leurs signes. Mais en graduant les exer-

cices, il sera facile de lever successivement tous les obstacles. D'abord le Maître pourra exercer ses Elèves au chant avec les seuls signes grammaticaux & mathématiques. L'organe développé, il pourra passer à l'usage des signes chromatiques que plusieurs Musiciens philosophes ont proposés; mais qui ne pouvoient commodément s'adapter aux intervalles inégaux de l'ordre diatonique. Il passera enfin à la gamme ordinaire, qui devenant elle-même chromatique, s'adaptera facilement à notre division proportionnelle.

Elémens du geste.

Le langage d'action est le premier qui ait mis les pensées des hommes en commerce. C'est lui qui a été en quelque sorte le modèle des autres langages. En indiquant les objets, & en les représentant par les actions de tous les organes, & sur-tout par les mains, il déterminoit le sens des mots prononcés ou écrits : & pendant la première antiquité, les Langues mères empruntoient du geste comme de la prosodie, leur précision, leur forme & leur énergie. A mesure qu'elles se perfectionnèrent du côté de la prononciation & de l'écriture, l'usage du geste devint plus borné: mais il reprit son expression originaire: il fit même des progrès considérables, sur les théâtres de la Grèce & de Rome. Les Pantomimes y acquirent assez d'art, pour représenter aux yeux des spectateurs la Nature entière, les Sociétés, les Arts, les Sciences, la Fable & l'Histoire.

La barbarie du moyen âge nous ayant enlevé totalement l'ancienne Langue des gestes, M. l'Abbé de l'Epée en a formé une nouvelle pour l'Education des sourds & muets, à laquelle il s'est dévoué. Le geste peut donc se diviser chez nous comme chez les Anciens, en geste pur & geste mixte.

mixte. Le geste pur est le langage régulier des gestes formés sur le plan des Langues. Le geste mixte comprend ces mouvemens que l'imitation des actions des êtres & des passions des hommes ajoute à la parole & au chant. De-là deux parties dans les élémens du geste.

La Langue gesticulée renouvellant cette expression qu'elle avoit dans l'enfance de l'esprit humain; elle désigne les objets avec leurs rapports d'une manière si sensible que son Inventeur la regarde comme naturelle. Le langage du tact & des yeux fait passer les connoissances à l'ame par deux sources peut-être plus fécondes même que celles de l'ouie. L'expérience démontre que c'est un des moyens les plus propres à développer l'esprit. Enrichissons donc l'Instruction élémentaire d'une Langue qui donne en effet les premiers élémens des pensées. Mettons nos Elèves en commerce avec les sourds & muets de M. l'Abbé de l'Epée, ou du moins préparons-les à faire la première application des principes de Grammaire & de Logique, à ces gestes si familiers aux enfans, si capables de leur donner de l'attention, si propres à faire germer leur intelligence.

Mais avant d'enrichir notre Plan de cette nouvelle Langue, nous prendrons la liberté de présenter à l'Académie des sourds & muets, des observations sur des imperfections qui s'y sont glissées, d'aprés quelques faux principes des Grammairiens modernes.

Le geste mixte devroit être au geste pur, ce que la Poësie & l'Eloquence sont à la simple parole. Le geste poétique & éloquent trouveroit dans la Langue des sourds & muets bien des traits propres à former ses images & ses ressorts. Mais peut-être nos yeux auroient peine à voir la déclamation se perfectionner de ce côté. C'est aux

Déclamateurs à tenter le goût du Public sur cette perfection de leur art : mais l'objet de l'Instituteurs & des Maîtres de petite Grammaire se borne à analyser les signes gesticulés que l'usage a reçus. Nous rangeons dans nos élémens ces mouvements sous trois classes : ceux qui désignent les différentes parties de la phrase : ceux qui imitent les objets sensibles : ceux enfin qui peignent les passions.

II. COURS ÉLÉMENTAIRE DE GRANDE GRAMMAIRE.

Nous venons de voir la nature circonscrire le domaine de la petite Grammaire : interrogeons-la maintenant pour circonscrire celui de la grande. Les mots sont essentiellement composés de trois parties : le signe ou le mot lui-même, qui désigne la pensée avec son objet : son sens ou les pensées immédiatement désignées par le signe : & l'objet ou les personnes & les choses désignées immédiatement par les pensées ; & médiatement par le signe.

L'objet du mot ne peut se connoître en toute Langue, que par l'application des cinq sens & du mot à tous les objets de la nature : mais le sens des mots ne s'apprend que par les opérations grammaticales & logiques sur les mots propres à chaque Langue. Les Etudians n'étant ordinairement exercés que par ce dernier moyen, ils ne connoissent point la plupart des objets dont ils parlent. Ceux au contraire qui ne connoîtroient ces objets que par leurs cinq sens, en prendroient rarement l'idée que l'usage a attachée à leurs noms. Ceux enfin qui n'auroient usé d'aucun de ces deux moyens, ignoreroient absolument le sens des mots. *Par ex.* celui qui sauroit seulement que *ficedula* désigne *bec-figue* ne connoîtroit que le matériel du

ces deux mots. Celui qui posséderoit le sens des mots *ficus* & *edula* sauroit que l'oiseau appellé *ficedula* ou *becfigue* se nourrit de figues. Celui qui auroit vu cet oiseau, pourroit le connoître, sans savoir quels sont les caractères qui le désignoient chez les Auteurs de son nom & chez les Naturalistes. Mais celui qui connoît le sens de ce mot par l'étymologie & par l'application de ses sens à son objet, est le seul qui possède en effet son sens total.

Pour procurer à nos Elèves la vraie connoissance des objets qui doivent les intéresser, tâchons de les exercer à la pratique du sens des mots françois & latins par tous les Ouvrages nécessaires. Commençons par leur faire connoître les objets de leurs pensées & de leurs mots, par un Ouvrage auquel nous donnerons le titre de *Nomenclateur*. Faisons-leur connoître ensuite le sens des mots par l'analyse & la synthèse des Langues françoise & latine. Réunissant enfin les résultats de ces Ouvrages élémentaires, nous en formerons les Elémens de la Grammaire & de la Logique générale.

Nomenclateur françois & latin.

Cet Ouvrage destiné à porter à l'esprit les impressions même des objets, ne peut s'enseigner avec tout le fruit possible, que sur une collection de substances & de figures qui les représentent. C'est aussi sur le plan d'un Cabinet dont nous donnerons la description, que nous l'avons dressé. Il réunira les mots suivant les classes, genres & espèces des objets, & décrira les parties, propriétés & différences de ceux-ci : il les caractérisera par leurs noms & leurs définitions en François & en Latin, d'après les observations des Naturalistes & des Artistes. Un Démonstrateur pourra en faire

plusieurs jours la semaine lui-même la démonstration sur les objets : & la fera faire sous ses yeux aux Elèves. Les autres jours le Maître de Grammaire en pourra faire la double traduction de François en Latin & de Latin en François. Telle est l'idée que nous nous sommes formée du grand art de la nomenclature, aussi négligé qu'il est nécessaire.

Le Nomenclateur commencera par la nomenclature des opérations & des instrumens de Mathématiques & de Physique ; de Gymnastique, de Méchanique, d'Anatomie, de Chymie & des principaux Métiers auxquels ces Arts ont donné lieu. Passant ensuite aux objets naturels, il dénommera les parties, propriétés & divisions générales des corps : il donnera des systêmes élémentaires des météores, des minéraux, des végétaux & des animaux, des parties & régions des corps terrestres & célestes, & de tous les objets de la Cosmographie. Ces systêmes seront calqués sur ceux qu'on suit au Jardin du Roi. Il passera ensuite à des systêmes semblables des tissus & autres productions des Arts. Dirigeant enfin les vues vers le spectacle de la société, il donnera différens systêmes de nomenclature des hommes & des objets, qui la composent ; & des Arts & des Sciences qui y sont cultivés. Sans ce premier art, il ne nous paroît pas possible de développer l'esprit puissamment : d'établir le véritable usage de la Langue maternelle & de la Langue latine : ni d'enrichir l'entendement des connoissances utiles. Nous en sommes si persuadés, que nous sommes bien décidés à ne tirer aucun profit de notre profession, avant de nous être munis de tous les instrumens & de tous les objets que son plus parfait exercice rend nécessaires.

Méthode d'analyse & de formation des mots de la Langue françoise.

Jusqu'ici l'on n'a point cru notre Langue susceptible d'analyse : ou du moins nous n'en avons encore que des essais très-imparfaits : & aucun Auteur n'a tenté de donner les racines de cette Langue. Cependant ne craignons point de dire la vérité. La formation & la combinaison des racines qui ont formé les Langues sont les ouvrages de la nature même. Il n'est point de langage si barbare qui ne soit susceptible d'analyse : & cette opération est absolument nécessaire pour porter à l'esprit le sens des mots. Son exercice sur les mots de la Langue maternelle est la première application de la Grammaire générale des Langues. C'est la base des nomenclatures propres à chacune.

La difficulté de cette analyse est sans doute le plus grand obstacle à l'enseignement des Langues : mais les secours que nous offrent les travaux des Etymologistes & des Antiquaires, nous inspirent du courage. Nous profiterons sur-tout du Dictionnaire étymologique que le savant M. de Gébelin va publier : & nous contribuerons de toutes nos forces à fixer l'usage des mots d'une Langue, dont l'enseignement forme & perpétue le génie françois ; & qui devient de plus en plus un langage commun aux Peuples de l'Europe.

Chaque mot considéré comme un signe de nos pensées, peut être composé de trois parties : sa terminaison ou ses dernières lettres, qui varient pour exprimer les différentes propriétés du mot ; son corps ou ses premières lettres, qui ne changent point ; & l'auxiliaire qui lui est ajouté, & qui lui-même est variable ou invariable.

La terminaison des mots peut-être composée

elle-même de deux ou de trois parties, qui désignent toutes des propriétés différentes. Le corps du mot peut être aussi composé de trois parties : le thême ou le tronc, qui exprime l'idée principale : la finale qui lui ajoute d'autres idées : & l'initiale, qui établit ses rapports avec d'autres mots. L'auxiliaire enfin peut-être composé d'une terminaison & d'un corps qui peuvent avoir les mêmes parties.

Ceci posé : pour donner l'analyse de notre Langue, il ne s'agira que de donner des tables alphabétiques de toutes les racines qui forment les différentes parties des terminaisons des mots, de leurs corps & de leurs auxiliaires; d'ajouter à chacune le sens qui lui est propre; de déterminer les rapports qu'elles ont entr'elles; & de tirer enfin le sens total qu'elles désignent. Si ce travail est possible, il fournira un moyen d'enseigner le Vocabulaire en peu de tems. O vous qui n'avez pas encore jetté les yeux sur l'immensité de matériaux que nous ont laissés les Etymologistes & les Antiquaires, suspendez votre jugement : n'imitez pas les Alchymistes, qui ont contredit la Table des Affinités avant qu'elle parût; & dont l'art mensonger & confus a été détruit par l'analyse, ce grand moyen de fondre & de dissiper les erreurs & les préjugés en tout genre.

Après avoir ébauché l'art de découvrir le sens des mots par la division de leurs racines, nous ébaucherons celui de les former par la réunion de ces mêmes élémens suivant leurs rapports. Cet art consistera dans des tables de dérivations & de compositions des mots, semblables à celles de leurs déclinaisons, conjugaisons & graduations.

On confond ordinairement l'analyse des mots avec leur étymologie. Dans nos principes &

notre méthode il ſe trouve une grande différence entre ces deux choſes. L'analyſe eſt une opération grammaticale, qui réſout les mots d'une Langue en leurs élémens, ſans ſortir de la Langue même. L'étymologie allant plus loin, recherche l'origine des mots dans une autre Langue plus ancienne. L'analyſe fait ſuivant nous l'objet de la Grammaire : mais l'étymologie appartient à l'hiſtoire.

Méthode d'analyſe & de formation des mots latins.

Cet Ouvrage eſt fait ſur les mêmes principes & ſur la même méthode que le précédent. L'analyſe & la ſynthèſe de la Langue latine, ainſi que celle des autres Langues, ne diffèrent qu'en un point de celles de la Langue maternelle. Dans celles-ci le ſens des racines des mots doit être expliqué par des définitions, qui réſolvent les idées compoſées en idées ſimples. Dans celles des autres Langues, il ſuffit de traduire les racines latines par les racines ou mots connus de la Langue maternelle qui leur répondent. Cet Ouvrage eſt fait : il va être mis entre les mains de nos Elèves. Nous le publierons lorſque nous aurons vu par l'expérience les effets que nous en eſpérons.

Elémens de Grammaire & de Logique générale, appliqués aux Langues françoiſe & latine, & apliquables à toutes les Langues ſavantes : dédiés à M. le Vicomte de Talaru, *Chevalier des Ordres du Roi, & premier Maître d'Hôtel de la Reine.*

En ſéparant les Elémens de la Grammaire de ceux des Langues, nous ſuivons l'ordre de la na-

ture, qui mène l'esprit du particulier au général. Nous concilierons sans doute les Théoriciens & les Praticiens : nous fournirons du moins aux Maîtres les moyens de séparer ou de réunir à leur gré l'usage & les principes.

C'est à l'exercice de leur Langue maternelle que tous les hommes doivent l'habitude qu'ils acquièrent de concevoir, de juger, de raisonner & d'arranger leurs pensées. On ne peut donc mettre plus d'art dans cette partie, sans travailler plus efficacement au développement du génie. Faisons donc sur les mots, par le moyen de la Grammaire & de la Logique, les opérations que l'attention & la réflexion nous font faire sur les choses.

C'est l'expérience & non l'imagination qui nous conduisent ici. En mesurant les forces de l'esprit de l'enfant d'après nos connoissances & nos préjugés, nous avions cru avoir semé une quantité suffisante de principes grammaticaux & logiques dans nos Rudimens françois : mais nos petits Elèves & ceux de Sarlat ont été bien au-delà. Leurs progrès sont le principal motif qui nous a engagés à dresser ces *Elémens*, pour les enfans mêmes : mais en étendant les principes autant que la portée de leur esprit nous le prescrit, nous bannissons toute controverse & toute spéculation, pour nous borner entièrement à la pratique.

Jusqu'ici les Grammairiens modernes n'ont eu d'autre objet que la composition de la phrase, pour exprimer un sens complet, par la synthèse : mais comment exprimer une notion, si l'on ne s'est exercé à la reconnoître par l'analyse? Et comment diviser le sens d'une phrase, si l'on ne sait analyser & composer le sens de toutes les parties de ses mots? D'un autre côté, quand on sait

analyser & composer des phrases, on ne sait pas encore pour cela analyser & composer un discours.

Rendons à la Grammaire le domaine qu'elle a par elle-même, & que les anciens Littérateurs lui reconnoissoient. Suivons la marche du simple au composé, que suivent les Maîtres de tous les Arts. Traitons d'abord des mots qui sont les premiers élémens du discours : traitons ensuite des phrases, qui en sont les élémens secondaires : venons enfin au discours qui est l'objet de celui qui parle, qui écoute ou qui lit.

Mais le mot, la phrase & le discours présentent eux-mêmes chacun trois parties bien distinctes : le signe, le sens & l'objet de la Grammaire. Il nous faut donc en chacune des trois parties traiter de ces trois choses : dans chacune il nous faudra, suivant notre méthode, frapper les yeux & les oreilles des impressions sensibles des mots ; trouver par l'analyse les règles propres à reconnoître & à exprimer leur sens ; établir ces règles par la synthèse ; & enfin en faire l'application à d'autres exemples.

Ne craignons point de porter nos divisions trop loin, tant que nous trouverons des objets distincts. Il n'est pas plus possible au Grammairien observateur, d'imaginer des mixtes grammaticaux, qu'au Naturaliste d'imaginer des mixtes naturels : & la distinction des premiers est aussi nécessaire que celle des seconds, pour rendre l'esprit juste.

Enfin pour faire trouver aux enfans même ce systême vraiment naturel, & pour le graver dans leur esprit pour toute leur vie, suivons la marche naturelle des idées que suivent réellement tous les hommes. S'il est trois objets à réunir par le discours, il doit y avoir trois points de départ

pour marcher dans les opérations grammaticales, suivant les trois sortes de circonstances où l'homme se trouve par rapport aux mots.

Ce qui frappe l'esprit d'un homme qui lit, qui écoute ou qui voit un discours, sont les caractères, les sons ou les gestes dont les mots sont composés : il faut qu'il en extraie en quelque sorte le sens, & que par le sens, il connoisse l'objet. Voilà une première route bien tracée.

Ce qui frappe celui qui veut démontrer un objet, sont ses parties & ses qualités sensibles. Par leur moyen il se forme une notion ; & pour exprimer cette notion, il cherche & réunit les signes qui la représentent. Seconde marche aussi naturelle que la première.

Enfin ce qui frappe un homme qui veut parler d'après ce qu'il a dans l'esprit, ce sont ses pensées représentatives des objets : & pour les exprimer, il réunit les signes qui leur conviennent. Troisième marche plus difficile, mais encore aussi naturelle que les deux autres.

Tâchons d'enchaîner les opérations grammaticales, de manière à habituer l'Élève à ne point se méprendre sur les trois routes tracées par la nature. N'établissons point de méthode nouvelle : mais tâchons de renouveller celle qui a créé la Grammaire & la Logique. Inventons ces Arts, comme s'ils n'existoient point encore.

Pour faire partir nos Élèves du matériel des mots, exposons-en un choix à leurs yeux & à leurs oreilles : décomposons-les ensuite en leurs parties. Les variations de ces parties leur feront connoître leurs propriétés & leurs espèces. Divisons-les & définissons-les par la synthèse : faisons l'application de nos définitions & de nos divisions à d'autres mots : & nous serons bien sûrs que nos Étudians connoîtront ce que les mots ont

de sensible, c'est-à-dire, la dérivation & la composition de leur corps; les déclinaisons, conjugaisons & graduations de leurs terminaisons & de leurs auxiliaires.

Passant ensuite du signe à la pensée, tâchons de faire sentir même celles qui sont attachées à chacune de leurs parties, de leurs propriétés & de leurs espèces : analysons ces sens : réduisons en règle ce que nous aurons découvert sur la nature & l'espèce des sens attachés à chaque partie, à chaque propriété & à chaque espèce de mot : Faisons des applications : & nos Elèves ne trouveront plus de mots vuides de sens.

Passant enfin de la pensée à son objet, faisons connoître les genres des personnes & des choses désignées par les pensées : analysons-en les parties, les propriétés & les espèces : établissons les règles de la nomenclature : faisons-en l'application : & la science viendra se joindre aux sens mêmes des mots.

Pour faire partir ensuite nos Elèves de l'objet même, présentons-le à leur sens : apprenons-leur à en analyser les parties, les propriétés & les espèces, & à en reconnoître les idées caractéristiques; à les nommer par les mots qui leur conviennent.

Les faisant enfin partir d'une pensée, apprenons-leur à en saisir toutes les modifications par la réflexion; à les analyser; à choisir l'espèce de mot propre à les exprimer; & à réunir les propriétés des mots qui correspondent à celles des pensées.

Après avoir ainsi considéré les mots d'une manière absolue, considérons-les comme parties de phrases, dans quelques-unes appropriées. Faisons d'abord sentir & analyser les rapports qu'ils contractent par leurs propriétés relatives & leurs

espèces, que l'analyse du mot a fait connoître. Attachons à ces propriétés & à ces espèces, des règles qui nous les fassent toujours sentir. Ces rapports connus établiront à leur tour les parties, ses espèces & les propriétés de la phrase.

Considérant ensuite la phrase par rapport au sens qu'elle exprime, donnons-lui le titre de proposition: pour éviter toute confusion, reconnoissons-y, comme dans un miroir, les parties, les propriétés & les espèces de notions qu'elle exprime: analysons-en les pensées & leurs rapports; établissons des règles pour les reconnoître partout ailleurs: faisons encore des applications.

Pour voir enfin les choses même désignées par une notion, donnons le nom d'énonciation à la phrase qui l'exprime. Faisons reconnoître sous ce troisième point de vue les rapports des êtres, désignés par ceux des pensées & des mots. Que la syntaxe des mots, des pensées & des choses fasse un tout, de cette multitude infinie de rapports, que l'homme a la faculté d'acquérir. De ces rapports, déduisons les espèces d'énonciations. Sous ce titre général nous comprenons les simples assertions, les définitions, les divisions, les distinctions & les argumens; les axiômes, les suppositions, les maximes & les règles, &c. Faisons-en toujours analyser les parties, les propriétés & les espèces.

Partant ensuite de la contemplation des objets, donnons l'art de les réunir en notions, celui de les définir, de les diviser, de les distinguer; donnons enfin le grand art de généraliser & de particulariser les pensées au moyen des mots.

Pour partir enfin des notions présentes à notre esprit, apprenons pareillement à les analyser par la réflexion, à vérifier leurs objets, à les exprimer par des phrases.

Pour venir au discours, prenons un exemple de phrases réunies en un tout. Partant des notions que nous nous sommes formées des propriétés & des espèces de phrases, reconnoissons & analysons les liaisons & les rapports qui les unissent : déduisons des règles de ces rapports connus pour établir les parties & les espèces de discours : reconnoissons dans l'esprit, les grandes notions qu'elles expriment : cherchons enfin dans la nature les spectacles que ces notions ne font que désigner.

De toutes les espèces de discours celui qui doit attirer le premier les yeux des Elèves est sans doute celui qui a pour objet la recherche & la manifestation de la vérité. Considéré dans les mots il forme l'argumentation ; dans les pensées le raisonnement ; & dans les choses même la démonstration.

Après cet échafaudage, entrons dans l'analyse & la synthèse des différentes espèces de discours purement grammaticaux : analysons des descriptions d'un tout, des systêmes d'un genre : établissons-en les règles que suivent les Savans & les Artistes ; déterminons les circonstances où l'homme a besoin de raisonnement.

Partant enfin de l'étude des objets, donnons l'art de les examiner, d'en graver les systêmes dans l'entendement, de les décrire, de les distribuer par classes, ordres, genres & espèces.

Tel est le Plan des *Élémens* de Grammaire & de Logique, que l'observation & l'expérience nous ont fait tracer peu-à-peu. Que la multitude des règles ne prévienne point contre ce travail : une règle bien faite est le résultat d'une foule de particularités, dont l'usage ne présente jamais qu'une bien petite portion. Si donc le nombre des règles sur l'art de penser & de parler est si

grand ; c'est que le nombre de ses particularités est infini. Dieu seul peut les saisir sans principes & sans règles. Mais les principes & les règles sont les seuls moyens d'étendre les bornes de l'esprit humain.

Il pourra paroître étonnant à quelques personnes, que nous exercions des enfans à des opérations logiques, que le tems & l'habitude ont renvoyées après les humanités. Eh comment quatre mois d'étude théorique d'une logique très-bornée feroit-elle connoître toute la puissance du grand art de penser ? J'en appelle au témoignage des Savans qui ont assisté à nos exercices. On y a vu des enfans, depuis l'âge de sept ans jusqu'à douze, faire ces différentes analyses avec précision, apprécier des phrases en controverses parmi des Savans, rectifier même par l'observation les principes qu'on leur avoit donnés. Au moment que j'écris, on doit voir à Sarlat les Etudians de sixième & de cinquième soutenir un exercice sur cette même théorie, & sur les élémens de Mathématiques.

Si ce Plan a l'avantage de contribuer plus directement au développement des facultés intellectuelles, il a encore celui d'abréger considérablement l'étude particulière des Langues. En effet la Grammaire générale comprenant les principes communs à toutes les Langues, il n'est besoin que d'en faire l'application à chacune, pour les apprendre parfaitement. Faute de cet artifice, nos Grammaires sont toutes dressées sur des plans différens. Par-tout nouvelles divisions, nouvelles définitions, nouveaux principes, nouvelles règles ; de manière que la plupart des hommes s'imaginent de bonne foi que chaque Langue a sa Grammaire ; quoiqu'en effet il n'y ait qu'une Grammaire, qu'une Logique, qu'une Poésie, qu'une Rhéto-

rique, qu'une Musique pour toutes les Langues. La Grammaire dont nous venons de donner le plan, sera la seule qui nous servira pour l'enseignement des Langues savantes, dont nous allons bientôt ébaucher un systême.

III. Cours élémentaire d'Histoire.

Les élémens d'Histoire sont si étendus, que l'adolescence suffit à peine pour les parcourir. D'après cette idée sur laquelle nous reviendrons, nous croyons devoir borner les Etudes de l'enfance aux élémens de l'Histoire de France, par l'Ouvrage suivant.

Abrégé chronologique de l'Histoire de France, en vers techniques; par M. Fortier. Paris, chez Moutard, quai des Augustins.

Nous donnons ici la notice de ce petit Ouvrage, que l'Auteur nous a laissé en mourant, parce qu'il a été fait pour l'enfance; & que dans notre Plan l'Histoire fait en quelque sorte partie du Cours de Grammaire.

L'Auteur a décrit succinctement l'Histoire de notre Monarchie en soixante & dix-neuf strophes de huit vers chacune, qui se chantent sur les airs les plus communs: elles sont accompagnées de notes qui les éclaircissent & les étendent. Les époques, les faits, les dates, les noms des personnages illustres y sont liés dans un ordre exact & facile à retenir. Cet Ouvrage mis entre les mains des enfans leur procure bien des avantages: c'est en même tems pour eux un livre de lecture & de chant, qui les instruit en les amusant beaucoup; & sur lequel on peut faire l'application des premiers principes de la Grammaire & de la Poésie.

Cet Ouvrage a paru si utile, qu'un jeune homme d'esprit en a fait une traduction en vers latins qui est digne de l'impression ; & que nous pourrons faire imprimer en effet.

IV. COURS ÉLÉMENTAIRE D'EDUCATION PRATIQUE.

Nous avons observé dans notre *Prospectus* & dans nos *Recueils sur la perfectibilité de l'homme*, que l'Instituteur devoit faire un travail continu, pour réunir en un tout, les leçons & les pratiques d'un grand nombre de Maîtres & autres personnes qui concourent à l'Education. Nous avons annoncé que ce travail pouvoit s'opérer par l'enseignement de la Physiologie & de la Géologie. Cette idée n'a pas fait sur les Instituteurs l'impression que nous en espérions. Nous avons réfléchi plus puissamment sur un travail que notre devoir & notre zèle nous font regarder comme nécessaire.

En approfondissant cette idée, nous avons remarqué que nous l'avions présentée d'une manière trop imparfaite. La science de l'homme & celle de la terre sont en effet les deux qui touchent le plus près à l'Education : mais elles ne donnent pas l'Education même. La Physiologie & la Géologie sont des Sciences ; mais l'Education est un art. L'Instituteur doit l'enseigner lui-même à ses Elèves pour trois motifs. Le premier pour réunir tous les travaux des Maîtres d'Education ; & vérifier les progrès des Elèves : le second pour opérer immédiatement sur ceux-ci : le troisième pour les éclairer eux mêmes sur ce qu'ils ont à faire comme artisans de leur Education. Ce Cours doit donc être en même tems une préparation à tous les autres, leur abrégé & la matière de leur répétition.

L'Instituteur doit faire son Cours d'Education à tous ses Elèves en commun, & en la présence de leurs Maîtres. Mais il doit être conduit & digéré de manière que chacun y trouve ce qui lui convient. Les enfans en doivent prendre les élémens, les adolescens les principes : & les jeunes gens peuvent commenter les uns & les autres par leurs observations & leurs lectures. Présentons donc notre Cours d'Education pratique sous les trois points de vue correspondans aux trois âges soumis à l'Education générale.

C'est dans les *Eléments d'Education* que l'Instituteur doit prendre les petits Elèves, dans l'état où MM. de Condillac & Bonnet ont pris la statue humaine. Avec un choix d'instrumens propres au développement des facultés spirituelles & corporelles, il en doit faire l'analyse pratique avec exactitude. De-là deux sections de ce Cours élémentaire, consacrées au développement de l'esprit & à celui du corps.

Pour développer l'esprit, nous commençons par la génération des sensations tactiles ; & nous leur lions ensuite les couleurs, les sons, les odeurs & les saveurs. En faisant naître ainsi les sensations, nous en cherchons les rapports mathématiques, qui les distinguent ; & nous en formons les idées mères, auxquelles toutes les autres doivent se rapporter. En exerçant les organes des sens par les agens qui leur sont propres, nous rendons les rapports sensibles ; & nous les gravons dans la mémoire.

Pour développer le tact, nous présentons aux mains une collection de solides propres à faire naître les impressions des différentes sortes de résistances. Nous y joignons les opérations sensibles de l'Arithmétique, de la Géométrie & de la Méchanique. Nous ne passons au calcul par chiffres

& par lettres, qu'après en avoir rendu les opérations sensibles par celui des doigts & des jettons. Nous ne faisons usage des lignes, des figures & des solides artificiels, qu'après les opérations qu'on peut faire avec les mesures naturelles : c'est-à-dire avec les mains, les coudées & les pieds. Nous ne démontrons les outils & les principales opérations de Méchanique, qu'après avoir épuisé les forces & l'industrie des instrumens de la nature.

Le tact ainsi dégrossi, nous ébauchons la vue par les couleurs du prisme, & par des suites de couleurs qui y répondent : l'ouie par le monocorde & le chronomètre; le goût & l'odorat par un ordre de saveurs & d'odeurs dressé d'après les principes de Chymie. Par cet artifice, non-seulement les Elèves apprennent les élémens des Sciences ; mais encore ils les sentent avec énergie.

En appliquant ainsi l'attention de nos Elèves sur les objets les plus propres à la production des idées élémentaires, nous formons cette faculté que les Logiciens ont nommée appréhension : nous développons ses principales fonctions ; la sensation, la distinction des sensations, les rapports des perceptions, la génération des idées & leur abstraction.

Nous passons ensuite à l'ébauche du jugement par ses différentes opérations : c'est-à-dire par la comparaison des perceptions, l'intuition, les proportions & le raisonnement.

Enfin passant à la méthode, nous les exerçons à la composition & à la décomposition des perceptions & des jugemens ; à la recherche & à la manifestation de la vérité; enfin à la formation des bonnes habitudes. Procédant toujours sur des objets sensibles, l'enfant devient Logicien par une espèce de jeu.

La mémoire étant une fois meublée des traces des sensations & des idées mères, il est tems d'exercer le sens intérieur. Pour cela nous commençons l'art de renouveller le souvenir des choses qu'on a perçues, par le moyen de leurs noms & de signes algébriques. Leur usage peut exercer facilement la réflexion à pratiquer sur les objets absens, les mêmes opérations intellectuelles qu'on a fait pratiquer par l'attention sur les objets présens.

Quelques Ecrivains n'ont pas fait difficulté d'avancer que la réflexion étoit une opération contre nature. Ce paradoxe se réduit à savoir, si la nature a voulu que les organes fussent les instrumens de l'ame, ou que l'ame fût l'instrument du corps. En effet, dans un homme qui n'a que des idées directes, c'est le corps qui possède l'ame, comme une lanterne magique possède les images qu'elle dépeint sur une toile. Dans l'homme qui sait se faire des idées réfléchies, c'est au contraire l'ame qui possède le corps, comme un Ouvrier possède ses outils.

Ce ne seroit point assez d'avoir analysé les perceptions pour ébaucher en quelque sorte l'ame de l'enfant; il faut encore lui rendre sensibles les sentimens qui leur sont attachés, les passions qui en naissent, les vertus & les vices qui en découlent. C'est le moyen de rendre l'évidence pratique.

Pour procéder ensuite au développement du corps, nous tâchons de rendre sensibles à l'enfant les éléments de la gymnastique, au moyen d'un exercice que nous avons désigné sous le titre d'*Exercice naturel* dans notre *Prospectus*. Par son moyen nous faisons reconnoître & pratiquer aux Elèves les attitudes & les mouvemens dont chacun

de nos organes est susceptible, suivant sa constitution naturelle. Ce n'est qu'après qu'ils peuvent les opérer avec l'aisance, l'agilité & la vigueur que l'habitude peut donner, qu'on leur présente des jeux & des exercices réglés & plus compliqués.

Nous terminons enfin ces Elémens par des réflexions sur l'usage des choses *non naturelles*, qui puissent déja leur faire entrevoir la nécessité de veiller sur les actions de leur corps.

ARTICLE II.

Plan des Études des Humanités pour l'Adolescence.

APRÈS avoir donné aux enfans les idées élémentaires, il s'agit de les combiner & d'en assurer l'usage, pour conduire peu à peu l'adolescent à la dignité d'homme.

Pour remplir ce grand objet, il faut continuer dans l'adolescence l'étude des Langues; étendre les fonctions de l'esprit par l'étude des Belles-Lettres; les appliquer à la recherche de toute espèce de vérité, par une logique dirigée vers les objets même; perfectionner celles de leur corps, par la pratique des beaux Arts; orner leur esprit par l'étude de l'Histoire; réunir enfin tous ces moyens, par l'enseignement de l'Education. Delà les six Cours suivans rempliront cette seconde carrière, plus longue que la première. Nous ne parlons point ici du Cours des Etudes religieuses, parce qu'il nous est encore tracé par les Pasteurs de l'Eglise.

I. Cours des Langues Savantes.

Mithridate pouvoit entendre & parler vingt & deux Langues, avec le peu de secours qu'on avoit de son tems. Seroit-il étonnant qu'un jeune homme pût maintenant en apprendre la moitié, avec ceux que les Savans nous ont procurés; dans un plan d'Etudes dont toutes les parties se développeroient réciproquement ? Les Savans reconnoissent que les idiômes de tous les Peuples connus, ne sont que les dialectes d'une même Langue; comme ces Peuples ne sont eux-mêmes que différentes branches d'une même famille. La Grammaire générale leur est commune : les mêmes racines forment le tissu de tous les Dictionnaires. Enfin l'analyse d'une Langue mère donne presque en entier celle des Langues qui en sont dérivées. D'après cette identité de principes grammaticaux & de racines, essayons de réunir les Langues savantes en un systême. Poursuivons d'abord l'enseignement des Langues françoise & latine que nous avons ébauché, & qui doit servir à tous les Elèves. Réunissons ensuite les autres Langues, dont la connoissance est nécessaire, suivant les circonstances où l'on se trouve; & dont l'Etude doit être abandonnée au choix des parens & à l'émulation de leurs enfans.

§. I. *Suite de l'enseignement de la Langue Françoise.*

Les Livres élémentaires par lesquels nous avons commencé l'Etude de la Langue françoise, ne suffiroient point pour en acquérir un usage facile & parfait. Nous n'avons prétendu donner dans ces Ouvrages, qu'une Introduction aux excellens Traités que nous avons sur les différentes parties de notre Littérature françoise. Tels

sont les Homonymes françois, les Epithètes françoises, le Traité des Tropes, les Synonymes françois, le Traité du Style, le Dictionnaire de l'Elocution françoise, &c.

On peut faire succéder utilement ces différens Ouvrages pendant tout le cours des Humanités. Ils sont, il est vrai, d'une grande étendue : mais des Elèves soumis aux loix de la Logique, acquièrent dans leurs facultés, une étendue, qu'on ne remarque point dans les autres. On peut les exercer à en faire des extraits & à en composer même des abrégés, pour leur usage propre. C'est le moyen de les former en même temps à l'art de penser & au style.

§. II. *Suite de l'enseignement de la Langue Latine.*

Nos Rudimens de la Langue latine ne peuvent qu'initier les Elèves dans une Langue, qui doit les occuper autant que la Langue françoise, dans tout le cours de leurs Humanités. Faisons donc succéder ici les Ouvrages nécessaires à l'approfondir, autant que les besoins l'exigent.

Méthode de la double traduction de François en Latin, & de Latin en François.

Ce petit Ouvrage, fait sur le plan des méthodes ordinaires, contient des listes de gallicismes & de mots équivoques françois, à traduire en latin ; & de latinismes & de mots équivoques latins à rendre en françois.

Principes d'Elégance Latine.

On y trouvera les principes & les règles nécessaires sur le sens & l'usage des mots & des expressions ; sur la syntaxe & les différentes constructions des phrases ; sur l'analyse & la com-

position des différentes espèces de discours latins.

Systême analytique de la Langue Latine.

C'est une collection des mots primitifs, dérivés & composés dans l'ordre des espèces de dialectes, que nous avons distingués dans la Langue latine. On y verra se succéder les mots que cette Langue a reçus de la Langue primitive, des Hébreux, des Phéniciens, des Celtes & des Gaulois, des Grecs & des Romains, & des Ecrivains scholastiques, avec les principaux idiotismes de ces Langues. On y trouvera particulièrement les meilleurs Analyses de Comenius, de Danet, de Fourmont, de M. le Bel & de bien d'autres Ecrivains.

Systême synthétique de la Langue Latine.

On y verra reparoître les mêmes mots latins rangés dans l'ordre des rapports conçus entr'eux par leurs inventeurs. Les mots classiques, génériques & spécifiques, seront rangés par classes, ordres, genres & espèces, avec leurs principaux attributs & leurs principaux objets; à-peu-près dans l'ordre que les Naturalistes leur donnent dans leurs systêmes. Ou plutôt le systême synthétique des Langues, que les Anciens avoient ébauché, & que les Modernes ont abandonné pour faire des Dictionnaires, sont les premiers systêmes des idées & des signes sur toutes sortes de matières. La nature l'a inspiré aux premiers hommes: il est la source de tous les systêmes inventés depuis. Mais la tradition seule l'ayant conservé, on l'a perdu de vue insensiblement. Nous nous occupons avec nos Maîtres & nos Elèves à le renouveller, & à en faire un corps

sensible. On pourra corriger & perfectionner cette ébauche par l'observation : mais il n'est au pouvoir d'aucun Littérateur de détruire ce système vraiment naturel.

A ces Ouvrages dont quelques-uns manquent absolument dans la Littérature latine, on en peut ajouter d'autres que nous devons à de savans Latinistes, & dont l'usage est aussi nécessaire. Tels sont les différens Traités que nous avons sur la versification & la poësie latine ; & particulièrement le Manuel des Grammairiens ; les Synonymes de la Langue latine, &c.

Nous avons aussi d'excellens Ouvrages sur lesquels on peut faire l'application de ces Traités didactiques. Tels sont les Cours de Thêmes, la Syntaxe latine de Clarke, les extraits des Auteurs latins de Chompré, &c. &c. &c.

§. III. *Enseignement des autres Langues savantes.*

Nous ne prendrons point ici les Langues au hasard pour en faire un fastueux systême. Toujours conduits par les besoins de l'homme en société & par les rapports naturels des choses, nous croyons devoir faire succéder les Langues suivantes. D'un côté, leur réunion mettra les Elèves destinés aux grands emplois, en état d'approfondir les Belles-Lettres, les Arts, les Sciences & l'Histoire. D'un autre côté, leur réunion formera un tableau chronologique du langage, depuis l'origine du monde jusqu'à nous. Ces espèces de Rudimens, tous calqués sur les principes généraux de la Grammaire maternelle, seront faits sur le même plan. Ils contiendront des Tables des déclinaisons, des conjugaisons & des graduations des mots ; de leurs racines, dérivations & compositions ;

positions : & en outre des règles particulières de syntaxe, qui indiquent l'application des principes généraux à chaque Langue.

Analyse de la Langue primitive considérée comme le premier fonds des Langues savantes.

Pour ouvrir la vraie source du langage, remontons à cet instant unique, où l'homme sortit tout neuf des mains de son Créateur, sans connoissance & sans passion; sans autre sentiment que l'impression obscure que dut produire le jeu intérieur de ses organes bruts : mais ayant pour Instituteur son Créateur même; pour instruments les organes les plus parfaits; & pour agents tous les objets de la nature réunis dans le Jardin d'Eden, qui fut l'Ecole de nos premiers parens.

Les monumens naturels & artificiels qui nous restent de cette époque singulière, fournissent les vrais élémens du langage. Les premiers cris de la nature produisirent les premiers mots & le premier Dictionnaire. Leurs rapports sensibles jettèrent les fondemens de la syntaxe : les premières traditions furent les premières ébauches de discours : enfin, les premières réflexions des hommes sur leur langage, formèrent les premiers Rudimens de la Grammaire.

Cette première époque nous conduira jusqu'à cette entreprise celèbre des Patriarches, où les idiômes confondus à Babel, donnèrent naissance aux premières Langues. Nous n'avons pas besoin d'observer que nous n'avons point de monumens purs de la Langue primitive. Ils se trouvent mêlés dans les différens idiômes. En y recherchant les racines primitives, nous aurons soin d'en faire l'application à des mots des langues, & particulièrement du françois & du latin.

Cette analyse des premiers efforts que l'esprit fit dans son enfance, pour penser & pour manifester les pensées, est peut être tout ce qu'on peut imaginer de plus relatif à la portée des enfans. Rien qui leur soit plus agréable, & rien peut être qui soit plus propre à former leur conception.

Rudiments des anciennes Langues Orientales & particulièrement de l'Hébreu ; considérées comme le fonds de l'Ecriture Sainte.

Les anciennes Langues orientales ne paroissent en former qu'une : le Chaldéen, l'Hébreu, le Samaritain & le Syrien, ne diffèrent que par des nuances accidentelles. Leurs mots, leur syntaxe, sont essentiellement les mêmes. Ces Langues étant les premiers produits de la Langue primitive sont après elle les Langues les plus simples, les plus relatives aux facultés des enfans & enfin les plus faciles.

On aura peine à nous croire sur notre parole; lorsqu'on saura qu'on emploie communément plusieurs années à apprendre seulement à lire le texte de l'Ecriture Sainte au moyen des points des Massoretes. La connoissance de ces points peut être sans doute utile aux Antiquaires, qui veulent étudier le commentaire de ces célèbres Docteurs Juifs sur les Livres saints. Mais quand on observera que les Hébreux ont formé & parlé leur Langue sans ces points ; que les SS. Pères ont traduit, expliqué & paraphrasé les Livres saints sans ce même secours ; que les Juifs modernes ne s'en servent pas plus ; qu'enfin les autres Dialectes orientales s'apprennent sans points ; on ne pourra disconvenir qu'ils sont absolument inutiles pour les élémens de toutes ces Langues. D'ailleurs on

convient que la prononciation de la Langue hébraïque est perdue: & que la tradition ne porte plus que sur les Lettres mêmes.

D'après ces principes, nous avons perfectionné la Méthode que Masclef a donnée pour lire l'Hébreu sans points. Par cette Méthode rectifiée, il n'est besoin pour apprendre à lire les Langues Orientales, que du tems nécessaire pour connoître les vingt & deux lettres de leur alphabet. Elle procure de plus le singulier avantage qu'on avoit cherché en vain de pouvoir dicter de l'Hébreu, & de reconnoître les vraies lettres des noms propres altérés dans toutes les traductions grecques & latines.

Rudimens des anciennes Langues Orientales, & particuliérement du Phénicien, considérées comme le premier fonds de la Mythologie.

Nous n'avons aucun Ouvrage écrit en Langue Phénicienne ou Cananéenne. Mais on convient que les Phéniciens parloient le même idiôme que les Samaritains. Pour rétablir la Langue des premiers, il ne s'agit donc que de rapporter à la Langue de ces derniers les monumens géographiques, historiques & religieux que ceux-là ont répandus dans leurs voyages sur la surface du monde primitif. C'est l'esquisse de ce travail que nous annonçons ici.

Rudimens des anciennes Langues Septentrionales & particuliérement du Celtique & du Tudesque, considérées comme le fonds de la Littérature des Peuples du Nord.

Par anciennes Langues septentrionales nous entendons celles que les premiers Conducteurs des Peuples ont portées dans le Nord de l'Europe. Elles comprennent principalement le Cel-

tique c'est-à-dire le Gaulois pour l'Occident, & le Tudesque pour l'Orient. Il y a une affinité singulière entre ces Langues & les précédentes, parce que sans doute celles-là sont la seconde émanation de la Langue primitive. Celles des Peuples du milieu de l'Europe & principalement le Grec & le Latin, sont nées & ont été nourries des unes & des autres : elles sont plus compliquées & plus éloignées du génie enfantin du langage primitif.

Nous n'avons point de livres écrits dans les anciennes Langues septentrionales. Aussi nous ne nous en occuperons, que pour trouver les fondemens des Langues anciennes & modernes qu'elles ont contribué à former.

Rudimens des Langues Occidentales, & principalement de la Langue Grecque, considérée comme le premier fonds des Arts & des Sciences.

Sous ce titre nous comprenons les idiômes qui ont été d'usage dans les parties occidentales de notre continent, & particulièrement le Grec & le Latin. Ces deux Langues ont des traits de ressemblances si nombreux & si marqués, que plus on les étudie, & plus on est convaincu qu'elles ont le même fonds.

On convient assez que la Langue grecque est plus ancienne que la latine. Cependant les mots latins sont moins composés que les mots grecs : & leur syntaxe est aussi bien plus simple. A ces titres la Langue latine pourroit peut-être revendiquer le droit d'aînesse. Mais elle a survécu à la Langue grecque sa sœur : elle a hérité de son fonds : nous avons cru devoir approfondir son enseignement. Ainsi ce Cours particulier ne sera destiné qu'à la Langue grecque.

Rudiments de la Langue Romane, de ses dialectes, & principalement de l'Italien, considérés comme le fonds des loix, des usages & de la Littérature moderne.

La Langue romane n'étoit que le Latin défiguré dans la bouche des Peuples du Nord, qui se sont partagé les ruines & les dépouilles de l'Empire Romain. Elle est la mère-langue de l'Italien, de l'Espagnol & du François, qui ne sont que ses trois principales dialectes. Toutes trois en effet ont bien des caractères communs. Leurs mots composés des mêmes racines ont des variations analogues : & leur syntaxe est soumise aux mêmes Loix. La Langue italienne approche plus de la romane; & par conséquent de la latine : l'espagnole vient ensuite. La françoise plus défigurée ressemble davantage aux Langues teutoniques ou septentrionales.

La Langue françoise est traitée séparément dans notre Plan à titre de Langue maternelle. L'espagnole si peu usitée en-deçà des Pyrénées, ne peut jouer un grand rôle dans l'Education. Mais l'italienne si occupée à instruire par les Sciences & à plaire par les Arts, prend un empire qui doit attirer de plus en plus les vues des Instituteurs.

Rudimens de la Langue Angloise.

Juvenal dit que les Gaulois avoient enseigné les Bretons. *Gallia causidicos docuit facunda Britannos.* Depuis un siècle les Anglois sont devenus tout-à fait les émules des François dans les Sciences : leur Langue est de plus en plus cultivée par les Savans de tous les pays, qui y trouvent une riche moisson de connoissances.

Ne négligeons donc point une Langue si philosophique.

Parmi les Langues teutoniques l'allemande s'arroge ordinairement le mérite de l'antiquité. Cependant l'Anglois étant plus pauvre par lui-même, & plus simple dans les variations de ses mots & dans sa syntaxe ; il approche plus du génie de l'antiquité. A ce titre il doit aller auparavant dans le système des Langues. C'est sans contredit la plus aisée des Langues modernes, dans son orthographe, quoique la plus difficile dans sa prononciation. Nos principes de prosodie diminuent beaucoup cette dernière difficulté. Notre marche grammaticale augmentera encore la facilité à entendre l'Anglois écrit.

Rudimens de la Langue Allemande.

L'Allemagne étant presque toujours le théâtre des guerres de l'Europe, quelques personnes ont regardé sa Langue, comme la Langue commune des Militaires. D'après cette idée bien des Gentilshommes ont presque concentré toute l'Education de leurs enfans dans son étude : & quelques Pensions militaires ont suivi cet exemple. Tout a été sacrifié à une étude imparfaite de l'Allemand. Cependant tous ceux qui ont étudié les Langues, conviennent qu'il suffit d'en apprendre une par principes, pour acquérir une extrême facilité d'apprendre les autres en très-peu de tems. La question se réduit donc à savoir si un François doit renoncer aux principes de sa Langue maternelle & du Latin qu'il doit toujours parler, pour acquérir ceux de l'allemande, dont il n'aura peut-être pas occasion de faire usage.

Tout Militaire trouve en Allemagne, sur-tout

à la suite des Armées, une infinité de Savans, de Commerçans, d'Artisans & autres personnes de toute condition, qui parlent françois. Il y a plus : en Allemagne & dans les autres pays du Nord, tout le monde apprend le Latin jusqu'aux gens du Peuple, jusqu'aux mendians. Je le sais de plusieurs Officiers qui ont fait les guerres d'Allemagne sans savoir l'Allemand. Ce n'est donc pas l'Allemand, mais le Latin qui doit être regardé comme l'idiôme commun des Militaires. Avec cette Langue, le Militaire instruit se fera entendre de l'Allemand, du Polonois, de l'Anglois, de l'Italien, de l'Espagnol & de tous les autres Peuples de l'Europe : & avec un peu d'étude, il acquerra bientôt, s'il le veut, l'intelligence & l'usage de leurs Langues. D'ailleurs les Militaires devroient-ils avoir moins de commerce que les autres Savans, avec ces braves Romains qui doivent être leurs modèles ? Vouloir faire quitter le Latin aux jeunes Gentilshommes pour lui substituer l'Allemand, c'est donc vouloir replonger la Noblesse dans l'ignorance & la barbarie.

Cependant il faut convenir que des Langues modernes l'allemande est la plus utile à un Militaire. Il peut l'apprendre la première après le Latin : quoiqu'elle ne vienne qu'après les autres dans leur Plan naturel. La Langue allemande contient de plus les monumens d'une infinité de connoissances sur les Sciences & les Arts physiques qui en recommandent l'usage. Faisons-en donc un étude particulière. L'Allemand se trouve comme les autres idiômes, simplifié, facilité & abrégé dans notre Plan : & pour contenter les plus prévenus en sa faveur, un Cours de deux leçons par semaine suffira pour donner à leurs enfans autant d'intelligence & d'usage de cette

Langue, qu'ils pourront en avoir besoin.

Ce Plan des Langues est déja exécuté dans sa plus grande partie. Les Rudimens des Langues primitive, hébraïque & grecque n'ont besoin que d'être relus & corrigés : un de nos Maîtres a bientôt fait ceux de l'allemande.

II. COURS DE BELLES-LETTRES.

Sous le titre de Belles-Lettres les anciens Instituteurs & Littérateurs renfermoient la Grammaire, la Logique, l'Art poétique & la Rhétorique. Les Scholastiques ou plutôt le tems qui dénature & perfectionne tout, a retranché la Logique des Belles-Lettres, pour l'insérer dans la Philosophie. Cet Art tout pratique par lui-même y est devenu une Science presqu'entièrement spéculative. Cet Art qui est en même tems la porte des Langues & des Arts comme des Sciences, ne leur en ouvre plus l'entrée. Cet art enfin qui donne le dessin de tous les autres, ne vient dans le plan commun qu'après qu'on croit avoir donné à ceux-ci, le coloris qui leur est propre.

La parole & l'écriture n'ont jamais cessé d'être contenues dans l'objet des Belles-Lettres. Mais le Geste, la Danse, la Musique & le Dessin qui y étoient pareillement renfermés dans l'ancien Plan des Etudes, ont été proscrits successivement des Ecoles ; à mesure que les tems ont jetté de la barbarie sur les Arts & sur les Sciences. Mais les Littérateurs modernes travaillent à les faire rentrer dans le domaine des Belles-Lettres. Pour contribuer avec eux à rétablir le systême naturel de tous les Arts représentatifs, considérons les Belles-Lettres à raison de leur objet ; & à raison des moyens dont elles se servent pour y parvenir.

Si les Belles-Lettres se proposent d'opérer sur les pensées par les moyens propres à les rappeller & à les manifester au-dehors, leur objet est de quatre sortes. Ou l'on se propose de désigner les pensées par abstraction de leur objet; & c'est le but propre de la Grammaire générale : ou l'on se propose de désigner les objets même des pensées par le moyen de celles-ci & des mots; & c'est celui de la Logique : ou l'on se propose de peindre ces objets à l'imagination; & c'est celui de l'Art poétique : ou l'on se propose enfin de mouvoir le cœur humain par la pensée : & c'est le but de la Rhétorique.

Chacune des quatre parties des Belles-Lettres est une dans son objet : mais chacune emploie des moyens bien différens pour le remplir. La parole & le chant, le geste & la danse, l'écriture & le dessin sont très propres à porter des pensées à l'esprit du Grammairien, de produire des connoissances dans l'entendement du Logicien, de créer des images dans l'ame du Poëte, de fabriquer de puissans ressorts dans le cœur de l'Orateur. Et ce qu'il est essenriel d'observer, ces signes, ces traits & ces ressorts ne se suppléent point : ce sont les circonstances qui décident naturellement de leur action & de leur usage. Des gens qui en douteroient, montreroient par-là qu'ils sont de foibles Littérateurs. Les Belles-Lettres ne seront jamais enseignées que d'une manière imparfaite & défectueuse, tant qu'on n'y joindra point la théorie des Beaux Arts.

Les Beaux Arts instrumens des Belles-Lettres ont pour objet de rappeller les pensées : ils y parviennent par des principes analogues : que dis-je? par les mêmes principes différemment appliqués. Comment donc des Artistes qui la plupart ne sont guère capables de s'élever au-dessus de la forma-

des signes, connoîtront-ils leur objet, si le Littérateur ne le leur présente dans le système des Belles-Lettres?

Travaillons donc à soumettre les Beaux-Arts au Littérateur. Réunissons-en les principes analogues dans les Belles-Lettres : & par ces principes, joignons les pratiques des Artistes de l'Education avec celle de l'Instituteur. Cette réforme promet deux grands avantages. Le premier, de faciliter les progrès des Belles-Lettres & des Beaux-Arts : le second de simplifier & d'abréger l'enseignement des uns & des autres.

Les opérations de Grammaire & de Logique de la Langue maternelle n'ont pu qu'ébaucher les facultés spirituelles. Il s'agit ici maintenant d'en étendre les principes, de les démontrer, & de dissiper les préjugés & les erreurs accrédités. Que la méthode des Logiciens vienne donc avant celle des Poëtes & des Orateurs, digérer nos principes de Grammaire générale & de Logique.

Plusieurs Savans se sont élevés avec force contre la Méthode scholastique ou d'argumentation, encore usitée dans les Facultés supérieures. Cette Méthode, il est vrai, n'est pas la manière naturelle & la plus usitée d'étudier & de démontrer les objets : mais c'est la seule par laquelle nous puissions bien nous rendre maîtres de nos pensées, & les travailler de toutes les manières possibles. C'est, il est vrai, une méthode puérile pour des esprits formés : mais par cela même, c'est le seul moyen de développer la raison dans les enfans. Ne craignons point de les rendre bavards par son usage. Le flambeau de l'analyse dirigé vers une question, fait disparoître les petites lueurs de la vraisemblance qui forment les controverses ; comme le soleil levant fait disparoître toutes les étoiles. D'ailleurs, après avoir exercé les Elèves à démon-

trer dans la moitié du Cours consacré à la Grammaire & à la Logique; l'autre moitié consacrée à la Poésie & à l'Eloquence, doit les exercer à démontrer à propos; & leur faire distinguer les circonstances où il faut démontrer, de celles où il seroit inutile, ridicule & même dangereux de le faire. Entrons donc avec confiance dans le détail de ce nouveau Plan.

Principes de Grammaire générale.

Cette première partie des Belles-Lettres reprend les principes & les règles établies dans les élémens de la Grammaire : les réduit en questions : prépare ces questions : les résout : les démontre & réfute les préjugés & les erreurs qui leur sont opposés. Nos Elèves étant déja formés à l'analyse & à la synthèse Logique, nous n'avons pas besoin d'être diffus dans ces démonstrations. L'indication des moyens leur suffit. Ils acquièrent promptement l'habitude de dresser verbalement ou par écrit toutes les parties d'une démonstration. Nous tâchons de soumettre ces principes à la brièveté & à la précision, qui sont un des mérites des Traités de Mathématiques.

En démontrant les principes grammaticaux, nous en faisons l'application aux beaux Arts subordonnés aux Belles-Lettres. Nous démontrons comment ils peuvent exprimer les pensées; & les faire circuler en quelque sorte dans les différens esprits.

La parole étant le principal signe du langage actuel, nous faisons voir comment elle est parvenue à désigner les pensées avec une si grande précision : d'abord par l'imitation des sons que rendent les corps sonores; & ensuite par les conventions des hommes, qui ont appliqué ces mêmes

sons à différentes pensées, suivant l'analogie des uns & des autres. Nous établissons ainsi les loix de l'art de parler.

Le chant est bien moins significatif que la la parole. Les Musiciens n'ont point porté la perfection de leur Art, jusqu'à désigner les pensées par les sons & les tons ; comme font les Grammairiens. Cet Art même seroit de la plus grande difficulté, s'il n'étoit pas tout-à-fait impossible. Mais pourtant le chant ne se borne pas au seul plaisir physique de flatter l'oreille. Il n'est aucun chant qui ne doive désigner quelque chose. Par exemple, les chants prosaïques de l'Eglise se réunissent aux paroles, pour chanter les Mystères. Les Vaudevilles, aussi prosaïques, se réunissent pareillement aux paroles, pour chanter les actions des hommes privés. Dans ce sens, on peut dire qu'il est un chant grammatical : & ce genre doit se lier à notre Grammaire générale.

L'esprit humain né imitateur, ne se contenta pas de désigner les corps par leurs sons : il voulut représenter leurs figures & leurs mouvemens par les gestes. Ce langage d'action uni originairement aux paroles, suivit leur sort : il devint conventionnel comme elles chez les Anciens : il se borna à des imitations grossières dans le moyen âge. Mais son renouvellement en a fait une Langue régulière, qui dans notre plan grammatical vient se placer à côté des Langues parlées & écrites.

La Danse a gagné & perdu de l'expression, comme le geste auquel elle étoit unie : mais les Artistes qui travaillent à lui rendre son pathétisme, ne l'ont point encore rendue grammaticale. Elle ne se présentera donc point ici parmi les purs langages.

L'Ecriture représenta d'abord les organes du corps humain. Mais peu-à-peu elle se dégagea du langage d'action, pour se réunir au langage parlé. En s'unissant à la parole, ses caractères cessèrent d'être imitatifs, pour devenir conventionnels. L'écriture commença dès-lors à désigner les pensées immédiatement. Considérons-la donc dans son double rapport avec la parole & la pensée, pour établir les Loix du grand art d'écrire.

Pendant que les premiers hiéroglyphes devinrent successivement symboliques, syllabiques & alphabétiques, le dessin qui les avoit produits, continua de représenter les contours, les formes & les parties des objets : mais par cela même ce n'est point un art grammatical.

La Grammaire & les Langues n'ont donc en effet que quatre arts subsidiaires ; la parole & le chant, le geste & l'écriture. Ce seront les seuls des Beaux-Arts, qui se lieront à notre Grammaire générale.

Principes de Logique.

Le mot *Logique* signifie proprement la science & l'art du langage. Ce ne fut guères en effet qu'une Grammaire générale chez les Grecs qui la créerent ; & chez les Romains qui la cultivèrent. Elle demeura pendant tout le moyen âge dans l'état où les anciens Philosophes l'avoient mise. Mais nos Philosophes modernes, & particulièrement MM. Locke, Condillac & Bonnet ayant soumis à l'analyse les rapports des pensées, avec les personnes & les choses qui en sont les objets ; ils ont étendu le domaine de la Logique : ils ont jetté les fondemens du grand art de la vérité.

Les pensées étant donc les signes des objets,

comme les mots le sont des pensées, la Logique qui s'occupe de celles-ci, doit suivre les mêmes divisions que la Grammaire qui s'occupe des mots. Il doit y avoir deux sortes de Logiques : la petite qui ne s'occupe que de la formation & de la construction des pensées ; comme la petite Grammaire s'occupe de la formation & de la construction des mots : & la grande, qui fait des pensées les signes des objets ; comme la grande Grammaire rend les mots, signes des pensées.

L'une & l'autre Logique est commune à tous les Arts & à toutes les Sciences : ou bien elle est particulière à chacune.

L'Education devant se borner à des généralités, elle ne doit adopter que la Logique générale. La grande Logique donnant les principes communs, d'où découlent les Logiques propres à chaque profession scientifique ; elle acquiert une si grande étendue, qu'elle doit suivre tout le cours des humanités. D'ailleurs, son enseignement ne pouvant se faire que par l'observation & l'expérience sur les objets mêmes, il ne peut entrer dans les Belles-Lettres, toutes concentrées sur les mots. Nous ne laisserons donc dans le cours des Belles-Lettres, que la petite Logique telle que les Ecoles en donnent le plan : & nous ferons un Cours particulier de la grande Logique, sous le titre de dialectique.

La petite Logique venant après la Grammaire générale, recueille les pensées que font naître & que conservent ses quatre Arts subsidiaires. Elle analyse leurs rapports : elle en fait les combinaisons nécessaires pour l'acquisition du grand art de penser. Elle est soumise à la Méthode scholastique, qu'elle a enfantée elle-même,

Principes de Poësie.

Cet Art enchanteur fait en quelque sorte passer la nature entière dans l'ame humaine par tous les sens. Son essence consiste dans la création des images. Tous ses principes tendent à cet objet. Mais quelle variété infinie dans leur application! Il est autant d'espèces de Poësies, qu'il est d'objets à peindre, de sortes de traits propres à leurs peintures, de manières de les exécuter.

La Poësie née du principe naturel d'imitation peignit tous les objets de la nature, avant même que la Grammaire les signifiât. Isaïe & Ezéchiel ont peint tous les objets que l'Histoire sacrée & la révélation présentoient à leur grande ame. Homère & Virgile ont peint tout ce que l'Histoire profane & la nature ont présenté à leur imagination féconde. La Poësie a toujours été dans les grands génies qui l'ont cultivée, le moyen de représenter & de graver dans l'esprit humain tout ce qu'il doit connoître. Elle n'a donc d'autres bornes que celles de la Grammaire & de la Logique. Le goût, les talens & les circonstances fournissent seuls des règles sur le choix de chaque sujet poëtique.

Les mots prononcés sont les traits que la Poësie semble avoir adoptés avec préférence. Elle les fait entrer avec plaisir par les oreilles, au moyen de la versification & de la mélodie poëtique : c'est-à-dire, de l'analogie des sons grammaticaux avec ceux des objets sonores. En les faisant arriver à l'imagination, elle réunit par leur moyen dans l'entendement, d'une manière aussi durable qu'agréable, les pensées propres à peindre les objets.

La peinture faite avec les sons de la parole, est bien la plus générale & la plus expressive pour

les esprits bien développés par tous les moyens que l'art de l'Instruction fournit : mais pourtant ce n'est pas la plus sensible. Le chant ravit encore davantage, sur-tout lorsqu'il joint ses sons aux paroles. Par les sons mélodieux ou successifs de la voix & des instrumens, la musique imite les sons successifs de tous les corps, & sur-tout des êtres animés. Par ces sons harmonieux ou simultanés, elle imite les bruits confus de la nature.

Le geste indique & représente les objets, & sur-tout ces mouvemens organiques si variés, qui étant les effets des opérations de l'ame, soumettent en quelque sorte cette substance spirituelle à nos sens. En s'unissant à la déclamation parlée & chantante ; elle ajoute à l'une & à l'autre des traits vifs & expressifs, qui donnent plus d'ame à la poësie. Mais la poësie du geste ne pourroit-elle donc hasarder de se présenter seule pour nous instruire par le plaisir ? Ce n'est point à nos pantomimes froids & désordonnés à résoudre cette question. C'est à ces sourds & muets, qui ne connoissent d'autres sentimens & d'autre enthousiasme, que celui qu'ils ont acquis par l'usage de la Langue des gestes. Le feu dont leurs yeux éteincellent dans leurs exercices, fait bien voir la chaleur de leur ame. Créateur de cette Langue admirable, ne pourriez-vous donc pas enfanter la Poësie du geste ? Ne pourriez-vous pas nous en présenter des essais dans de petits Drames gesticulés, que vous pourriez faire jouer à vos Elèves ; pour monter encore davantage leur imagination, l'élever aux objets les plus sublimes, & montrer toute la force de l'éducation.

La danse devient de nouveau allégorique chez les grands Maîtres qui la cultivent aujourd'hui. Profitons de leurs efforts ; revendiquons leurs

principes : mais ne les suivons point jusques dans leurs allégories théâtrales ; contentons-nous de présenter à nos Elèves la poësie de la danse, dans le menuet & les contredanses.

Les écrits peignent à l'imagination, comme les paroles & les gestes : mais avec d'assez grandes différences qui caractérisent ces Arts si analogues. Les paroles peignent aux oreilles & les gestes aux yeux : mais les uns & les autres portent l'attention avec trop de rapidité sur les objets, pour les peindre parfaitement à l'imagination. L'Écriture qui parle aux yeux, affecte foiblement les oreilles, en renouvellant le souvenir des sons & des gestes : mais la réflexion plus sollicitée par son moyen, réveille avec force les idées représentatrices des objets gravés dans l'entendement.

Le Dessin tout imitatif, trace aux yeux de la manière la plus expressive, les figures sensibles des objets. Mais il ne peut exprimer les actions successives des êtres mobiles & animés. Il ne transmet guères ces images au-delà de l'œil. S'il les porte jusqu'à l'imagination, ses traits émoussés en y arrivant, n'y produisent point les fortes impressions de la Poësie des mots.

Pour peindre avec plus d'énergie, le Dessin a employé le coloris, & il a formé la Peinture. En produisant le relief, il a formé la Statuaire & la Fonderie. La Gravure est venue ensuite copier ses chef-d'œuvres. Mais tous ces Arts ne peuvent avoir des places égales dans les plans d'Education. La pratique du Dessin est la seule qui puisse y entrer, pour animer la main des Elèves. La Théorie des Arts qu'il a enfantés, peut seule venir s'unir à la Poësie.

Les différences de tous ces traits poëtiques, ont donné lieu aux différens procédés, suivis dans les différens genres de Poësie. Pour en réunir

les règles, ayons recours aux Ouvrages des grands Poëtes, qui les ont créées. Consultons les Critiques qui les ont si bien sentis & si bien analysés. Que les controverses de ces grands Hommes ne nous découragent pas. L'analyse nous apprend qu'il est un compas géométrique pour les Arts comme pour les Sciences. La Logique approfondie donne les moyens de sasser & de rectifier les principes des Littérateurs, comme ceux des Savans.

Jusqu'ici la méthode scholastique a dû conduire l'esprit neuf des Elèves, pour faire naître les pensées par les objets & les signes qui correspondent à chacune : mais à présent que la Grammaire & la Logique ont fait naître & lié les pensées & leurs signes, un seul trait peut en réveiller une foule. Que cet échafaudage logique tombe donc ici : & que la méthode propre à la Poësie & à l'Eloquence vienne animer l'esprit que la Grammaire & la Logique ont formé.

Principes d'Eloquence.

Le domaine de la Rhétorique est bien différent de celui de la Poésie. Ce n'est point précisément les objets qui le circonscrivent : mais la totalité des actions dont l'ame est susceptible ; la totalité des objets vers lesquels le cœur humain peut être dirigé par les monumens de ses pensées.

C'est dans l'imagination qu'il faut chercher les grands ressorts du cœur humain. Les sens n'en ont point dont l'énergie lui soit comparable. O vous, Anges de la terre, qui gouvernez actuellement le monde, vous m'en fournirez un exemple trop vrai. Pourquoi manquez-vous d'Instituteurs, qui puissent vous former des hommes semblables à ces Grecs & à ces Romains que vous regrettez ? Pourquoi avez-vous moins de vrais Instituteurs

que de vrais Ministres, que de vrais Guerriers, que de vrais Magistrats ? Ne seroit-ce point parce que vous n'élevez plus leur imagination à la sublimité de leurs fonctions par ces titres d'honneurs qui élèvent si puissamment les ames sensibles, nées pour faire le bien de la société ? Que pouvez-vous attendre de ces Artistes dont le zèle ne peut plus être entretenu, que par leurs regards sur les sommes que le travail fait obtenir d'un Public toujours peu reconnoissant ?

Les ressorts de l'Eloquence sont les traits poétiques même, bien choisis & appliqués à propos.

La parole fournissant les traits les plus énergiques de la Poésie, elle fournit aussi les plus puissans agens de l'Eloquence.

Le chant est susceptible d'une Eloquence souvent plus touchante encore, qui a son principe dans l'imitation des différens accens de la voix qu'arrachent les différentes passions. Les accens artificiels ont le pouvoir de transmettre les affections d'une ame à une autre ; comme les accens même qu'elles produisent naturellement. Mais le chant devient plus pathétique encore, lorsqu'il joint ses accens mélodieux & harmonieux à la poésie des paroles.

Le langage d'action ne feroit chez nous que de foibles impressions, s'il n'étoit joint à la déclamation. Nos pantomimes peu poétiques sont encore bien moins éloquents : mais la Langue régulière des gestes ne pourra devenir susceptible de poésie sans devenir éloquente.

On en peut dire autant de la danse. A mesure qu'elle deviendra poétique, elle deviendra capable des effets de l'Eloquence.

L'écriture agit par les mêmes principes que la parole : mais elle fait de plus fortes impressions sur

la réflexion. Un écrit est toujours un titre puissant & durable, pour ou contre celui qui l'a fait.

Les Arts du dessin son trop foibles pour être bien éloquens. Ne pouvant prendre une passion que dans une situation, dans un instant indivisible, ils n'ont jamais qu'un coup à porter.

Le grand effet de tous ces ressorts se démontre par les chefs-d'œuvres de nos Orateurs ; mais bien mieux encore par ceux de Rome & de la Grèce. Nous en trouvons des analyses dans nos Rhéteurs : mais nous ne pouvons nous empêcher de finir cet article par cette triste réflexion. De toutes les Belles-Lettres, la Rhétorique est l'art qui s'enseigne le mieux dans les Ecoles : mais pourtant c'est celui qui est encore le plus mal analysé & le plus imparfait.

Un préjugé trop commun contribue à cette imperfection. Bien des Littérateurs ne veulent pas porter dans les Belles-Lettres une analyse trop profonde : ils craignent qu'elle n'obscurcisse l'intelligence ; qu'elle n'émousse la sensibilité ; qu'elle ne réfroidisse l'imagination ; qu'elle ne gêne la raison ; qu'elle ne borne le génie : ils craignent même qu'elle ne mette ces facultés en contradiction entr'elles & avec elles-mêmes. Mais s'il est vrai qu'il faille connoître parfaitement les modèles pour pouvoir les imiter ; que ne doit-on point attendre de l'analyse ? En développant toutes les parties d'un objet, elle nous fournit bien plus de signes, de traits & de ressorts grammaticaux, que les circonstances n'en peuvent présenter au plus grand génie. La synthèse ensuite multiplie les combinaisons en même proportion : mais sans nous étendre en longues discussions, portons cette question comme toutes les autres au tribunal de l'expérience. Elle parlera toujours en faveur de l'analyse dans toutes

les Ecoles, où cette opération sera d'un grand usage. On l'y verra donner de l'intelligence à des enfans à qui la nature semble l'avoir refusée: faire éclorre la raison à un âge où l'on ne l'attend point: allumer le feu de l'imagination & reculer les bornes du génie. On a reproché à l'analyse, d'avoir inspiré à M. l'Abbé d'Olivet & à quelques autres grands Maîtres, des subtilités, qui les ont conduits à des résultats de mauvais goût. Nous osons dire au contraire qu'aucun Critique ne s'est jamais trompé en quelque genre que ce soit, que pour n'avoir point encore poussé l'analyse assez loin : ou pour avoir mal analysé. Nous avons la satisfaction de voir nos Elèves arriver toujours par l'analyse aux mêmes résultats qu'obtiennent les Critiques dont le goût est le plus sûr & le plus estimé.

Nous ne nous sommes pas bien étendus ici sur le plan des Belles-Lettres : mais on en trouvera un plus grand détail dans le second & le troisième de nos *Recueils sur la perfectibilité de l'homme*.

III. Cours de Dialectique appliquée à l'Économie.

La Dialectique ou grande Logique devient dans notre Plan, l'art de rechercher la vérité, de la conserver, même de la manifester : l'art de reconnoître les rapports que nos pensées ont avec leurs objets. Elle est fondée sur ce principe, que *toute idée est naturellement vraie ou fausse*.

La vérité une dans son essence varie suivant les loix qui rapportent les pensées à leurs objets. D'abord nos pensées ont un rapport naturel avec les propriétés générales des êtres. De ces rapports généraux pris par abstraction, découlent des rapports hypothétiques ou supposés entre les

pensées prises par abstraction de leurs objets. De-là le premier genre de vérités abstraites & hypothétiques ou mathémaiques. Les Mathématiques n'ont donc pour objet que les rapports des perceptions abstraites; que des conditions que l'esprit peut créer, détruire, recréer & combiner à son gré, pour rendre les pensées appliquables aux différentes classes d'objets.

En second lieu, nos pensées peuvent se considérer dans leurs rapports avec toutes les propriétés des corps, dont elles sont les signes naturels. Ce second genre de vérités nommées physiques n'est soumis qu'aux loix qui ont été établies dans la nature par son Auteur; qu'il n'est point au pouvoir de l'homme de changer; & que Dieu seul peut altérer, augmenter ou détruire.

En troisième lieu, nos pensées ont un rapport avec les actions & les mœurs des hommes dont elles sont les signes moraux. La vérité morale qui en résulte se trouve ainsi soumise à deux sortes de principes : les loix de la nature & les actes de la volonté. L'homme par conséquent peut l'altérer par sa liberté : mais Dieu seul peut la détruire entièrement.

En quatrième lieu, nos pensées ont un rapport conventionnel avec les usages, les loix & les établissemens des hommes, dont elles sont les signes conventionnels. De-là un quatrième genre de vérité, que nous appellerons conventionnelle ou *positive*, parce que ce sont les hommes qui l'ont posée entr'eux. Elle a par conséquent pour principes les conventions des hommes, qui peuvent être établies, changées ou détruites par la volonté du Souverain.

En cinquième lieu, nos pensées ont un rapport essentiel avec les êtres sensibles ou insen-

ſibles, dont l'exiſtence eſt démontrée par les effets qu'ils produiſent. De-là un cinquième genre de vérité nommée eſſentielle ou métaphyſique. Son principe ſont les eſſences même, qu'aucune puiſſance ne peut détruire ni même changer.

Ces cinq genres de vérités établiſſent cinq modes ou manières de penſer & de parler : cinq ſources de connoiſſances : cinq méthodes de chercher & de démontrer la vérité.

En ſe combinant, les vérités précédentes qu'on peut regarder comme ſimples, forment de nouveaux genres mixtes. Telle eſt la vérité de la révélation ou théologique, celle des Arts ou artificielle, celle de l'Hiſtoire, &c.

Pour découvrir toutes ces ſortes de vérités, il eſt deux moyens généraux : l'obſervation ou l'examen de ce que les objets portent naturellement à l'eſprit ; & l'expérience ou ce même examen d'objets mis induſtrieuſement dans les poſitions les plus propres à nous inſtruire. L'art de ces deux opérations varie ſuivant l'eſpèce de vérité qu'on veut trouver.

Quoique toutes les vérités trouvent dans les Langues des monumens qui leur ſont communs ; chaque genre a en outre des ſymboles ou des images qui lui ſont propres. *Par ex.* les Mathématiques ont leurs ſignes, & la Phyſique a ſes figures.

On énonce & l'on démontre la vérité par des noms, des définitions, des diviſions, des diſtinctions, des deſcriptions, des argumens & des ſyſtêmes : mais l'art de nommer, de définir, de diviſer, de diſtinguer, de décrire, de prouver & de démontrer, doit encore varier ſuivant les différens genres de vérités.

On doit donc reconnoître des parties eſſentiellement diſtinctes dans la Dialectique. Tâchons de

donner une idée de chacune, & formons le plan de ce Cours si nécessaire; qui cependant n'a encore été fait dans aucune Ecole. Nous ne nous y bornerons pas à la simple exposition des principes & des règles de cet art, éparses en tant de livres : nous en ferons l'application à tous les objets de l'économie qu'un père de famille doit connoître.

Dialectique Mathématique.

Les mathématiques sont la première application de la Logique des pensées aux objets. Elles doivent donc, dans un Plan d'études naturel, suivre immédiatement cette partie des Belles-Lettres; & précéder tous les autres Arts & Sciences. Plus en effet les démonstrations mathématiques seront régulières, & mieux les Etudians saisiront les moyens & sauront les combiner. Réciproquement plus l'esprit sera devenu géométrique par l'étude & la pratique des Mathématiques; & plus sa marche dans les autres sciences sera facile & sûre..

En vain l'on objecteroit que l'esprit des enfans n'est pas encore propre à cette étude : les progrès qu'ils y font dans les maisons d'Education qui l'ont associée à celle des mots, démontrent bien le contraire. Nous avons vu particulièrement les Eleves de M. de Longpré, répondre sur l'Arithmétique, la Géométrie & l'Algèbre, avec une sagacité & une précision, qu'on n'attend de cet âge, que quand on a déja vu les succès d'une excellente instruction. Ne craignons donc point de présenter les Mathématiques dans leur vraie place.

Sous le titre de Mathématiques on comprend communément les Arts & les Sciences de la gran-

deur.

deur. Dans notre Plan, la Dialectique mathématique est l'Art de trouver & d'énoncer les vérités idéales ou combinées par la réflexion. N'adoptant donc que ce qui est pratique pour l'adolescence où il s'agit d'animer l'esprit; réservons ce qui est purement spéculatif, pour les âges où il s'agit de l'étendre.

En faisant de la grandeur l'objet des Mathématiques, on a dit qu'elles revendiquoient tout ce qui est susceptible de plus ou de moins. Mais pour établir leur domaine d'une manière précise, consultons l'observation, qui déterminant ce plus & ce moins, a donné les principes des Mathématiques.

S'il est vrai que l'esprit ne distingue rien que par le tact, comme MM. Locke, Condillac & Bonnet l'ont si bien démontré, l'observation faite par ce sens a dû donner les premiers principes du calcul. C'est aussi ce qui est arrivé. La nature nous ayant donné cinq doigts à chaque main, l'esprit, en les distinguant, a formé le principe de la double Arithmétique quinaire & décimale, que nous ont transmis les Romains & les Arabes. La nature nous ayant donné dans nos doigts, nos mains, nos coudées, nos bras & nos pieds, des mesures des corps; l'esprit qui s'en est servi a trouvé le principe de la Géométrie: & l'analyse le conduisant à la synthèse, il a étendu peu-à-peu ces combinaisons qui forment aujourd'hui la théorie de ces Arts.

Mais les Mathématiques sont-elles bornées au tact? Chaque sens n'auroit-il point les siennes propres? Pour résoudre cette question, il ne s'agit que de trouver un agent tactile, naturel ou artificiel, qui puisse faire distinguer toutes les classes de sensations par celles du tact.

Nous avons vu que l'infinité de ſons que rend une corde ſonore, ſe mettoient en proportion en diviſant cette corde par moitié, par tiers, par quart, par cinquième & par ſixième. De-là on a dit que les intervalles du chant formoient la progreſſion arithmétique 1, 2, 3, 4, 5 & 6. D'après cela, on a étayé cette théorie ſur des formules arithmétiques & algébriques. Mais le calcul ne peut porter que ſur des unités égales : & nous avons vu que les intervalles nés de cette progreſſion étoient tous inégaux. Auſſi pour les apprécier, on a pouſſé juſqu'à l'infini les calculs qui n'ont fait qu'embrouiller la pratique. Il y a plus : on a pris une fauſſe route pour calculer ces quantités ; on les a regardées comme les fractions d'un même tout. L'on n'a pas fait attention que les diviſions de la corde ſonore établiſſoient les rapports d'autant de cordes particulières ; & que par conſéquent les intervalles de la gamme n'étoient que des fractions proportionnelles de cordes différentes. Par cette mépriſe on a obtenu de faux réſultats. *Par ex.* on a dit que trois tierces majeures, compoſées de deux tons diatoniques alloient au-delà de l'octave compoſée de ſix tons : de-là on a donné des règles pratiques pour faire deſcendre les tierces juſtes ſur l'octave ; mais le vrai eſt que ces trois tierces priſes dans cet ordre ne vont point juſqu'à l'octave : & que par conſéquent il falloit au contraire des règles pour les faire monter à ce terme de la gamme.

Si nous ne nous ſommes point fait illuſion ſur le principe du chant, le neuvième & le dix-huitième qui met les cordes ſonores en proportion pour leur longueur, ſoumet les ſons à un calcul précis, ſimple & régulier, dont les bornes n'excèdent

point les vingt & quatre degrés du clavier. Ne se trouvant plus qu'une raison pour tous ces rapports, elle place le calcul de l'oreille à côté de celui du tact; & la Musique à côté de l'Arithmétique. Un enfant du plus bas âge qui sait faire les opérations de l'Arithmétique sur les touts & sur les fractions, pourra en peu de tems devenir Musicien-Mathématicien. Nous essaierons donc de mettre les opérations de la Musique-Mathématique dans notre Dialectique.

Le grand Newton a cherché les rapports des couleurs dans le prisme : mais ayant procédé plutôt d'après les préjugés régnans sur la Musique, que d'après le vrai principe de la distinction de nos sensations, cette branche a échappé à sa sagacité.

Quelques autres Ecrivains ont cherché les rapports des saveurs & des odeurs. M. le Camus s'est flatté même de les avoir trouvés : mais il n'a fait que de se tourner plus directement vers cet objet, sans y arriver.

L'esprit humain ne s'est point contenté de trouver les rapports des sensations par le tact : il a voulu se procurer la faculté de se les rappeller au besoin ; & de les travailler à son gré au moyen des lettres de l'alphabet. De-là est née l'Algèbre. On peut regarder cet art comme les Mathématiques du sens intérieur. Et en effet il ne nous apprend rien de nouveau : mais il procure à l'esprit un moyen si facile d'assujettir ses idées à l'attention & à la réflexion; d'analyser les idées les plus confuses; & de les combiner à l'infini; qu'on l'a regardé comme un art divin. L'Astronomie, la Perspective, la Méchanique, la Chymie & bien d'autres Sciences toutes hypothétiques autrefois, sont devenues mathématiques, par les analyses des modernes. Si je ne m'abuse, la syn-

taxe générale des Langues la même prérogative dans nos élémens de Grammaire.

Les Mathématiques nées immédiatement de la Logique, forment la chaîne des connoissances humaines. Le grand objet des Savans en tout genre est de tistre toutes les connoissances sur cette chaîne. Celles qui peuvent se construire ainsi prennent le titre de Mathématiques mixtes. Les signes propres aux Mathématiques forment une espèce de Langue symbolique ; sur laquelle il est utile de fixer particuliérement les yeux des Elèves. Je ne fais point difficulté d'espérer que les Acadédémiciens, les Instituteurs & les Professeurs ne fassent parvenir tous les Arts & toutes les Sciences à la perfection des Mathématiques mixtes. Tâchons d'y contribuer par notre Cours de Dialectique.

Dialectique Physique.

C'est l'art de trouver & d'énoncer les verités de la nature. Ses progrès sont retardés par une confusion qui se trouve dans la division des Sciences physiques ; & qui est semblable à celle que nous avons fait remarquer dans la division des Belles-Lettres. On met mal-à-propos en opposition les objets physiques avec les moyens qui nous les font connoître : *par ex.* la Physique même avec l'Anatomie & la Chymie, qui n'en sont que des Arts subsidiaires. Faute de donner à l'examen de chacun des objets de la nature les secours qui doivent nous les faire connoître, la connoissance d'un grand nombre demeure imparfaite.

Chaque partie de la Physique doit se traiter par quatre opérations qui forment les objets de quatre Arts differens. L'observation doit examiner les propriétés sensibles, & par conséquent extérieures

des corps, sans toucher à leur texture : l'Anatomie les diviser en leurs parties intégrantes : la Chymie les analyser en leurs partie élémentaires : & enfin la Méchanique comparer leurs actions réciproques & celles de leurs parties.

L'objet de notre Dialectique physique est d'appliquer ces quatre Arts & les monumens démonstratifs des objets physiques, d'abord à tous les corps en général ; pour en découvrir & démontrer les parties & les propriétés générales & spéciales : ensuite successivement aux élémens, au corps humain, aux animaux, aux végétaux, aux minéraux & aux météores : enfin à la terre, aux globes célestes, & à tout l'univers. Le but de ces recherches est de découvrir & de démontrer les qualités propres à chaque corps ; leurs actions réciproques ; leurs rapports avec l'homme ; leur usage dans la vie économique.

Dialectique morale.

Cette partie de notre Logique se propose de trouver & d'énoncer les vérités morales. Les mœurs & les actions volontaires des hommes en sont les objets. Ces objets varient dans les différentes sociétés : mais, l'objet d'une bonne éducation n'allant pas au-delà du nécessaire, la Société scholastique & la Société civile sont les seules auxquelles nous appliquons cette branche de la Logique.

C'est par l'observation sur le caractère des hommes, sur leur génie, & même sur leur tempérament, ainsi que sur leurs habitudes & leurs passions, qu'on peut acquérir des vérités morales, sûres & utiles. Nous décrirons donc l'art d'observer les hommes, pour reconnoître leurs vertus & leurs vices, les analyser, en reconnoître les causes, & en suivre les effets.

Dialectique positive ou conventionnelle.

C'est dans notre Plan l'art de trouver & d'énoncer les vérités conventionnelles. Les Langues, la politesse & les différens droits qui unissent les hommes & même les sociétés en sont les objets. Dans les Belles-Lettres le langage est considéré comme l'ensemble des monumens de nos connoissances : ici nous l'examinons de nouveau comme un de leurs objets. Nous sommes bien éloignés de croire que les sociétés ne soient pas fondées sur un ordre naturel & essentiel : mais elles ne sont pas cet ordre même. Elles n'en sont que la suite : & c'est cette suite que nous examinons ici par abstraction de ses causes & de ses effets. Ce sont les établissemens même des hommes que nous nous proposons de connoître par leurs monumens.

L'observation sur les monumens des usages & des loix est la source des principes de ce genre de vérités. La démonstration qui doit s'en faire en bien des circonstances devant le Souverain ou devant les Magistrats, a sa forme déterminée par la loi dans chaque pays En France elle est réglée par les différentes Ordonnances de nos Rois, & particulièrement par celles de Louis XIV & de Louis XV. L'indication de cette double marche formera notre Dialectique positive.

Dialectique Métaphysique.

Son but est la recherche & la démonstration de la vérité dans les Sciences métaphysiques. Ses objets principaux sont l'essence générale des êtres, l'essence particulière de l'ame humaine, & enfin celle de la Divinité.

Le seul guide dans la recherche de cette classe de connoissances est le raisonnement : mais pour être sûr, il doit être tiré des phénomènes naturels, dépendans de l'action des êtres métaphysiques, & découverts par l'observation & l'expérience. c'est par de tels raisonnemens faits sur les actions morales de l'homme bien analysées, que l'Ecole de Locke a créé la vraie Métaphysique de l'ame.

On rapporte communément tous les raisonnemens au syllogisme : & le syllogisme est, dit-on, la comparaison de deux termes appellés *extrêmes*, avec un troisième nommé *moyen* : mais les vraies démonstrations métaphysiques ne peuvent se résoudre en syllogismes de cette nature. Elles ont pour élémens une espèce d'argument propre à ce genre de connoissances ; & dont nous développerons la nature. Logiciens, qui me lisez, permettez-moi de vous proposer ce problême. *Démontrer une connoissance métaphysique*, par exemple, *l'existence de Dieu, par un syllogisme simple*. Si la solution de ce problême passe vos forces comme les miennes, avouez avec moi que la Logique n'est point encore parvenue à son point de perfection.

Dialectique de la Révélation.

Demandant hier à mes Elèves ce qui les rendoit certains de la révélation, ils m'ont répondu que c'étoit les saintes Ecritures connues par le *mode de penser*, que nous avons nommé *positif*. Leur demandant ensuite ce qui les rendoit certains de la vérité des Ecritures, ils ont répondu que c'étoit la véracité de leurs Auteurs, connue par le *mode moral*. Leur ayant encore demandé ce qui avoit rendu ces témoins certains de ce qu'ils avancent, ils ont répondu que c'étoit le

témoignage même de Dieu, exprimé par les miracles, & connu par le *mode métaphysique.* Enfin leur demandant ce qui rendoit un miracle certain, ils ont répondu que c'étoit la connoissance des loix de la nature, qui forment le *mode physique*, & qui sont soumises elles-mêmes au *mode mathématique.*

Il suit de cette analyse, que la connoissance de la révélation porte sur tous les genres de vérités. La Logique qui peut si utilement préparer à son étude philosophique, a donc pour objet de conduire l'esprit dans cette analyse, pour l'appréciation & la combinaison des dogmes révélés.

Dialectique des Arts.

Si je demandois à mes Lecteurs en quoi consiste la vérité des Arts libéraux & méchaniques, peut-être n'aurois-je pas des réponses uniformes. Mais si j'analyse mes demandes, les réponses seront encore bien plus précises que celles des enfans, qui viennent de parler en Théologiens, d'après les connoissances les plus générales de la Logique. Si je demandois donc : tel ouvrage a-t-il les proportions & les qualités naturelles qui le rendent propre à remplir sa destination ? Est-il fait suivant la mode actuelle ? Tel Ouvrier a-t-il le talent & le goût propres à faire cet Ouvrage ? Sera-t-il du goût de celui pour qui il est fait ? Les réponses démontreront avec les demandes, que les connoissances des Arts portent sur quatre bases : les connoissances mathématiques, physiques, métaphysiques & conventionnelles. Ils sont donc tous soumis à une Logique, qui consiste à appliquer à propos ces quatre genres de vérités à l'ouvrage, à l'Ouvrier & au Public. Cette analyse est plus ou moins compliquée suivant le nombre des connoissances rélatives à chaque art : mais

il n'en eſt aucun qui n'en découle : & ſi l'on y a ſi peu recours ordinairement, c'eſt que la plupart des hommes prétendent ſoumettre les Arts à leur beſoin & à leur goût particuliers.

Dialectique de l'Hiſtoire.

Il n'eſt point étonnant que ceux qui écrivent & qui étudient l'Hiſtoire, jugent ſi différemment de la vérité des événemens qu'elle nous rapporte. Les uns croient tout : d'autres ne croient rien : bien d'autres croient par caprice ou par intérêt : bien peu ſe muniſſent d'une bonne Logique pour cette lecture. Cependant il ſuffira d'analyſer les circonſtances qui en réclament les ſecours, pour voir combien les règles en ſont néceſſaires, nombreuſes & compliquées ; combien par conſéquent on a beſoin d'art pour marcher avec sûreté dans ce labyrinthe.

Un fait ne nous arrive qu'après avoir paſſé par la plume d'un plus ou moins grand nombre de Copiſtes, de Traducteurs ou de Paraphraſtes. Pour juger s'il n'a point été altéré, il faudroit confronter leurs témoignages : & pour cela il faudroit connoître les monumens auxquels ils les ont attachés : mais on peut abréger l'examen en remontant vers la ſource de ces témoignages le plus haut qu'il eſt poſſible ; pour parvenir au monument original. Alors il faut voir ſi ſon Auteur eſt témoin oculaire, ou s'il n'eſt encore qu'intermédiaire.

Arrivé enfin au témoin oculaire, il faut étudier ſes intérêts & ſes mœurs, pour juger s'il n'auroit point voulu en impoſer : il faut examiner s'il connoiſſoit aſſez la nature des lieux qui ont été le théâtre des événemens, pour n'avoir point été lui-même trompé ; s'il connoiſſoit les mœurs, les uſages, les Arts & les Sciences ; les perſonnages ;

la ſuite des tems & de toutes les circonſtances; l'enchaînement ſi ſouvent caché des cauſes & des effets des événemens.

L'Hiſtoire eſt donc fondée ſur les cinq genres de connoiſſances que nous avons diſtinguées. Ce n'eſt pas même ſur ces connoiſſances telles que nous les poſſédons : mais ſur celles qu'a eues chacun des Peuples dont l'Hiſtoire fait mention. Quand on calcule les difficultés qui ſe préſentent dans la recherche & l'appréciation des vérités hiſtoriques, on eſt tenté de porter un doute univerſel ſur preſque toute l'Hiſtoire : mais quand on jette enſuite les yeux ſur les ſecours de la Logique univerſelle, ils nous ramènent bientôt aux caractères de la certitude hiſtorique. Au reſte, la vraiſemblance eſt ſouvent auſſi utile que la vérité même pour l'uſage de l'Hiſtoire.

En approfondiſſant les objets de nos connoiſſances, chacun paroît être bien au-deſſus de la portée de l'eſprit humain : mais la Logique qui les claſſe & les apprécie avec tant de juſteſſe, ſimplifie tout ; & ſemble étendre l'eſprit au-delà de la ſphère des connoiſſances. Que cet art vienne donc toujours leur donner la ſimplicité, la briéveté & la facilité qu'on y deſire. Les circonſtances enrichiront toujours un eſprit, que la Logique aura ſuffiſamment préparé à l'acquiſition & à l'uſage des connoiſſances.

Cabinet d'Inſtruction & d'Economie : contenant les ſubſtances & les inſtrumens propres à l'Inſtruction des Enfans, & d'uſage dans la vie économique.

Bien des Savans ont démontré l'inſuffiſance de l'inſtruction des mots, & la néceſſité d'y joindre celle des choſes. Cependant on n'a encore ſongé nulle part à faire une collection méthodique de

tout ce qui peut donner les idées nécessaires à l'homme. Les Cabinets les plus précieux qui décorent les Palais des Souverains & les Ecoles les plus célèbres, ne fourniroient qu'un bien petit nombre des substances naturelles & artificielles nécessaires pour les premières études : & ce petit nombre de substances s'y trouvent confondues avec une prodigieuse quantité d'autres, dont la connoissance est inutile dans les premiers âges de la vie.

Pour obtenir tout le fruit que promet l'art de l'Education, j'ai conçu le projet d'un Cabinet où se trouveroit réuni tout ce qui peut remplir les besoins de l'enfance & le Plan général des Etudes. J'exécute ce projet : & je me propose d'en faciliter l'exécution aux Souverains, aux pères de famille, aux Principaux des Collèges & aux autres Instituteurs, qui voudroient se procurer les mêmes secours. Pour cela je me suis concerté avec des Marchands & des Artistes qui peuvent me fournir ces substances nécessaires : & j'en fais faire la collection à mesure que j'en ai besoin, par quelqu'un à qui j'ai donné ma confiance.

Ce Cabinet destiné aux démonstrations que nous faisons à tous nos Elèves en commun sur la Dialectique, sur l'Histoire, sur l'Education & sur les beaux Arts, comprend dix classes d'instrumens nécessaires pour ces sortes d'études. Il renferme d'abord les instrumens des Mathématiques, de Physique & de Gymnastique, propres au dévelopement des sens & des fonctions naturelles de l'Enfance : ceux de Mathématiques & de Physique qui sont nécessaires pour observer les propriétés & les parties des élémens & des mixtes : ceux d'Anatomie qui sont propres à séparer leurs parties intégrantes : les vases, les fourneaux & ingrédiens que fournit la Chymie pour leur analyse

élémentaire : les machines & les outils de la Méchanique & des Métiers, propres à étudier les loix de la nature, que suivent les corps dans leurs mouvemens, leurs résistances, leurs combinaisons & leurs actions réciproques.

Une seconde partie renferme les substances que les trois règnes de la nature fournissent pour notre instruction générale & notre usage : c'est-à-dire, des squelettes d'hommes & de bêtes; des oiseaux, des poissons & des insectes desséchés; des substances animales; un herbier, un grainier; des racines, tiges, bois, écorces, feuillages, feuilles, fleurs & fruits; sucs, gommes & résines : des eaux, terres, sables, pierres, sels, pyrites, métaux, demi-métaux, substances inflammables, fossiles étrangers, calculs, pierres figurées.

Une troisième partie contiendra les matières premières des Arts : les substances que la Chymie a ajoutées à celles de la nature : des échantillons de toiles, d'étoffes, de cuirs : une collection des monnoies qui ont cours en Europe, &c.

Une quatrième réunit les représentations en dessin, gravures, peintures ou reliefs des productions qu'il n'est pas possible de réunir en substances : c'est-à-dire, des sphères, globes & atlas célestes & terrestres : des figures d'Anatomie, d'Architecture, & des autres objets de la nature & des Arts.

Une cinquième partie contient des suites de portraits des grands Hommes, dans l'Eglise, l'Etat, la Littérature & les Arts.

Une sixième des suites de médailles des grands Hommes & des grands événemens.

Une septième contient un choix de caractères & symboles : comme les différens alphabets des Langues anciennes & modernes; les caractères de Chymie, ceux d'Astronomie, ceux de Mu-

sique & de Chorégraphie; les figures de blason, des médailles gravées, &c.

Une huitième est une collection des jeux imaginés pour instruire les enfans en les amusant.

Une neuvième contient un choix de dessins, de gravures, de peintures, de reliefs & de bosses, à présenter aux Elèves pour les analyser, les critiquer & les copier.

La dixième partie enfin contient les tables des choses qui ne peuvent se figurer : telles sont les tables représentant des systèmes d'Histoires, des Sciences & des Arts.

Cette collection paroît immense : mais elle trouve des bornes dans la règle qui la restraint au nécessaire ou du moins à l'utile : & qui proscrit ce qui n'est que curieux.

Jardin Botanique & Economique.

Il ne suffit pas pour la parfaite instruction des Elèves de leur présenter les mixtes & leurs parties mutilées, desséchées & figurées. Il me paroît nécessaire de leur faire connoître les biens de la nature, qui forment les premières richesses des sociétés. Pour procurer cet avantage aux miens, j'ai conçu le projet de deux Jardins, l'un botanique & l'autre économique.

Le Jardin botanique qu'on pourroit appeller *naturel*, comprendra les espèces d'arbres, arbrisseaux, arbustes & herbes d'usage dans la vie économique, dans les Arts & même dans la Médecine, distribuées par familles dans l'ordre établi au Jardin du Roi par MM. de Jussieu. Les plantes y seront plutôt réunies que cultivées. Elles y seront toutes produites de graines : elles y seront toutes élevées sans autre soin que celui d'écarter les obstacles, que la nature elle-même oppose au développement de son propre ouvrage.

Les Elèves en feront presque les seuls Cultivateurs. Ils auront soin tous les ans de recueillir les graines des plantes annuelles, d'en renouveller le grainier & de les semer dans la saison convenable.

Parmi les Jardins artificiels on peut mettre les champs, les bois & les forêts, le Jardin de Médecine, le potager, le fruitier, celui des fleurs & le parterre. Notre Jardin économique forme un extrait de tous ceux-ci. Il comprend les variétés des bleds, des racines, des légumes & des herbes d'usage : des fleurs, des arbres fruitiers & des arbres d'ornement. Ces plantes y sont cultivées avec tout le soin & par toutes les opérations de l'art.

Tous les ans on démontrera aux Elèves les substances naturelles & artificielles de ces deux Jardins, & même les opérations du Jardinage & de l'Agriculture. Ils auront l'avantage d'y voir les plantes dans le double état de nature & de culture; de comparer les beaux & utiles monstres de l'art, avec les productions sauvages & presque inutiles du hasard : de juger enfin de la valeur de la nature & de l'art, que les Philosophes modernes mettent sans cesse en opposition. Les opérations de l'une & de l'autre seront pour eux les emblêmes de l'Education des circonstances & de celle de la méthode. Les fruits naturels & artificiels y deviendront les images de l'homme sauvage & de l'homme policé. Eh quel moyen plus sensible & plus frappant pourroit-on trouver pour les prémunir contre ces faux jugemens où conduit le contraste de l'art avec la nature ?

Dans toutes nos démonstrations, nous tâcherons de suivre l'ordre & l'esprit de M. de Buffon ce grand Peintre de la nature; & des autres Professeurs & Démonstrateurs du Jardin du Roi.

Heureux ceux de nos Elèves, que nous pourrons mettre en état de lire leurs Ouvrages & d'assister à leurs leçons !

IV. Cours des beaux Arts.

Dans cette infinité d'Arts dont l'exercice partage les membres de la société en tant de classes, il en est qui affectent l'homme bien puissamment & dont la connoissance intéresse davantage l'homme policé. On les a réunis pour cela sous le titre général de beaux Arts. Mais comment le citoyen pourra-t il s'en occuper utilement, s'il n'en a pas pris les premiers principes pendant qu'il étoit écolier ? Réunissons-les donc dans le Plan des Etudes, comme le Gouvernement les a réunis dans le Plan des fonctions civiles.

Les beaux Arts introduits dans le Plan de l'instruction encyclopédique serviront tous à perfectionner un plus ou moins grand nombre des fonctions que le premier exercice de la Gymnastique a développés dans l'enfance. Tous sont donc gymnastiques. Mais si l'on suit leur effet hors de l'homme, on voit les uns représenter des objets extérieurs, comme la Danse; les autres agir sur ces mêmes objets comme l'Escrime; d'autres enfin borner leur action sur l'homme, comme la Course. Des beaux Arts les uns sont donc poétiques, les autres méchaniques, & d'autres purement gymnastiques.

Le mot de Gymnastique est formé de mots grecs, qui signifient l'*art* ou l'*exercice de gens nuds;* parce qu'en effet les Athletes se mettoient nuds pour leurs combats & leurs jeux. Toutes les opérations de cet Art ont pour objet d'exercer les organes aux fonctions dont la nature les

rend susceptibles, pour donner à l'homme toute la vie, la santé, la vigueur & l'agilité dont il est capable.

La Poésie a pour objet (comme nous l'avons déja observé) d'exercer particulièrement les sens & l'imagination, pour y former les tableaux de toutes les vues de la nature.

La Méchanique enfin a pour objet d'exercer tous les organes du mouvement volontaire à surmonter les résistances que les objets extérieurs offrent à l'homme pour soumettre la nature à ses forces.

On voit par ces définitions, que tous les Artistes se proposent la nature pour modèle : mais qu'est-ce que la nature en Gymnastique, en Poésie & en Méchanique?

Les Artistes se proposent comme Gymnastes, de donner au corps & à ses membres les attitudes naturelles & les mouvemens naturels : la plupart n'attachent à ce mot que l'idée de l'aisance qu'ils ont acquise par l'exercice.

L'attitude naturelle n'est point celle que tient l'homme naturellement, puisque l'enfant qui en a moins qu'une plante en naissant, les acquiert toutes par un art bien ou mal dirigé. Réglons donc le sens du mot *naturel* par les loix que suit la nature dans les actions musculaires. Dans ce sens les attitudes naturelles sont celles qui tiennent le milieu entre le jeu des muscles antagonistes ou contraires auxquels chaque membre est assujetti. C'est par conséquent cet état mitoyen d'un membre entre l'extension & laflexion. Celles qui donnent aux parties contenantes & contenues le jeu le plus facile & la configuration la plus parfaite, remplissent mieux la destination de la nature : ce sont les plus parfaites.

Les mouvemens naturels ſont ceux qui s'opèrent par les muſcles deſtinés à les produire immédiatement ou à y concourir. Les plûs parfaits ſont ceux qui s'opèrent avec plus de facilité, de promptitude & de force.

Maîtres des beaux Arts, ſi vous voulez tous contribuer à donner à l'homme cette ſanté, cette configuration, cette beauté & cette perfection que la nature attend de vos travaux, accordez-vous dans votre langage : donnez le titre de *naturels* aux attitudes & aux mouvemens que les loix de la nature approuvent : donnez celui de parfaits à ceux qui rempliſſent le mieux la deſtination de l'homme.

Le mot de *nature* eſt moins équivoque en Poéſie. Tous les Artiſtes ſoumis à ſes principes s'accordent à donner ce titre à tous les objets qu'ils ſe propoſent de repréſenter ; fût-ce des produits de l'art : & dans ce ſens ce mot eſt oppoſé à celui de copie : mais les mêmes objets variant à l'infini ; on a déterminé dans chaque eſpèce, celui qui flatte le plus les ſens & l'imagination bien réglés : & on lui a donné le titre de *belle nature*.

En Méchanique la nature conſiſte dans les loix que ſuivent les corps dans leurs mouvemens & leurs réſiſtances ſpontanées : mais d'après ces loix le même corps ſe meut ou réſiſte avec des forces bien differentes, ſuivant les poſitions où il ſe trouve. *Par ex.* un bâton qui pris par ſon milieu ne pèſe qu'une ou deux livres, peut en peſer cent par ſon extrémité. La vraie nature qui fait le modèle du Méchanicien eſt donc le corps pris dans l'état où il ſe meut, réſiſte, ou fait mouvoir un autre corps avec le plus de force.

Tous les beaux Arts nés du beſoin ſont frères : tous ſont ſoumis aux loix de la perfectibilité des

fonctions naturelles. La plupart le sont en outre aux loix d'imitation de la belle nature & à la méchanique naturelle des corps. Il est donc des principes généraux qui doivent diriger leur pratique vers les trois buts que la nature leur présente. Leur défaut a jetté les Artistes dans une infinité de petites règles propres à chaque art. Il a fait naître des controverses sans fin entre les Artistes des différens Arts ; & entre ceux d'un même Art. Il a jetté entre les beaux Arts un divorce qui paroît devoir être éternel.

Qui, *par ex.* prenant la Poésie, la Musique & la Danse avec leurs théories actuelles, pourroit en faire un tout, comme elles en faisoient un chez les Anciens dans la théorie & dans la pratique ; & comme elles en font encore un dans leur usage chez toutes les Nations ? Il a été plus facile de couper le nœud gordien, en donnant les paroles à un Artiste, la Musique à l'autre & les Ballets à un troisième. Dans ce morcellement les Langues ont sacrifié leur prosodie à la Musique : la Poésie a sacrifié ses images au plaisir de l'oreille : la Musique reconnoissante a fait le sacrifice de son expression à la Langue : & la Danse plus indulgente encore, perdant toute son expression, n'a plus aspiré qu'a l'honneur de prêter des agrémens aux Arts précédens. Qu'auroient dit les Pythagore & les Platon, si on leur avoit présenté le projet que le tems a si complettement rempli ?

Les Auteurs des Plans d'Education prenant les beaux Arts avec leurs théories élémentaires, ont formé un enseignement mutilé ou extrêmement compliqué. L'Instituteur qui voudroit s'y soumettre, se trouveroit arrêté à chaque instant par ces contradictions infinies, qui accoutumeroient nécessairement l'esprit de ses Elèves à l'absurdité.

Qui pourroit, *par ex.* concilier par l'ufage feul les principes actuels de la Danfe, de l'Efcrime & de la Tactique ? Pour éviter ces inconvéniens, il a été plus aifé de n'enfeigner les beaux Arts que par ufage : mais avec ce moyen fi borné l'on emploie beaucoup de tems à n'en donner qu'une légère teinture, qui s'efface bientôt par le non-ufage.

Que l'art de l'Education vienne donc rompre ce divorce des beaux Arts : qu'il les foumette tous à la Phyfiologie : qu'il foumette les Arts poétiques & méchaniques aux deux Arts qui portent ces noms : qu'il renouvelle les anciennes loix que la nature & le befoin avoient établies pour leur confédération : qu'il n'en faffe enfin qu'une famille : & bientôt on les verra marcher à grands pas vers la perfection, par les principes les plus fimples ; nous procurer de nouveaux fervices & de nouveaux plaifirs ; fe prêter leurs inventions, leurs découvertes & leurs connoiffances. On verra leurs théories fimplifiées ne former qu'une Gymnaftique, qu'une Poétique & qu'une Méchanique générales & appliquables à chacun des beaux Arts ; à-peu-près comme la Grammaire générale s'applique à toutes les Langues.

L'analyfe qui a donné les élémens des Sciences a auffi donné ceux de tous les Arts. Qu'elle vienne donc dans nos Académies, nos Ecoles & nos Gymnafes recueillir les connoiffances élémentaires des beaux Arts.

La fynthèfe venant après elle n'admettra plus que des principes & des règles avouées par la nature : elle profcrira les autres : & l'expérience viendra confirmer cette heureufe fimplicité d'une théorie vraie, jointe à une pratique exacte.

Ne nous contentons donc point de l'ufage :

qu'avant de venir à la pratique chaque leçon commence par une démonstration analytique & synthétique de ce qu'on a dessein de faire exécuter. Pour commencer à rétablir cette communication de lumières & d'industrie qui doit allumer l'imagination de l'Artiste en la réglant par la raison du Savant, je me suis associé des Artistes habiles & zélés: & l'esquisse que je vais tracer est notre ouvrage commun.

Physique générale des beaux Arts.

Pour former la théorie générale des beaux Arts, nous extrairons de la Gymnastique des Anciens, ce qui peut convenir à nos mœurs & à nos usages. Nous y joindrons ce que la Physiologie, la Poésie & la Méchanique peuvent donner aux beaux Arts : & si nos occupations nous le permettent, nous en ferons un *Cours* à nos Elèves, sous la forme de ceux que les Médecins font avec les Artistes qui leur sont adjoints. L'Instituteur en exposera la théorie & les Démonstrateurs d'Education en démontreront l'application chacun à l'art qui est de son objet. Si nous pouvions même publier ce Traité, nous croirions avoir rendu à l'humanité un des plus importans services qu'elle puisse attendre de l'Instituteur Physicien.

Principes de Déclamation & de Geste.

Lorsque la parole & la lecture ne se bornant plus aux inflexions de voix désignées par les caractères, y ajoute ces inflexions représentatives qu'inspire le sens même du discours ; elle prend le titre de déclamation. Suivant que ce dernier

art ajoute des accens imitatifs ou pathétiques aux inflexions purement significatives, elle est poétique ou éloquente. Rarement elle est pure : les gestes se joignent ordinairement aux accens, pour les rendre plus énergiques.

En considérant la déclamation par rapport à son usage dans nos mœurs, elle est théâtrale, forense ou sacrée, suivant qu'elle a lieu, au théâtre, ou au Barreau, ou en Chaire.

Des personnes respectables par leurs intentions pieuses veulent proscrire la déclamation théâtrale de l'Education : & ce n'est pas sans d'excellens motifs. Cependant tout bien considéré, vouloir entièrement proscrire des Ecoles cette partie de la déclamation, c'est hasarder de perdre un art qui peut donner une grande énergie à la voix de l'innocence & à la parole de Dieu. Les Comédiens sont presque les seuls chez qui la déclamation soit véritablement un art.

La déclamation est gymnastique pour les organes de la parole & de la voix : elle étend même ses effets sur l'esprit, à qui elle procure le grand talent de pouvoir parler en public. C'est de plus un art poétique & éloquent. Que le Déclamateur & le Physiologiste réunissent donc leurs connoissances pour l'asservir à des règles sûres & invariables ; & les Instituteurs zélés trouveront bientôt les moyens d'en faire un usage qui ne pourra blesser personne.

Principes de Musique.

Il a été un tems où le langage & le chant ne formoient qu'un art. Le même Savant étoit pour lors Grammairien & Musicien ; Poëte & Orateur ; Littérateur & Philosophe. Dans ces tems heureux le chant procuroit au corps humain une constitution propre à prévenir & à guérir un grand nombre de

maladies par les sons : il donnoit aux connoissances des liaisons, que nous ne leur soupçonnons plus : il peignoit les objets que les autres Arts ne peuvent même représenter : il formoit de puissans agens pour conduire le cœur humain.

Comme art gymnastique, la Musique ne borne pas ses effets aux organes de la voix. L'enfant dont on fait mesurer l'haleine au chant & aux paroles, acquiert dans sa poitrine une force qui rend cette capacité plus propre à remplir ses fonctions continues. En liant dans le cerveau par des chants appropriés les impressions des sons & des accens aux autres impressions qu'il reçoit des organes des sens & des muscles, on établit entre tous les nerfs de la machine, ces sympathies si utiles, qu'on regarde comme des jeux de la nature; & qui ne sont en effet que les produits des circonstances ou de l'art. Ces sympathies une fois établies, l'Instituteur & le Médecin peuvent au besoin faire jouer le genre nerveux; comme le Musicien fait faire jouer les touches des instrumens de Musique.

Prenant la Musique comme un art représentatif, le Musicien doit en faire succéder dans leur ordre naturel les différens genres, qui s'adaptent aux différentes parties des Belles-Lettres.

Le genre grammatical & logique du chant consiste dans sa conformité générale avec un sujet quelconque. Ce genre domine dans presque toutes les productions du Plain-chant : mais la Musique ne l'emploie guère que dans les Vaudevilles, les Ariettes, les Menuets & les Contredanses. De-là ce genre doit se subdiviser en deux parties : les *principes du Plain-chant* & les *premiers principes de la Musique*.

Que l'analyse & la synthèse viennent ensuite reconnoître & combiner d'une manière plus pro-

fonde les inflexions de la voix & les sons des instrumens propres à peindre les objets les plus agréables à l'oreille. Enfin que ces deux opérations viennent pareillement reconnoître & combiner les accens propres à faire naître dans le cœur humain, ces sentimens & ces mouvemens qui préparent les ames sensibles aux différentes vertus.

Dans chacun de ces genres de Musique, il est deux objets à remplir : l'exécution & la composition : & dans l'un & l'autre l'analyse & la synthèse doivent toujours guider les Elèves.

L'exécution devant se faire sur des morceaux choisis & notés sous la forme diatonique, on ne peut se dispenser d'y exercer les Elèves. Pour y habituer plus promptement leurs yeux & leurs oreilles, on doit commencer l'exécution de chaque morceau par l'analyse de tous les signes du chant & des agrémens qu'il renferme. La synthèse viendra ensuite aisément diriger l'Elève dans l'exécution même.

Pour composer on doit débarrasser l'Elève de tout l'appareil diatonique, & le faire opérer avec les signes mathémathiques ou chromatiques, aussi simples que la Musique même. S'il fait des productions dignes d'être conservées, ce seront les seules qu'on représentera sous la forme diatonique. Dans ce second genre de travail, l'Elève doit commencer par analyser son sujet : & combiner ensuite les sons qui doivent le représenter par intervalles, par mesures, par phrases & par discours musicaux, suivant les règles de l'art. Il doit commencer par la simple mélodie : composer ensuite successivement des harmonies à deux, à trois ou à quatre parties.

Tels sont les nouveaux principes & la nouvelle Méthode que je me propose de faire suivre

à nos Elèves, avec les ſecours du zelé M. Roger, Maître de Muſique & de Violon dans notre Maiſon. Nous en eſpérons de plus grands progrès que de l'ancien plan que nous avons ſuivi juſqu'à ce jour.

Principes d'Ecriture.

Il paroît impoſſible d'exercer à la belle écriture une main occupée à écrire tous les devoirs auxquels la pratique des Humanités eſt aſſujettie. Quelque ſoin qu'on prît pour ſoumettre les enfans à écrire poſément, il ne pourroit prévaloir au deſir ſi vif qu'ils ont de ſe débarraſſer promptement de leur tâche. Tout ce qu'on peut donc exiger d'un Ecolier eſt qu'il écrive correctement ſes devoirs, ſans beaucoup s'attacher à la beauté & à l'élégance de l'Ecriture.

Si l'Ecriture expédiée peut ſuffire pour l'uſage des Ecoles, la pratique des autres genres d'Ecriture doit être renvoyée au tems conſacré à l'Education particulière; qui exige moins d'Ecrits & des Ecrits plus élégamment faits.

On doit louer l'Académie d'Ecriture des ſoins qu'elle prend pour perfectionner un art auſſi utile à la ſociété : mais on ne peut s'empêcher de déſapprouver des principes que des Maîtres tentent de tirer du Deſſin pour les appliquer à l'Ecriture. Il n'y a de rapport immédiat entre ces deux arts, que la perfection gymnaſtique qu'ils doivent ſe propoſer de donner aux doigts, à la main & au bras même. Comme arts repréſentatifs, ils n'ont rien de commun. En effet le Deſſin repréſente ſenſiblement la forme d'objets corporels par des traits imitatifs de toutes leurs parties. L'Ecriture doit repréſenter la penſée même par des

ſignes

signes purement conventionnels, qui n'ont aucune analogie avec elle. Par le Dessin l'œil & la main doivent en quelque sorte saisir l'objet sensible. Mais dans l'Ecriture l'imagination seule doit saisir la pensée.

Si par des traits extraordinaires & merveilleux l'Ecriture attiroit sur elle-même l'attention du Lecteur, elle le distrairoit des pensées qu'il veut recueillir par la lecture. De-là ces traits *saillans*, *pittoresques* & bien *dégradés* désigneroient de vrais vices d'Ecriture, si ces mots pouvoient avoir un sens. Ses ornemens mêmes sont des beautés au moins inutiles. Une brillante Ecriture, suivant ces Ecrivains *pittoresques*, ressembleroit à une route, dont le pavé présenteroit des beautés qui obligeroient le voyageur de descendre à tout instant.

La belle Ecriture est celle dont les Lettres bien figurées & bien proportionnées se distinguent avec le plus de facilité; qui orthographie le plus exactement chaque mot suivant l'usage propre à chaque Langue; qui enfin applique à propos les lettres mineures, majeures & capitales, avec les différentes notes de ponctuation. Ce sera celle en effet qui caractérisera le mieux toutes les parties d'une phrase, d'un discours & des notions qu'ils désignent. Enfin la meilleure Ecriture est celle qui peint si énergiquement la pensée, que le Lecteur ne se semble pas en percevoir les signes.

Principes de Dessin.

C'est l'art d'exprimer les différentes formes des corps par la représentation de tout ce qu'ils ont de visible, excepté la couleur. Il en donne le trait extérieur : il exprime les différences de leurs

superficies : il détermine les proportions de leurs parties : il fait même distinguer les matières dont ils sont composés. S'il a des corps animés à représenter, il exprime les contractions des muscles ; & les différens degrés de plénitude des veines extérieures. Par les différences infinies des organes, il représente les attitudes, les actions & les passions de l'homme.

Servons-nous d'abord du Dessin comme d'un art gymnastique, pour perfectionner les mouvemens de la main & des yeux ; & pour procurer aux Elèves le grand art de toucher & de voir. Par son moyen travaillons à fixer l'attention sur les objets visibles, autant de tems qu'il est nécessaire pour en graver l'image dans l'entendement. La Grammaire ébauche l'art d'étudier. Le Dessin est peut-être le seul moyen de le perfectionner, du moins par rapport aux objets sensibles : il les représente aux yeux mieux que la plupart des hommes ne les voient en effet.

Comme Poésie de l'Ecriture, le Dessin doit donner à l'homme le talent de représenter aux yeux tout ce qui se présente à l'imagination : talent si précieux dans toutes les circonstances de la vie : talent nécessaire dans la plupart des professions scientifiques & des métiers.

Dans tout Dessin on distingue trois degrés : l'esquisse, le trait & l'ombre ou le fini. L'esquisse est la distribution totale & générale du sujet, faite avec des traits peu sensibles & peu nombreux. Ce n'est que l'échafaudage de ce qu'on doit faire. On nomme trait en général toute ligne décrite avec la plume, le crayon ou le pinceau ; mais lorsqu'on prend le mot *trait*, pour désigner le second degré du Dessin, *mettre au trait*, on entend l'expression même des parties du Dessin & de la forme précise & correcte qu'elles prennent en

semble. Enfin les ombres en Dessin sont la représentation de l'obscurité que les reliefs jettent sur les parties voisines plus enfoncées. En effet tout objet présente à l'œil des parties claires & obscures. Il doit donc y avoir dans tout Dessin deux parties : le clair & l'obscur. C'est par leur différence que la nature joint les impressions de la vue à celles du tact : & par son imitation un Dessin bien ombré métamorphose en quelque sorte une figure en solide.

On distingue trois manières de dessiner : à la plume, au crayon & au pinceau. Cette dernière se nomme *lavis*. Il y a deux manières de dessiner au crayon : d'abord sur le papier blanc avec le crayon rouge ou sanguine dans la manière grainée, ou à la pierre noire, ou à la mine de plomb : en second lieu sur le papier gris ou bleu, à l'estompe ou avec le crayon rouge & blanc, ou avec le crayon noir & blanc, quelquefois avec ces trois crayons.

La division du Dessin, telle qu'elle est établie, pour former un Artiste, ne peut bien se lier & concourir parfaitement avec les travaux littéraires. Cherchons donc une division plus naturelle & plus méthodique.

Le Dessin comme tous les autres Arts a ses élémens : & il les trouve dans les points, les lignes, les figures & les solides réguliers. La Géométrie la plus élémentaire lui fournit donc les premiers modèles. De ces élémens les lignes droites & courbes sont les premiers : & les lignes courbes dérivent toutes du cercle. La règle & le compas doivent donc être réunis au crayon dans ce préliminaire du Dessin pour en faire concevoir les élémens ; pour ébaucher les bonnes habitudes ; pour corriger les premiers essais ; & pour procurer l'avantage d'étudier en l'absence

du Maître. Ces élémens formeront la première partie du Dessin.

L'Elève qu'elle aura initié s'essayera sur les formes & les proportions des mixtes de la nature & des productions des Arts. On fait commencer avec raison cette étude par la figure humaine, qui présente les combinaisons les plus régulières des élémens du Dessin; & à laquelle on peut dans la suite rapporter tous les autres objets. On dessinera ensuite successivement les animaux, les plantes & sur-tout les fleurs; les minéraux, les médailles, les échantillons des Arts, les instrumens des démonstrations, les draperies, les meubles même: en un mot tous les objets & monumens qui doivent être réunis dans une Maison d'Education. Le même plan doit y servir pour l'étude de la grande Logique & pour celle du Dessin: ou plutôt la Logique doit s'étudier par la démonstration & la représentation des objets. Elle doit diriger la main, les yeux & l'imagination. Cette seconde partie consacrée à la nature morte, est la plus nécessaire à l'homme; c'est celle sur laquelle les Elèves doivent être le plus exercés.

Quand on fait représenter ainsi les objets séparément, on peut s'étudier à les réunir suivant les proportions que les distances établissent entre les objets, & font apparoître aux yeux. Cette partie enchanteresse est consacrée aux différentes vues de la nature & de l'art.

Une troisième partie doit commencer par des copies de cartes géographiques & cosmographiques: elle doit ensuite s'essayer sur les plans géométraux des édifices & des lieux. Arrivé à ce point, le Dessin n'est plus asservi aux loix rigoureuses de la Géométrie. Il invoque les principes & les règles de la perspective, pour re-

présenter les objets tels qu'ils paroissent aux yeux. Il forme alors ces paysages & ces vues, qu'il est plus de notre objet de connoître que de dessiner dans les Ecoles.

Une quatrième partie du Dessin a pour objet la nature vivante. Nous entendons par cette expression les variations que les corps animés présentent dans leurs membres, par leurs attitudes & leurs mouvemens. Les Anatomistes & les Dessinateurs les ont décrites. Cette partie s'acquiert par l'étude successive du squelette, des décharnés & de ces figures humaines posées en différentes attitudes, & qu'on nomme *Académies*. Elle est moins utile aux Elèves pour leur faire bien représenter ces objets, que pour leur fournir les moyens d'étudier la Physiologie, si nécessaire pour toutes les Sciences & tous les Arts.

L'Etude de la nature vivante conduit à celle de la nature animée ou pathétique. Nous nommons ainsi le changement que les passions opèrent dans les couleurs de la peau, les traits du visage & les actions musculaires de tous les membres. Cette partie s'apprend par l'étude de l'homme moral, & par les analyses que les grands Dessinateurs & les Poëtes nous ont données des phénomènes physiques qu'il présente. Cette étude qui fait l'objet de cette cinquième partie, est trop longue pour que des Etudians puissent en prendre plus qu'une teinture propre à diriger leurs jugemens. Mais elle peut leur apprendre à tirer parti de la lecture des Poëtes, des Orateurs & même des Moralistes.

Une sixième partie a pour objet la belle nature. On entend sous ce titre les beaux objets, dont les parties sont dessinées d'après les proportions & leurs fonctions, que les plus habiles Maîtres ont

observées sur ces objets ; & qu'ils ont établies dans les chefs-d'œuvres de leur Art. L'antique, c'est-à-dire, la collection des plus beaux tableaux & des plus belles statues de l'antiquité sont les meilleurs modèles à étudier dans cette partie : mais sa pratique ne peut être suivie que pour les Maîtres de l'Art. Il suffit de l'indiquer aux Etudians des Belles-Lettres.

Enfin l'Histoire fait une partie dans les Arts du Dessin. C'est l'application de toutes les précédentes aux tems, aux lieux & au costume, suivant lesquels on doit représenter les personnages & les événemens. L'Etude des Historiens & sur-tout des Poëtes doit ici se joindre au génie de l'Artiste, pour monter son imagination & conduire sa main. On sent bien que des Etudians en seront assez instruits, s'ils en prennent une idée juste.

Pour distinguer ces sept parties du Dessin dans notre Plan, donnons-leur les titres de Dessins géométrique, physique ; Dessins des plans en géométrie & en perspective, d'anatomie, des mœurs, de l'antique & de l'Histoire.

L'usage a établi deux méthodes pour l'enseignement du Dessin. L'une de dessiner d'après un Dessin ; ce qu'on appelle *copier :* l'autre de dessiner d'après des solides : ce qu'on appelle *dessiner d'après la bosse.* On commence ordinairement par exercer long-tems les Elèves à copier : mais par cet exercice ils ne prennent presque d'autre idée que celle d'un papier figuré. Pour prendre de vraies notions du Dessin, il nous semble nécessaire de joindre dès les commencemens la bosse à la copie. En comparant l'une à l'autre ils prendront de vraies notions du Dessin. En dessinant l'une & l'autre, ils jouissent de cet exercice comme de tous

les autres, presque aussi-tôt qu'ils en prennent les élémens.

Pour que les Elèves fassent des progrès dans cet art comme dans tous les autres, il faut leur en donner les principes par écrit, & les leur faire appliquer aux objets. C'est ce que fait dans notre maison notre Démonstrateur le savant M. Pelletier, Elève du célèbre Carlo-Vanloo. Il commence chaque Séance par présenter un modèle aux Elèves : c'est-à-dire, un dessin, une bosse, un objet même. Il fait d'abord une démonstration analytique de sa forme totale, des proportions de ses parties, de leur figure, du clair & des ombres qu'elles présentent aux yeux. Il démontre la manière dont la plume & le crayon les ont représentées ou doivent les représenter dans la copie. Les Elèves se mettent ensuite à l'Ouvrage : & successivement ils font l'esquisse du modèle, le mettent au trait & l'ombrent. Le Démonstrateur qui a continuellement l'œil sur eux, fait sur leur travail les observations particulières que les circonstances exigent. A la fin de la leçon il se fait représenter les dessins : il en corrige un plus ou moins grand nombre d'esquisses, de mis au trait, & d'ombrés. Tous les Elèves écoutent & les fautes deviennent profitables à chacun.

Principes de Danse.

La Danse est née du besoin naturel qu'ont les hommes de se mouvoir avec agilité, & de la nécessité du langage d'action dans les premières sociétés. Comme gymnastique, elle donne au corps humain de la vigueur, de la mobilité, le maintien naturel & des graces : comme allégorique, elle représente les actions agréables de l'homme en société. Cet art est susceptible de grands progrès de ces deux côtés : mais dans l'Education géné-

rale nous le bornons à trois parties essentielles : la Tactique civile, le Menuet & les Contredanses.

Nous nommons *Tactique civile*, la connoissance & la pratique du maintien, du marcher & des saluts d'usage dans la société. Le maintien naturel réglé par des principes tirés du jeu des parties contribue puissamment à la santé & à la plus parfaite configuration des organes. Il est en outre le premier symbole de la modestie & des qualités sociales qu'un homme doit posséder en chaque âge. Le marcher réglé pareillement par des principes tirés du jeu de tous les muscles, doit avoir pour objet le transport le plus ferme & le plus sûr : il démontre aussi les vertus physiques attachées à chaque âge. Les saluts réglés sur la méchanique animale contribuent encore à son jeu : mais leur véritable usage est de fournir les signes les plus expressifs des sentimens de sociabilité, de politesse & de dévouement.

Pour comprendre dans notre Plan tout ce qui peut contribuer au développement des facultés animales, nous avions projetté d'y faire entrer l'exercice militaire : mais nous avons reconnu, qu'il procuroit aux enfans des attitudes & des marches contraires à celles que la nature & la société approuvent. D'après cela nous l'avons proscrit de notre Plan général, d'autant plus volontiers, que quelque appareil qu'on fasse pour l'enseignement de la Tactique militaire, dans une maison d'Education, ce qu'un enfant en apprendra ne lui servira de rien dans un Régiment : mais pourtant pour faire marcher les Elèves d'une maison commune avec autant de sûreté que de graces, nous avons fait passer l'ordre & la forme des évolutions militaires dans notre Tactique civile.

Cependant nous avons encore observé que l'Exercice militaire étoit plus propre que la Danse

à corriger les attitudes & les marches tout-à-fait vicieuses. D'après cela nous l'avons retenu pour les exercices particuliers dont les Maîtres sont à la charge des parens.

Rien de plus propre que le Menuet à donner l'attitude la plus régulière, la plus ferme & la plus agréable. Mais cette scène d'action est-elle la copie figurée de nos romans? Représente-t-elle le cours du soleil dans le zodiaque? c'est ce qui fixe moins notre attention que son enseignement.

Les contredanses, ces autres scènes plus animées que le Menuet, sont aussi plus expressives. En donnant plus d'agilité, elles représentent les habitudes & les actions que fait naître la joie.

L'analyse & la synthèse doivent présider dans l'enseignement de la Danse, comme dans celui de tous les beaux Arts. Le Démonstrateur qui en est en même tems le modèle, doit, s'il desire des progrès, commencer chacune de ses leçons par la démonstration de la scène qui en doit être l'objet. Il doit en analyser & faire analyser tous les pas qui en sont les élémens. Ce n'est que quand les Elèves savent rendre parfaitement raison des parties d'une Danse, de leur réunion & de leur exécution, qu'ils peuvent bien les exécuter. Quoi qu'on en dise, la tête doit mener le Danseur comme tous les autres Artistes : & celui qui tient tout son esprit dans ses pieds ne pourra tout au plus faire que des Sauteurs & des Voltigeurs. Le vrai Démonstrateur n'ambitionne point que ses Elèves exécutent un grand nombre de Menuets ou de Contredanses en chaque séance : mais qu'ils en exécutent un, ou même une partie le plus attentivement & le plus exactement qu'ils le pourront. Il fait répéter tout ce qui est mal exécuté autant de fois qu'il est nécessaire, pour ne point laisser contracter d'habitudes vicieuses.

Les Danses sont réglées par la Musique qui en est l'ame. C'est lá mesure des sons portés à l'oreille qui mène les pieds en cadence. On doit donc travailler avec soin à rendre les oreilles sensibles à la mesure : mais souvent elles sont si dures & si rétives, qu'elles demandent beaucoup d'art.

L'Ouvrage que nous annonçons sera le fruit des longs travaux de M. Bacquoi-Guédon, Elève du célèbre Matignon : ci-devant Danseur du Théâtre François : qui toute sa vie a étudié son art avec zèle dans son double rapport avec l'Education, & avec les plaisirs de la Société : qui a été Compositeur de Ballets au Collège royal de Rouen pendant douze ans : & qui est Auteur d'un grand nombre de Contredanses. Déja cet habile Maître a composé la Tactique civile : déja il a publié une Méthode qui lui est particulière pour régler l'oreille dans l'usage de la Danse. Nous espérons que mettant ainsi par écrit les élémens de son Art, il en rendra la pratique plus facile, plus sûre, plus scientifique, plus analogue aux loix de la nature humaine, plus conforme enfin aux vues des Instituteurs.

Principes d'Escrime.

On donne aujourd'hui le nom d'Escrime à l'art qui apprend à se défendre avec une épée, des insultes d'un ennemi, & même à l'attaquer avec cette arme. Si cet art n'avoit d'autre usage que de remplir cette première fin, il tomberoit peu-à-peu en désuétude : & peut-être même dans le mépris. Les gens de qualité & les honnêtes gens qui les imitent, dédaignent maintenant de se décorer d'un instrument qui est un symbole bien humiliant de la barbarie des anciennes Nations d'Europe. Les vrais braves, les gens d'honneur abhorrent ces combats particuliers inconnus aux

Romains & aux Peuples de l'antiquité, qui se sont le plus distingués par leur bravoure.

Mais les exercices de l'Escrime ont des effets physiques qui les rendront toujours recommandables parmi les Arts d'Education. En effet, de tous les Arts gymnastiques c'est non-seulement le plus actif; mais encore c'est celui qui exerce le plus universellement tous les muscles de la machine. Par-là il contribue plus puissamment que tous autres à la consolidation de la santé, à l'augmentation des forces & de l'agilité du corps, à la correction des mauvaises attitudes, & à la guérison des vices de la lymphe. Lui seul pourroit presque remplacer efficacement chez nous, tous ces Arts gymnastiques qu'employoient les anciens Médecins, pour corriger une infinité de vices du corps. Il peut inspirer des formules d'exercices, pour guérir les difformités naissantes, avant les muscles artificiels : & pour achever la cure commencée par ceux-ci.

Telle est l'idée que nous nous formons d'un art que nous négligerions entièrement, s'il n'avoit d'autre objet que l'attaque & même la défense personnelle. Nous craindrions qu'il n'enflammât l'orgueil de quelques jeunes gens ; qu'il ne les portât à insulter quelquefois des personnes respectables; & qu'il ne mît souvent leur vie & leur honneur en péril. Mais le bien seul nous inspirera toujours. Malheur à l'étourdi qui fera naître le mal des grands biens que nous lui offrons.

Mais pourtant en nous proposant comme Instituteur, les avantages du corps par l'Escrime, nous sommes bien éloignés de penser que le Maître d'Armes ne doive pas se proposer comme Militaire, la défense la plus sûre & l'attaque la plus vigoureuse. Nous lui recommandons seulement de

bien inculquer aux Elèves ces vrais sentimens d'honneur, de prudence & d'humanité, qui doivent accompagner l'usage d'un art aussi formidable. C'est le seul moyen de se rendre digne de cette noblesse que nos Rois bienfaisans ont accordée aux Membres de l'Académie des Maîtres d'Armes, non pour l'enseignement physique de leur art ; mais pour son enseignement moral.

Pour parvenir à son objet, l'Escrime commence par enseigner les positions du corps ; & mettre l'Élève en garde contre l'ennemi. Elle lui donne cette attitude naturelle, ferme & majestueuse, qui convient au Roi des animaux. Elle exerce ensuite le bras & tout le corps à ces mouvemens propres à parer & à porter ces différentes sortes de coups, qu'on appelle *bottes.* En apprenant les parades & les ripostes, elle oppose d'abord dans le Maître un obstacle invincible, contre lequel l'Ecolier épuise en quelque sorte toutes ses forces. Si ses efforts ne lui procurent pas toute la vigueur & l'agilité nécessaires, elle emploie différens exercices, qu'elle a imaginés pour vaincre la trop grande roideur des membres. Elle fait enfin une partie essentielle des saluts, pour avertir l'Elève de la décence & de la politesse qui doivent accompagner des exercices propres à donner de l'humeur dans l'esprit, & même de la dureté dans le caractère.

Après avoir ainsi analysé toutes les manœuvres de l'art, propres à donner de la force, de l'agilité & de la sûreté au corps ; l'Escrime vient à la synthèse, pour les combiner de la manière la plus propre à vaincre un ennemi en le blessant, ou en le désarmant, sans cesser de veiller à sa propre défense. C'est cette synthèse qu'on nomme *assaut* ;

& à laquelle les Maîtres d'Armes ne viennent qu'après un long exercice à la muraille.

Rendons justice en passant aux Maîtres de cet art. De tous les Artistes de la Gymnastique il n'en est point qui ayent mieux connu l'utilité de la vraie théorie ; l'insuffisance de la routine ; le danger des faux principes, & la vraie méthode d'enseigner leur art. Ils en ont décrit les principes dans des Ouvrages fort lumineux : & toujours on les voit en action avec leurs Ecoliers, pour leur commander jusqu'aux plus petits mouvemens ; & pour relever jusqu'aux fautes les plus légères. On voit de plus les bons Maîtres assurer leurs commandemens, par des démonstrations tirées de l'expérience.

Il ne manqueroit aux Maîtres d'Armes, pour rendre l'enseignement de leur art parfait, que de prendre des connoissances sur le jeu naturel & la perfectibilité des organes du mouvement volontaire ; & d'asservir leurs exercices à des démonstrations plus régulières. Ils obtiendroient de bien plus grands progrès, s'ils commençoient chacune de leurs séances par une démonstration régulière sur l'usage & la méchanique des mouvemens qu'ils vont faire opérer ; s'ils en faisoient rendre compte ensuite à leurs Elèves, d'après ce qu'ils leur auroient enseigné, & d'après le livre qu'ils leur auroient donné à étudier.

Nous aurions bien desiré pouvoir faire entrer l'Escrime dans notre Plan général d'Education ; mais nous y avons trouvé des obstacles que nous n'avons pu surmonter. Nous avons été particulièrement retenus par la difficulté d'occuper toute une classe d'un exercice d'un si grand détail ; par la fatigue du Maître dans un enseignement aussi suivi & aussi pénible ; par la crainte que bien des

parens ont témoignée à l'égard d'un art si dangereux pour les esprits pétulans & peu réfléchis.

Nous avons donc été obligés de réduire la pratique de cet art à des leçons particulières. Le Maître que nous avions annoncé dans notre *prospectus*, continue dans notre maison à soutenir la grande idée qu'il nous avoit donnée de son art.

Principes d'Equitation.

L'art de l'Equitation est l'habitude de monter un cheval & de le conduire avec le plus de facilité & de sûreté, tant pour cet animal que pour le Cavalier. D'après cette définition, l'on voit que c'est un art purement mais doublement gymnastique, qui tire ses principes de la nature de l'homme & de celle du cheval. Son objet est en quelque sorte de ne faire de ces deux individus qu'un seul être animé, tel que la Fable nous représente les Centaures.

L'Equitation a été long tems sans principes, parce qu'on n'y suivoit que cette expérience vague, décorée du beau titre d'usage : mais depuis que les Gentilshommes & les Militaires étudient un peu la Physiologie du cheval, ils commencent à conduire cet animal avec méthode. Lorsqu'ils voudront bien aussi s'étudier autant eux-mêmes, ils procureront de grands progrès à un art qui les occupe si fort.

La première partie de l'Équitation consiste à tenir à cheval une posture sûre, commode & agréable. Pour remplir ce premier objet, l'attitude ne suffit pas ; il faut encore une souplesse que l'art se propose de donner en même tems à l'animal & au Cavalier : & cette double instruc-

tion forme la plus grande partie de la théorie de l'art.

La seconde partie est la conduite du cheval au pas, au trot & au galop : & c'est la plus facile pour le Cavalier & le cheval bien formés par la première.

Tout le monde a occasion & besoin de monter à cheval. Cet exercice est d'un usage si général, que j'ai la plus grande envie de le faire entrer dans notre Plan général d'Education : mais deux raisons arrêtent encore les effets de mon zèle sans le refroidir.

D'abord un des plus grands Ecuyers de l'Europe que j'ai consulté sur cet objet important, a voulu me démontrer l'extrême difficulté d'apprendre cet art ; & d'en enseigner la vraie pratique dans une maison d'Education : il m'a conseillé de m'en tenir à la théorie ; & veut bien lui-même se donner la peine d'en venir faire la démonstration dans notre maison. J'avouerai pourtant que j'ai peine à croire qu'un art d'un usage si commun ait des principes trop compliqués, pour ne pouvoir être saisis par tous ceux qui doivent monter à cheval.

En second lieu l'enseignement de cet art exige des dépenses assez considérables ; pour former un grand obstacle. Mais les parens riches à qui mon plan est adressé peuvent lever cette difficulté plus aisément que je ne puis faire à l'égard de la première.

Je n'aurai jamais la témérité d'établir dans ma maison, un manége qui puisse être mis à côté de ceux des Académies de cette grande Ville. Mon seul desir à cet égard seroit de donner de bonne heure des élémens sûrs & méthodiques, qui pussent servir dans l'usage de la vie à ceux qui ne seront pas hommes de cheval, & qui pussent

préparer les autres à recevoir les utiles leçons des Académies, lors de leur Education particulière. Je bornerois ces élémens à la vraie posture de l'homme à cheval; à la conduite de cet animal; & aux soins qu'on lui doit pendant qu'on s'en sert. Nous avons sur cet objet quelques livres classiques qui sont assez courts. Nous y ajouterions le commentaire que nous a donné l'habile Ecuyer qui veut bien s'intéresser en nos travaux.

Principes de Natation.

L'art de nager apprend à l'homme à se soutenir & à avancer sur l'eau par le mouvement des bras & des jambes. Le corps humain à-peu-près d'une pesanteur égale à celle de l'eau, n'a besoin que d'augmenter la résistance de celle-ci par de petits mouvemens; pour se soutenir à sa surface, sans plonger la tête. Cette égalité de pesanteur procure sans doute à l'homme un grand avantage : mais l'art dont il a besoin pour en profiter, est-il assez généralement utile, pour faire partie de l'Education générale? Bien des Ecrivains l'ont conseillé; mais les loix des Collèges en défendent l'usage sous de grandes peines.

Pour renouveller l'art de la Natation, l'on a dit que tous les hommes étoient exposés à tomber dans l'eau & à se noyer faute de savoir nager. Cela est très-vrai : mais aussi pour acquérir cette faculté, il faut apprendre cet art & le conserver par des exercices suivis, comme tous les autres : & chaque séance est un danger que toute la prudence & l'industrie ne peuvent souvent prévenir & éviter. Une crampe ou un vertige occasionnés par le reflux du sang vers la tête, arrêtent subitement les mouvemens dans l'eau : des gouffres inconnus opposent au plus fort nageur des efforts qu'il

ne peut vaincre : & l'expérience nous présente tous les ans plus de noyés parmi la très-petite classe d'hommes devenus amphibies, que parmi le grand nombre qui ne peuvent vivre que dans l'air. L'apprentissage de la Natation, quoique peu usité, coûte plus d'hommes à l'Etat que les circonstances malheureuses ne lui en font perdre par l'eau.

Ajoutons à cette considération que l'exercice nécessaire pour apprendre à nager, fait contracter la passion de vivre dans l'eau; que cette passion est une de celles qui maîtrisent le plus l'homme: qu'elle expose par conséquent plus le nageur à se noyer que ceux qui ne le sont pas; qu'elle donne un appétit factice qui surcharge la masse des humeurs; que l'eau pressant toute la surface du corps fait refluer le sang à la tête avec trop d'abondance; que de cet exercice trop souvent répété naît avec le danger de se noyer celui d'avoir des maux de tête gênans, qui donnent à l'homme pour toute la vie un sentiment de pesanteur fort incommode.

Le moral n'est pas plus en sûreté que le physique dans les exercices de la Natation. Tout le monde le sait.

Pour recommander cet art on ajoute que chez les Romains la Natation étoit un exercice aussi essentiel à un homme bien élevé que la lecture même: & cela devoit être. Tout Romain étoit Militaire, par cela seul qu'il étoit Romain: & l'art de nager, est sinon nécessaire, du moins très-utile aux Militaires comme aux Marins, & à tout voyageur. Son exercice doit donc faire partie de leur Education particulière. Cependant s'il arrive qu'on voie à Paris cette Ecole de Natation qu'on nous promet, & que bien des personnes desirent; si des

parens veulent y envoyer leurs enfans ; nous leur donnerons à la maison la théorie de cet art.

Cette théorie consiste comme celle de tous les Arts gymnastiques en deux points : la posture & les mouvemens. La posture doit être telle que le centre de gravité du corps passe un peu au-dessous de la poitrine, pour que sa partie inférieure se trouve dans l'eau, & que la supérieure soit dégagée. Les mouvemens doivent être forts, pour augmenter la résistance de l'eau ; bien développés pour favoriser le mouvement progressif ; & sans précipitation pour ménager les forces.

Principes & règles des Jeux Gymnastiques.

On range communément les jeux en deux classes : ceux du corps & ceux de l'esprit : mais cette division est peu exacte. Suivant les loix de l'union de l'ame & du corps, rien ne peut exercer l'esprit, sans exercer le cerveau & les organes des sens : & réciproquement rien ne peut exercer le corps sans affecter & occuper l'esprit. Divisons donc plutôt les jeux en communs à tout le corps, & & en propres à chacun des membres.

Les attitudes en général, & en particulier la station étoient regardées chez les Anciens comme un des moyens les plus capables de fortifier le corps : & en effet c'est l'état par lequel l'ame établit le plus efficacement son empire sur ses organes. La réaction qu'elle opère ainsi sur les organes irritables de l'enfant, oppose un contre-poids au sang, qui traverse la substance des parties musculaires ; les irrite & les tient dans un mouvement perpétuel. Sans cette réaction, le sang toujours irritant, habitueroit l'homme pour toute la vie, à une pétulance & à une inat-

tention que rien ne pourroit plus corriger, lorsque le corps seroit formé.

Pour nous servir utilement de ces moyens, nous en avons tiré un genre de punition pour contenir nos Elèves : & nous exigeons qu'ils demeurent un certain tems aux arrêts dans la même attitude debout, assis ou à genoux. Nous les encourageons même à ces exercices par de petites récompenses données à ceux qui conservent plus long-tems l'immobilité dans une posture naturelle, ou qui s'occupent plus long tems à observer un objet. C'est par ce puissant moyen que Socrate & tous les Instituteurs de l'antiquité formoient l'attention de leurs Elèves. Qui pourroit nous blâmer de suivre de si beaux modèles ?

La promenade étoit aussi recommandée des Anciens : mais ce n'étoit pas ces promenades tumultueuses & précipitées, qui habituent les jeunes gens à des attitudes & à des marches vicieuses ; qui épuisent leurs forces, & les exposent à mille dangers physiques & moraux. La règle présidoit chez eux jusques dans cet exercice, qui paroît le plus naturel de tous. Ils en faisoient exécuter avec soin dans leurs Gymnases, l'art auquel les Athletes l'avoient assujetti. Imitons leur exemple. Que la promenade soit soumise aux règles de notre Tactique civile : que dans notre vaste enclos elle commence & finisse tous les exercices réguliers de la Gymnastique : que les Elèves en suivent les loix dans leurs promenades hors de la maison.

La promenade si nécessaire pour régler le maintien, ne suffiroit pas pour l'entier développement du corps. La nature qui porte les enfans à courir sans cesse, avoit sans doute de grandes vues.

Les Anciens les avoient saisies. Ils semblent avoir épuisé les ressources de l'industrie, pour jetter tout l'art possible dans la course. C'est la course qui donna lieu à l'établissement des Jeux Olympiques : c'est elle qui en fit toujours le principal exercice : c'est elle qui leur donna & leur conserva leur grande célébrité. C'est la course pareillement qui établit ces Tournois & ces Carrousels si célèbres chez nos ancêtres. L'accessoire qu'ils y joignirent fut seul la cause des malheurs qui en firent proscrire le salutaire usage. Renouvellons donc dans nos Gymnases les Jeux Olympiques & les Tournois : & pour leur conserver un usage éternel dans l'Education, rappellons la course à sa simplicité naturelle. Nous serons bien sûrs que les enfans seconderont nos vœux. Nos Elèves s'y donnent dans notre Gymnase avec un plaisir inexprimable : & par-là ils acquièrent une santé vigoureuse, un développement merveilleux : avec la faculté plus estimable qu'estimée de fuir devant un ennemi, en bien des occasions nécessaires dans l'état militaire & dans les voyages.

Les Anciens distinguoient deux sortes de courses : l'une simple & l'autre composée. Celles-ci se diversifient beaucoup dans les jeux des enfans, pour ajouter l'adresse à la vigueur. Tels sont ces attelages qui les amusent si fort, les jeux des barres, la course à la corde, le tirage de traîneaux, le transport des fardeaux, &c.

Le saut cet exercice si analogue au précédent, n'occupe pas nos Elèves avec moins de plaisir & d'émulation : & en produisant les mêmes effets sur leur constitution, il leur procure la faculté de franchir les obstacles qui se présentent souvent aux voyageurs.

Le saut se diversifie encore dans les jeux des enfans ; pour joindre pareillement l'adresse à la vigueur. *Par ex.* dans ceux où ils sautent à *cloche-pied*. Ces jeux peuvent être d'un très-grand secours, pour s'opposer à cette inégalité de forces, que produit toujours l'aveugle hasard. En faisant sauter les enfans alternativement sur les deux pieds, on opère une egale distribution des forces entre tous les muscles que la nature s'est plu à arranger avec tant de symmétrie sur les deux côtés de la machine humaine.

Les Anciens avoient imaginé plusieurs arts pour donner aux bras cette vigueur & cette adresse si néçessaires : & de ces arts la Sphéristique ou l'art de jetter des balles, étoit le principal. Les exercices qu'il a enfantés doivent fixer les vues de l'Instituteur pour deux motifs bien puissans : le premier, pour donner au bras & à tout le côté gauches, cette force & cette agilité, que nos usages semblent réserver au bras & au côté droits : & pour détruire ainsi cette inégalité qui expose la méchanique animale à bien des dérangemens. Le second, pour donner à tous deux cette force & cette agilité qu'ils ne doivent plus attendre de la lutte, ni de ces jeux de main dangereux & grossiers, que la politesse a entièrement proscrits.

La Sphéristique a donné lieu à un grand nombre d'exercices, que les Instituteurs doivent conserver avec soin. Tels sont les boules, la balle, le ballon, le mail, le billard, le volant, les quilles, les palets, &c.

Les Anciens avoient pour la main & les doigts un art qu'ils appelloient *chironomie*, dont l'exercice pourroit encore utilement occuper les Elèves. Qu'on remette les enfans sur la voie ; & bientôt

ils l'auront renouvellée, & peut-être perfectionnée. A cet art se rapportent déja leurs jeux de billes, des osselets, des onchets, &c.

Les pieds doivent avoir leurs jeux propres comme les mains : mais nous ne trouvons d'essais sur cette partie que dans quelques jeux d'Ecolier.

La tête a sa Gymnastique propre comme tous les autres membres : & c'est sur-tout le dedans que l'art doit façonner. Pour cela on a inventé un grand nombre de jeux, que nous rangeons sous trois classes : les jeux savans, ceux de combinaison, & même ceux de cartes. Ces trois classes de jeux en fournissent un grand nombre qui peuvent utilement occuper les Elèves, lorsque le mauvais tems les retient dans les salles.

Les jeux savans qui méritent le plus de considération, sont propres à instruire & à faire réfléchir en amusant. Tels sont les jeux de l'Histoire, de la Géographie, du Blason, de la Guerre, de la Marine, des Vertus, de la Conversation, &c.

Les jeux de combinaison n'instruisent pas ; mais ils sollicitent plus puissamment la réflexion ; tels sont le solitaire, le regnard, les dames, le trictrac, les échecs, &c.

Parmi les jeux de cartes, ceux qui dépendent plus de l'industrie que du hasard, peuvent être utilement permis. Tels sont la triomphe, la mouche, la bête, le piquet, le médiateur, le reversi, le wisc & quelques autres.

La respiration est une fonction si importante pour la vie, & pour un grand nombre de fonctions qui en sont dépendantes, que l'Instituteur doit y donner une attention toute particulière. La nature fait contribuer au développement de

cette capacité tous les jeux qui y poussent le sang & l'air avec plus d'abondance ; qui y conservent l'air plus long-tems ; & qui en soulèvent extérieurement les os avec plus de force au moyen des tendons des muscles. Les Maîtres d'Education doivent donc avoir toujours les yeux fixés sur les bons ou mauvais effets de ces trois sortes d'actions.

Pour tirer de tous ces jeux l'utilité que leur exercice bien réglé promet, il ne faut les abandonner ni au caprice des enfans, ni aux routines de leurs gardiens. Il en faut écrire les principes & les règles, pour servir de loix dans cette partie importante de l'Education. En général leurs principes se rapportent à trois objets : la perfection des fonctions physiques & morales de l'homme avec décence & sans danger ; la génération de l'amour-propre, qui doit porter l'homme sensible à l'acquisition & à la perfection de toutes les fonctions & de tous les talents utiles ; enfin la destruction de ce vil intérêt qui fait aujourd'hui presque les seuls motifs du jeu.

Ces mêmes principes proscrivent premièrement tous jeux & toutes actions inutiles à la perfection des fonctions ; tels que ces jeux tumultueux qui n'ont aucun objet : secondement, ces jeux de hasard, tels que le brelan, qui n'ont que l'avidité du gain pour but ; & qui suppléant souvent la fourberie à l'industrie, sont quelquefois l'apprentissage des escrocs : troisièmement, tous jeux & toutes actions indécentes, comme les attouchemens déshonnêtes, les paroles grossières, &c. Quatrièmement enfin, tous exercices dangereux pour le corps ; tels que la lutte, le pugilat, le voltigement, l'escarpolette, le jet des pierres, le jeu du *cheval fondu* ; celui de *faire voir son grand-*

père; le tiraillement des bras : en un mot, ces jeux de main tous grossiers, tous dangereux & tous inutiles dans nos mœurs. Il n'est aucun de ces horribles jeux, dont la proscription ne soit autorisée par des malheurs terribles & fréquens, dont je pourrois citer un très-grand nombre d'exemples.

En proscrivant le vil intérêt des jeux, pour lui substituer le plaisir de les bien exécuter, nous n'avons pas entendu bannir tous les intérêts légitimes. Nous permettons d'intéresser le jeu par de l'argent, lorsqu'il doit être employé à une partie honnête; ou mieux encore si on vouloit que la misère en reçût le produit. Nous permettons même quelquefois d'intéresser le jeu par des sommes modiques, qui tournent au profit des gagnans; pour reconnoître le plus ou moins d'attachement à l'argent, que les jeunes gens ont contracté; pour découvrir ces penchants à la fraude qu'ils ont aussi quelquefois contractés; & pour corriger ces vices.

Si quelqu'un pensoit encore que la nature & le hasard suppléent suffisamment aux arts de la Gymnastique, il nous sera facile de les convaincre par l'expérience. Qu'il nous amène les enfans les plus agiles, mais qui auroient été exercés sans méthode; les différences qu'il remarquera entr'eux & nos Elèves de même âge, convaincront bientôt de la nécessité des exercices dont nous sollicitons le renouvellement.

Nous avons été obligés de distinguer les arts gymnastiques plus par leur plan particulier dans nos mœurs, que par leurs rapports dans la nature animale. Pour y ramener sans cesse les Instituteurs & les Maîtres d'Education, terminons ce Cours par le plan naturel de la Gymnastique.

La

La Gymnaſtique ſe diviſe en générale à tout le corps, & en particuliere à chacun de ſes membres.

La Gymnaſtique générale comprend les attitudes de l'homme, aſſis, debout ou à genoux; la Promenade, la Courſe, le Saut, la Natation, l'Eſcrime, l'Equitation, la Danſe, la Muſique même, &c.

La Gymnaſtique particulière a principalement les parties ſuivantes : la Gymnaſtique des ſens, la Gymnaſtique intérieure de la tête, celle de la poitrine, celle des bras, celle des mains & des doigts & celle des pieds.

La Gymnaſtique des ſens qui jette les fondemens de l'obſervation, comprend principalement les procédés propres à exercer, à toucher, voir, entendre, goûter, flairer; & à développer les organes des ſens. Elle recommande ſur-tout l'étude du deſſin & l'attention à écouter & à produire des diſcours & des chants réguliers.

La Gymnaſtique intérieure de la tête comprend les jeux ſavans, ceux de combinaiſon & ceux de cartes, dont nous avons donné les détails.

Celle de la poitrine comprend, outre les exercices généraux dont elle reçoit les plus grandes influences, la lecture, le chant, la déclamation, &c.

Celle des bras comprend ſpécialement les exercices de la ſphériſtique.

Celle des mains & des doigts, ceux de la *chironomie.*

Enfin la Gymnaſtique des pieds ne comprend encore que quelques exercices d'enfans, que nous n'oſons nommer; de peur de bleſſer les oreilles des Lecteurs qui ont oublié en quoi conſiſtent les vertus & les talents de l'enfance.

L

V. COURS D'HISTOIRE.

Rien de moins uniforme que les Plans que tant d'Ecrivains ont tracés pour l'étude de l'Histoire. Les uns ont voulu tout enseigner par son moyen. D'autres effrayés par la multitude infinie des choses qu'elle nous présente, l'ont restreinte ou à la morale, ou à la guerre, ou à tout autre objet. Les élémens ou principes qu'on en a publiés sont tous renfermés dans des bornes trop étroites ou trop immenses. Aucun de ces Traités n'est lié aux autres parties de l'Education : & d'après ces difficultés, il n'a point encore été fait dans aucune Ecole un Cours d'Histoire en même tems élémentaire & encyclopédique.

Cependant la nature elle-même a tracé le plan de l'Histoire, comme celui des autres Arts & des autres Sciences. Son intention n'est point qu'on fasse un tissu d'événemens toujours choisis d'après des vues particulières de l'Ecrivain. Elle veut qu'on réunisse en un tout les monumens en tout genre, suivant les rapports qu'elle a mis entre eux par les besoins & les circonstances qu'elle a fait succéder. L'Histoire est-elle autre chose en effet que les connoissances acquises par les premiers hommes, transmises dans l'esprit de leurs successeurs, & accrues par la suite des tems; en passant des Pères aux Enfans, des Maîtres aux Elèves, des livres aux Lecteurs, d'un Peuple à l'autre ? Pour se faire une idée vraie & uniforme de l'Histoire, il faut considérer la totalité des hommes qui ont composé la République des Lettres, comme un seul homme, qui ayant vécu depuis la création du monde, a recueilli tous les monumens des connoissances que le tems nous a conservés.

Sous ce point de vue, l'Histoire deviendra

dans le Plan encyclopédique des Etudes un art vraiment grammatical. Son objet est de découvrir & de suivre le sens, l'enchaînement & l'usage des monumens des différens Peuples de qui nous tenons nos talents, nos connoissances, nos mœurs, nos usages, nos loix, & notre religion.

Des monumens de l'Histoire les mots écrits sont les principaux. Chacun exprime seul une foule de connoissances plus ou moins précieuses : & d'eux les autres monumens empruntent ce qu'ils ont de significatif. Les mots sont donc réellement les premiers élémens de l'Histoire.

L'étymologie ayant pour objet de découvrir leur sens primitif, c'est le seul moyen d'ouvrir les vraies sources de l'Histoire. En suivant ensuite leur usage dans les monumens où ils se trouvent, on connoît les progrès de leurs sens secondaires, leurs altérations, leur perte totale, & leurs liaisons entr'eux.

Telle est donc l'idée que nous nous formons de l'Histoire. Prenant l'univers & ses habitans à leur origine, nous suivons les monumens en tout genre que le tems, les besoins & les circonstances ont fait imaginer & ont attachés aux connoissances & aux événemens.

Nous donnons des listes de mots dans l'ordre de leurs inventions, pour désigner les personnages & les objets que nous voulons faire connoître. Chaque mot est expliqué par l'étymologie qui donne le germe de la notion qui y est attachée : & par une courte notice qui développe cette même notion, qui établit ses rapports avec les autres, qui enfin décrit en quelque sorte la vie grammaticale de chacun.

Ce Plan naturel doit donner une analyse complette de l'Histoire universelle. Il n'est en effet aucun objet, ni aucun événement connu, dont

la connoissance ne soit consignée par des mots. Il en est même peu, qui n'ayent étendu ou restreint leur signification.

Pour former un tout bien ordonné des phénomènes de la nature & des événemens des sociétés, commençons par former la trame des tems sur lesquels l'Histoire se propose de les tistre : & ce sera l'objet de la Chronologie ou science des tems, sa première partie.

La Chronologie a pour premier principe des révolutions qui se puissent mesurer de la manière la plus exacte. Or les révolutions les plus régulières des corps naturels sont celles des astres, & principalement celles du soleil, qui forment les jours, les mois & les années. En réunissant celles-ci, l'on a formé les cycles dont le principal & le plus général est le siècle composé de cent ans. Cette première partie de la Chronologie qui se propose de diviser les tems mêmes, fait l'objet du calendrier. Chaque Nation a eu le sien : mais pour donner aux faits les liens les plus sensibles & les plus généralement adoptés, nous les rapporterons tous aux années du soleil & aux siècles.

Pour former le tissu des événemens sur le calendrier, on a choisi les plus remarquables; on y a inscrit les événements les plus célèbres pour établir les divisions des tems nommées *ères*. Tels ont été les phénomènes du Ciel, les générations des Patriarches, l'arrivée des Colons, la formation & l'extinction des sociétés, la vie, l'inauguration & la mort des Souverains. Les espaces de tems compris entre ces ères ou événemens mémorables ont pris le nom d'époques. La vie des Patriarches, la durée des Empires, le règne des Souverains, la vie des Hommes célèbres forment donc autant d'époques particulières.

La connoissance des ères & des époques est l'objet de la Généalogie ou science des générations, qui fait la seconde partie de la Chronologie. Chaque Peuple a encore tiré la sienne des personnages qui l'ont le plus intéressé.

En réunissant toutes ces Chronologies particulières pour en avoir une générale, on a formé un tout bigarré, confus & fort compliqué. Cependant il est un moyen d'éviter ces défauts: c'est de rapporter toutes ces Chronologies particulières à une générale d'une Histoire suivie depuis l'origine du monde, & tissue d'époques courtes & terminées par des dates précises. Nous trouvons ces avantages dans l'Histoire Sacrée, qui commence avec le monde & ne finira qu'avec lui. Il n'est aucune partie de l'Histoire écrite, peut-être même aucun événement, qui ne s'y rapporte immédiatement ou médiatement. Elle se divise en époques multipliées autant qu'il est nécessaire, pour recevoir tous les autres monumens, & terminées avec une précision qui ne se trouve nulle part ailleurs. Asservissons donc tous les monumens d'Histoire à ces deux dates, qui intéressent le plus le genre humain; la Création du monde & la Naissance du Messie.

Cette seconde partie de la Chronologie prenant la première famille du genre humain dans le pays d'Eden, en suit les divisions ou branches naturelles; les races qui en dérivent; les colonies qui s'en sont séparées; les établissemens qu'elles ont faits; les divisions & subdivisions des Peuples, que le mélange des races a formés. Elle donne des listes des Patriarches, Pontifes, Législateurs & Souverains qui ont gouverné les sociétés: des Prêtres, Ministres, Héros, & Magistrats célèbres qui ont aidé les Souverains: enfin

des Savans & des Artistes qui ont augmenté & recueilli les connoissances & les talens.

Après avoir fait la trame de l'Histoire dans la Chronologie, il s'agit d'en former le tissu, en rapportant dans chaque époque tous les événemens, chacun à leur date : & c'est l'objet de la Philologie : c'est-à-dire de cette science ou plutôt de cet art, qui applique les principes & les règles des Belles-Lettres, à toutes les connoissances de l'Histoire, pour les apprécier. Pour cela elle examine la nature des monumens propres à chaque Peuple : & elle en fait l'application à l'homme & à la terre, qui en sont les objets. De-là elle peut se diviser commodément en deux parties : la Physiologie & la Géographie historiques.

L'homme qui est l'observateur des monumens historiques, & par conséquent le sujet de l'Histoire, en est aussi le premier objet. La Physiologie historique, qui doit suivre le développement de sa nature, le prend dans cet instant où il sortit muet & sans action des mains de son Créateur : elle en suit le développement & les variations dans les branches de l'immense famille qu'il a formée. Les mots que comprend cette partie désignent la succession des facultés & des fonctions spirituelles & corporelles de l'homme, ses découvertes & ses inventions dans les Langues, les Arts & les Sciences.

Cette partie qu'aucun Historien n'a encore traitée, est pourtant, je l'ose dire, celle qui jette la plus grande lumière de l'évidence sur les vérités historiques. En effet les hommes de tous les tems n'ont pu juger des choses que par l'état de leurs facultés & de leurs connoissances. Nos historiens en jugeant ainsi par leurs facultés, & par les

Arts & les Sciences qu'ils possédoient, ont souvent appliqué aux monumens anciens des sens qu'ils n'avoient point. Ils ont attribué aux anciens Peuples des connoissances, des inventions, des motifs contraires à ceux qu'ils ont dû avoir. *Par ex.* la faculté de voir les objets corporels a suivi les progrès de la perspective: & l'on n'a eu des idées justes sur la grandeur & sur les distances des corps célestes, que depuis la découverte de la parallaxe due à l'usage des instrumens astronomiques. Faute de ces connoissances, les Anciens n'ont pu voir qu'avec confusion: ils ont dû confondre l'athmosphère avec le ciel. Moïse a dû placer les eaux célestes dans les Cieux même: & les Architectes de Babel ont pu espérer de faire arriver leur tour aux Cieux, en l'élevant un peu au-dessus des montagnes. Cependant en leur attribuant notre faculté de voir & de raisonner, les uns ont voulu convaincre Moïse d'absurdité: d'autres ont épuisé leur imagination, pour trouver dans les Cieux les réservoirs des cataractes célestes. L'Abbé de Tilladet a métamorphosé les premiers hommes en géans, pour disculper de folie les Architectes de Babel.

La Géographie historique prenant pareillement la terre à la sortie des mains du Créateur, elle commence par la description du pays d'Eden, où la tige de l'humanité fut plantée. Elle suit les révolutions naturelles arrivées dans le globe terrestre; & la succession des connoissances que la République des Lettres en a prises. Elle donne des listes des noms des animaux, des plantes, des minéraux & des météores; des régions & des parties du globe; enfin des astres & de leurs constellations. Ces connoissances fournissent encore les moyens d'éviter bien des méprises, puisque la terre & ses habitans ont pris dans les

différens tems différens aspects & différentes divisions.

Telles sont les bases sur lesquelles porte l'Histoire : la Chronologie, l'étaye sur les Calendrier & la Généalogie : & la Philologie sur la Physiologie & la Géographie. L'Histoire proprement dite peut décrire ensuite avec sûreté les événemens qui se sont succédés dans la nature & les sociétés.

Pour remplir ce Plan, ce n'est point assez d'enseigner l'Histoire par des mots dans une Classe, comme on fait les Belles-Lettres. Il faut en démontrer toutes les parties, dans le Cabinet d'instruction, sur les tables historiques, cartes géographiques, gravures, médailles & autres monumens qui sont propres à chaque Peuple, à chaque pays & à chaque époque. Les monumens se placent verticalement sur des planches : les Elèves y ont les yeux fixés pendant la démonstration du Maître : & leur attention fait refluer à leur esprit, les idées dont le Maître ne peut donner que les signes les plus vagues.

Pour parcourir tous les monumens des Peuples qui nous intéressent, nous diviserons l'Histoire universelle en quatre grandes époques, que nous distinguerons par les titres de tems originaires, tems anciens, moyen âge & tems modernes. Chaque temps se divisera en plusieurs époques moins considérables, qui se subdiviseront elles-mêmes en d'autres plus petites : & chaque époque se divisera en plusieurs tableaux particuliers à chaque Peuple. Mais avant d'entrer dans ce détail, il me paroît nécessaire de jetter un coup d'œil rapide sur tous les objets qui peuvent leur être communs.

Eléments généraux d'Histoire.

L'objet de ces premiers Elémens doit être de former le premier canevas de toutes les connoissances historiques, pour y rapporter les autres dans la suite ; & faciliter l'usage de l'Histoire.

Ils débuteront donc par les connoissances générales du Calendrier usité parmi nous ; auquel nous devons en effet rapporter les Calendriers de tous les Peuples, à mesure qu'ils se présenteront, si nous voulons nous en former des idées justes.

Nous passerons de-là à une généalogie tirée des hommes, qui ont gouverné l'Eglise depuis l'origine du monde. C'est la seule en effet qui parcoure toute la suite des tems écoulés ; la seule à laquelle chaque Peuple puisse faire le sacrifice de ses chronologies particulières ; la seule par conséquent qui puisse vraiment être générale. Cette Chronologie générale fera donc succéder par époques, les Patriarches, les Juges d'Israel, ses Rois, les Pontifes de la Synagogue, & les Papes de l'Eglise Chrétienne. Sur chacun elle donnera les deux dates qui font une petite époque de leur vie, de leur gouvernement & de leur pontificat. Par une suite naturelle, nous tirons nos époques générales des principales révolutions de l'Histoire sacrée, auxquelles viennent se lier les principaux événemens de l'Histoire civile. Les généalogies particulières viendront s'y joindre en commençant par les Empires, faisant suivre les Royaumes, & finissant par les Républiques.

La Physiologie générale de l'Histoire viendra ensuite donner un canevas de cette Science, propre à suivre le développement des fonctions de l'humanité.

Enfin la Géographie générale de l'Histoire suivra les divisions géométriques & naturelles de la terre : c'est-à-dire les longitudes & les latitudes, avec la distribution respective des mers & des terres ; la position des montagnes, le cours des rivières & la situation des principaux objets du globe, qui ont fixé les yeux des Peuples dans leurs établissemens.

Ces élémens destinés à précéder tous les ans l'enseignement de chacune des autres parties de l'Histoire, seront terminés par l'état actuel de la terre : c'est-à-dire par la division politique des Peuples ; & par des listes des Souverains qui les gouvernent ; des Ministres & principaux Magistrats dépositaires de leur autorité ; des Savans & des Artistes qui jouissent d'une grande célébrité.

Elémens d'Histoire originaire ou primitive.

Après avoir fixé les origines du Monde & la date de la Création, l'Histoire originaire offre successivement des tableaux de la première famille antidiluvienne, du Déluge, de la dispersion du genre humain, du Peuple Hébreu, des autres Asiatiques & des Africains, des voyages des Phéniciens, des contrées de la Grèce, du Latium & des Gaules : elle commence & suit le développement des facultés naturelles chez ces différens Peuples : elle décrit leur pays · elle tâche d'expliquer leur Mythologie : langage allégorique, dont l'étymologie & les liaisons successives peuvent seules nous donner la clef. La Création, le Déluge universel, la dispersion des Nations, la vocation d'Abraham, la Loi donnée sur le mont Sinaï, l'établissement de la royauté chez les Hébreux, la fondation du Temple par Salomon, sont les dates mémorables qui commencent les époques de ces premiers tems,

Elémens de l'Histoire ancienne.

Les tems anciens commencent à cette date précise où la lumière de l'Histoire devient frappante chez tous les Peuples. Je veux dire à la division du Peuple Hébreu en Juifs & Israëlites, à laquelle se rapportent les Olympiades, la fondation de Rome, &c. L'Histoire élémentaire doit parcourir les objets mémorables qui se présentent dans les Royaumes de Juda & d'Israël, dans l'établissement de l'Eglise Chrétienne; dans les Républiques de la Grèce, dans celle de Rome, dans les premiers siècles de l'Empire Romain, & dans l'Empire des Celtes, Gaulois & Tudesques: comme dans la partie précédente, elle doit suivre les monumens des tems, des personnes & des lieux. La division du Peuple Hébreu, sa captivité, le rétablissement du Temple, la Naissance de J. C., la destruction de la Synagogue, commencent les principales époques de ces tems.

Elémens de l'Histoire du moyen âge.

Le moyen âge commence au Concile de Nicée, le premier universel, qui donne en même tems la date de la division de l'Empire Romain en Oriental & Occidental. L'Histoire décrit alors les révolutions de l'Eglise, les invasions du Peuple du Nord, la destruction & le renouvellement de l'Empire d'Occident, & la fondation des Etats qui subsistent maintenant. En suivant la dégradation des facultés naturelles, des Sciences & des Arts dans la barbarie, elle développe ces mœurs singulières que la Chevalerie leur substitua: elle enseigne cette Langue symbolique connue sous le nom de Blason, qui se forma pour distinguer les hommes par les armures, & les armures par les services que les Familles nobles rendirent à l'Etat. Le Con-

cile de Nicée, le schisme survenu à l'occasion de l'élection de Boniface & d'Eulalius à la Papauté, la primauté du Saint Siége dans l'Eglise reconnue par l'Empereur Phocas, le second Concile de Nicée, l'usurpation de la Papauté par un autre Boniface, le troisième Concile de Latran, établissent les époques du moyen âge.

Elémens de l'Histoire moderne.

Les tems modernes commencent avec le renouvellement des Sciences & des Arts, occasionnée par plusieurs circonstances, dont les principales furent la destruction de l'Empire des Grecs, la découverte de l'Amérique, la prétendue réforme de la Religion. L'Histoire suit alors les révolutions arrivées dans l'Eglise, l'établissement des Colonies Européennes dans les Indes orientales & occidentales, les progrès des Sciences & des Arts : elle détaille enfin les monumens des changemens arrivés dans les tems, les Peuples & les lieux. Le Concile de Florence, la publication des Indulgences par Léon X, le Concile de Trente & la révocation du fameux Edit rendu à Nantes en faveur des Protestants, établissent les époques de ces derniers tems.

Ces Elémens d'Histoire sont des extraits de deux Ouvrages considérables, que j'ai composés dans une Société littéraire dissoute, il y a six ans, par la mort d'un homme célèbre qui en étoit l'ame. L'une, qui depuis ce tems est entre les mains d'un Libraire, est une Histoire *physique & morale du Genre humain*. L'autre contenu en dix-huit porte-feuilles qui sont dans ma bibliothèque, est une Histoire de la terre & des Peuples qui l'ont successivement habitée.

J'y évite toute controverse pour m'arrêter à une simple exposition de connoissances élémentaires,

qui puisse introduire à l'étude de toutes les parties de l'Histoire, pour lesquelles nous renvoyons aux plus célèbres Ecrivains qui les ont traitées. Mon objet dans cet Ouvrage, comme dans tous les autres que j'annonce, n'est que de contribuer à refondre par l'analyse les élémens des connoissances qu'on a perdus de vue; & de contribuer à dissiper par ce moyen la confusion, la complication, l'obscurité & l'incertitude qui règnent dans toutes les Etudes.

VI. Cours de Principes d'Education.

C'est à vous, chers Elèves, que je vais maintenant parler plus particulièrement, puisque mon objet dans ce Cours est d'établir & d'entretenir entre vous & votre Instituteur, un commerce immédiat, qui puisse vous faire concourir à votre développement & à votre perfection. De tous vos travaux littéraires, la pratique de votre éducation est la plus nécessaire: c'est aussi celle que je veux vous rendre la plus agréable & la plus facile. Ouvrons ici des conférences d'amis, où nos esprits étalent les richesses qu'ils ont recueillies dans nos études; & où nos cœurs épanouissent les sentimens que les circonstances & nos travaux y ont fait naître. Etablissons & suivons sur les objets qui doivent le plus nous intéresser, une correspondance régulière entre vous & moi; entre vous & vos Maîtres; entre vous & vos parens & amis; entre vous enfin & les étrangers mêmes, qui voudront bien jetter les yeux sur nos travaux. Pour former vos rapports avec tout ce qui vous environne, je prendrai successivement la place de tous ceux qui s'intéressent à vos progrès dans la science, la santé, l'industrie, la vertu & la piété; pour faire

naître & pour reconnoître vos connoissances, vos talents & vos sentimens. Tous les jours consacrés spécialement à l'Education, je vous entretiendrai verbalement & par écrit, soit en françois, soit en latin, sur quelque objet important: & vous voudrez bien me répondre sous la même forme & en la même Langue. Je ne croirois point être votre Instituteur, si je ne remplissois cette tâche avec autant d'exactitude que j'y reconnois d'importance. J'ai d'autant plus lieu d'espérer du zèle de votre part, que de tous vos travaux littéraires, il n'en est presque pas pour lesquels vous témoigniez plus de goût. Prêtez moi donc dès-àprésent toute l'attention que demande le plan d'un travail qui n'a d'autre objet que votre bonheur actuel & futur.

Avant d'entrer dans le détail d'une Science ou d'un Art, il est d'usage d'en donner les prolégomènes: c'est-à-dire les questions générales sur les différens points qui doivent fixer l'attention en toutes ses parties, dans l'ordre où ils doivent venir à l'esprit. Ils en présentent donc la notion, les principes, les causes premières, secondaires & instrumentales; les objets naturels & artificiels; le sujet, les fins, la forme & le modèle; les effets, les signes, les qualités, les différences & les parties. Il n'est peut être point d'Art où cet ordre puisse soulager davantage la théorie & la pratique, que celui de l'Education.

Le Cours d'Education que je publie & que je vous présente contient ces prolégomènes développés: mais vous ne pourriez facilement les suivre dans l'ordre qu'ils sont ici rédigés pour vos parens, vos Instituteurs & vos Maîtres. En les étudiant avec moi, nous commencerons par le *Plan naturel d'Education*, qui se trouve à la page 18. Nous reviendrons au Plan particulier de ce

Cours de Principes d'Education. Nous examinerons ensuite toutes les parties du *Plan encyclopédique des Etudes*, qui commence à la page 94. Nous retournerons au détail des Plans d'Education littéraire, physique, morale & chrétienne, qui commencent à la page 28. Nous entrerons après tout cela dans le détail des parties du Cours d'Education que nous allons ici ébaucher.

Principes d'Education littéraire.

L'Education littéraire est l'art d'acquérir les connoissances qui sont nécessaires pour vivre heureux ; & celui de perfectionner les facultés relatives à leur acquisition, à leur conservation & à leur usage. Elle comprendra donc trois parties dans notre Plan : la distinction des connoissances ; la perfection des facultés & des fonctions intellectuelles ; l'usage des agens littéraires.

I. Une connoissance est la réunion d'une pensée, de son objet & de son signe suivant leurs rapports. Ces trois parties sont essentielles à tous les genres de connoissances. Si toutes trois manquent, il y a ignorance : si la pensée ou le mot manque seulement, la connoissance est imparfaite : si ces trois parties sont liées par de vrais rapports, il y a vérité : mais si elles le sont par de faux rapports, il y a erreur.

On donne le nom de pensée aux impressions & aux opérations de l'esprit. Elle est de trois sortes : la perception, qui comprend le sentiment & le souvenir; l'évidence ou la conception & la notion. Toute connoissance doit donc être perçue, conçue & rangée dans l'entendement dans la place indiquée par ses rapports.

L'objet de nos connoissances sont les choses hors de l'esprit ; & qu'il connoît par la pensée. Il est de cinq sortes : supposé ou mathématique,

corporel ou physique, moral, conventionnel ou positif & métaphysique.

Les signes & monumens de nos connoissances sont les moyens dont nous nous servons pour manifester nos pensées ou les rappeller. Ils sont de quatre sortes : naturels, comme les phénomènes du corps humain ; représentatifs, comme les figures du dessin & les hiéroglyphes ; conventionnels, comme les caractères symboliques & alphabétiques ; enfin arbitraires, comme les signes algébriques.

Le rapport est l'action par laquelle nous considérons deux choses, pour voir ce qu'elles ont de commun ou de différent. Il est de cinq sortes : le verbal, qui existe entre les mots ; le mental, entre les pensées ; le réel, entre les objets des pensées ; le grammatical, entre les mots & les pensées ; enfin le dialectique, entre les pensées & leurs objets.

La vérité est la convenance ou la conformité d'une chose avec une autre. Il en peut donc entrer de cinq sortes dans une connoissance : la vérité verbale, ou la conformité entre les signes, leurs parties & leurs propriétés : & ce sont celles de la petite Grammaire. La vérité mentale ou logique : c'est-à-dire la conformité entre les pensées ; & ce sont les vérités de la petite Logique. La vérité réelle, ou la conformité entre les êtres ; & ce sont les vérités de la Philosophie. La vérité grammaticale, ou la conformité entre les pensées & leurs signes ou les mots ; & ce sont celles qui forment l'objet de la grande Grammaire. Enfin la vérité objective ou dialectique, ou la conformité des pensées avec les personnes ou les choses qui en sont les objets ; telles sont les vérités de la grande Logique ou dialectique.

L'erreur est au contraire la disconvenance ou la

défaut de conformité d'une chose avec une autre. Elle doit être de cinq sortes, comme les vérités qu'elle exclut : & chacune de nos connoissances peut être imprégnée d'un plus ou moins grand nombre de ces cinq sortes d'erreurs.

Pour former la vérité dans nos connoissances, il faut un motif : c'est-à-dire une raison qui meuve l'esprit & le porte à juger : & tout motif est certain ou incertain.

Le motif certain est celui qui meut à un jugement véritable. C'est la beauté & la facilité des signes des pensées pour la vérité verbale : les rapports ou convenances des pensées entr'elles, pour la vérité logique : les rapports des êtres ; c'est-à-dire les loix de la nature, les conventions des hommes & les essences mêmes des choses, pour les vérités réelles : l'autorité des hommes qui s'expriment bien pour la vérité grammaticale : enfin les loix de la nature qui lient les pensées aux objets, & que nous connoissons par l'observation & par l'expérience, pour la vérité objective.

Le motif incertain est celui qui n'a point une connexion infaillible avec la vérité : & qui par conséquent n'exclut point toute crainte de se tromper. S'il est probable, il engendre l'opinion. S'il est faux, il produit l'erreur. S'il se trouve balancé par un motif égal, il constitue le doute. S'il est tout-à-fait absent, il n'y a que préjugé.

Je ne métendrai pas, Messieurs, pour vous faire connoître que l'homme ne devient homme que par ses connoissances, qui doivent être les règles de ses actions : que ce sont ses vraies richesses : que l'ignorance & le doute décelent la pauvreté de l'esprit : que l'opinion & le préjugé sont des supplémens bien infidelles à nos connoissances ; & que les erreurs sont des lueurs

trompeuses qui nous portent toujours au mal.

Vos Etudes ayant pour fin d'acquérir des connoissances nombreuses & parfaites, d'écarter l'erreur & de détruire les préjugés, l'objet de vos travaux littéraires doit être d'en former de nouvelles à chaque instant; de calculer souvent celles que vous avez acquises; & de vérifier chacune en particulier. Ne craignez point que ce travail soit trop long. L'analyse est longue & pénible pour un esprit brut : mais par l'attention & la réflexion bien exercée, on distingue une foule d'objets en un instant : l'expérience vous le démontre de jour en jour, par la facilité & la promptitude que l'exercice vous procure dans vos travaux.

Pour former vous-mêmes vos connoissances, partez toujours d'un objet donné. Trouvez-en par vos sens & par votre réflexion, les pensées, qui vous en feront conserver l'image. Liez cet objet & ces pensées d'après les loix qui doivent vous les faire connoître. Attachez ensuite des signes à ces pensées représentatives : liez encore les pensées & leurs signes par les liens grammaticaux qui leur sont propres. Une connoissance ainsi formée, représentez-la à votre esprit, assez souvent pour en graver une trace durable & la conserver. Exercez-vous souvent à l'exprimer au-dehors pour vous en faciliter l'usage.

Voulez-vous calculer vos connoissances? Partez des pensées actuellement présentes à votre esprit, & de leurs signes : cherchez le fil des signes de vos connoissances : & parcourez-en la suite dans l'ordre de leurs rapports. Que le plan encyclopédique de vos Etudes vous serve de formules dans cet examen. Il vous conduira à vos livres élémentaires pour un plus grand détail. Voyez donc d'abord ce que vous avez acquis des différentes

parties des Langues, des Belles-Lettres de la Dialectique, des Beaux-Arts & des Jeux, de l'Histoire & de l'Education, que vous avez étudiés.

Pour verifier enfin chacune de ces connoissances, soit que vous partiez des objets, soit que vous partiez de vos pensées, soit que vous partiez de leurs signes; il vous faut compter sur chacune les cinq parties essentielles à une connoissance. Ne laissez jamais dans votre esprit de mots vuides de sens: n'y laissez pas non plus de pensées sans signe & sans objet. Qu'aucun objet utile ne vous frappe, sans en prendre aussi-tôt la pensée & le signe : & pour lier ces trois choses en un tout; consultez toujours les vrais motifs propres à chacun.

Pour vous exercer continuellement par un travail d'où dépendent les richesses de votre entendement & la justesse de votre esprit, je vous donnerai successivement des tables des connoissances élémentaires qui font la matière de tous vos Cours.

II. Vous ne retirerez jamais que de petits fruits de vos études, mes chers amis, si vous ne réfléchissez souvent sur l'état de vos facultés intellectuelles : & pour vous faciliter ce travail, revenez avec moi sur les fonctions qui en dépendent, & sur les vices dont elles sont susceptibles.

On nomme facultés spirituelles le pouvoir que l'homme a de recevoir & même de se procurer des pensées. Quelquefois ce pouvoir paroît nul : mais le plus souvent les fonctions dépendantes de nos facultés pèchent seulement ou par défaut ou par excès, ou par leur application à de faux objets. On peut ranger ces facultés sous trois classes : l'entendement, la volonté & la passion.

L'entendement est le pouvoir que l'ame a de

recevoir des impressions spirituelles par le moyen du cerveau. Il a pour fonctions les sens & l'intelligence.

Le sens est le pouvoir que l'ame a de recevoir des impressions par l'action des organes sensibles. Nous rangerons les sens sous quatre classes : les cinq sens extérieurs : savoir le tact, la vue, l'ouie, le goût & l'odorat : les sens intermédiaires, qui sont la faim, la soif, &c. le sens général qui appartient à toutes les parties nerveuses ; & le sens intérieur ou commun, qui a pour degrés la mémoire & l'imagination. Les sens sont susceptibles d'une infinité de vices : les principaux sont la berlue, la bévue, le tintouin, &c. l'appétit diminué ou même perdu, imaginaire, dépravé ou vorace; la faim canine, la soif excessive, le dégoût, les antipathies, le vertige, l'imagination dépravée, le délire, la terreur panique, l'insomnie, la maladie du pays, celle des écoles, la mélancolie, l'oubli, la démence, les faux rapports des sens, la folie, &c.

L'intelligence est cette faculté que l'ame a de percevoir l'évidence ou les rapports des impressions qui lui sont portées par les sens. Cette faculté est inhérente à l'ame : & par elle-même elle n'est susceptible d'aucune perfectibilité : mais pourtant elle ne paroît pas dans toute sa force chez tous les sujets. Un trop grand nombre d'esprits semble pécher par ce vice qu'on nomme *bêtise*, qui établit de faux rapports entre les choses : mais la cause en est aisée à trouver. L'intelligence suppose un exercice des sens bien réglé, & leurs rapports bien établis. La bêtise naît des sens mal développés. Les fausses liaisons de leurs impressions en imposent à l'esprit, en lui faisant croire qu'il perçoit ce qu'il ne perçoit point en effet.

Ce n'est point à vous, Messieurs, de créer l'évidence dans votre esprit : c'est à vos Instituteurs & à vos Maîtres d'opérer ou du moins de commencer ce grand ouvrage, par le développement de vos sens ; & par le choix & l'usage des agens qui doivent en porter les impressions à votre esprit. Vous ne serez point responsables des vices ou des défauts qui pourront demeurer dans vos sens & votre intelligence, si vous êtes dociles à leur art.

La volonté est le pouvoir d'agir librement : elle a pour fonctions les mouvemens volontaires, l'attention & la réflexion. Leur développement & leur usage dépend entièrement de vous, Messieurs. Si vous manquiez à l'art en ce point, comptez que tout vous manqueroit sous les Maîtres & l'Instituteur les plus habiles. Combien donc serez-vous coupables envers vous-mêmes, envers vos parens & envers nous, si vous ne nous secondez dans toutes les opérations dépendantes de votre volonté ?

Les mouvemens volontaires qui appartiennent spécialement à l'Education littéraire sont ceux des organes des sens, de la voix & de la parole ; des doigts, des mains & des bras : en un mot de tous les organes destinés à l'étude des personnes & des choses. Chacun d'eux peut pécher par trop de lenteur, ou par une extrême agilité ; qui ne leur permettent pas de se fixer sur leurs objets propres : ou enfin par des directions contraires à celles qu'ils doivent avoir. Faisons-en une application particulière à la voix & à la parole.

Une belle voix considérée en elle-même doit être sonore, flexible, étendue & forte. Les principaux vices dont elle est susceptible sont l'aphonie ; l'extinction de voix & l'enrouement ; l'obscurité ou murmure ; l'aigreur, la rudesse, la faus-

ſeté, le trop peu d'étendue, ſa foibleſſe & ſa dureté.

Les voix conſidérées dans leur rapport mutuel, ſont aiguës ou graves. Celles-là ſe diviſent en premier, ſecond & même troiſième deſſus : celles-ci en baſſe, taille & haute-contre. Les voix aiguës ſont celles des femmes & celles des enfans juſques vers quatorze ans. Alors la voix mue ou change dans les hommes : elle devient rauque, inégale, diſcordante & déſagréable : & après trois ans d'un travail de la nature & de l'art, la voix devient plus baſſe de quatre à cinq tons, plus ſonore & plus forte. Les voix graves ne ſont donc que chez les hommes faits.

La parole la plus parfaite eſt celle qui articule diſtinctement, ſuivant la méchanique des organes, & conformément à l'uſage, toutes les inflexions de la voix. Rapportons celles-ci à trois claſſes : 1°. les ſons, leurs aſpirations & leur quantité : 2°. les articulations traînées ou battues : 3°. dans la ſuite des uns & des autres les tons & les repos. De-là quatre claſſes de vices dans la parole : les vices précédens de la voix : les altérations des ſons, tels que le naſillement, le baillement & la mauvaiſe prononciation de chaque voyelle : les altérations des articulations, tels que le balbutiement, le graſſeyement, la *lallation* des Gaſcons, le parler *blès* des Languedociens, & les altérations anonymes des conſonnes : enfin les vices de la ſuite des ſons : comme l'éliſion des ſyllabes, leur précipitation, les interruptions de la parole, la monotonie, la cacophonie, la diſſonance ou faux tons, les faux repos & les accens provinciaux.

L'attention eſt cette faculté par laquelle nous appliquons nos ſens aux objets préſens. Elle pèche, ou par défaut, ou par excès, ou par diſtraction : & dans ces cas l'objet n'eſt point ſuffiſamment exami-

né. Elle a pour fonctions l'appréhension, le jugement & la méthode directe sur les objets sensibles.

L'appréhension est la première faculté de l'attention, par laquelle nous saisissons les impressions que les objets nous apportent. Son défaut d'exercice est son vice le plus commun. Cependant elle deviendroit vicieuse, si l'attention alloit jusqu'à saisir les qualités accidentelles des objets, ou celles mêmes qui sont inutiles à leur usage.

L'appréhension a pour fonctions la sensation placée entre l'insensibilité & la sensibilité trop exquise; la distinction des perceptions à laquelle est opposé leur mélange : la génération des idées compatibles ou incompatibles, vraies ou fausses : & à celles-ci sont opposées la stupidité qui n'a que des sensations absolues, & la bêtise qui met de faux rapports entre les perceptions. Enfin l'abstraction des perceptions; dont la confusion est le vice opposé.

Le jugement direct est la faculté de l'attention qui lie les idées entr'elles, suivant les rapports qu'on y a conçus. Il peut être en conséquence certain ou incertain, tenace ou délébile, &c. La comparaison des perceptions, l'intuition, leur équation, les proportions & le raisonnement, qui en font les opérations, peuvent manquer ou se faire sous de faux rapports.

La méthode directe est la faculté par laquelle nous arrangeons nos perceptions & nos jugemens. Ou elle manque : & alors il n'y a que confusion dans l'esprit : ou elle se fait en tout ou en partie sur de faux rapports : & les systêmes qui en sont les produits sont plus ou moins faux.

Les opérations de la méthode sont la composition & la décomposition des perceptions & des jugemens : & elles peuvent être incomplettes, excessives ou minutieuses : la recherche de la

vérité qui se fait si souvent par de fausses routes : sa manifestation qui se fait aussi souvent d'une manière obscure & incomplette : enfin la formation des habitudes, qui peuvent être fausses lorsqu'elles conduisent à de mauvaises actions ; trop tenaces, lorsqu'elles sont vicieuses ; & trop légères, lorsqu'elles sont bonnes.

La réflexion est la faculté par laquelle nous nous rappellons les pensées que les objets absens ont déposées dans le sens intérieur. Elle péche, lorsqu'elle manque, lorsqu'elle se fait difficilement, lorsqu'elle est distraite, ou lorsqu'elle se fait contre l'ordre établi entre les pensées par leurs rapports ; ou lorsqu'elle se fait avec trop de rapidité. Elle a pour opérations, l'appréhension, le jugement & la méthode réfléchis sur les objets absens ou insensibles.

L'appréhension réfléchie comprend d'abord la réminiscence qui est vive ou lente, bornée ou étendue, sûre ou infidelle. Elle comprend en outre les autres opérations de l'appréhension directe Le jugement & la méthode réfléchis comprennent aussi les mêmes opérations que les directs : & ces opérations de la réflexion sont susceptibles des mêmes vices que celles de l'attention.

Soyez bien persuadés, Messieurs, que l'usage de toutes ces opérations est nécessaire dans tous les âges & dans toutes les circonstances de la vie. Pour que vous en acquériez l'exercice le plus parfait, nous en examinerons ensemble les organes, les causes, les effets, les différences, leur diagnostic & leur pronostic, leur usage, leur perfectibilité, la correction de leurs vices, les moyens & sur-tout les exercices propres à les développer & à les perfectionner.

Nous étendrons même notre examen jusqu'aux actions

actions littéraires. Nous distinguerons celles qui sont conformes aux intentions de la nature, de celles qui leur sont contraires; de quelles qualités ou de quels vices de l'esprit elles dérivent: enfin les bons ou mauvais effets dont elles sont suivies. Toute action doit avoir un but : si elle y parvient, elle est régulière : si elle n'y parvient pas elle est fausse. Si elle est sans but elle est futile où inutile : si elle tend à un faux objet elle est extravagante.

La passion est la faculté que l'ame a d'éprouver des sentimens agréables ou désagréables à l'occasion de toutes ses perceptions & actions. Mais comme elle fait l'objet propre de l'Education morale, réservons-en la théorie pour cette partie.

Après avoir ainsi considéré l'esprit par portions nous en examinerons l'ensemble. Nous distinguerons les différences des génies, l'énergie de leurs facultés, leurs vices & leurs imperfections.

III. Parmi les agens littéraires de la perfectibilité de l'homme sont les instrumens qui mettent les sens en jeu, les Langues qui contiennent les signes de nos connoissances, les Arts & les Sciences qui appliquent ces signes à leurs objets. Nous vous en ferons voir l'usage pour les différentes destinations des hommes : & les études qui doivent former le régime littéraire propre à chaque génie.

Principes d'Education physique.

Ce second Traité d'Education aura pour objet d'abord la perfection des facultés animales & méchaniques de l'homme : & ensuite l'usage des agens physiques qui doivent les développer, les entretenir & les perfectionner.

I. Les Physiciens reconnoissent que l'irritabilité ou agilité & la sensibilité sont les deux facultés primordiales du corps animal, d'où dépendent toutes ses fonctions physiques. C'est donc vers ces deux facultés que vous devez Messieurs, diriger, comme nous, vos vues sur la perfectibilité de votre corps.

Trop d'irritabilité met dans les fonctions corporelles un jeu excessif, qui rend sujet aux maladies promptes & aigues ; & qui s'oppose à l'empire de l'ame sur les organes. Trop peu expose aux maladies lentes & chroniques, & oppose à l'ame des résistances qui rendent mal-adroit. Mais la nature qui vous propose les moyens propres à la correction de ces deux excès, vous donne dans le pouls, une règle aussi sûre pour la pratique de l'Education, que pour celle de la Médecine. Un poux gros & vif annonce trop d'irritabilité. Celui qui est petit & lent en annonce trop peu.

Trop de sensibilité prépare les organes à un jeu trop énergique : & l'ame éprouve des plaisirs trop vifs ; & des peines trop cuisantes. Mais cet excès est un beau défaut qu'on n'a pas souvent à reprocher aux premiers âges. Trop peu de sensibilité laisse les membres dans une inertie, & l'ame dans une torpeur, qui rapprochent plus ou moins la nature de l'homme de celle de ces animaux stupides, qui sont l'objet de notre dérision. La nature qui a encore établi des agens & des supplémens à cette fonction, a mis dans notre cœur la règle qui doit vous faire connoître son meilleur état. Si tout ce qui frappe vos organes & votre esprit, vous produit un plaisir ou une douleur proportionnée à son impression méchanique, soyez sûrs que vous avez ce cœur sen-

ſible, d'où doivent naître toutes les vertus phyſiques & morales. Mais ſi les grands coups vous affectent peu, ou ſi les petits vous affectent beaucoup, employez tout ce que l'art vous offrira pour corriger cette dureté ou cette puſillanimité dangereuſes.

Parmi les fonctions animales les Phyſiologiſtes mettent les mouvemens volontaires & les ſens. Ces derniers ſont entrés dans le domaine de l'Education littéraire avec les mouvemens volontaires qui leur correſpondent. Il ne nous reſtera donc plus ici des fonctions gymnaſtiques que les attitudes & les mouvemens volontaires de la tête & du tronc, des bras & des mains, des jambes & des pieds.

L'attitude eſt régulière toutes les fois que les membres ſont dans une direction droite, ou chacun entre la flexion & l'extenſion. Toute autre attitude eſt vicieuſe & plus ou moins dangereuſe. Pour les mouvemens volontaires de tous les membres, ils ſont ſuſceptibles de la même perfection & des mêmes vices que ceux des organes deſtinés aux opérations littéraires.

Nous rapportons les fonctions méchaniques à quatre claſſes : la nourriture des parties, leur développement, leur configuration & leur accroiſſement.

La nourriture des parties ou *nutrition*, ſe fait trop, lorſque les enfans conſervent cette eſpèce de bouffiſſure, qui eſt en quelque ſorte naturelle au premier âge : ou lorſque quelque partie ſe nourrit plus que les autres. Elle ne ſe fait point aſſez, lorſqu'il ſurvient cette maigreur qui ſe nomme deſſéchement, conſomption ou maraſme, ſuivant ſon degré.

La nourriture dépend principalement de la maſtication, qui eſt parfaite, lente ou précipitée : de

la déglutition qui eſt facile ou difficile; de la digeſtion qui eſt prompte ou lente, parfaite, imparfaite ou nulle : & cette dernière ſe nomme indigeſtion : de la chylification, dont l'imperfection donne lieu aux différentes acrimonies du ſang & des humeurs : & dont le défaut ſe nomme *lienterie :* du cours du chyle, qui eſt imparfait ou nul, dans les différentes ſortes de dévoiemens ; de la circulation du ſang, augmentée dans la fièvre, diminuée dans les foibleſſes; tout-à-fait interrompue dans la ſyncope : de la formation du ſang, altérée dans les changemens de couleur de la peau & principalement du teint : des ſecrétions & particuliérement de celles de la lymphe, de la bile, &c. qui peuvent être trop ou trop peu abondantes, trop épaiſſes ou trop fluides; ſupprimées ou retenues ; ce qui ſe connoît encore par les différentes couleurs de la peau : enfin des excrétions qui peuvent être diminuées, retenues, ſupprimées ou augmentées, comme dans les flux de ſang, d'air, d'urine, &c. les ſueurs exceſſives, le téneſme, le larmoiement, la ſalivation, l'expectoration, l'écoulement des oreilles, &c. Ces vices ſe reconnoiſſent encore par la mauvaiſe odeur & par des couleurs extraordinaires.

Nous obſerverons que les fonctions par leſquelles les humeurs étrangères ſont expulſées au dehors, ſont d'autant plus parfaites, qu'on peut les retenir plus long-tems ſans incommodité : & cette habitude s'acquiert peu-à-peu lorſqu'on n'obéit point aux premiers beſoins de la nature.

Le développement des parties eſt en général parfait ou imparfait, ſuivant qu'elles acquièrent ou n'acquièrent pas les fonctions dont elles ſont ſuſceptibles par leur conſtitution, comme chez les Artiſtes ; mais il devient vicieux, lorſqu'elles

prennent des jeux contraires à leur organiſation, comme chez les Baladins. Il naît des fonctions animales & méchaniques bien ou mal réglées.

Le développement des ſens conſiſte en particulier dans une diſpoſition des organes au ſentiment, ſans ſentiment actuel. Il a pour vices la douleur, l'inquiétude, la laſſitude, l'engourdiſſement; la froideur, la chaleur & la démangeaiſon.

Celui des mouvemens volontaires conſiſte dans l'agilité de tous les membres; & leur obéiſſance à l'ame. Il eſt imparfait, lorſque le jeu des organes n'eſt point encore établi, comme dans la première enfance; & lorſqu'il ſe fait avec lenteur & difficulté, comme dans la roideur des membres: il eſt vicié, lorſqu'il ſe fait contre le gré de l'ame, comme dans les ſoubreſauts, tiraillemens, tremblemens, palpitations, convulſions; lorſqu'il eſt diminué comme il arrive par le défaut d'exercice; lorſqu'il eſt tout-à-fait arrêté, comme dans les crampes & les paralyſies.

Le développement de la poitrine demande des attentions particulières. Il ſera parfait ſi la reſpiration eſt libre, facile, longue & forte. Ses vices ſe rapportent d'abord aux eſſoufflemens ou ſouffles convulſifs, tels que la toux, le cochemar, le baillement, l'éternuement & le hoquet: & de plus aux oppreſſions de poitrine, telles que la reſpiration douloureuſe, fréquente & difficile.

La configuration des parties eſt régulière, lorſqu'elles ont les proportions, la ſymmétrie, le volume, la figure,, la conſtruction, les directions & les jonctions les plus propres à leur deſtination en chaque âge, & les plus agréables à la vue. Les propriétés contraires rendent les parties difformes. Dans le premier âge elles affectent

toute la figure sphérique ou cylindrique : mais peu-à-peu elles prennent les figures que leur donnent l'impulsion des liqueurs qu'elles renferment, ainsi que les pressions & attractions réciproques des parties voisines. Or ces impulsions, pressions & attractions peuvent être continues ou périodiques; égales ou inégales ; suffisantes, trop foibles ou trop fortes. Les parties se défigurent tout-à-fait dans les éruptions, les tumeurs, les solutions de continuité, la perte de substance & les changemens de la peau.

C'est sur-tout à la configuration de l'épine, de la tête & de la poitrine, mes amis, que vous devez donner la plus forte attention. De la régularité ou de l'irrégularité de celle de l'épine, dépendent la régularité ou l'irrégularité de toutes les parties du corps. De celles de la tête & de la poitrine dépendent la bonne conformation & le jeu des parties qu'elles contiennent. Ces précieux avantages s'obtiennent par l'attitude droite & les mouvemens les plus naturels & les plus parfaits.

L'accroissement se fait avec régularité lorsqu'il se continue proportionnellement à l'âge dans chaque partie en raison inverse, jusques vers la puberté; qu'il augmente alors & s'achève dans la même proportion jusqu'à la virilité. Il devient vicieux, si cette proportion est dérangée : c'est-à-dire si l'accroissement est augmenté, diminué ou arrêté : de la sagesse de votre régime physique, sur-tout pendant la puberté, dépend la grandeur & la belle proportion de votre taille, pour toute votre vie.

La dentition demande encore des vues particulières. Elle est parfaite, lorsque les vingt premières dents naissent sans de grandes douleurs

dans les deux premières années; lorſqu'elles ſe renouvellent de même vers l'âge de ſept ans; lorſqu'il en ſurvient douze autres auſſi inſenſiblement; lorſqu'elles ſe placent régulièrement; & qu'elles conſervent leur intégrité & leur blancheur.

Il réſulte de tout cela, que les actions mécaniques de vos organes ne ſont pas plus indifférentes que les actions littéraires & morales: partant ordinairement d'habitudes régulières ou vicieuſes, elles tendent toutes à perfectionner ou à détériorer votre corps. Habituez-vous donc à n'en point faire qui n'ait un ſalutaire effet pour but.

La cure des vices des fonctions phyſiques ſe partage entre le Médecin & l'Inſtituteur : mais l'art de les prévenir n'a lieu que par le concours de celui-ci & de vous.

Pour parcourir tous ces objets d'une manière propre à diriger vos vues ſur votre perfection phyſique, nous examinerons ſur chaque fonction ſes organes, ſes cauſes, ſes effets, ſes uſages, ſa perfectibilité, ſes différences, ſes ſignes, ſes vices & leur correction.

II. Nous ne nous bornerons pas aux vices généraux des organes & des fonctions. Nous vous donnerons le détail des genres de maladies. Nous vous indiquerons comment leurs eſpèces en font varier le traitement : & en vous démontrant ainſi la néceſſité de la Médecine dogmatique, nous vous expoſerons les dangers de l'empyriſme, & des hypothèſes. Nous vous prémunirons contre les fléaux du charlataniſme, qui ſont auſſi fréquens qu'ils ſont terribles. Nous entrerons même dans le détail des infirmités & maladies que vous pouvez vous attirer par votre gourmandiſe, les coups, les chûtes, les corps étrangers & tous les

excès auxquels les enfans se livrent inconsidérément. Nous vous en indiquerons les principaux remèdes préservatifs & curatifs. Par-là nous vous disposerons à l'étude de la Médecine économique, qui pourroit vous occuper si utilement, lorsque vous aurez une famille à gouverner.

Tous ces objets connus par abstraction, nous en étudierons l'ensemble dans les différens sujets. Par-là nous établirons la théorie des tempéramens : nous nous exercerons à distinguer dans chacun l'énergie, les vices des fonctions & leur maladies ; les précautions & le régime convenables.

III. Le régime physique est la regle à suivre dans l'usage des choses appellées non naturelles, tant pour leur quantité que pour leur qualité.

Reposez-vous sur nous, mes amis, du choix des alimens ; & soyez persuadés que ces mets si vantés par les friands & les gourmands, ne paroissent rarement sur notre table, que parce que ce ne sont pas les plus sains. Apprenez de bonne heure qu'il n'est que de petits esprits ou des gens élevés dans la misère qui s'occupent de bonne chère ; & que l'homme a rempli sa tâche, lorsqu'il a appaisé son appétit par des alimens sains & bien préparés. Pour vous faire contracter cette utile habitude, nous vous indiquerons les bons & les mauvais effets de la sobriété & de la gourmandise, du vrai goût & de la délicatesse, tant sur l'esprit que sur le corps.

Nous avons pareillement pourvu à la salubrité de l'air que vous respirez, & qui vous environne. Travaillez à en conserver la pureté par la propreté. Vous en verrez les autres propriétés dans un détail nécessaire.

Nous vous donnerons pareillement les règles de santé, que vous devez suivre pour les excré-

tions & rétentions, pour le sommeil & la veille, pour vos exercices & pour vos passions.

IV. Le malade devant concourir avec son Médecin, pour la cure de ses maladies, comme l'Elève avec son Instituteur, pour la perfection de ses fonctions; il est nécessaire, Messieurs, que votre Education physique s'étende jusques sur les connoissances les plus générales de la diète, de la Chirurgie & de la Pharmacie.

S'il n'est guère de maladies qu'on ne puisse prévenir par le régime; il n'est guère d'infirmités naissantes, qu'on ne puisse guérir par le même moyen. La santé dont vous jouissez, notre infirmerie toujours vuide, ces petites incommodités qui viennent pourtant vous avertir que vous êtes passibles & mortels, tout cela vous démontre les effets de nos soins. Cette expérience continuée est un motif puissant qui nous engage à vous communiquer des règles si précieuses, en même tems que nous vous habituons à leur usage.

Quand le régime ne suffit pas, la Pharmacie doit venir au secours. Celle que nous nous proposons de vous enseigner sera simple; elle n'ira guère au-delà des soins d'un Garde-malade.

La Chirurgie vient enfin, lorsque la diète & la Pharmacie sont impuissantes: il est même des occasions où une saignée est si urgente & si décisive, qu'il seroit bien important que tout homme en possédât la théorie. Qu'avec ce secours on la pratiquât au besoin bien ou mal il n'importe pourvu que ce soit avec sûreté. Nous croyons donc devoir introduire dans notre Education physique la théorie de la saignée, avec celle des opérations & des pansemens de la petite Chirurgie; les plus utiles pour conserver une famille en santé.

Principes d'Education morale.

I. Nous faisons consister la perfection morale de l'homme dans celle de ses passions, de ses mœurs & de ses actions.

La passion qui accompagne toutes les sensations & toutes les actions de l'homme, a pour degrés le plaisir ou la peine, l'amour ou la haine, & le desir ou l'aversion. De-là naissent les pensées, les paroles, les actions & les omissions. Mais avant de suivre ainsi l'homme moral, il faut voir l'état où il le faut prendre dans sa constitution physique. Là il se trouve sensible, dur ou indifférent : actif, lâche ou pétulant. Tous les sentimens, les passions & les actions de l'homme sont proportionnels à ces deux genres de constitutions. Chaque habitude pouvant pécher par excès ou par défaut, chaque vertu peut toujours se trouver entre deux vices.

Les sentimens générateurs des vertus & des vices considérés dans leur premier degré, se peuvent ranger sous deux classes : ceux qui naissent de la contemplation des objets sont la pitié, la reconnoissance, l'estime, l'amitié, la tendresse, l'admiration, le respect, &c. : ceux qui naissent de nos actions sont la satisfaction intérieure, le remords, la honte, l'effronterie, &c. Dans ce premier degré le sentiment est vicieux, lorsqu'il est trop émoussé, trop voluptueux ou trop douloureux.

On peut rapporter à quatre classes les mêmes sentimens générateurs considérés dans leur second degré : savoir, l'amour de soi, celui du prochain, celui de la Patrie & celui de Dieu : tous quatre sont compris sous le nom de *charité*. Leur défaut rend l'homme tout-à-fait criminel : mais il peut devenir

vicieux, s'il sacrifie un amour à l'autre, s'il n'aime pas comme il doit aimer.

Les sentimens pris dans leur troisième degré établissent les vertus cardinales, lorsqu'elles sont dirigées vers le bien; & les vices cardinaux, lorsqu'elles sont dirigées vers le mal.

Les vertus cardinales sont la tempérance, qui se trouve entre l'intempérance & l'abstinence du nécessaire : le courage entre la pusillanimité & la témérité : la prudence entre l'imprudence & l'étourderie : la justice entre l'injustice & la justice scrupuleuse. Nous y ajouterons cette vertu qui donne le prix à toutes les autres; qui a été chérie de tous les Peuples & dans toutes les Sectes; que tout le monde connoît sous le titre d'humanité, & qui se trouve entre l'égoïsme & l'abnégation de soi-même.

La pratique des vertus cardinales, par pensées, paroles, actions & omissions, établit sept vertus capitales, & le double de vices capitaux : savoir la modestie entre l'orgueil & le mépris de soi-même : l'économie entre l'avarice & la prodigalité : la chasteté entre la luxure & la fausse honte : l'émulation entre l'envie & l'indifférence : la sobriété entre la gourmandise & le dégoût : la patience entre la colère & la bassesse : enfin la vigilance entre la paresse & la dissipation.

L'exercice des vertus & des vices établit la sagesse ou la folie à notre égard; la probité ou la coquinerie, & la bienfaisance ou la dureté envers les autres; le patriotisme ou l'égoïsme envers la Patrie; la piété ou l'impiété envers Dieu.

La combinaison de ces vertus & de ces vices donne lieu à un grand nombre de vertus & de vices secondaires que nous tâcherons de démêler. Mais déja, Messieurs; tâchez de mettre ces préliminaires à profit. Pour cela, travaillez à faire

naître chez vous les sentimens les plus propres à la vertu; travaillez à régler vos pensées, vos paroles, vos actions & vos omissions. Toute pensée, toute parole, toute action & toute omission faite contre les règles de la vertu est une faute, un péché ou un crime. Toute action faite suivant ses règles est un acte louable, glorieux & méritoire devant les hommes & devant Dieu.

Parmi les sentimens que vous devez faire germer dans vos cœurs, mes chers Elèves, les premiers sont ceux de reconnoissance, de respect & de tendresse que vous devez à vos parens, à vos Instituteurs & à vos Maîtres. Parmi ceux que vous ne devez point y laisser naître sont cette indifférence, & cette ingratitude envers eux, qui vous rendroient aussi méprisables que criminels. Vos sentimens bien établis envers eux, vous les appliquerez aisément aux Chefs de la Patrie : je veux dire au Souverain & aux Magistrats, qui travaillent déja pour votre bien; & qui deviendront pour vous un jour, ce que vous sont actuellement vos Instituteurs & vos parens.

Vous ne pouvez guère craindre de donner trop d'intensité à tous ces sentimens. Quelque chose que vous fassiez, jamais votre reconnoissance ne pourra vous acquitter envers votre famille, envers la Maison qui vous a formés & envers la Patrie.

A côté de ces sentimens doivent germer & croître ceux de bonté envers tous vos collègues, & ceux d'estime & d'amitié envers ceux qui les auront le mieux mérités. Ces sentimens encore bien formés, vous les sentirez s'appliquer spontanément aux hommes pareillement dignes de vos bontés, de votre estime & de votre amitié.

Pour régler vos pensées, n'ayez jamais l'esprit vuide : mais aussi n'y laissez point entrer de pensées inutiles, injustes ou déshonnêtes. S'il en entre de telles malgré vous, chassez-les en dirigeant votre réflexion sur les objets les plus louables & les plus intéressans. Profitez de votre loisir, pour vous examiner de la manière la plus rigoureuse.

Pour régler vos paroles, sachez allier la franchise avec la discrétion. Que la première n'attire point votre indiscrétion; mais que la seconde ne vous conduise jamais au mensonge, ni même à la dissimulation. Décorez l'une & l'autre de la politesse; & ne les souillez jamais de la grossièreté.

Pour régler vos actions, il faut les faire dépendre de trois conditions : un but honnête & utile, la franchise & la politesse. Faute de but, elles sont inutiles & extravagantes : avec un mauvais but, elles sont plus ou moins repréhensibles. Il est des mensonges & des grossièretés d'actions comme de paroles.

Pour régler vos omissions, étudiez ce que vous devez faire & ce que vous devez éviter : ayez toujours l'esprit fixé sur les devoirs que les circonstances des personnes, des tems & des lieux, vous imposent. Que l'étude des circonstances vous occupe autant même que l'usage de vos fonctions morales.

Pour occuper toujours votre esprit de la création des vertus & de la destruction des vices, nous en rechercherons les causes, les effets, les différences, les signes & les indications.

Nous vous exercerons pareillement à reconnoître de quelle vertu & de quel vice chacune de vos actions dérive : & quelle récompense & quelle punition elle doit vous faire mériter dans la nature & la société.

Interrogez-vous, Messieurs, sur le plan de morale que je viens de vous tracer. Sans doute vous reconnoîtrez votre inexpérience sur cet objet de votre Education, comme sur tous les autres. Vous reconnoîtrez que les connoissances morales ne sont pas plus gravées dans vos cœurs que celles de tous les autres genres. Peut-être même l'art qu'il faut employer pour vous les inculquer est-il d'un exercice plus difficile que tous les autres: mais il est pour les bas âges une vertu qui suppléant aux autres vous en dispense en quelque sorte. C'est la docilité ou l'obéissance à tous ceux qui sont préposés à votre instruction & à votre conduite. Votre intérêt exclut presque toute exception aux règles qu'elle vous prescrit. La raison même présentée avec tous les égards que vous devez à vos supérieurs, ne peut vous servir que pour éclairer les commandemens qu'on vous donne. S'il est des cas où l'obéissance puisse pécher par excès: je ne sais si c'est à votre égard: mais soyez sûrs que la désobéissance est de tous les vices celui qui peut le plus vous nuire. Il y a plus, mes amis: l'obéissance est une vertu de tous les âges & de toutes les conditions. L'homme est fait pour vivre en société: une société ne peut subsister que par l'ordre: pour l'ordre il faut de la subordination: dans la subordination un seul doit commander: tout homme qui commande à des subalternes, doit leur donner un modèle d'obéissance par sa soumission à ses supérieurs. Habituez-vous donc à obéir pour toute la vie.

Les habitudes morales exposées en détail, nous les réunirons suivant notre méthode pour peindre le caractère de chacun de vous, ses qualités, ses imperfections, ses vices & ses différences: & pour prescrire le régime moral qui convient à chacun.

II. Les agens du régime moral sont principalement l'instruction, les préceptes & les conseils; les exemples, les punitions & les récompenses. Ces ressorts du cœur humain sont encore pour tous les âges. Nous aurons donc grand soin de vous faire connoître la manière dont vous devez les recevoir, l'usage que vous en devez faire, le soin même que vous devez prendre pour procurer aux hommes ces précieux trésors & les faire bien recevoir.

Principes d'Education chrétienne.

Ce n'est point à moi, Messieurs, de vous faire exécuter le plan de Religion qui vous est tracé par les Pasteurs de l'Eglise : c'est à votre Directeur. Heureux si je puis y concourir ! Je me bornerai donc ici à la recherche des moyens qui dirigeant votre réflexion vers Dieu & vers vous-mêmes, vous fassent contracter l'heureuse habitude de tout rapporter à vos devoirs.

La morale chrétienne n'est autre chose que la morale naturelle dirigée plus particulièrement vers Dieu, & confirmée par la révélation. Pour vous examiner devant Dieu sur les fautes contre la loi qu'il vous a donnée, suivons-en le plan tracé par ses Commandemens & par ceux de l'Eglise.

Le premier Commandement nous ordonne *d'aimer Dieu parfaitement & de n'adorer que lui seul.* Par sa première partie il établit *les trois Vertus théologales : la Foi, l'Espérance & la Charité.* N'avez vous donc point péché *contre la Foi*, en ne croyant pas les vérités qu'elle enseigne ? en y renonçant extérieurement ? en en doutant volontairement ? en négligeant de vous en instruire ? *Contre l'Espérance*, en désespérant de votre salut, ou en présumant trop de la miséri-

corde de Dieu? *Contre la Charité*, en mettant votre souverain bien dans un autre objet que Dieu? ou même par des sentimens qui lui soient injurieux? *Contre l'adoration de Dieu*, *par irrévérence*, en manquant de prier Dieu aux heures consacrées à la prière? en le faisant sans attention? ou en parlant de Dieu avec mépris? *Par superstition*, en lui rendant un culte indigne de lui? Et *par idolâtrie*, en demandant des biens surnaturels à d'autres qu'à Dieu?

Le second *nous défend de prendre le nom du Seigneur en vain.* Ne vous seriez-vous donc point parjurés? n'avez-vous point même juré sans nécessité?

Le troisième ordonne de *sanctifier le jour consacré au culte de Dieu.* N'avez-vous donc point négligé d'assister au Service divin & aux Instructions de Religion? N'y avez-vous point manqué de respect & d'attention? Vous êtes-vous occupé de travaux défendus? Avez-vous préféré le jeu à votre instruction? Avez-vous négligé d'apprendre vos leçons, & de faire vos exercices de piété?

Le quatrième nous oblige *à aimer nos pères & mères, & par suite ceux qui en remplissent les fonctions à notre égard.* N'avez-vous donc point manqué de tendresse, de respect, d'obéissance & de reconnoissance envers eux & envers vos Maîtres? Avez-vous manqué de justice, de bonté & de douceur envers les domestiques?

Le cinquième défend *d'ôter la vie à son prochain, & par suite de lui nuire de quelque manière que ce soit.* N'avez-vous donc point nui à quelqu'un par des injures, des médisances, de mauvais rapports, des violences, de mauvais exemples ou de mauvais conseils?

Le sixième défend toutes *sortes d'impuretés*,

N'avez-vous donc point prononcé des paroles grossières? fait des lectures scandaleuses, & jetté des regards sur les parties que la propreté & l'honnêteté veulent être cachées?

Le septième défend *de prendre & de retenir le bien d'autrui* : c'est-à-dire *ses richesses, ses places, ses honneurs, ses récompenses.* N'avez-vous donc rien enlevé par violence, par surprise ou par fraude? N'avez-vous point rompu & détruit ce qui n'étoit point à vous? N'avez-vous point fait de prêts illicites? Avez-vous retenu ce qui n'étoit point à vous, en manquant de restituer ce que vous auriez malheureusement pris; en ne faisant point vos diligences pour savoir à qui appartenoit ce que vous auriez trouvé; en négligeant de payer vos dettes; en manquant même de secourir les pauvres lorsque vous en avez eu le pouvoir?

Le huitième défend *de porter faux témoignage.* N'avez-vous donc point menti par paroles ou par actions, sous quelque prétexte que ce soit? N'avez-vous point calomnié quelqu'un? N'avez-vous point fait de faux rapports?

Le neuvième défend même toutes *pensées déshonnêtes.* N'avez-vous donc point occupé votre esprit de pensées grossières?

Le dixième enfin défend même *de désirer le bien d'autrui.* Ne vous êtes-vous donc point occupé de ce qui étoit aux autres? N'avez-vous point eu trop d'attachement pour les richesses & les honneurs?

Venons maintenant aux Commandemens de l'Eglise. Le premier nous oblige de *sanctifier les Fêtes* : & le second *d'entendre la Messe.* Examinez-vous donc sur ces deux Commandemens, comme sur le troisième des Commandemens de Dieu.

Le troisième Commandement de l'Eglise or-

donne *de se confesser au moins une fois l'an.* L'avez-vous fait la dernière fois avec les dispositions nécessaires ? N'y avez-vous point retenu ou oublié quelqu'une de vos fautes ? Avez-vous rempli ce que le Prêtre vous avoit imposé ? Travaillez-vous à vous corriger des vices que vous y avez déclarés ?

Le quatrième nous oblige *de communier une fois l'an.* Ceux qui sont en âge d'y satisfaire l'ont-ils fait avec les dispositions nécessaires ?

Le cinquième oblige *à jeûner aux Quatre-Tems, aux vigiles de certaines Fêtes & pendant le Carême.* Ce Commandement n'oblige qu'à l'âge où le corps est formé. Vous êtes-vous du moins conformés à l'intention de l'Eglise par quelque privation ? N'avez-vous pas bu ou mangé par excès ?

Le sixième enfin défend *de manger de la viande les Vendredis & les Samedis.* Y avez-vous contrevenu sans l'ordre de ceux qui vous dirigent ?

Il ne suffiroit pas de n'avoir point péché directement : il faut encore travailler à détruire ses mauvaises habitudes. On a réduit les principales à sept péchés capitaux. Ne les avez-vous donc point entretenues par pensées, par paroles, par actions & par omissions ?

N'avez-vous point entretenu l'*orgueil* par la vanité, l'ostentation, les fanfaronnades, l'ambition, la présomption, la dissimulation, la duplicité, l'hypocrisie, le mépris du prochain & la désobéissance ?

L'avarice par votre dureté envers vous-mêmes & envers les pauvres ?

La luxure par des paroles, des lectures, des regards & des attouchemens mal propres & déshonnêtes ?

L'envie par votre joie du malheur d'autrui, votre

attention à lui nuire, des médisances, des calomnies, des dissentions ?

La gourmandise par la sensualité, des dégoûts imaginaires pour les bons alimens, des ivrogneries & autres débauches ?

La colère, par des injures, des imprécations, des inimitiés, des vengeances & des scandales ?

Enfin *la paresse*, par l'oisiveté, la perte du tems, l'inconstance, la tiédeur, la dissipation, l'inattention aux leçons & aux études; l'amour excessif pour le jeu, & l'indifférence pour tous les devoirs, & sur-tout pour ceux d'écolier ?

Pour découvrir vos fautes il ne suffit pas de diriger votre réflexion sur les vertus & les vices : il faut encore la diriger sur les lieux que vous avez parcourus ; sur les personnes que vous avez rencontrées & fréquentées; sur les occupations qui se sont succédées. Pour cela, suivez l'ordre des tems depuis votre dernier examen.

Après avoir reconnu les fautes que vous avez faites, songez à réparer le mal, & à corriger l'habitude que vous avez pu contracter de le commettre.

Les quatre Plans généraux d'Education que je viens de vous tracer, mes chers amis, doivent vous servir de formules pour vous examiner sans scrupule; mais avec exactitude. Nous nous en servirons de tems en tems, pour faire des examens généraux sur lesquels vous dresserez chacun le plan particulier de votre tempérament, de votre génie & de votre caractère : & ces plans particuliers vous serviront ensuite de formules, pour faire chaque jour un retour sur vous-mêmes, & travailler à votre perfection. Par ce travail suivi, vous pourrez connoître chaque an-

née, chaque trimestre, chaque mois même les progrès que nous attendons de vous.

Avant de finir l'article important de votre Education, permettez-moi encore, mes chers Elèves, quelques observations sur la correspondance que les loix de la nature ont mise entre les différens tempéramens, les caractères & les génies.

Les anciens Physiologistes faisoient dépendre le caractère & le génie du tempérament. Tirant les différences de celui-ci des humeurs, ils en reconnoissoient de quatre sortes : le sanguin, le mélancolique, le bilieux & le pituiteux. Les modernes reconnoissent la même correspondance : mais en conservant la même distinction & les mêmes noms des tempéramens, ils en tirent les différences des parties solides.

S'il est vrai que nos facultés dépendent du concours des solides & des fluides, ce n'est ni des unes ni des autres qu'on doit tirer les différences des tempéramens ; mais des facultés qui résultent de leurs actions. Leur plus parfaite combinaison, leur plus parfait développement & leur plus parfait équilibre donnent la plus parfaite sensibilité & la plus parfaite irritabilité. La juste graduation de ces deux facultés primitives, & leur juste correspondance établissent le tempérament, le caractère & le génie modérés ; dont l'acquisition doit faire, Messieurs, l'objet de vos desirs & le but de vos exercices.

Mais que cette heureuse constitution est rare ! Puis-je me flatter, Messieurs, de vous en démontrer un seul exemple dans cette Maison ? Il n'en est pas deux parmi vous qui se ressemblent parfaitement. Le plus ou le moins de sensibilité donne le degré d'intensité des impressions spirituelles : le plus ou le moins d'irritabilité, donne celui des ac-

tions du corps & des réactions de l'ame. La combinaison des excès de ces deux facultés établit dans votre constitution physique, morale & littéraire quatre vices généraux, qui pouvant se graduer à l'infini, peuvent se subdiviser aussi à l'infini.

Plus d'irritabilité que de sensibilité donne le tempérament sanguin, un caractère prompt & un génie fécond.

Plus de sensibilité au contraire que d'irritabilité donne le tempérament mélancolique, un caractère violent & un génie profond.

Trop de sensibilité & trop d'irritabilité donnent le tempérament bilieux, un caractère bouillant & un génie transcendant.

Enfin trop peu de sensibilité & trop peu d'irritabilité donnent le tempérament phlegmatique, un caractère lent & un génie borné.

Voilà, Messieurs, ce que la nature & l'art ont déja fait pour & contre vous. Etudions ensemble ces qualités générales : cherchons-en les espèces : travaillons à les perfectionner, à les améliorer & à les corriger.

ARTICLE III.

Plan d'Etudes de la Philosophie économique pour la première Jeunesse.

APRÈS avoir fait parcourir à nos Elèves le Cours d'Humanités, nous les enverrons avec plaisir dans les Collèges de l'Université, pour y recevoir les leçons des excellens Maîtres qui y enseignent la Rhétorique & la Philosophie. Nous

ne sommes point assez attachés à nos idées pour vouloir les substituer contre le gré des parens à la marche que l'usage a consacrée. Nous enverrons même volontiers dans un Collège voisin ceux de nos Elèves que les parens voudroient y faire suivre le Cours des Humanités. Nous nous contenterions dans ce cas d'y joindre ceux de nos exercices qui pourroient s'allier avec ceux des Collèges.

Nous avons donc en quelque sorte rempli notre tâche. Cependant pour démontrer que notre Plan peut s'appliquer à toutes les parties de l'Education jusqu'à vingt & cinq ans, qu'on nous permette de jetter ici quelques réflexions sur l'enseignement de la Philosophie. C'est à vous que je les adresse principalement, zélé Instituteur de Sarlat, dont j'ai gagné l'amitié par mon zèle. Puisque déja vous avez abattu dans votre Collège les barrières que le tems avoit opposées aux progrès des Humanités, vous pouvez hâter par vos soins ceux de la Philosophie scholastique, qui déja marche par-tout à si grands pas vers la perfection. Heureux si cette esquisse vous suggère quelques vues à ajouter à celles qui dirigent vos utiles travaux.

L'étude des Elémens & des Humanités a pour premier objet dans notre Plan de remplir les besoins de l'enfance & de l'adolescence : il faut songer maintenant à faire des hommes. Il s'agit d'apprendre à nos Elèves à vivre dans la société. Il s'agit de les disposer à faire l'apprentissage de Citoyen. Il s'agit de les préparer à devenir chefs de famille. Tels doivent être, ce me semble, les objets de la Philosophie scholastique. C'est pour cela que nous lui donnons le titre de Philosophie économique.

Si nous ne nous abusons point, la méthode de

l'argumentation est au-dessous du génie de la jeunesse, à qui la Philosophie est destinée. S'il est à craindre de rendre les hommes *disputeurs*, c'est en les rendant controversistes à cet âge. Que deviendront d'ailleurs les fruits de la Poésie & de l'Eloquence, si après leur enseignement on en étouffe les fleurs par les ronces de la méthode scholastique ? N'est-il pas tems que l'esprit exercé à la recherche de la vérité essaye ses forces dans la Philosophie ? N'est-il pas tems que l'esprit exercé à la manifestation de cette même vérité, s'essaye à la représenter dans des discours dignes du vrai Philosophe ? La Philosophie ne peut-elle plus devenir comme elle avoit toujours été, la double application de la Logique & de la Rhétorique aux différens objets de la nature & des sociétés ? Le génie élevé jusqu'à l'éloquence dans les Belles-Lettres, ne pourroit-il donc pas se soutenir, se fortifier même de plus en plus par l'étude de la sagesse, si propre à l'inspirer ?

Pour continuer d'exercer l'esprit à l'art oratoire en tous les genres, on pourroit mettre entre les mains des Etudians une Philosophie imprimée qui ne contiendroit que l'indication de leurs études. Les matières y seroient distribuées dans cet ordre naturel qui les fait naître les unes des autres. Les questions n'y seroient que préparées ; les controverses énoncées ; les difficultés exposées : & les Ouvrages à consulter indiqués. Le reste seroit abandonné à la réflexion.

Le Professeur expliqueroit chaque jour une portion de ce livre classique, & donneroit pour devoir à ses Etudians la solution de quelques questions, la description de quelque objet, le systême de quelque genre ; une dissertation sur quelque matière ; enfin quelque autre travail digne d'un génie bien

développé. Pour remplir leur tâche, les Etudians pourroient se réunir dans une Bibliothèque qui seroit le lieu d'étude pour ces genres de travaux. Ils porteroient ensuite leurs essais en Classe. Une leçon pourroit suffire par jour, puisque la moitié du tems consacré aux deux que l'usage a établies, s'employe à une dictée qui deviendroit inutile. Le Professeur feroit lire quelques-unes de ces Pièces : il feroit ses réflexions : il indiqueroit pour corrigé, la meilleure ou une autre qu'il auroit faite lui-même : & ces corrigés pourroient former un excellent répertoire pour les travaux qui doivent être la suite des exercices philosophiques.

La division de la Dialectique, & l'ordre que nous avons mis entre ses parties, nous paroît former ce plan naturel, qui doit aller des choses sensibles aux choses insensibles, du simple au composé, du plus connu au moins connu. Pendant l'impression de cet Ouvrage, nous avons été ravis d'apprendre que cet ordre est suivi, à peu de chose près, depuis la renaissance des Lettres dans un grand nombre d'Universités, & particulièrement dans celles d'Angleterre & d'Irlande. C'est ainsi que la nature réunit les vues des Observateurs de différens tems & de différens lieux.

Dans ces Universités l'étude des Mathématiques ouvre la carrière philosophique : & quelle autre Science peut l'ouvrir utilement, puisqu'on commence à convenir que les Mathématiques forment le canevas de toutes les connoissances humaines ? Nous avons observé qu'il est deux parties dans cette Science : l'une purement pratique dirigeant l'esprit dans ses opérations, appartient par conséquent à la grande Logique : & nous la lui avons rendue dans notre Plan. L'autre plus théorique, approfondissant les propriétés de la grandeur,

grandeur, appartient par conséquent à la Philosophie. Celle-ci en est maintenant en possession: mais c'est à tort qu'elle en retient les opérations élémentaires, trop au-dessous de l'esprit d'un jeune homme bien préparé à son étude.

La Physique vient par-tout après les Mathématiques. C'est en effet la partie qui leur est le plus étroitement liée. Veut-on étudier cette Science sous son vrai point de vue? Qu'on lise les Ouvrages du Docteur Franklin. Ce n'est point un Physicien qui y parle : on y entend toujours un père de famille, un citoyen, un homme vraiment occupé du bien général de l'humanité : & en effet, la Physique n'est utile que par les rapports qu'elle établit entre l'homme & tous les êtres dans la nature & dans la société. La Science de la nature humaine doit donc venir se placer entre la Physique générale qui décrit les loix de la nature; & la Géologie qui en fait l'application à tous les êtres.

Je ne craindrai point de répéter ici que la Physiologie cultivée avec tant de soin par les Médecins ne l'est point assez par les Philosophes. Nous avons fait appercevoir les rapports qu'elle établit entre l'Education & toutes les parties des Humanités : c'est-à-dire avec les Langues, les Belles-Lettres, la Dialectique, les Beaux-Arts & l'Histoire. C'est elle qui leur a donné leurs principes & leurs premières règles. Elle n'en a pas de moins forts & de moins nombreux avec les Mathématiques, & principalement avec la Géométrie & la Méchanique; avec toutes les parties de la Physique; avec la Morale; avec la Positive & avec la Métaphysique. S'il est vrai que la nature particulière de chaque homme modifie les opérations de son esprit, l'étude de la Physiologie deviendroit nécessaire; ne fût-ce que pour apprécier toutes les autres connoissances de la Philosophie.

La ſcience de la terre, ou la Géologie, doit commencer où finit celle de l'homme. Elle paſſe en revue la nature entière pour en rapporter toutes les parties à l'homme, & particulièrement à ſes Arts, à ſon Commerce & à ſes voyages ſur terre & ſur mer.

De la conſtitution phyſique de l'homme naiſſent immédiatement ſes actions, ſes goûts, ſes penchans & ſes mœurs. La Morale qui s'en occupe, ne doit donc pas précéder la Phyſique. Elle doit former la troiſième partie de la Philoſophie, ſuivant l'uſage des Univerſités que j'ai citées. Dans cette place elle tireroit de la Phyſique une infinité de motifs propres à inſpirer la ſageſſe à l'homme ; à le prévenir contre le libertinage ; & à l'éclairer ſur ſes fonctions de père de famille. Quoi de plus admirable en effet que le tableau de l'homme phyſique, qui toujours a été conduit par le meilleur régime phyſique & moral ? Quoi de plus horrible que ce même homme phyſique, dénaturé par l'abus de ſes fonctions naturelles ? Que peut apprendre une morale antiphyſique, qui ſubſtitue à ces grands reſſorts, des préceptes vagues d'une imagination qui n'a point été éclairée par les principes de la Phyſiologie ?

Les mœurs des hommes en ſociété produiſent ſi naturellement leurs uſages & leurs loix, qu'on confond ceux-ci avec les mœurs même ; & qu'on en traite dans la morale : mais ils ſont l'objet d'une ſcience bien différente, à laquelle nous avons déja donné le titre de *poſitive*. Le langage conſidéré comme un des liens de la ſociété, la politeſſe & le droit en forment les trois grands objets : la ſcience poſitive doit donc former la quatrième partie de la Philoſophie. Celle des Écoles doit contenir tout ce qui concerne la

conduite civile des hommes & la régie de leurs biens.

Enfin après avoir parcouru les êtres sensibles, l'esprit peut s'élever à la contemplation des êtres qui sont au-dessus des sens. La Métaphysique qui les décrit, forme la cinquième partie de la Philosophie. L'ame humaine & la divinité en sont les deux principaux objets. On peut étendre le domaine de la Philosophie aussi loin que celui de la Dialectique, qui en est l'introduction. La Religion révélée a sa Philosophie : les Arts ont la leur : l'Histoire a la sienne : mais j'en ai assez dit pour faire appercevoir les liaisons des différentes parties de mon Plan. Finissons par quelques réflexions qui peuvent avoir leur utilité dans l'art de former des hommes vertueux, pieux & sociables.

Des Théologiens Chrétiens avoient entraîné la Morale & la Religion naturelle dans la Théologie révélée, pour en composer leur corps de Morale chrétienne : & la philosophie s'étoit desséchée par la perte de son ancien suc. Cet usage a eu, ce me semble, sur l'enseignement & sur les mœurs, une influence malheureuse. La morale est en quelque sorte la médecine de l'ame. Comme la médecine du corps, elle doit analyser les causes & les effets des mœurs, leurs différences, leurs signes, leurs indications, leur développement, leur perfection & leur correction. On y avoit perdu de vue tous ces objets, pour ne régler les mœurs que par les préceptes de l'Evangile : mais les biens spirituels qui font la première règle des mœurs, ne sont pas les seuls biens de l'homme. La santé, l'honneur, les richesses mêmes sont après la piété des motifs très-importans, dont les règles se trouvent dans la Médecine, dans le gouvernemeut & dans l'économie. La Religion qui nous recommande l'acquisition & l'usage de ces premiers biens,

n'exige pas que nous abandonnions les autres.

En second lieu, la Religion naturelle que fournit l'étude de la Métaphysique, ne peut encore être confondue sans danger avec la Religion révélée. La Religion naturelle, commune aux honnêtes gens de tous les pays, de tous les tems, de toutes les Communions & de toutes les Sectes, est le principal moyen d'entretenir entr'eux cette justice & cette charité, qui font la base des sociétés. C'est peut-être la seule que les hommes doivent considérer dans leur commerce réciproque. La Religion révélée nous attachant avec Dieu & avec les hommes de notre Communion, nous sépare souvent des autres hommes par des barrières plus ou moins fortes. En confondant ces deux Religions, ou plutôt ces deux manières de connoître la Religion, n'est-il pas à craindre qu'on confonde les motifs qui unissent & qui séparent les sociétés? qu'on confonde les dons de la raison universelle avec ceux de la grace moins sensibles? que celui qui professe la vraie Religion révélée, ou qui en professe une qu'il croit douée de cette prérogative, ne voie plus d'hommes vertueux & pieux dans ceux qui ne sont pas de sa Communion? que la charité n'unisse & ne divise les hommes? & qu'enfin l'homme qui ne connoîtra point, ou qui rejettera la Religion révélée, n'ait par cela même aucune Religion? C'est par la Religion naturelle que les Saints Pères conduisoient les Cathécumènes à la Religion révélée. S'il est une voie plus courte, il n'en est du moins pas de plus sûre. La Philosophie enseignée sous ce Plan, me paroît être le moyen le plus propre à ramener les hommes au centre de l'unité religieuse. C'est donc avec raison que les Professeurs & les Ecrivains scholastiques travaillent de plus en plus à dégager toutes les parties de la Philosophie

de celles de la Théologie ; pour conduire le Philosophe à la Religion par ses propres principes.

ARTICLE IV.

Plan des Etudes de l'Education particulière, pour la seconde Jeunesse.

TOUT est classé dans la société comme dans la nature. Les hommes y sont liés entr'eux par des rapports moraux & conventionnels, comme les mixtes le sont dans l'univers par des rapports physiques. Le jeune homme qui se propose de passer de l'état d'homme à celui de Citoyen, doit donc non-seulement étudier le rôle qu'il doit jouer sur la grande scène du monde ; mais encore étudier les rapports qu'il va contracter avec tous les ordres de citoyens. Pour l'initier dans cette étude, l'éducation générale doit se terminer par une introduction à l'Education particulière. Cette pièce importante doit lui présenter le tableau des Etudes particulières qui vont l'occuper ; l'application des connoissances générales de sa première Education, à celles qui sont du ressort de la profession qu'il doit embrasser ; les rapports de l'étude & de l'exercice de cette même profession avec ses facultés, ses fonctions & ses goûts ; les relations qu'il contractera par sa pratique avec les hommes des autres professions ; enfin les avantages & les désavantages qu'il doit attendre de son exercice.

Si l'Education domestique peut être dange-

reuse ; c'est sur-tout dans la première jeunesse. Malheur au jeune homme qui entre dans la société avant de connoître les principes & les règles qu'on y doit suivre. Si la nature ne lui a pas donné un excellent caractère, c'est un homme perdu. Mais avec les principes de l'Education générale, on peut le hasarder dans le monde ; en l'y faisant diriger pourtant par un Mentor qui puisse être son véritable ami. Faisons-lui donc voir ici dans le lointain le grand spectacle qui doit l'occuper toute sa vie.

En observant les corps dépositaires des fonctions publiques, on voit une foule de Savans, d'Artistes & d'Artisans subordonnés dans leurs fonctions à un premier chef, qui doit les unir pour les faire coopérer au même objet. Le monde social doit donc se diviser par les états supérieurs auxquels les autres sont naturellement & civilement subordonnés : & nous pouvons leur donner le titre par excellence de professions scientifiques. Le nombre n'en est pas grand. Jettons un coup d'œil rapide sur chacune.

Profession d'Instituteur.

La profession d'Instituteur a pour objet de procurer aux familles & à l'Etat les hommes les plus parfaits. Sa théorie ne se borne pas au Plan encyclopédique des Etudes que nous avons tracées. Elle doit approfondir le développement de l'espèce humaine ; & tous les moyens que la nature & les Arts procurent pour la perfectionner & la corriger. Elle ne se propose pas moins que de former un Savant universel, qui préside à l'apprentissage que les hommes doivent faire pendant au moins dix à douze années dans toutes les professions de citoyen.

Mais que serviroient à un Instituteur les élémens de toutes les Sciences, joints aux connoissances les plus approfondies des tempéramens, des génies & des caractères ; s'il n'avoit acquis un jugement, une méthode, un goût pour le travail, & un amour pour les enfans, qui pussent le mettre en état de pratiquer cet art avec sûreté ? S'il n'avoit plus de probité qu'il n'en faut au commun des hommes ? si même il ne joignoit à un tempérament robuste, des facultés corporelles bien développées ?

L'Instituteur a des rapports immédiats avec les parens de tous les ordres, dont il doit prendre l'esprit & les vertus, pour les remplacer à l'égard de leurs enfans. Il en a avec presque tous les genres de Savans & d'Artistes, qu'il doit faire concourir avec lui : mais sur-tout avec le Médecin, l'Ecclésiastique & les Littérateurs : avec les Artistes des Beaux-Arts : avec les Artisans qui travaillent immédiatement pour l'homme. Il avoit autrefois des rapports immédiats avec le Ministère public, qui attendoit de lui les hommes les plus propres à servir l'Etat ; & qui employoit les Instituteurs comme les doigts & les yeux du Gouvernement, pour connoître & réformer les sociétés, & donner à ses membres les qualités & les vertus que les circonstances rendoient nécessaires. Que de talents, que de vertus devroient donc se trouver réunis dans un Instituteur, pour pouvoir jouer tant de rôles différens !

Malgré toutes ces prérogatives éminentes de la profession d'Instituteur ; elle est aujourd'hui trop peu honorée & trop peu profitable, pour qu'on puisse espérer de la voir exercée généralement par des hommes dignes d'elle. Comment d'ailleurs l'Etat pourroit-il espérer, dans son régime actuel, les Instituteurs les plus instruits, les plus habiles & les plus dévoués au bien

public? Il n'est point de profession dont la théorie générale & particulière exige autant d'études; & dont la pratique soit plus compliquée & plus difficile : & cependant cette profession est la seule qui n'a point sa théorie, son enseignement, son apprentissage & son régime propres. C'est la seule où le Chef soit obligé d'employer des Ministres qui ne l'ont point étudiée; & qui ne se proposent nullement de l'exercer. Les difficultés qu'un Instituteur trouve à son zèle me donnent ici la hardiesse d'exposer sur le rétablissement de cette profession, mes vues avec celles des bons Patriotes qui s'en sont occupés.

Le premier travail à faire pour rétablir l'art & la profession d'Instituteur, seroit de fonder une Académie d'Education soumise directement au Gouvernement; & composée de parens instruits, pour y faire valoir leurs droits; d'Instituteurs, pour vérifier les principes & les règles qui constituent la théorie propre de leur art; de Littérateurs & d'Artistes, qui vinssent y réunir leurs principes & leur pratique particulière. Dans cette Académie l'on pourroit établir des conférences particulières & publiques, verbalement & par écrit, où l'on discuteroit les principes & les règles éparses dans les livres d'Education : & où l'on formeroit un corps de ces principes & de ces règles propre à diriger les Maîtres de l'Art.

L'observation & l'expérience devant présider dans l'Education comme dans tous les autres Arts, il seroit nécessaire d'établir des prix pour tous les Savans qui feroient triompher la vérité avec plus d'éclat : pour les Instituteurs qui auroient eu proportionnellement dans leurs Maisons moins de malades; & qui présenteroient les Elèves les plus sains, les plus vigoureux, les plus adroits, les mieux instruits, les plus vertueux & les plus pieux :

pour les Maîtres d'Education qui présenteroient les Etudians les plus savans & les plus habiles : pour les Elèves même d'un Gymnase, d'une Ville, ou d'une Province, qui auroient le plus profité dans chacun des genres d'exercices gymnastiques & Littéraires. Une Nation qui se flatte de mieux penser que les autres, a fondé des prix pour les Instituteurs des chevaux : mais elle n'a point encore songé à en établir pour ceux des hommes.

Un second moyen aussi nécessaire que le premier seroit d'établir dans les Universités une Faculté d'Education : où les Maîtres-ès-Arts qui se destineroient à son exercice, en étudiassent la théorie au moins pendant trois années, sous différens Professeurs d'Education littéraire, physique & morale : où ils en commenceroient la pratique, sous les Instituteurs : où ils prendroient des degrès académiques, comme dans les autres Facultés : où le Bachelier démontreroit le profit de ses études & sa capacité, dans une Licence aussi rigoureuse que l'exige l'importance de sa profession : où le Licentié & le Docteur obtiendroient le privilège exclusif de cette importante profession : où ils entreroient dans ce riche domaine aujourd'hui, dévolu au premier qui veut s'en emparer.

Les Instituteurs dont les talents & les vertus auroient été bien reconnus, mériteroient des faveurs particulières du Gouvernement. Il n'est point question de leur fonder des Gymnases à grands frais. Ce seroit à eux d'aller en établir eux-mêmes en vertu de leurs droits académiques, dans les Villes & les Bourgs où leur ministère est nécessaire : & d'y tracer avec les Pasteurs & les Magistrats des lieux, les plans d'Education & d'ins-

truction qui y seroient nécessaires : ce seroit à la reconnoissance des parens de fournir à leur entretien : & le Ministère n'auroit besoin, pour opérer cette heureuse révolution, que de soutenir les droits des Instituteurs ; de leur accorder des exemptions ; & de leur procurer quelques graces particulières, que les circonstances exigeroient.

Un troisième moyen seroit de répandre les nouvelles découvertes & les nouvelles inventions par un *Journal d'Education*. L'Education est encore le seul art qui soit privé de cet utile secours : mais qu'on y fasse attention ; on ne pourroit décorer de ce titre une rapsodie littéraire qui seroit le fruit de l'ignorance & de l'intrigue cachées sous de faux noms, pour insulter les Hommes les plus savans, & pour encenser l'Editeur avec bassesse. Un Journal d'Education ne peut être fait que par un génie orné des élémens de toutes les Sciences, de tous les Arts & des principes de la nature & des loix de la société ; pour entretenir avec les hommes de tous les ordres & avec les gens à talents de toutes les classes, cette correspondance nécessaire pour perfectionner & réunir tous les objets de l'Education.

Ce sont tous ces moyens employés suivant le goût & les mœurs des Anciens, qui avoient érigé l'Education en Art chez les Grecs & chez les Romains ; & qui en avoient fait les premiers hommes du monde. C'est leur non-usage qui a réduit l'éducation en routine dans le moyen âge. Jusqu'à leur rétablissement, j'ose prédire, sans craindre que l'expérience me démente, que l'Education ne sera traitée que par des hypothèses & des vraisemblances peu sûres ; que les Ecrivains d'Education ne suivant que leur imagination seront très superficiels, & dans de perpétuelles con-

traditions; que les plans d'Etudes dressés sous de faux rapports, & peu relatifs aux facultés des différens âges, se détruiront mutuellement; que les parens n'auront que des considérations bornées & souvent illusoires, pour règles sur le choix des Gouverneurs & des Instituteurs de leurs Enfans; que ceux qui se chargeront de ces pénibles fonctions, ne commenceront à en connoître les principes & les règles, qu'après bien des années de fausses pratiques & de connoissances imparfaites; que ceux-ci ne seront aidés dans leurs fonctions, que par des jeunes gens incapables de les seconder; que toujours les préjugés & les erreurs domineront sur les vérités utiles; & qu'enfin l'efficacité de l'art demeurant inconnue, on se trouvera toujours obligé de rejetter sur la nature, les mauvais effets des routines décorées du fastueux titre de méthodes.

C'est à nous, zélés Instituteurs, de travailler à faire sentir la nécessité de cette heureuse révolution. Pour retirer de nos travaux le parti le plus utile, proposons-nous autant de donner à la Patrie de bons Instituteurs que de bons Elèves. Travaillons à faire de nos Maisons autant d'Ecoles d'Education, telles qu'étoient celles de nos prédécesseurs. L'Ouvrage que j'ai donné sur l'Education m'a donné occasion d'ébaucher des Maîtres; & de procurer à plusieurs Collèges & Maisons particulières des Professeurs & Gouverneurs dont on a mis les talents à profit. Les jeunes gens qui voudront se fixer à cette étude, trouveront tous en moi un ami; qui leur démontrera toujours son zèle. Je m'attacherai spécialement à ceux qui à de bonnes mœurs, joindront la connoissance de tout ce qui est exposé dans ce Traité élémentaire. Ma maison sera ouverte à ceux-ci, lorsqu'ils n'auront pas de fortune, jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé

les ressources que cet art fournit toujours à ceux qui joignent le zèle aux talents. Disons donc ici un mot de l'Ouvrage dont ce *Cours d'Education* n'est en quelque sorte que les prolégomènes.

Recueils de Mémoires & d'Observations sur la perfectibilité de l'homme par les agens physiques & moraux : dédiés à Mgr. de Sartine, Ministre & Secrétaire d'Etat. Paris, chez Moutard, Imprimeur-Lib. de la Reine, quai des Augustins.

J'ai entrepris cet Ouvrage pour procurer aux parens & aux Instituteurs un Traité complet d'Education. Les trois premiers Recueils formant un volume, en contiennent les principes. Le second volume est une discussion des élémens de la Philosophie scholastique. La suite développera ces principes d'Education & donnera les Elémens des Sciences & des Arts : mais je ne compte pas continuer cet Ouvrage avant d'avoir fait imprimer les livres classiques annoncés dans cette Encyclopédie élémentaire ; & qui sont en manuscrit entre les mains de mes Elèves.

Des autres Professions scientifiques.

Pour donner ici un petit tableau des Professions scientifiques, n'ayons point d'égard aux préséances civiles établies entre elles : mais à l'ordre naturel, qui les unit en un corps. Toutes naissent de la Philosophie : toutes reçoivent des influences des parties que nous y avons distinguées : mais de ces canaux il en est un ou plusieurs qui fécondent chaque profession plus que les autres.

Après l'Education, la Littérature est la Profession la plus intimement unie avec toutes les parties de la Philosophie. Son objet est la perfection des Arts & des Sciences : & elle constitue spéciale-

ment la profeſſion d'Académicien. On appelle proprément Littérateur, celui qui ſe propoſe de régler le goût & l'eſprit par les Belles-Lettres ; & Philoſophe, celui qui ſe propoſe de régler la conduite & le cœur par les Sciences. Leur profeſſion renferme tous les genres de connoiſſances acquiſes ſur les Langues, les Belles-Lettres, les Arts & les Sciences : mais les bornes de l'eſprit humain les particulariſent ſur un objet choiſi ou déterminé par les circonſtances. Cependant on peut dire qu'il ne peut y avoir de profond Littérateur en aucun genre, ſans des connoiſſances plus ou moins étendues ſur toutes les Langues ſavantes, les Belles-Lettres, les Arts & les Sciences. Son travail exige plus les talents de l'eſprit que ceux du corps. De tous les citoyens le Littérateur eſt le plus iſolé. Ses rapports ſont preſque arbitraires ou accidentels. Auſſi la conſidération paye-t-elle plus ſes ſervices que l'argent.

Les Mathématiques n'ont créé directement aucune profeſſion ſupérieure : elles ne ſont qu'une introduction aux profeſſions ſcientifiques, comme aux Sciences. Celles qui leur ſont liées par des rapports plus nombreux, ſont le Commerce, la Finance, l'Architecture, le Génie, l'Artillerie, la Marine & l'Art Militaire : mais ces profeſſions n'ont tant de rapports avec les Mathématiques, que parce qu'il leur faut plus de préciſion dans la pratique.

Le Commerce eſt l'art de répandre dans la Société les richeſſes de la nature & des Arts. Il tire ſes principales connoiſſances du Calcul, de l'Hiſtoire Naturelle, de la Géographie & des Manufactures : mais ſes correſpondances le mettent dans la néceſſité d'apprendre les Langues étran-

gères, & particulièrement l'Anglois, le Hollandois, qui est une dialecte allemande; l'Italien & l'Espagnol. Elles le mettent encore plus dans la nécessité d'étudier la Morale & la Jurisprudence relatives au Négoce. Son exercice demande également la contention de l'esprit & l'agitation du corps. Ses principaux rapports sont avec les Artistes, les Fabricans, les Négocians & les Commerçans. Sa récompense est plus grande; mais moins sûre que celle des autres professions.

Les Finances sont l'art de répartir avec équité sur les Citoyens, les tributs imposés par le Gouvernement; de les régir & de les recevoir. Malheur au pays dont les Financiers ne connoissent que l'Arithmétique. Leur profession doit tirer ses principes de l'Histoire Naturelle des Arts & du commerce du pays; puisque ce sont-là les sources des richesses des citoyens & du Souverain. Ils doivent connoître assez la Morale, pour faire fléchir la Loi en faveur du misérable, sur lequel elle ne doit pas tomber: mais ils doivent savoir la Jurisprudence, pour en suivre l'esprit avec plus de rigueur à l'égard du riche qui refuse de subvenir aux besoins de l'Etat. Son exercice demande un grand travail d'esprit, & un grand fond de probité. La plupart des Financiers croient devoir rapporter en entier leurs opérations au Ministère public: mais ceux qui ne cessent point d'être hommes, les rapportent aussi à tous les ordres de l'Etat; & sur-tout aux Propriétaires fonciers, aux Agriculteurs, aux Artisans & aux Commerçans. Les uns & les autres sont ordinairement récompensés richement.

L'Architecture est l'art de construire des édifices. Elle est de trois sortes: la civile, pour les édifices des citoyens; la Militaire, pour les fortifications des Villes, des passages & des ports de

mer; & la marine, pour ces bâtimens volans sur les eaux. Toutes trois dérivent particulièrement de la Méchanique & de l'Histoire Naturelle, qui décrit les propriétés des matériaux qu'elles emploient. Elles demandent un travail pénible de l'esprit & souvent du corps. Dans l'exercice de la première, l'Architecte n'a guère rapport qu'aux citoyens qui emploient son art. Dans les deux autres, il a principalement rapport avec le Ministère public : & dans l'un & l'autre cas son travail est largement récompensé.

Le Génie est l'art de fortifier, de défendre & d'attaquer toutes sortes de Places de guerre : c'est-à-dire les Villes, les Camps & les différens postes. Il comprend par conséquent l'Architecture militaire : & ses connoissances dérivent principalement de la méchanique dirigée par la Géométrie. Sa pratique demande encore un grand exercice de corps & d'esprit, avec bien de la prudence & du courage, pour éviter les dangers & les supporter. Les Ingénieurs ont un rapport immédiat avec le Militaire & le Gouvernement : ils en reçoivent des récompenses honorables & profitables proportionnées à leurs travaux & à leurs périls.

L'Artillerie est l'art de faire jouer toutes les machines de guerre. Elle fait en conséquence par elle-même partie du Génie : mais elle est devenue l'objet d'un Corps d'Officiers entretenus par le Gouvernement. Ses principes & ses fonctions étant de même nature que ceux du Génie, les récompenses de ces Officiers sont analogues à celles des Ingénieurs.

La Marine ou la Navigation est l'art de conduire avec promptitude & sûreté des vaisseaux d'un pays dans un autre. Elle est de deux sortes : la militaire, qui conduit les vaisseaux armés en guerre : & l'économique, qui conduit les vaisseaux marchands.

L'une & l'autre a pour parties, l'Architecture navale, le Pilotage & les évolutions. Ses principes dérivent de toutes les parties de la Physique : & principalement de la Méchanique, de la Cosmographie & de la Physiologie. Un Marin doit posséder en outre le Latin & les Langues étrangères, & principalement l'Anglois, le Hollandois & l'Italien; le Droit des Gens & la Jurisprudence marine. Sa pratique demande autant de force dans l'esprit que dans le corps, pour supporter les travaux, essuyer les dangers & remplir son objet. Les principaux rapports des Marins sont avec les Marchands, le Gouvernement, les Militaires, les Médecins, les Chirurgiens & les différens Peuples chez lesquels ils voyagent. Ils sont payés largement des premiers : & ils reçoivent du Gouvernement des récompenses & des honneurs distingués.

L'Art Militaire a pour objet de défendre les Citoyens, & d'attaquer les ennemis de l'Etat à force ouverte. Il tire ses principes immédiats de la Physique & principalement de la Méchanique, du Génie & de l'Artillerie, de la Géographie & de la Physiologie, pour lever les obstacles que toutes les parties de la nature peuvent opposer à ses opérations; & pour tirer parti de toutes celles qui se présentent à lui. La Géométrie doit l'avoir préparé à ces études pour réduire toutes ses connoissances & ses pratiques à la plus grande précision. S'il a besoin de la Physiologie pour conserver les troupes en santé, & pour les conduire par les évolutions les plus naturelles de la Tactique; il n'a pas moins besoin de morale, pour savoir unir & mener les hommes par l'honneur & l'opinion. Il doit posséder la Jurisprudence militaire, pour les contenir dans le devoir & leur rendre justice. Il ne doit pas ignorer la Méta-

physique, pour connoître les objets insensibles, comme ceux qui se présentent à ses sens.

Le Militaire doit avoir étudié les Langues françoise & latine, comme des Idiômes universels, qui lui sont nécessaires pour se faire entendre dans les différens pays où il doit voyager. Il peut utilement leur joindre les Langues étrangères, & particulièrement l'Allemand, l'Anglois & l'Italien. L'étude des Belles Lettres, des Arts & de l'Histoire doit lui donner cette étendue de connoissances, cette force de génie & cette grandeur d'ame, d'où dépendent le succès de ses opérations & le salut de tant de citoyens. Elle lui fournira de plus un préservatif souverain contre l'ennui; & contre ces vices avec lesquels l'art de la guerre assiége lui-même le cœur de ceux qui se donnent à ce dur métier. Sans toutes ces connoissances, le Militaire ne peut jamais être qu'un Soldat, de quelque titre qu'il soit décoré.

La pratique de l'Art Militaire exige une constitution robuste, avec un courage à toute épreuve; & autant d'adresse dans les organes, que d'élévation dans l'ame & de sagacité dans l'esprit. Le Militaire n'est soumis qu'au Gouvernement: mais il a rapport pour celui-ci avec les Architectes, les Ingénieurs, les Officiers de l'Artillerie, les Médecins des hommes & des animaux; & tous les Officiers & Soldats qui lui sont subordonnés. Un art qui demande tant de talents & tant de vertus ne peut être payé par les richesses. Souvent même il nécessite le Militaire à sacrifier son patrimoine : mais du moins il se trouve dédommagé par la considération, la gloire & les honneurs : & ce qui est bien plus encore, par la satisfaction intérieure de contribuer au salut de la Patrie & du Souverain qui en est le père.

La Physique produit encore d'autres professions moins liées avec les Mathématiques : entre autres la Médecine, la Vétérinaire, l'Agriculture, les Méchaniques & les Manufactures.

La Médecine est l'art de conserver & de rétablir la santé. Elle a quatre objets : la conservation de la santé dans les familles & les maisons communes : la cure des maladies auprès des particuliers, dans les armées & dans les maisons publiques : les rapports en Justice sur l'état physique des citoyens : enfin ses consultations sur les dogmes & les loix des mœurs, du Droit & de la Religion, dépendans des loix de la nature humaine. Il est encore un objet que nos mœurs offrent en quelque sorte en commun au Médecin & à l'Instituteur. C'est l'Education physique, qui est la base de toute Education. Jamais nous n'aurons d'Education, j'ose le dire, à moins que le Médecin ne devienne Instituteur ; ou que l'Instituteur ne devienne Physiologiste.

La Médecine tire ses principes & ses règles de toutes les parties de l'Histoire Naturelle & de la Physique, qu'elle particularise & dirige vers l'homme, au moyen de la Science de la nature humaine. Mais le Médecin a besoin d'étudier la Morale, la Jurisprudence & la Théologie, pour établir ses conseils & les faire adopter. Il est trois Langues presque nécessaires pour l'acquisition de ces connoissances : le François, le Latin & le Grec. Il en est d'autres qui lui sont fort utiles : entr'autres l'Anglois, l'Allemand & l'Italien. La pratique de cet art exige un travail continu de l'esprit & du corps, très-assujettissant, tantôt flatteur, tantôt désagréable, & souvent dangereux pour la santé & pour la vie même.

La Médecine étant nécessaire à tout le monde ;

les rapports du Médecin sont avec les hommes de tous les ordres, grands & petits : mais particulièrement avec l'Instituteur, le Magistrat, le Militaire, l'Ecclésiastique & le Politique. Cette profession, plus recherchée qu'honorée, promet une fortune brillante, mais peu sûre ; & dont l'acquisition dépend autant des circonstances que du mérite personnel.

La Médecine vétérinaire est l'art d'élever les animaux, de les conserver en santé, & de guérir leurs maladies. Partant des mêmes principes que la Médecine des hommes, elle demanderoit autant de connoissance dans la Physique ; & elle exigeroit des fonctions de l'esprit aussi parfaitement développées ; si son objet étoit aussi important. Pour les acquérir, la Langue françoise est la seule nécessaire : mais la latine seroit fort utile. Les principaux rapports des Artistes de cette profession sont avec les Médecins, qui les instruisent ; & avec les grands Seigneurs & les Militaires, qui payent bien leurs services. Ils sont moindres avec les autres hommes : mais le Gouvernement y supplée par des faveurs qu'il répand pour soutenir cette profession utile qu'il vient de créer.

L'Agriculture & le Jardinage forment l'art de faire naître, d'élever, de perfectionner & de conserver les productions végétales. Ses principes découlent de la Botanique & de la Physique des plantes, qui se trouvent consignés principalement dans les Langues françoise & latine. L'exercice de cette profession exige plus encore de travail du corps que de l'esprit : elle forme en quelque sorte une des parties de la Gymnastique. Son principal rapport est avec les citoyens, lorsqu'il s'agit de les nourrir ; & avec les Architectes, lorsqu'il s'agit d'embellir un édifice. Ses produits sont proportionnés au travail & au sol. Ils sont

sûrs, & peuvent être immenses pour un Agriculteur économe. Il n'y a point de choix à faire pour cet état : il est imposé à tout le genre humain par la nature : & tout homme doit l'exercer lui-même ou le faire exercer par quelqu'autre.

La Méchanique & les Manufactures sont encore liées immédiatement avec la Physique : mais le tems ne les a point encore établies en professions supérieures & dominantes sur les différens Métiers auxquels elles donnent leurs principes : & ces Métiers demeurent soumis immédiatement aux Académies des Sciences & au Gouvernement.

La Morale a produit une profession scientifique, dont l'objet est la direction des consciences : mais l'enseignement de la Morale s'étant joint à celui de la Religion, la direction des consciences fait un des objets de l'état Ecclésiastique.

Le Droit a produit deux professions : la Jurisprudence & la Magistrature.

La Jurisprudence est l'art de connoître & de faire valoir les droits respectifs des Citoyens. Elle tire immédiatement ses principes de cette Science, qui a pour objet les usages & les loix établies pour le langage, les actions & les conventions ; & que nous avons nommée *Positive* : mais ce n'est que chez les Anglois que cette profession attachée à la lettre de la loi, doit se concentrer dans la Positive. Par-tout ailleurs elle se propose de combiner les loix, & d'en tirer l'esprit par les principes de la morale. Par-tout elle doit en soumettre l'application aux principes essentiels de la Métaphysique. Ses connoissances se trouvent consignées dans la Langue nationale, en Latin & même en Hébreu. La Grammaire apprend à les connoître : la Logique à les apprécier : & la Rhétorique à les faire valoir.

L'exercice de cette profession demande les qua-

lités de l'esprit & du cœur à un degré suprême. Les principaux rapports du Jurisconsulte sont avec les Magistrats & avec les Officiers de Justice : avec le Médecin & l'Ecclésiastique : enfin avec les citoyens qui réclament leurs secours. Son travail est doublement récompensé par l'argent & par la considération.

La Magistrature est la profession des Officiers délégués par le Souverain pour régler les droits des citoyens ; & pour rendre à chacun la justice qui lui est dûe. Elle tire ses principes & ses connoissances des mêmes sources que la Jurisprudence. Mais pour les faire valoir, la Logique est plus nécessaire au Magistrat que la Rhétorique. La justesse de son jugement & la justice de ses opérations doivent prévaloir chez lui sur les autres qualités. Il a les mêmes rapports que le Jurisconsulte : mais en outre il en a d'immédiats ou de médiats avec le Gouvernement. Son travail pénible & continu est récompensé plus par la considération & l'honneur que par l'argent.

La Métaphysique a engendré la profession du Théologien : mais cette Science s'étant confondue avec la Morale dans celle de la Religion révélée, la profession de Théologien s'est unie avec celle de Directeur dans l'état Ecclésiastique.

L'état Ecclésiastique est celui des personnes consacrées à Dieu, pour porter à ses Autels les vœux du Peuple, pour enseigner les vérités de la Religion, & pour diriger les hommes suivant sa morale. De là trois sortes de professions réunies dans l'état Ecclésiastique : le Sacerdoce, la Prédication & la Direction. De-là trois sortes d'Ecclésiastiques : les Prêtres, les Prédicateurs ou Ministres, & les Directeurs ou Casuistes. La première de ces professions est de l'essence de la Religion. La seconde est

commune à la Morale naturelle & révélée : & la troisième est pareillement commune à la Métaphysique naturelle & révélée.

Ces trois professions nées de deux sources naturelles & d'une surnaturelle, sont tellement liées avec la nature & avec le Gouvernement, qu'elles exigent bien des connoissances dans la Physique & le Droit, pour lier ensemble toutes les loix qui doivent diriger l'homme. Elles demandent en outre une étude approfondie des Langues primitive, hébraique, grecque & latine; avec un usage éclairé & habituel de la Langue nationale. La Grammaire doit lui porter ses connoissances : la Logique les régler : la Rhétorique les présenter aux hommes : & la Poésie présenter leurs hommages à Dieu.

L'exercice de ces professions exige encore plus de vertus que de science & de talent. Les rapports des Ecclésiastiques sont avec tous les ordres des citoyens : & particulièrement avec les Instituteurs, les Médecins, les Magistrats & le Gouvernement. Pour prix de leurs travaux, ils ont droit sur les revenus ecclésiastiques, ainsi que sur la considération & le respect des Citoyens : mais le véritable Ecclésiastique préfère à tout cela les récompenses qu'il attend de Dieu même : & il ne se regarde en ce monde que comme l'économe des pauvres.

Toutes ces professions trouvent un centre commun dans la Politique : c'est-à-dire dans l'art de gouverner les Peuples, en entretenant au-dedans de l'Etat, l'ordre, la tranquillité & l'honnêteté : & en négociant au-dehors ses droits & ses intérêts, relativement aux Etats voisins. Cette profession tire ses principes de toutes les parties de la Philosophie : des Mathématiques, pour crayonner le canevas des connoissances politiques, qui ont pour modèle la Providence même : de la Phy-

sique, pour faire concourir tous les mixtes & toutes les loix de la nature au bien de l'homme : de la Morale, pour concilier les mœurs & les intérêts des hommes avec les règles qu'ils doivent suivre : de la Positive, pour corriger & perfectionner plutôt que de détruire, en assortissant les nouvelles loix aux anciennes : de la Métaphysique, pour calquer leurs dispositions sur les essences des choses : de la Théologie, pour accorder les loix des hommes avec celles de Dieu : des Arts, pour mettre à profit toutes les inventions des hommes : enfin de l'Histoire, pour faire concourir au bien de l'homme, tout ce qui a été connu & inventé ; & pour profiter de l'expérience de tous les siècles.

L'acquisition de toutes ces connoissances exige l'étude non-seulement de la Langue nationale & du Latin : mais encore de la plupart des Langues savantes & étrangères ; de toutes même, s'il étoit possible. Point de professions où la Grammaire & la Logique soient plus nécessaires à la recherche des vérités, & des moyens d'où dépend la vie politique de l'Etat. Point d'art où l'esprit poétique soit plus nécessaire pour les peindre. Point d'état où l'éloquence soit plus nécessaire pour les faire valoir.

L'exercice de la Politique demande avec une bonne constitution physique, les facultés les plus énergiques de l'esprit, jointes aux vertus les plus sublimes & les plus nombreuses. Les rapports du Politique seroient aussi étendus que ceux même de la Divinité, si un homme pouvoit devenir un Dieu. Il a un rapport presque égal avec tous les ordres de l'Etat : que dis-je ? avec tous les citoyens presque individuellement pris. La Cour d'un Souverain & celle d'un Ministre sont en quelque sorte composées des députés de toutes les

classes & de tous les genres des Citoyens; qui, en leur présentant les besoins d'eux & de leurs semblables, leur offrent en même tems les connoissances propres à les remplir.

Mais de toutes les professions il n'en est point avec laquelle la Politique & le Gouvernement aient naturellement plus de rapport que celle d'Instituteur. Les familles sont les parties intégrantes de l'Etat : mais ceux qui les gouvernent ne sachant, ne voulant ou ne pouvant pas toujours employer les moyens propres à la formation des citoyens, les Instituteurs prennent leurs fonctions : ils deviennent les causes immédiates de l'altération, de la destruction ou du renouvellement & de la perfection des talents & des mœurs. La Politique ne fait que continuer l'ouvrage qu'ils ont commencé. Les Ministres du Gouvernement sont aux Instituteurs ce qu'un mixte est à ses élémens : & comme un mixte est d'autant plus parfait que ses élémens sont eux-mêmes plus purs & mieux combinés; un Etat sera d'autant plus fort & plus parfait, que les Maîtres de ses Ecoles seront plus savans, & ceux de ses Gymnases plus habiles.

Les récompenses du Politique sont proportionnées aux services qu'il rend à la Patrie. Les honneurs, la gloire, les bienfaits du Souverain & la reconnoissance des Peuples récompensent le Politique, qui a vraiment travaillé pour l'Etat; le mépris & la haine publique sont les prix de celui qui n'a travaillé que pour lui-même. Les disgraces du Souverain sont le sort de celui qui n'a pas été habile. D'horribles vengeances sont souvent réservées à celui qui a prévariqué. Enfin une immortalité infamante ou glorieuse est toujours la suite de la célébrité que les Politiques acquièrent par leurs grandes entreprises.

Telle

Telle est la perspéctive que nous présentons à nos Elèves pour exciter leur émulation, élever leurs cœurs, diriger leurs connoissances, & leur faire envisager leurs devoirs. Tels sont les buts auxquels nous nous proposons de les conduire par notre Education générale & notre Encyclopédie scholastique : & à mesure qu'ils en approchent, nous avons soin de les leur faire envisager avec plus d'attention.

Tout le monde verra bien que nous ne nous proposons d'enseigner aucune de ces professions, à l'exception de celle d'Instituteur. Cet enseignement ne peut appartenir qu'aux grands Maîtres qui les exercent avec autant de science que de célébrité : mais comme cette grande Ville que nous avons le bonheur d'habiter, renferme les plus grands Maîtres en tout genre, nous offrons notre Maison à leurs Disciples : nous avons tâché d'y réunir les secours les plus propres à faire profiter ceux-ci de leurs leçons : & nous ne cesserons de leur y démontrer les rapports de l'Education générale, avec le genre d'Education particulière de chacun.

Bibliothèque scholastique.

Tous les Peuples savans, & particulièrement les Egyptiens & les Chinois, les Grecs & les Romains, les François & tous les Peuples modernes ont réuni à grands frais les productions de leurs Savans & des Etrangers. Cependant nous observerons à l'égard de ces riches Bibliothèques, ce que nous avons déja observé à l'égard des Cabinets de Physique & d'Histoire Naturelle. C'est pour les Savans qu'on a travaillé. On n'a point encore songé aux besoins des enfans. Cependant une Bibliothèque fournit l'aliment de l'esprit, comme le réfectoire fournit celui du corps.

Bien loin que les livres qu'on met entre les mains des Elèves, puissent suppléer à une Bibliothèque commune; celle-ci au contraire doit fournir en quelque sorte l'antidote de l'ennui, que produisent naturellement des livres qu'on est obligé d'avoir tous les jours entre les mains. Arrêtons-nous donc un instant sur un trésor si précieux, qui doit être offert à des jours réglés aux yeux des Elèves de tous les âges.

Dans la formation d'une Bibliothèque scholastique, il ne faut pas plus de luxe que dans celle d'un Cabinet. Les livres & les manuscrits curieux & précieux ne sont pas les objets qu'on doit se proposer d'y réunir. On doit s'y borner à l'instruction élémentaire de l'Instituteur, des Maîtres, des Elèves & des Pensionnaires.

Une Bibliothèque scholastique, telle que nous en avons l'idée, & telle que celle que nous formons à nos Elèves, doit posséder 1°. les livres qui contiennent les élémens des connoissances humaines: 2°. les Rudimens & les meilleurs Dictionnaires des Langues savantes: 3°. les livres élémentaires de Belles-Lettres: c'est-à-dire de Grammaire, de Logique, de Poésie, de Rhétorique & de Dialectique; avec les Ecrivains épistolaires; ceux de Discours familiers, les Poëtes & les Orateurs les plus célèbres: 4°. les Traités élémentaires des Beaux-Arts: c'est-à-dire de prononciation & de lecture; d'écriture & d'orthographe; de dessin, de musique, de danse, d'escrime, d'équitation, de natation, &c.: 5°. les Traités élémentaires des Sciences: c'est-à-dire ceux de Mathématiques: ceux de Physique: & particulièrement d'observations, d'Anatomie, de Chymie, & de Méchanique; de Physique générale, d'Histoire Naturelle, de Géographie & de Cosmographie: ceux de Morale, ceux de Droit,

ceux de Métaphyſique, ceux de Religion, & même ceux des Arts & Métiers : 6°. les livres élémentaires d'Hiſtoire générale & particulière : 7°. Les meilleurs Traités d'Education : 8°. les manuſcrits de l'Inſtituteur : 9°. des Recueils choiſis des meilleurs devoirs des Elèves, avec un petit éloge de leurs Auteurs faits par leurs Collègues : 10°. enfin les meilleurs Traités élémentaires des Profeſſions ſcientifiques : c'eſt-à-dire de la Littérature, du Commerce & de la Finance ; de l'Architecture, du Génie & de l'Artillerie ; de la Marine & de l'Art Militaire ; de la Médecine & de la Vétérinaire ; de l'Agriculture, de la Mécanique & des Manufactures ; de la Juriſprudence & de la Magiſtrature ; de l'état Eccléſiaſtique & de la Politique.

Ce n'eſt pas ſeulement à Jéruſalem, à Athènes & à Rome qu'il nous faut chercher les livres claſſiques. Toutes les Nations modernes de l'Europe forment actuellement la République des Lettres. Il n'en eſt point qui ne puiſſe fournir un plus ou moins grand nombre d'Ouvrages relatifs à l'inſtruction élémentaire, écrits ou traduits en Latin, en François, en Anglois, en Allemand ou en Italien.

Inſtituteurs zélés, vous louerez ſans doute mon exactitude. Tout dans nos gymnaſes doit inſpirer l'émulation. Par malheur ce n'eſt plus guère actuellement que de nous-mêmes, que nous pouvons attendre les motifs propres à la créer. Rappellons-nous donc encore le conſeil de Cicéron : préſentons ſouvent à la mémoire de nos Elèves, ces grands hommes qui ont inſtruit le genre humain. Ornons nos Bibliothèques de leurs portraits, en gravures ou en médailles ; & d'inſcriptions faites à leur gloire. Que tout reſpire

chez nous la ſcience & la vertu : l'ignorance & le vice n'oſeront du moins s'y montrer.

Des Voyages.

La néceſſité des voyages eſt trop recommandable & trop reconnue, pour que nousnous arrêtions à la démontrer. Contentons-nous de lier cette inſtruction avec notre Plan.

Les voyages forment pour les Elèves un genre particulier d'inſtruction : ils doivent avoir leurs règles. Une Nation nouvelle préſente un nouveau monde au Voyageur. Pour l'étudier & le diſtinguer de celui qu'il quitte, il doit être muni des connoiſſances propres à lui en faire appercevoir tous les objets remarquables. Or, ſi nous ne nous abuſons, notre Plan doit être pour un jeune homme, & ſur-tout pour ſon Mentor, une formule générale pour étudier chaque Nation. Si en la ſuivant il parcourt la Langue des Peuples, ſes Belles-Lettres, ſes Sciences, ſes mœurs, ſes loix, ſa Religion, ſes Arts & leurs produits; enfin ſon Hiſtoire Naturelle : s'il apprécie tout ce que cette formule lui fera voir, par les principes & les règles que la nature & l'art lui auront ſuggérées dans un plan ſoumis à ces deux grands reſſorts de l'eſprit ; que lui reſtera-t-il à connoître?

Les voyages ſont ordinairement réſervés pour l'Education particulière, dans la ſeconde jeuneſſe. La maturité de l'eſprit deſirée pour cette inſtruction & l'éloignement reſpectif des lieux, ont établi cette règle : mais eſt-elle auſſi ſûre qu'elle le paroît au premier abord ?

Bien loin que la maturité de l'eſprit ſoit néceſſaire pour les voyages, ils me paroiſſent au contraire être un moyen très-propre à procurer cette maturité. L'homme qui paſſe toute ſa jeu-

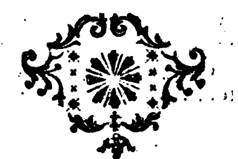
nesse à contempler le tableau que lui présente son pays, contracte ces préjugés nationaux dont tous les voyages ne peuvent plus purger son esprit. De-là vient sans doute qu'il est si peu de vrais appréciateurs des Nations, même dans les professions qui les étudient davantage. D'ailleurs, s'il est vrai que les mots ne portent point d'idées à l'esprit sans la contemplation des objets qu'ils désignent, la Géographie & les Langues étrangères qu'on enseigne aux enfans, doivent être pour eux des Sciences bien stériles. Que dis-je? elles deviennent fausses par l'analogie qui leur fait appliquer aux signes de ces Sciences, les objets de leur pays. Les voyages sont à l'étude des Langues & des Sciences géographiques & morales, ce qu'un Cabinet, tel que nous l'avons décrit, est à la Logique, aux Mathématiques & à la Physique.

Il est encore une considération plus importante que les précédentes. Quand l'esprit est mûr, le corps l'est aussi. Le tempérament s'est formé sur le sol où l'homme a été élevé. Il ne peut plus être transplanté sans danger : & nous voyons beaucoup de jeunes gens mêmes, périr dans leurs voyages. Le danger seroit moins grand pour les enfans : & en les accoutumant de bonne heure à vivre sur différens sols, & sous différens soleils, dans différens horisons, on habitueroit leurs organes à tous les agens de la vie : on les disposeroit à vivre par-tout : & ce point de perfection seroit utile sur-tout à plusieurs genres de personnes, comme les Politiques, les Militaires, les Marins, &c.

L'éloignement des lieux qui est une forte raison pour bien des Peuples, n'en est point une pour des François, placés au milieu des Nations qu'il

importe de connoître. Un François n'a que de petits voyages à faire pour acquérir par lui-même les vraies connoissances du monde moral, civil & politique.

Ne pourroit-on donc pas placer ou du moins commencer l'instruction des voyages dans l'adolescence ? Ne pourroit-on pas y consacrer tous les ans une portion de l'année, *par ex.* les vacances, à visiter le pays & les Peuples dont on auroit étudié la Langue & les productions pendant l'année ? L'Instituteur, ou quelque Mentor élevé dans ses principes, ne seroient-ils pas plus capables que tout autre de diriger ses Elèves dans cette étude ? Ne pourroit-on pas visiter successivement une partie du Royaume, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suisse, de l'Espagne même ? Il ne seroit pas question de voir tout dans ces voyages, mais de bien voir le plus utile : & en conduisant ainsi plusieurs Elèves, on concilieroit l'économie avec l'émulation. Mais contentons-nous de proposer ; & que la sagesse des parens décide.



PLAN D'EDUCATION
ET DES ÉTUDES
DES FILLES.

Plus les Femmes sont foibles; plus il est important de les fortifier. Fénelon, Education des Filles, chap. Ier.

On parle beaucoup d'Education : mais à peine est-il question d'en faire l'application au beau Sexe. Cependant le bonheur des familles dépend du contentement des maris & de la première Education des enfans. Or le contentement & la sagesse du père dépendent autant des agrémens de l'esprit de sa compagne, que l'Education des enfans dépend des lumières de la mère de famille. Nous ne ferons donc point une digression, en donnant quelques pages à l'Education des Demoiselles.

Les mêmes raisons qui recommandent l'Education commune pour les Garçons, la recommandent pour les filles : & elle doit avoir les mêmes objets dans les maisons d'Education qui y sont consacrées : c'est-à-dire le Littéraire, le Physique, le Moral & le Religieux.

Les mêmes Méthodes littéraires doivent concourir au développement & à la perfection des facultés spirituelles des Filles : & elles auront les mêmes succès. Je pourrois citer l'exemple de Demoiselles dont plusieurs sont de la première distinction,

qui font de grands progrès par nos principes dans notre Plan.

Je ne puis passer sous silence le motif d'une sage mère. *Si je vous demande un Maître pour instruire ma fille, dans vos principes & dans votre Plan*, me disoit-elle; *ce n'est point pour en faire une savante; mais une fille raisonnable : c'est afin qu'elle & son frère, que vous élevez, ayant eu les mêmes principes, trouvent plus de plaisir à se trouver ensemble qu'avec d'autres.* Que ces paroles fourniroient un beau texte, pour engager à mettre de l'analogie dans l'Education des frères & des sœurs; & dans celle des personnes de même condition, qui peuvent s'unir par les liens du mariage!

La santé des femmes dépendant des mêmes causes que celle des hommes, le Physique doit être le même dans le fond, pour les uns & pour les autres. Il faudroit seulement en retrancher des exercices que la décence ne permet pas aux Demoiselles; & en ajouter d'autres plus relatifs à leurs fonctions de mères.

Il faut sur-tout les exercer par un travail suivi, à manier l'aiguille, les ciseaux & les autres instrumens propres aux ouvrages domestiques : c'est-à-dire ceux qui ont pour objet l'entretien du linge, des vêtemens & des meubles; la cuisine; l'office, & même la Pharmacie la plus commune. Les femmes ont plus besoin d'adresse que de vigueur. Elles ont aussi plus besoin de propreté & d'élégance dans leurs vêtemens & leurs actions.

Les vertus sont aussi les mêmes pour les deux sexes : mais pourtant les mœurs ont quelque chose de différent. Chez les hommes il faut plus insister sur la tempérance, la prudence, la justice, le courage & l'émulation : mais chez les femmes, sur la modestie, la douceur, l'économie & la chasteté.

La Religion est encore commune aux deux sexes : mais il faut plus insister pour les hommes sur ses sentimens & ses preuves : & pour les femmes, sur ses dogmes & ses pratiques détaillées.

La nature employant moins de tems pour l'Education de la femme que pour celle de l'homme, il suffit de la partager en trois parties : l'enfance, l'adolescence & la jeunesse.

L'Education élémentaire de l'enfance peut être la même pour les Filles que pour les Garçons. Je n'y vois à retrancher que les Rudimens latins.

L'adolescence peut comprendre pour les Demoiselles les sept Cours que nous avons assignés pour les Garçons ; mais différemment exécutés.

Les Dames ayant une si grande disposition à bien parler, c'est faire tort à la Langue nationale, & tomber dans une sorte de contradiction, que de la soumettre en bien des points à l'autorité des Dames, & leur refuser les principes propres à fixer leur goût. Nous ne croyons donc pas que les Sexes doivent mettre de différence dans l'enseignement de la Langue maternelle.

La Langue latine devient à la mode parmi les Dames. Plusieurs des Demoiselles qui reçoivent nos principes, y réussissent aussi-bien que dans la Langue maternelle. C'est une mode à laquelle il ne faut pas s'opposer. Non-seulement cette Langue leur procure la satisfaction d'entretenir un commerce intime avec Dieu ; mais encore, si l'esprit ne peut monter à son haut degré de perfection que par l'acquisition de plusieurs Langues, la latine est sans doute préférable à toutes. Sans elle on ne peut être vraiment letté.

La Langue italienne peut encore entrer dans le Plan des Etudes des Dames, & ajouter du prix à leur mérite littéraire : mais ce seroit une sorte de

luxe que d'étendre leur mérite plus loin dans les Langues : & peut-être un luxe dangereux : car une femme qui se donneroit aux Sciences par curiosité, plutôt que pour mieux remplir ses devoirs, s'attireroit bien des mortifications & des peines.

Les Belles-Lettres devroient être le principal objet des Etudes des Demoiselles : mais ce ne seroit point les étudier, que de ne pas joindre la pratique à la théorie. Le Plan que nous avons tracé leur convient donc comme aux Garçons : la Grammaire & la Logique leur sont également nécessaires, si elles ont également besoin d'art pour penser & bien penser : mais il ne faudroit peut-être pas les exercer autant sur l'argumentation. La Poésie françoise peut servir utilement à monter leur imagination, & à développer les agrémens de leur esprit. L'Eloquence leur est plus nécessaire, pour attacher par ses liens les maris & les enfans à la famille : & souvent pour réclamer des droits sur lesquels on les écoute plus volontiers que les hommes. Mais il n'est pas besoin que leur Rhétorique s'étende sur tous les genres : il suffit que les femmes sachent l'appliquer au genre qu'on peut appeller *économique* ; & qui ne s'étend point au-delà des besoins de la maison.

Notre Plan de Dialectique ne convient aux Dames que dans ce qu'il a de relatif à l'économie ou à la science de la maison, dont le régime leur est dévolu. Il peut se borner à l'Arithmétique, à l'Histoire Naturelle & artificielle des mixtes d'usage dans la Cuisine, l'Office & la Pharmacie la plus commune ; à la Morale domestique, à la décence, aux usages & aux loix qui concernent spécialement les femmes ; à la Métaphysique qui donne les premiers principes de leurs devoirs ; aux

premiers principes de la Religion; aux Arts dont les familles tirent leurs principaux secours; & enfin à l'Histoire.

Les Beaux-Arts qui suffisent aux Dames sont la Lecture, l'Ecriture expédiée, le Dessin, la Musique, la Danse, & la plupart des Jeux que nous avons détaillés.

De tous ces Arts il n'en est point qui leur soit plus nécessaire que le Dessin : c'est le guide & l'ame de leurs travaux : c'est particulièrement le moyen de substituer le vrai goût au caprice, dans ces chef-d'œuvres de toilette qui sortent de leurs mains.

L'étude de l'Histoire jointe avec la Géographie est regardée avec raison comme essentielle aux Demoiselles : mais le Plan que nous en avons tracé est peut-être trop profond pour elles. Il est plusieurs Traités élémentaires qui pourroient leur convenir mieux.

Si les Elèves ont besoin de principes pour concourir avec leurs Maîtres à leur Education, ils doivent être démontrés aux Filles comme aux Garçons.

On aura beau faire des souhaits sur l'Education des Demoiselles, ils seront toujours inutiles, tant que celles qui y président ne se prêteront pas plus à cette réforme. Jamais on n'y avancera d'un pas, tant que les Langues & les Belles-Lettres n'y seront enseignées que par théorie. La plupart des Maîtresses n'ayant point été exercées dans les opérations grammaticales & logiques, elles y tiennent l'instruction de leurs Elèves dans des bornes si étroites, qu'elle ne peut produire de grands fruits : mais il est un moyen simple & facile de lever cet obstacle. On appelle différens Maîtres dans les Couvens & les Pen-

ſions de Demoiſelles. Pourquoi ne pas leur en joindre de Belles-Lettres, & particuliérement de Grammaire françoiſe? On y pourroit recevoir leurs leçons, juſqu'à ce que les Elèves & même leurs Maîtreſſes fuſſent ſuffiſamment exercées dans la pratique des opérations littéraires. Alors ces Maîtreſſes formeroient des Elèves : & la tradition d'une bonne inſtruction pourroit l'y rendre auſſi durable que les routines infructueuſes le feront ſans ce moyen. Que quelques Demoiſelles bien inſtruites & zélées établiſſent un Plan pratique dans des maiſons d'Education conſacrées aux jeunes perſonnes de leur ſexe : & leur ſuccès ſera certain. Elles vuideront les Couvents ou les obligeront à ſe réformer.

La jeuneſſe doit être conſacrée pour les Demoiſelles à l'économie : c'eſt-à-dire à la conduite d'une maiſon. Les Dames n'ont pas d'autres profeſſions à embraſſer. Mon objet étant de me borner à l'Education qui convient aux enfans des premiers Citoyens, je ne puis entrer dans l'enſeignement des Métiers, que les perſonnes peu fortunées doivent prendre pour ſubvenir à leurs beſoins. Or l'Economie comprend toutes les connoiſſances que la Dialectique a fait trouver pour le meilleur régime d'une maiſon : c'eſt-à-dire les connoiſſances les plus relatives au régime naturel & civil des femmes ; à la régie détaillée des biens ; à la conduite du ménage ; au gouvernement de la famille ; & ſur-tout à l'Education des enfans.

Si l'Etat a beſoin d'Inſtituteurs, il n'a pas moins beſoin d'Inſtitutrices : & nous n'en aurons jamais, ſi l'on n'établit pour elles comme pour nous, des Ecoles où elles puiſſent prendre les connoiſſances ſi nombreuſes & ſi délicates de l'Education. En vain même l'on prétendroit éta-

blir cet enſeignement, s'il n'étoit pas confié & ſubordonné aux Inſtituteurs. Eux ſeuls peuvent conſerver la tradition des connoiſſances élémentaires & des opérations littéraires : eux ſeuls peuvent établir dans l'Education des deux ſexes cette analogie de principes & de goûts, qui puiſſe ſubſtituer des converſations & un commerce ſolides, à ceux que l'ignorance & le libertinage ont introduits parmi les jeunes perſonnes.

Et pourquoi les femmes ne ſeroient-elles pas ſoumiſes aux Inſtituteurs dans l'Etude & l'exercice de l'Education ? Ne le ſont-elles pas aux Prêtres pour la Religion ? aux Médecins & aux Chirurgiens pour cette partie de la Chirurgie qui leur eſt dévolue ? N'y a-t-il pas même déja une ſociété fort nombreuſe ſoumiſe à une Congrégation de Religieux pour l'enſeignement de la petite Grammaire & le gouvernement des malades ? A Paris les Maîtres & les Maîtreſſes d'Ecoles ne font déja qu'un corps. La nature nous met ſur la voie en tout : mais l'art a bien des choſes à lui ajouter.



RECUEIL
DE RÉGLEMENS GÉNÉRAUX
D'ÉDUCATION.

La voix de la Nature démontrera que toutes choses tendent à l'unité par une espèce d'échelle, quelques réclamations que la voix des hommes fasse contre elle. Bacon, *de Augment. Scient.*

L'ORDRE, la justice & l'uniformité forment la base de toute société, & les ressorts de sa vie morale & politique. L'ordre donne le systême des vertus réunies : la justice en établit les règles : l'uniformité habitue à leur pratique. Rien de plus dangereux que les volontés particulières, la diversité des principes & la contrariété des procédés dans la régie d'une maison d'Education. Elle ne peut être bien réglée, si elle n'est du moins le simulacre du Gouvernement dans lequel elle apprend à vivre. Elle doit donc être soumise à des réglemens précis, comme l'Etat l'est à ses loix. Les uns & les autres doivent se correspondre : & toutes les personnes qui y sont attachées à quelque titre que ce soit, doivent faire en sorte qu'il ne se trouve rien de contraire dans leur conduite.

D'après ce principe, j'ai cru devoir réunir en un corps, les loix qui m'ont paru les plus propres à réunir les fonctions si nombreuses & si différentes d'une foule de personnes qu'il faut employer,

pour diriger les enfans vers les quatre objets de leur Education. Je les ai puisées dans les sources les plus pures & les plus fécondes; dans les Réglemens de l'Ecole Royale Militaire de France; dans ceux des Universités, & principalement dans ceux du Collège de Louis-le-Grand; dans l'Histoire de l'Education; dans l'étude de cet art; enfin dans l'expérience. Je vais donner ici les plus généraux, d'où découlent tous les autres. Il n'en est aucun article, dont la nécessité ou l'utilité ne pourroit être démontrée par les faits les plus graves, que j'ai recueillis; ou par les motifs les plus puissans, que j'ai prévus.

Nous prions donc instamment tous ceux qui sont préposés à la régie de notre Maison, d'en prendre une parfaite connoissance, de les faire exécuter avec la plus grande régularité, d'y suppléer avec tout le soin possible, & de me communiquer les réflexions que la pratique pourra leur suggérer pour leur perfection & leur correction.

TITRE I. GÉNÉRAL.

La Maison d'Education de M. Verdier est destinée 1°. aux enfans du plus bas âge, foibles, valétudinaires, difformes, & autres qui ont besoin d'un régime ou d'un traitement particulier, pourvu que leurs infirmités ne soient pas contagieuses : 2°. à ceux qui, étant destinés aux plus hauts emplois & aux premières professions, ont besoin de l'Education la plus approfondie & la plus cultivée.

Ces deux classes d'Elèves vivent en commun, & doivent suivre les réglemens de la Maison, à l'exception de ceux qui sont sous l'inspection d'un Gouverneur particulier dans un appartement séparé. Ils y seront reçus en nombre suffisant pour entretenir l'émulation, & fournir aux frais

nécessaires à la meilleure Education : mais le nombre n'excédera jamais les soins que l'Instituteur & son épouse doivent tous les jours à un chacun en particulier.

Cette Maison est de plus offerte 1°. aux jeunes gens qui ayant fait leurs études générales, & se donnant particulièrement à celle d'une profession scientifique, ont besoin des secours d'un Cabinet d'observations & d'expériences, & d'une Bibliothèque pour l'étudier : tels que les Etudians en Médecine, en Droit, en Education, &c. envoyés par leurs parens, des Princes, des Villes, des Collèges, &c. 2°. aux Etrangers ou regnicoles qui desirent apprendre la Langue & la Littérature françoise ou latine en peu de tems.

Ces deux classes de Pensionnaires vivent librement dans des chambres particulières. On exige seulement qu'ils soient assez vertueux & honnêtes pour former société avec l'Instituteur; pour ne donner que de bons exemples ; & pour n'avoir aucun commerce particulier avec les Elèves.

Les parens des Elèves, & les Pensionnaires eux-mêmes, choisiront dans le Cours qui va être détaillé les exercices dont les uns & les autres doivent être occupés. Ils peuvent assister à toutes les leçons, démonstrations & exercices qui se font journellement dans la Maison. Ils ont l'usage des livres de la Bibliothèque ; ils peuvent faire leurs observations sur les instrumens, machines, substances & gravures du Cabinet d'observations & d'expériences. Ils peuvent même faire en particulier ou en commun les expériences qu'ils jugent à propos, en en payant les frais.

La Maison est réglée & régie par l'Instituteur & son épouse; dirigée par les Pasteurs de l'Eglise; soignée par quatre Gouverneurs préposés au gouvernement littéraire, physique, moral, &

chrétien des Elèves; & par plusieurs Gouvernantes. Les Elèves y sont enseignés par le nombre des Maîtres internes suffisant à l'enseignement général des Langues, des Humanité & des Sciences scholastiques; par trois Maîtres externes de Dessin, de Musique & de Danse; & par les autres Maîtres particuliers des Langues, Sciences & Arts que les parens veulent donner à leurs enfans. Ils sont en outre traités, en cas de maladies ou d'infirmités, par un Médecin, un Chirurgien, un Apothicaire, un Inoculateur, un Oculiste, un Orthopédiste, & les Officiers de santé en qui les parens & les Pensionnaires ont confiance. Enfin ils y sont servis par le nombre suffisant de domestiques des deux sexes attachés à la Maison, ou qu'on voudroit donner particulièrement aux Elèves ou Pensionnaires.

Le Plan d'Education de chaque Elève est suivi conformément aux intentions des parens, dans une maison vaste, magnifique, très-aërée, très-saine & munie de tous les secours propres à une Education complette, à côté du Jardin du Roi. Une belle cour conduit à de grandes salles où l'on réunit les livres, gravures, sphères, cartes, tables d'histoire, médailles, instrumens de Mathématiques, machines de Physique, substances d'Histoire Naturelle, échantillons des Arts nécessaires à l'instruction des choses. Un enclos d'un arpent contient un jardin botanique & de vastes allées qui servent de gymnase pour les exercices gymnastiques & les jeux. Les Elèves couchent dans de grands dortoirs au premier. Les Pensionnaires sont au second, & dans un corps de bâtiment séparé.

La pension est de huit cents livres pour les Elèves qui entrent avant l'âge de douze ans, & de cent pistoles pour ceux qui entrent au-dessus de cet âge. En ce sont compris d'un côté la nourriture,

le blanchiſſage, l'accommodage par un garçon de la Maiſon, & les menus beſoins d'écolier : de l'autre, l'inſtruction générale ſur les Langues françoiſe & latine; les Belles-Lettres, les Mathématiques, la Phyſique & la Morale; le Deſſin, la Muſique & la Danſe, l'Hiſtoire, la Géographie & l'Education.

Les uns & les autres ſe fourniſſent d'un lit, d'un couvert d'argent & de trois paires de draps, de douze ſerviettes & de deux peignoirs. Ils s'entretiennent de livres & d'habillemens, & particuliérement de deux veſtes à la Polonoiſe, & deux culottes de toile griſe en été; de deux veſtes pareilles d'Eſpagnolette, & de deux culottes de peau en hiver, pour les exercices. Mais on fait un forfait pour ces fournitures, en faveur des Elèves des Provinces.

Le prix de la penſion à l'égard des Penſionnaires eſt de douze cents livres pour la nourriture, le blanchiſſage, la chambre & l'inſtruction générale,

Les Elèves & les Penſionnaires payent un louis en entrant, & quinze francs aux étrennes, pour être répartis dans la Maiſon, ſuivant l'uſage général, que nous n'avons pu détruire.

Les Elèves qui font chaque année le Cours de Langues modernes autres que la françoiſe & la latine, payent en commun le Maître qui leur eſt donné.

Ceux qui deſirent apprendre une Langue, un Art ou une Science en particulier; & ſpécialement à faire des armes, à jouer du violon, du claveſſin, &c. payent le Maître qui leur en donne des leçons particulières.

Si un enfant manque abſolument de talent & de bonne volonté, on convient d'un prix pour lui donner un Répétiteur particulier, qui le fait étudier hors du tems des leçons : de manière que

l'enfant n'est pas un instant abandonné à sa nonchalance; & que tout lui est facilité. Avec ce moyen on répond du succès de son instruction.

Si un enfant infirme a besoin de soins & d'un traitement particulier, on fait pour cela un prix & des conditions qui y sont relatifs.

En cas de maladie, les Elèves & Pensionnaires peuvent être traités à la Maison dans une Infirmerie située dans un bâtiment séparé & éloigné de celui de leurs collègues. Les parens n'ont à payer que les honoraires des Médecins & Chirurgiens, les Médicamens & autres frais particuliers prescrits par eux; & leur part dans la dépense du Garde-malade, si la maladie est assez grave pour en avoir besoin.

Si l'enfant tombe malade de la petite vérole, rougeole ou autre maladie contagieuse, on pourra le faire traiter dans un lieu tout séparé de la Maison, qui n'aura aucune communication avec le reste.

Si les parens desirent faire inoculer leurs enfans, on se chargera de leur proposer d'excellens Inoculateurs, ou de les mettre entre les mains de celui qu'ils auront choisi : de procurer à leurs enfans tous les secours nécessaires dans une maison voisine : sans pourtant pouvoir suivre la maladie, de crainte d'apporter la contagion dans notre Maison.

TITRE II.

Ordre des Exercices par Classes, durant le Cours d'Education.

I. Les différentes matières de l'instruction marchent presque toutes à la fois, pour satisfaire le goût varié des enfans, qui les porte d'objets en objets; pour créer par des répétitions continuelles les habitudes des Langues, des Arts & des Scien-

ges ; & pour prévenir l'oubli des choses les mieux apprises. Mais en commençant par les élémens les plus simples, elle se développe à mesure que les besoins & les facultés de l'enfant se développent eux-mêmes.

L'instruction est donc divisée par Cours, qui marchent ensemble ; & chaque Cours est divisé en plusieurs Classes qui se succédent.

Les enfans ne se ressemblant que plus ou moins par leurs dispositions & leur application, chacun demeure dans une Classe le tems nécessaire pour bien posséder les matières qu'on y enseigne ; & passe dans une supérieure, aussi-tôt qu'il en est instruit.

Dans chaque Cours & chaque Classe les Elèves sont occupés de leçons qu'ils apprennent par cœur, ou seulement par conception, suivant qu'il est réglé par l'Instituteur ; & de devoirs qu'ils font verbalement ou par écrit : l'on s'attache moins à leur en donner un grand nombre sur chaque matière, qu'à leur en faire apprendre & pratiquer exactement un petit nombre bien choisi.

En chaque Classe on répéte les leçons de la Classe précédente, avec des devoirs analogues.

COURS DES ÉLÉMENS.

Le tems consacré aux Elémens & aux Humanités, étant déterminé par la nature & les usages ; nous ne pouvons mieux faire que de nous y conformer.

Classe IXe. *Abécédaires.*

Leçons. Elémens de prononciation, de lecture latine & françoise, d'Ecriture expédiée & d'Orthographe.

Devoirs. Lecture en épelant, en syllabant & en lisant couramment. Composition sur le Bureau typographique de leçons de lecture à copier, & de leçons de prononciation à orthographier : écriture d'exemples : ensuite copie de syllabaires & de vocabulaires. Analyse de petites pièces de lecture & d'écriture. Recherches de mots dans un vocabulaire ; & arrangement de mots suivant l'ordre alphabétique.

Classe VIIIe. *Elémentaires françois.*

Leçons. Rudimens de la Langue françoise & Elémens de Grammaire & de Logique, sur le mot & la phrase.

Devoirs. Copies de déclinaisons, de conjugaisons & de graduations de mots françois. Analyses spéciales & générales des parties, espèces & sens du mot & de la phrase : Analyses des divisions, distinctions, définitions, argumens & autres espèces de propositions ; leur composition, Copies de Lettres.

Classe VIIe. *Elémentaires latins.*

Leçons. Rudimens de la Langue françoise & Elémens de Grammaire & de Logique sur le discours. Rudimens de la Langue latine.

Devoirs. Analyse des parties, espèces & sens de discours, & particulièrement de questions, de récits, de descriptions & de lettres en françois. Conversations ou dialogues, leur composition.

Traduction des mots françois & latins : leurs déclinaisons, conjugaisons & graduations, avec la quantité de leurs terminaisons & auxiliaires. Double traduction des *questions* & *dialogues scholastiques* de latin en françois & de françois en latin. Préparation, développement, explication littérale, construction & vérification de phrases

latines à traduire en françois; & de phrases françoises à traduire en latin.

Nota. Cette double traduction de deux discours correspondans est dans notre Plan le premier degré de l'étude des Langues savantes.

COURS D'HUMANITÉS.

Nous réunissons sous ce titre les Langues françoise & latine & les Belles-Lettres.

Classe VI[e]. *Grammairiens.*

LANGUES. *Leçons.* Méthodes d'analyse & de formation des mots françois & latins.

Devoirs. Division & composition des parties & des sens des mots françois & latins, avec la quantité de ceux-ci. Traduction latine des exemples de la syntaxe de Clarke. Traduction françoise d'un livre latin élémentaire, dont on dictera les mots françois. Conversions de phrases & de propositions.

Nota. Cette traduction d'un discours avec les mots d'une autre Langue est dans notre Plan le second degré de l'étude des Langues.

BELLES-LETTRES. *Leçons.* Principes de Grammaire générale. *Devoirs.* Analyses de questions & de démonstrations grammaticales. Critique de la Syntaxe de Clarke. Composition de dialogues, lettres & conversations latines.

Classe V[e]. *Logiciens.*

LANGUES. *Leçons.* Homonymes françois. Méthode de traduction.

Devoirs. Traduction de la suite de Clarke & d'un livre latin. Systêmes ou arbres étymologiques des dérivés & composés d'un mot avec leur quantité. Thêmes & versions adaptées aux règles.

Nota. Cette traduction littérale d'un discours sans mots, & qu'on nomme thême ou version, est le troisième degré de l'étude des Langues.

Belles-Lettres. *Leçons.* Principes de Logique.

Devoirs. Analyse & composition de démonstrations logiques.

Classe IVe. *Humanistes.*

Langues. *Leçons.* Epithètes françoises, système analytique de la Langue latine, avec ses idiotismes.

Devoirs. Explication des extraits en prose de Chompré. Thêmes & versions sur les Auteurs de vraie latinité.

Belles-Lettres. *Leçons.* Introduction à l'élégance françoise & latine, appliquée à la traduction, aux extraits, paraphrases, amplifications, imitation & invention. Introduction à la versification françoise & latine.

Nota. Les traductions élégantes, le développement des pensées & leur expression par les propositions qui leur sont propres, forment un quatrième degré de l'étude des Langues.

Devoirs. Analyses de discours élégans. Extraits, paraphrases, amplifications & imitations, en françois & en latin. Vers françois & latins à analyser & à tourner.

Classe IIIe. *Versificateurs.*

Langues. *Leçons.* Tropes de du Marsais. Systêmes synthétiques de la Langue latine.

Devoirs. Explication des extraits de Chompré en vers & d'un livre de l'Enéide. Suite de traductions élégantes.

Belles-Lettres. *Leçons.* Principes d'élégance appliqués aux différentes espèces de dis-

cours en prose. Principes de versification appliqués aux différentes espèces de Poëmes.

Devoirs. Analyse de Discours & de Poëmes choisis. Composition de récits sacrés & civils, apologues & autres discours. Vers françois & latins à composer sur une matière.

Classe IIe. *Poëtes.*

Langues. *Leçons*. Synonymes françois & latins.

Devoirs. Explication des Poëtes de Chompré, sur-tout d'Horace, avec celle d'un livre de l'Enéide.

Belles-Lettres. *Leçons*. Principes de Poésie. Art poétique de Boileau & d'Horace.

Devoirs. Analyse des différentes sortes d'expressions, tableaux & discours poétiques, sur des recueils des différens genres de Poésie françoise & latine. Traductions & compositions poétiques en prose & en vers.

Nota. Ces traductions poétiques forment un cinquième degré dans l'étude des Langues.

Classe. Ire. *Rhétoriciens*.

Langues. *Leçons*. Traité du style, ou Dictionnaire d'élocution françoise.

Devoirs. Explication des extraits des Orateurs & grands Historiens de Chompré; & sur-tout d'Horace, de Cicéron & de Tite Live.

Belles-Lettres. *Leçons*. Principes d'Eloquence en prose & en vers.

Devoirs. Analyses des différentes sortes de périodes & de morceaux d'éloquence tirés des Orateurs & des Poëtes françois & latins en tout genre d'éloquence. Traductions & compositions oratoires de différentes sortes de discours, comme

éloges

éloges, blâmes, descriptions, portraits, parallèles, rapports, harangues, plaidoyers, &c.

On conciliera ces leçons & devoirs avec ceux du Collège, à l'égard des Elèves qu'on y enverra.

Nota. Ces traductions oratoires forment un sixième & dernier degré dans l'étude des Langues.

Cours de Langues savantes.

Tous les ans on proposera par émulation deux Cours de Langues savantes : l'une ancienne & l'autre moderne ; aux Elèves suffisamment instruits de la Grammaire & de la Langue françoise.

Leçons. Rudimens des Langues primitive, hébraïque, phénicienne, celtique ou grecque.

Rudimens des Langues italienne, angloise ou allemande.

Devoirs. Traduction de mots, de phrases & de discours en prose & en vers, dans la Langue enseignée.

Cours de Démonstrations économiques.

Les démonstrations sont faites dans le Cabinet d'observations & d'expériences, par l'Instituteur, par les Maîtres de la Maison, & par des Amateurs qui nous ont offert leurs lumières.

Ce Cours s'y fait en deux parties : le nomenclateur & la dialectique universelle.

Petite Classe. *Nomenclateurs.*

Leçons. Nomenclateur françois & latin.

Devoirs. Démonstrations des parties & espèces des choses détaillées dans le Nomenclateur. Sa double traduction de françois en latin & de latin en françois.

Grande Classe. *Dialecticiens.*

Cette Classe se fait successivement sur les sept parties suivantes.

I. *Dialectique générale. Leçons.* Ses principes.

Devoirs. Opérations sur les objets mêmes, pour l'exposition & la solution des différens genres de problêmes : c'est-à-dire pour la recherche & la démonstration de la vérité dans les différens ordres logiques, ou manières de penser.

II. *Mathématiques. Leçons.* Principes de Dialectique Mathématique, avec des élémens de cette Science.

Devoirs. Opérations d'Arithmétique, de Géométrie & d'Algèbre à analyser, à composer & à démontrer. Combinaisons. Plans & comptes de recette & de dépense.

III. *Physique. Leçons.* Principes de Dialectique physique, avec des élémens de cette Science.

Devoirs. Analyses, compositions & démonstrations physiques, anatomiques, chymiques & méchaniques, des corps en général ; & des mixtes des trois règnes recueillis en substance & en gravure.

IV. *des Arts. Leçons.* Principes de Dialectique des Arts, avec des élémens sur cette matière.

Devoirs. Démonstrations des opérations & des productions des Arts, recueillies en substance & en gravure.

V. *Morale. Leçons.* Principes de Dialectique morale, avec des élémens de cette Science, & de Droit naturel.

Devoirs. Analyses, critiques & portraits des Hommes célèbres.

VI. *Positive. Leçons.* Principes de Dialec-

tique positive, avec des élémens de Droit public & national.

Devoirs. Analyses & compositions d'actes juridiques.

VII. *Métaphysique. Leçons.* Principes de Dialectique métaphysique, avec des élémens de cette Science.

Nous nous servons sur-tout pour séconder nos leçons de Dialectique, du petit Abrégé latin de Philosophie scholastique, qui a paru sous le titre de Philosophie de Caron, qui sert pour passer Maître-ès-Arts ; & qui est le meilleur en ce genre.

La Dialectique de la Révélation & celle de l'Histoire seront réunies à l'enseignement de la Religion & de l'Histoire.

Cours des Beaux-Arts et des Jeux.

Les Beaux-Arts & les Jeux s'enseignent aux Elèves & les exercent par trois Compagnies.

Troisième Compagnie.

Lecture courante de discours en prose & en vers.

Ecriture sur une dictée pour l'Orthographe & la Ponctuation.

Tactique civile, comprenant les attitudes, le maintien, les positions, le marcher & les saluts.

Petits exercices gymnastiques ; & jeux les plus simples.

Seconde Compagnie.

Elémens de déclamation grammaticale & de geste ; déclamations de discours.

Elémens du chant en Plain-chant & en Musique. Analyse des intervalles, des consonnances, des dissonnances & des accords ; des notes de

Plain-chant & de Musique ; & de leçons appropriées. Leur copie & leur exécution.

Elémens du Dessin. Analyses, copies & dessins des lignes, figures & solides géométriques ; d'abord avec la règle & le compas ; ensuite avec les yeux seuls.

Elémens du Menuet. Son analyse & son exécution.

Moyens exercices & jeux.

Première Compagnie.

Principes de déclamation poétique & éloquente ; & déclamations de discours en prose & en vers.

Principes de Musique grammaticale, poétique & éloquente alternativement. Analyse & chant de leçons appropriées. Analyse, exécution & composition de phrases & de discours en musique.

Principes de Dessin. Analyses, copies & dessins de figures & de bosses humaines ; de substances animales, végétales & minérales de la nature & des Arts ; de plans géométraux, de perspectives & de paysages : analyses de décharnés, d'académies, de portraits, d'antiques, & de tableaux allégoriques & historiques, en dessins, peintures, gravures ; reliefs & statues ; alternativement chaque année.

Elémens de Contredanses. Leur analyse figurée & chorégraphique. Leur exécution.

Les grands exercices gymnastiques & jeux les plus compliqués.

COURS DE RELIGION.

La Religion s'enseigne en trois Catéchismes, après les prières & instructions communes.

Troisième Catéchisme.

Prières françoises & latines. Catéchisme du Diocèse, Catéchisme historique françois. Réponses de la Messe. Traduction des prières latines. Maximes chrétiennes en françois.

Second Catéchisme.

Récitation de l'Evangile en françois ou en latin. Catéchisme de la Confirmation & de la Communion. Traduction & récitation des maximes latines & du Catéchisme historique latin; Catéchisme des fondements de la Foi, servant de Dialectique de la Religion. Son analyse logique. Maximes chrétiennes en latin.

Premier Catéchisme.

Epîtres & Evangiles en latin. Catéchisme des Fêtes. Analyse de la Foi de Holden ou de Bossuet. Maximes chrétiennes latines.

COURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE.

Ce Cours est partagé en deux Classes.

Petite Classe d'Histoire & de Géographie.

Leçons. Abrégé chronologique de l'Histoire de France de M. Fortier. Abrégé de la Géographie de Lenglet.

Devoirs. Lecture, chant, copie & explication des Strophes.

Grande Classe d'Histoire & de Géographie.

Cette Classe se fait en commun successivement sur les cinq parties suivantes.

Leçons. Dialectique & élémens d'Histoire gé-

nérale, primitive, ancienne, du moyen âge & moderne. On y joint des Ouvrages qui y répondent ; & particulièrement, l'Histoire universelle de Bossuet, la Cosmographie de M. de Mornas, ou la Grammaire géographique de Gordon.

Devoirs. Analyses de monumens choisis en chaque tems & chez chaque Peuple. Leurs démonstrations sur des gravures, médailles, tables & livres. Explications de fables, paraphrases de morceaux historiques.

COURS PRATIQUE D'ÉDUCATION.

Le Cours d'Education se fait à tous les Elèves : en commun ou séparément aux Elémentaires & aux Humanistes, suivant l'exigence des cas & des matières : mais les premiers n'en prennent que les élémens : & les autres les principes qui leur correspondent.

Leçons. Principes d'Education littéraire, physique & morale, alternativement.

Devoirs. Conférences & lettres en françois ou en latin, sur les matières expliquées par l'Instituteur. Leur paraphrase. Examen de soi-même, ou analyse des actions remarquables, des vertus & vices principaux des Elèves, de leur génie, de leur tempérament & de leur caractère. Portraits & parallèles de l'homme physique, moral & lettré. Plans de régime, de conduite & d'instruction.

COURS DE PHILOSOPHIE.

Les Elèves seront envoyés dans un Collège pour y faire ce Cours.

On enverra de plus aux Ecoles publiques d'Histoire Naturelle, de Physique, de Chymie & d'Anatomie du Jardin du Roi, du Collège de Navarre, du Collège Royal, & même de la Fa-

culté de Médecine, ceux qui seront en état de profiter des démonstrations qui s'y donnent par les grands Maîtres qui y enseignent.

A la Maison l'on fera la répétition de ces Cours : & l'on fera faire aux Elèves des lectures & extraits de Pline & de M. de Buffon ; de Cicéron & de Bossuet, de Lucrèce & de l'Anti-Lucrèce, &c. On leur donnera à composer des dissertations sur des questions importantes.

Ce Plan d'études est offert à tous les Elèves de notre Maison : mais sans prétendre y asservir aucun d'eux. On l'étend, on le resserre & on le varie suivant l'état particulier des sujets & les vues des parens. *Par ex.* si des jeunes gens studieux se bornent à la Langue latine, on les en instruit particulièrement : & en peu de tems on les prépare à l'étude de la Philosophie & des professions scientifiques.

TITRE III.

Ordre des exercices par mois & saisons dans le cours de l'année.

Pour diriger l'attention des Elèves sur leurs rapports avec la nature & la société, nous leur faisons suivre les révolutions des tems qui les rappellent à tous les hommes. Pour cela nous mettons entre leurs mains, comme livres classiques, plusieurs Calendriers : & particulièrement l'*Almanach du bon Jardinier*, *les Etrennes de Santé*, *les Etrennes Mignones* & *les Etrennes de la Jeunesse*. Nous avons ajouté à la nouvelle Edition qu'on prépare du premier, une introduction à la Botanique, qui pourra le rendre d'un plus grand usage.

Pour profiter de ces secours, chaque année, chaque saison & chaque mois seront annoncés par

un discours qui y sera rélatif. Ce discours sera donné en devoir le premier Lundi du mois précédent aux Elèves des premières Classes, depuis la quatrième : & les meilleurs seront débités les premiers jours du mois, en présence de tous les Elèves, aux heures des démonstrations.

Le dernier jour de chaque mois, les Membres de la Société Littéraire des Elèves feront subir un examen aux autres Elèves en présence de leurs Maîtres, pour les aggréger à leur Société.

Le dernier Dimanche ou jour de congé de chaque mois, les Elèves auront soin d'écrire à leurs parens, pour leur donner des nouvelles de leur santé, & les entretenir sur leurs progrès dans l'Education littéraire, physique, morale & religieuse. Ils leur écriront pareillement à leur fête.

Les Elèves approcheront des Sacremens les jours & heures indiqués par le Directeur: & y seront préparés la veille.

Octobre.

Le premier jour du mois, Messe du S. Esprit.

Premier discours sur la nécessité d'annoncer les révolutions & les dates les plus remarquables de l'année naturelle, scholastique, civile, juridique & religieuse.

Second discours sur les travaux des Elèves pendant le cours de l'année scholastique, commençant au mois d'Octobre; & sur les devoirs auxquels elle les engage.

Troisième discours sur les travaux de la terre & des Ecoles; sur les Fêtes religieuses & civiles, & sur les congés de ce mois.

Novembre.

Discours sur les progrès du mois précédent & sur les travaux, Fêtes & congés de celui-ci.

Discours sur l'année juridique commençant par la rentrée des Parlemens à la Saint-Martin; & sur les devoirs auxquels elle engage ceux qui sont chargés de rendre la Justice.

A la fin du mois, discours sur l'année religieuse commençant à l'Avent; & sur les devoirs de piété auxquels elle engage.

Décembre.

Discours du mois.

Le 6, jour de S. Nicolas, discours sur les devoirs des enfans envers leurs parens; & congé tout le jour.

Le 21, discours sur les opérations de la nature pendant l'hiver : c'est-à-dire sur son repos & sa préparation à la végétation : l'influence qu'il a sur les végétaux, sur les animaux & particulièrement sur l'homme; enfin les exercices & les jeux propres à cette saison.

Le jour de congé suivant, mesure des Elèves : inspection des dents.

Avant Noël, compte rendu des progrès des Elèves depuis le commencement de l'année.

Congés depuis le jour de Noël jusqu'au jour des Rois inclusivement. Répétition le matin, & étude générale le soir, pendant ce tems.

Janvier.

Discours sur l'année civile & sur les devoirs des Citoyens, annoncés par l'usage des souhaits réciproques.

Lettres de bonne année aux parens & amis auxquels on doit de la reconnoissance.

Discours du mois.

On commencera dans ce mois à préparer ceux qui doivent faire leur première Communion.

Février.

Discours du mois.

Les Jeudi & Mardi gras ; congé tout le jour.

Le Mercredi des Cendres, discours sur la nécessité de la tempérance, de l'abstinence & même du jeûne pour la santé, les bonnes mœurs & la piété.

Pendant le Carême, les Elèves réciteront leurs Catéchismes à la première Classe du matin. Les grands assisteront les Dimanches & Fêtes aux Catéchismes de la Paroisse.

Mars.

Discours du mois.

Le 20, discours sur l'année naturelle commençant par l'arrivée du soleil au point des équinoxes : & sur les devoirs auxquels la nature nous engage.

Le 21, discours sur les opérations de la nature pendant le printems : c'est-à-dire sur le renouvellement de la végétation, sur l'influence de cette saison sur les hommes ; & sur les exercices & les jeux qui y sont propres.

Le jour de congé suivant, mesure des Elèves & inspection des dents.

Au commencement de la Semaine Sainte, compte des progrès des Elèves depuis le commencement de l'année.

Congés depuis le Jeudi Saint jusqu'après les Fêtes de Pâques : & pendant ce tems préparation des Elèves au devoir paschal.

Avril.

Discours du mois.

Mai.

Discours du mois.

Ceux qui se proposeront de recevoir le Sacrement de Confirmation, y seront disposés dès ce mois.

Juin.

Discours du mois.

Le Lundi d'après la Saint-Barnabé, congé tout le jour, suivant l'usage.

Le 21, Discours sur les opérations de la nature pendant l'été : & particulièrement sur la maturité des fruits : sur l'influence de cette saison sur les hommes, & sur les précautions qu'elle exige.

Le premier jour de congé, mesure des Elèves & inspection des dents.

La veille de S. Jean, les Elèves présenteront une fleur à l'Instituteur. Un des Elèves de chaque Classe lui témoignera les sentimens de ses collègues à son égard, par un petit discours qu'ils auront composé en commun. Chacun lui exposera en particulier ses propres sentimens par une phrase ou un petit discours, qu'il aura composé lui-même, sans le communiquer aux autres.

Le lendemain de la S. Jean, congé tout le jour.

Juillet.

Discours du mois.

Le 27, veille de Sainte Anne, les Elèves témoigneront leurs sentimens à l'Institutrice, sous la même forme qu'à l'égard de l'Instituteur.

Congé le jour de Sainte Anne.

Août.

Discours du mois.

Le 25, jour de Saint-Louis, Eloge du Roi & de la Patrie : & devoirs auxquels l'un & l'autre engage les citoyens.

Les jours suivans, compte des progrès des Elèves pendant l'année. Paranymphes, contenant l'éloge & la critique de chaque Elève. Distribution des Prix en chaque genre d'exercices littéraires & gymnastiques.

Septembre.

Discours du mois.

Vacances depuis le premier Lundi jusqu'au dernier jour de ce mois. Répétitions le matin & congé le soir avec une étude générale.

Le 21, discours sur les opérations de la nature pendant l'automne & particuliérement sur la fermentation, l'influence de cette saison, & les précautions qu'on y doit prendre.

Le même jour, mesure des Elèves & inspection des dents.

TITRE IV.

Ordre des exercices par jours dans le cours de la semaine.

Les exercices sont distribués chaque jour de la semaine de la maniére suivante.

Lundi.

Le matin, Belles-Lettres, Courses & Démonstrations.

L'après-midi, Langues françoise & latine; Ecriture, Orthographe & Dessin.

Mardi.

Le matin, Belles-Lettres, Sauts, Histoire & Géographie.

L'après-midi, Langues françoise & latine pour le commun des Elèves: Langues savantes, par émulation: Lecture, Déclamation & Musique.

Mercredi.

Le matin, Belles-Lettres, Jeux réguliers de la saison; leçon & démonstration sur l'Education.

L'après-midi, Etude générale & congé.

Jeudi.

Le matin, comme le Lundi.

L'après-midi, Langues françoise & latine, Lecture & Danse.

Vendredi.

Le matin, comme le Mardi.

L'après-midi, les Langues comme le Mardi: de plus, l'Ecriture & le Dessin.

Samedi.

Le matin, comme le Mercredi.

L'après-midi, Répétition de la semaine, Conférences entre l'Instituteur, les Maîtres & les Elèves; Lecture, Déclamation & Musique: & soins de propreté: comme de laver les pieds, couper les ongles, &c.

Dimanches & Fêtes.

Le matin, la Messe, les Catéchismes & la Danse.

L'après-midi, Vêpres & Complies, Etude générale: & congé.

L'Etude générale des jours de congé est consacrée pour l'Etude des leçons du lendemain. Elle est suivie de l'Etude pénale pour les paresseux & inattentifs, qui y répétent ce qu'ils ont mal appris depuis le dernier jour de congé; des arrêts pour les mal-propres & indociles; & de la récréation pour les autres.

Les Elèves libres s'occupent à leur choix à la Bibliothèque: ou à la Course, aux Sauts & aux Jeux réguliers de la saison; par Compagnies, à la pluralité des voix.

Répétitions & Compositions.

Chacun des Maîtres fera répéter les Langues,

Arts & Sciences qu'il enseigne, suivant leur analogie; & suivant les divisions des livres & cahiers classiques; de manière que chaque titre soit bien répété, d'abord par portions s'il est nécessaire; & enfin en entier.

Chaque Classe composera seule ou avec une autre toutes les semaines; aux jour & heure indiqués par l'Instituteur. Les matières seront rédigées par lui sur les principes des livres classiques; de manière qu'en corrigeant ces compositions, il puisse faire la répétition des principes; & reconnoître si chacun des Elèves les possède & sait les appliquer.

On fera la répétition de ce qui a été enseigné le matin & aux Etudes générales, pendant les congés & vacances : & ceux qui n'auront pas satisfait aux examens généraux de Noël, de Pâques & de la Saint-Louis, en feront particulièrement la répétition à l'étude pénale des congés suivans.

Leçons particulières.

Les leçons particulières sont données aux jours & heures déterminés entre l'Instituteur & les Maîtres particuliers; & elles sont prises sur les récréations, ou substituées à d'autres exercices.

TITRE V.

Ordre des exercices par heures dans le cours de la journée.

Les exercices littéraires & gymnastiques se succèdent dans le cours de la journée de cette manière.

Eté, depuis le Carême jusqu'aux vacances, jours de travail.

LE MATIN, *cinq heures & demie*, le lever;

l'habillement, l'accommodage des cheveux; lavement des mains, du visage & de la bouche; & les prières particulières.

Six heures, Etudes en commun des leçons & explications pour les grands dans la salle commune.

Pendant ce tems les petits se lévent, sont habillés, accommodés & lavés : font leurs prières en particulier; & étudient le Catéchisme en commun pour le Dimanche ou la Fête suivante.

Sept heures & demie, la revue générale, le déjeûner, & la première récréation.

Huit heures, récitation & chant des prières communes : lecture de morale ou de piété, & lecture d'une portion des réglemens dans la salle commune.

Huit heures & demie, leçon de Belles-Lettres dans les Classes.

Dix heures & demie, seconde récréation, pour les exercices gymnastiques dans le Gymnase.

Onze heures, démonstrations de Dialectique & d'Economie, d'Histoire ou d'Education dans le Cabinet d'observations & d'expériences.

Midi, le dîner, & ensuite la revue générale & la troisième récréation en jeux réglés.

LE SOIR, *à deux heures*, études pour les leçons, explications & devoirs; & ensuite leçons sur les Langues.

Quatre heures & demie, le goûter & ensuite la quatrième récréation.

Cinq heures, leçons sur les Beaux-Arts dans la salle des exercices.

Six heures & demie, études pour les devoirs, leçons & explications du lendemain.

Sept heures, le souper, & ensuite la cinquième récréation des petits; & continuation de l'étude pour les grands.

Huit heures, la prière & le coucher des petits; le souper, & ensuite la récréation littéraire pour les grands.

Neuf heures & un quart, la prière & le coucher des grands.

Jours de congé.

LE MATIN, comme les autres jours; excepté les pleins congés, que le lever ne sera qu'à sept heures, le déjeûner à huit, l'étude générale à neuf, les jeux & la Bibliothèque, suivant le choix des Elèves, à dix heures & demie.

L'APRÈS-MIDI, *à deux heures*. Etude générale.

A trois heures & demie. Etude pénale, arrêts & récréation dans la Bibliothèque ou dans le gymnase, au choix de chacun.

Le goûter & le souper à l'ordinaire.

Samedi.

Conférences de l'Instituteur avec les Maîtres & les Elèves, après deux heures: & avec les Maîtres seuls après souper.

Le souper de tous les Elèves à sept heures, & le coucher à huit & demie.

Dimanches & Fêtes ordinaires.

LE MATIN, *à cinq heures & demie*, le lever, l'habillement & les prières particulières.

Six heures, l'étude de l'Évangile & des Catéchismes; & accommodages des cheveux.

Sept heures & demie, la fin de l'habillement.

Huit heures, la Messe & ensuite le déjeûner.

Neuf heures & demie, récitation & chant des prières communes, lecture de l'Evangile du jour en commun, exhortation & ensuite les Catéchismes propres à chaque Classe.

Dans l'intervalle qui suit jusqu'à midi, sera

pris le tems de la Danse pour chaque Compagnie.

A midi, conférence entre les Elèves.

A une heure, le dîner & la récréation.

A deux heures, les Vêpres & Complies.

A deux heures & demie, l'étude générale.

A trois heures & demie, l'étude pénale, les arrêts & la récréation.

Premier Dimanche du mois & grandes Fêtes.

Parmi les grandes Fêtes seront comprises la Toussaint, la Conception, Noël, la Circoncision, Sainte Geneviève, les Rois, la Purification, l'Annonciation, les Rameaux, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu, l'Assomprion & la Nativité de N. D.

LE MATIN, *à cinq heures & demie*, le lever, l'étude, l'accommodage & l'habillement comme les autres Fêtes.

A sept heures, les prières communes & les Catéchismes.

A huit heures & demie, le déjeûner & l'habillement.

A neuf heures, la Grande Messe.

A deux heures après midi, les Vêpres à l'Eglise. Au retour, exhortation, s'il n'y a point eu de Sermon.

A cinq heures, l'étude pénale, les arrêts & la récréation, excepté les quatre Fêtes annuelles, qui seront sans étude.

Le reste comme les autres Fêtes.

L'hiver, depuis les Vacances jusqu'au Carême;

Jours de travail:

A six heures, le lever.

A six heures & demie, l'étude.

A huit heures, le déjeûner.

A huit heures & demie, les prières communes.

A neuf heures, les premières Classes.

Le reste comme en été.

Jours de congé.

A deux heures, l'étude pénale.

A cinq jusqu'à sept & demie, l'étude générale.

Dimanches & Fêtes.

Comme en été. Ce sera les seuls jours où l'on allumera les lumières le matin. Dans le cœur de l'hiver, les grands ne se léveront qu'avec le jour : & ils entreront à l'étude lorsqu'il sera assez clair pour lire.

TITRE VI.

Des Parens.

Notre Maison consacrée à l'Education, n'est point pour les Enfans dont on veut se débarrasser ; ou en qui l'on veut faire naître & conserver ces sentimens que l'orgueil décore quelquefois du titre de vertus. En offrant nos travaux aux parens les plus instruits, les plus vertueux & les plus zélés, nous prions ceux qui nous honorent de leur confiance, de prendre connoissance du régime de notre Maison d'Education, de contribuer à sa plus parfaite observation ; & de nous communiquer leurs lumières sur sa correction & sa perfection.

Ils voudront bien se représenter avant tout, que le bien de leurs enfans exige que l'Education soit commencée, suivie & finie sous les mêmes principes ; que les enfans perdent les fruits de leurs premières instructions, en passant sous de nou-

veaux Instituteurs ; & qu'un véritable Instituteur ne pouvant remplir ses fonctions sans prendre à l'égard de ses Elèves les sentimens & l'attachement de leurs parens, il n'y a rien de plus sensible pour lui que la perte d'un Elève, sans raison. D'après ces considérations, on les prie de ne point retirer les enfans des autres Maisons, sans de puissans motifs ; & de ne nous les confier que pour tout le tems de l'Education générale.

En nous confiant leurs enfants, ils voudront bien nous donner les connoissances nécessaires sur leur tempérament, leur caractère & leur génie, dans un mémoire circonstancié. Ils y détailleront :

1°. Si leurs enfans ont pu hériter de quelque vice de constitution de leurs ancêtres : s'ils ont eu une enfance heureuse ou délicate : s'ils ont éprouvé des maladies considérables : si particulièrement ils ont eu la petite-vérole ou la rougeole : si leurs premières dents sont tombées : s'ils ont eu des descentes : s'ils sont sujets à quelques fluxions ou autres infirmités : s'ils ont quelque organe ou quelque fonction foible : si particulièrement ils font bien la digestion : s'ils sont sujets à quelques excrétions involontaires : si l'usage de quelque aliment les indispose : quels sont leurs dégoûts habituels : &c.

2°. S'ils sont sensibles, insensibles ou pusillanimes : agiles, laborieux ou paresseux : s'ils sont d'un caractère lent ou vif, doux, impérieux, capricieux ou furieux : s'ils ont de l'amour-propre, de la vanité ou de l'orgueil : s'ils sont sobres ou gourmands : propres ou mal propres : justes ou tracassiers : vrais ou menteurs : enfin quels sont leurs habitudes, leurs défauts, leurs vices, leurs vertus, &c.

3°. S'ils sont attentifs, réfléchis ou étourdis

dans leurs paroles & leurs actions : s'ils sont studieux, paresseux ou dissipés : s'ils ont la mémoire ingrate ou heureuse : la conception facile ou difficile : s'ils témoignent de la raison dans leurs conversations : de quels genres d'études ils ont été occupés : combien il y a spécialement qu'ils apprennent la Grammaire françoise ou latine : s'ils aiment à parler de ce qu'ils ont appris : s'ils en font quelquefois l'application ; &c.

4°. D'après cet examen ils voudront bien nous exposer la destination de leurs enfans : les considérations qu'ils desirent de nous dans leur régime physique, moral & littéraire : les alimens & les boissons dont ils veulent spécialement les faire user : les exercices auxquels on doit les appliquer : les Langues, les Belles-Lettres, les Arts & les Sciences sur lesquels ils croyent qu'on doit appuyer davantage : en un mot ce qu'ils desirent augmenter au Plan général qu'on leur propose ; ou en retrancher. Pour dresser ce Plan, plusieurs des parens de nos Elèves ont consulté leurs Médecins ; & ils s'en sont bien trouvés. Il seroit à souhaiter que leur exemple fût suivi.

5°. Ils voudront bien ajouter à ce Mémoire, à quel âge ils desirent que leurs enfans reçoivent les Sacremens de Pénitence, d'Eucharistie & de Confirmation : quelles personnes on pourra leur faire voir dans la Maison : celles auxquelles ils pourront écrire, & à qui on pourra les confier pour leurs sorties, &c.

Les parens observeront que la confiance qu'ils ont mise dans un Instituteur ne les dégage pas de tout soin : qu'ils doivent le surveiller lui-même avec toute l'attention que demandent ses fonctions ; & qu'ils doivent concourir avec zèle à la perfection & à la correction des vices de leurs enfans.

L'Instituteur ne jouissant que du droit précaire que les parens veulent bien lui donner, en vain travailleroit-il, s'ils n'ont pas encore plus de fermeté que lui : si leurs enfans avoient moins à craindre que leurs vices fussent connus de leurs parens, que de leur Instituteur : si les parens eux-mêmes n'avoient encore plus de patience & de constance que celui qui les représente à chaque instant du jour.

Ils voudront bien avoir l'attention de n'envoyer chercher leurs enfans que les jours de congé, & le moins souvent qu'il leur sera possible : & ils sont priés de ne point s'offenser, si on les leur refuse dans le cas de mécontentement : la privation des sorties étant la punition la plus sensible aux enfans.

Les inconvéniens multipliés qui naissent si souvent des sorties des enfans, engagent l'Instituteur à prier leurs parens avec instance, de ne les confier qu'à des personnes sûres pour les mœurs, la prudence, la vigilance & la fermeté ; qui ne leur laissent rien acheter de nuisible ; qui ne leur donnent aucun mauvais exemple, & aucun mauvais conseil ; & qui ne les exposent à aucun danger : ils voudront bien avoir attention que les enfans ne mangent & ne boivent trop ; qu'ils ne mangent point de choses indigestes ; &c.

L'Instituteur occupé de soins si pénibles & si importans, croit avoir droit d'exiger des parens qu'ils mettent beaucoup de précautions à l'égard des rapports de leurs enfans, qui ne pénètrent pas les motifs de ce qu'ils voyent ; qui altèrent les faits ; & qui cherchent à tromper lorsqu'ils sont vicieux. Sans manquer à la prudence, il est facile d'approfondir les faits par une explication avec l'Instituteur.

Comme nous vivons dans un siècle où il suffit

d'avoir du zèle & d'exiger du travail de ses collaborateurs pour avoir des ennemis; nous avons encore besoin de prier les parens de ne point s'en rapporter aux discours que l'envie & la malice de quelques ennemis cachés, savent jetter sur l'innocence & le zèle; mais de les approfondir tous; & de mettre l'Instituteur en présence de ses détracteurs.

Ils sont priés spécialement de ne point s'en rapporter à l'examen littéraire de leurs enfans, fait hors de la présence de l'Instituteur. Outre que les enfans ne peuvent guère répondre qu'avec les mots & dans l'ordre auxquels ils sont habitués; il se trouve malheureusement encore trop de personnes dévouées aux routines, qui ne connoissant que le mérite de la mémoire, n'ont pas l'art de mesurer les forces & les progrès du raisonnement. Il s'en trouve même souvent, qui pour faire bassement leur cour à des parens, cherchent à décrier les travaux qu'ils ne connoissent pas: & même à supplanter ceux avec lesquels ils ne peuvent concourir.

Les parens voudront bien ne point donner secrettement de l'argent à leurs enfans, qui pourroient en faire un mauvais emploi. Ils conviendront d'un petit pécule, qui leur sera délivré toutes les semaines, lorsqu'ils auront satisfait à leurs devoirs; & qu'ils n'employeront qu'à leurs jeux & amusemens.

Ils voudront bien observer qu'une bonne Education est très-coûteuse; que les profits d'un honnête Instituteur sont très-légers; & que l'exécution des Plans que nous proposons exige des avances considérables. D'après ces considérations ils se rappelleront que le Droit & les Arrêts du Parlement ont réglé que tout quartier commencé est dû.

Les parens de Province auront à Paris un

correspondant qui les représentera, afin de s'adresser à lui dans les maladies & les besoins de l'enfant : & pour le lui remettre, dans le cas où il auroit des infirmités ou des mœurs contagieuses.

Enfin les parens observeront qu'un Instituteur qui est attaché à ses devoirs & à ses fonctions ; connoît toute la dignité de son ministère : & que si un vrai Instituteur n'a encore aucun rang déterminé dans le monde, il n'aspire pourtant à rien moins qu'au premier rang dans le cœur & l'opinion de ses Elèves.

TITRE VII.

De l'Instituteur & de l'Institutrice.

L'Instituteur remplira toujours avec le plus d'exactitude qu'il lui sera possible, les trois sortes d'engagemens qu'il a contractés par son état, envers les parens de ses Elèves, envers ses Collaborateurs, & envers ses Elèves.

I. L'Instituteur s'engage à l'égard des parens, à faire exécuter avec exactitude le Plan d'Éducation dressé pour leurs enfans : & de remplir exactement toutes les conventions qu'il aura faites avec eux. Il les prie de l'honorer de leur confiance, jusqu'à ce qu'il les ait trompés une fois, ou qu'il leur soit démontré qu'il ait jamais trompé quelqu'un.

Il espère procurer à tous ses Elèves, qui parcourront dans sa Maison le stade de l'Éducation générale ; la santé, l'énergie & la justesse nécessaires, pour en faire des Citoyens utiles. Prodiguant ses soins à raison du peu de talens que la nature a donnés à chacun, il voit avec plaisir que l'art tire parti des sujets les plus ingrats.

Cependant il ne promet pas de faire arriver tous ses Elèves au même but dans le même tems.

Il s'engage de rendre compte avec la plus grande sincérité, verbalement ou par écrit, aux parens & à tous ceux qu'ils commettront à cet effet, de l'état & des progrès des facultés physiques, morales & littéraires de leurs enfans; & des connoissances qu'ils auront acquises depuis leur entrée dans sa Maison.

II. L'Instituteur s'engage à l'égard de tous ceux qu'il a jugé capables de remplir l'objet des parens, d'avoir pour eux les égards que demandent la noblesse de leurs fonctions & la rigueur de leurs travaux; de leur tenir sa Bibliothèque & son Cabinet ouverts; de les éclairer par ses instructions; de profiter de leurs lumières; de les aider de ses avis; de les soutenir par ses exemples; de les faire participer en proportion de leurs services aux récompenses qu'il tâche lui-même de mériter de Dieu & des hommes; de donner tous ses soins pour qu'ils obtiennent les succès & les avantages que promet la profession de Maître ou d'Instituteur; de remplir fidèlement tous ses engagemens avec eux; enfin de ne jamais leur préférer qui que ce soit, tant qu'ils rempliront eux-mêmes leurs fonctions avec exactitude & probité.

III. L'Instituteur s'engage à l'égard de ses Elèves, de contribuer à leurs plaisirs honnêtes, comme à leurs progrès; de faciliter leurs travaux autant qu'il sera possible; de leur rendre justice comme aux Maîtres mêmes; de ne jamais punir les fautes qui ne partiront point d'opiniâtreté; & de ne point punir ni même déceler les fautes dont ils viendront lui faire librement l'aveu.

IV. L'Institutrice représente les mères à l'égard de leurs enfans, veille sur les Gouvernantes

nantes chargées des ſoins continus que demande leur régime phyſique & moral : & veille ſingulièrement avec l'Inſtituteur à prévenir les maladies des enfans ; & à y remédier par la plus grande exactitude dans le choix & la préparation des alimens.

Ils ont toujours banni de leur cuiſine les vaſes & inſtrumens de cuivre & même d'étain ; & ne négligent rien de tout ce qui peut prévenir les accidens qui troublent ſi ſouvent l'Éducation, même dans les maiſons paternelles.

TITRE VIII.

Police générale de la Maiſon.

Tout le monde de la Maiſon, Maîtres, Penſionnaires, Domeſtiques, ſeront rendus à dix heures du ſoir, que le Portier apportera les clefs à l'Inſtituteur.

A onze heures les lumières & le feu ſeront éteints exactement dans les dortoirs & les chambres particulières : & les chandelles emportées par le domeſtique commis à cet effet ; lors de la viſite de l'Inſtituteur.

Si quelqu'un a des affaires particulières au-delà de ce tems, il voudra bien en parler à l'Inſtituteur, qui y pourvoira.

Il eſt défendu à toutes perſonnes ſans exception, de lire ou faire tout autre travail à la lumière, dans ſon lit.

Toute faute contre les bonnes mœurs, contre la prudence & contre la vigilance en matière grave, comme à l'égard du feu ; ſera un motif d'excluſion ſur le champ & ſans rémiſſion.

Si quelqu'un a connoiſſance de quelque fait préjudiciable à qui que ce ſoit de la Maiſon, il eſt inſtamment prié d'en avertir en ſecret l'Inſ-

tituteur, qui y pourvoira avec prudence sans compromettre personne.

En général notre Maison est consacrée au travail littéraire. Les paresseux s'y trouveroient mal, par leur contraste avec l'Instituteur & ses Elèves. Nous les prions de n'y point entrer.

Il y a deux lieux d'études & deux chauffoirs séparés : l'un pour les Elèves sous la direction d'un Maître, l'autre pour les Maîtres & Pensionnaires.

Si quelqu'un a des sujets de mécontentement contre qui que ce soit, il voudra bien ne point disputer avec lui; mais faire ses représentations à l'Instituteur, ou lui porter ses plaintes : & celui-ci aura soin d'y pourvoir.

Enfin chacune des personnes de la Maison voudra bien s'attacher à ne rien dire & à ne rien faire qui puisse inspirer de mauvais sentimens, donner de mauvais exemples, & troubler l'ordre des exercices.

TITRE IX.

Des Maîtres en général.

Lorsqu'il se présentera un nouveau Maître, il voudra bien, avant tout engagement, lire les Réglemens de la Maison en entier, pour reconnoître s'il a les sentimens, le zèle, l'amour du travail, & l'envie de se perfectionner, qu'exige l'exercice de cette importante profession.

Avant d'entrer en exercice, il voudra bien encore employer quelque tems à lire notre Plan d'Education; à étudier les livres & manuscrits classiques qu'il doit particulièrement enseigner; & à faire les opérations décrites dans les formules qu'ils contiennent; pour continuer le gouvernement & l'enseignement des Elèves sur le

même Plan ; & leur inspirer à tous en même tems le respect & la confiance nécessaires.

Chacun des Maîtres aura ses fonctions particulières dans le gouvernement & l'enseignement : mais il voudront bien se remplacer les uns & les autres ; & remplir les besoins que les circonstances leur présenteront.

Un des Maîtres & une des Gouvernantes seront spécialement chargés d'acheter ou de faire acheter devant eux par les Elèves, les choses d'arrangement qui pourront leur faire plaisir. Dans ces occasions, ils leur apprendront l'emploi de l'argent, les règles de l'économie & les dangers de l'avarice & de la prodigalité. Les autres Maîtres les représenteront au besoin : & voudront bien rendre compte de ce que les circonstances auront fait dépenser.

Aucun des Maîtres, Gouverneurs & Gouvernantes, ne recevra des Elèves & Pensionnaires ni argent, ni aucun effet, quelques légers qu'ils soient ; sans la permission de l'Instituteur. Ils ne feront aucun marché avec eux ; ne leur prêteront rien & n'en emprunteront rien, sous quelque prétexte que ce soit. Ils voudront bien avertir l'Instituteur de toutes les contraventions qu'ils découvriront sur cet article important.

Tous les Maîtres s'étudieront à être les modèles de leurs Elèves, pour le bon maintien, la propreté dans les habits, la politesse, les bonnes mœurs, la piété & l'exactitude. Ils feront succéder les exercices dans l'ordre prescrit & sans délai. Ils ne s'occuperont & n'occuperont leurs Elèves dans chaque séance que de ce qui en sera l'objet. Enfin ils auront soin que les Elèves ne puissent jamais se prévaloir de la négligence & des fautes de ceux sous l'autorité desquels ils doivent vivre.

Chacun des Maîtres représentera l'Instituteur

auprès de ses Elèves ; de manière qu'il ne puisse désavouer publiquement aucune de leurs paroles & de leurs actions. Ils auront soin sur-tout de ne rien leur dire, permettre, ni commander ; & de ne rien faire devant eux, qui puisse être un secret pour lui. Le plus léger déguisement à cet égard suffiroit pour lui faire perdre sans retour la confiance de l'Instituteur : qui de son côté saura toujours excuser les fautes faites & avouées de bonne foi ; comme il desire qu'on excuse les siennes.

Les Maîtres se conformeront en tout exactement au régime & à l'instruction prescrites pour leurs Elèves, en commun & en particulier, conformément aux intentions des parens. Ils ne feront rien de leur chef, ni même de l'ordre des parens, sans l'avis de l'Instituteur. Pour cela ils auront chacun un registre où seront détaillées les regles particulières qu'ils doivent observer.

Si dans les plans généraux & particuliers de leurs obligations, ils rencontrent des inconvéniens ; s'ils se trouvent surchargés d'ouvrage ; s'ils imaginent quelque chose de mieux pour le bien des Elèves, ils en feront part à l'Instituteur verbalement ou par écrit.

Pour perfectionner le régime physique, moral, littéraire & religieux des Elèves, l'Instituteur tiendra de tems en tems des conférences avec les Maîtres. Il en tiendra deux régulièrement tous les Samedis. L'une à deux heures avec les Maîtres & les Elèves : & l'autre après souper avec les Maîtres seuls.

Dans ces conférences, les Maîtres rendront compte des progrès que chacun de leurs Elèves aura fait dans l'attention & la réflexion, dans l'émulation, la paresse ou la dissipation ; dans les langues, les Arts & les Sciences ; enfin dans les vertus & les vices. Ils donneront même des

notes par écrit sur ceux qui se seront le plus distingués par leur bonne ou mauvaise conduite. Ils tâcheront qu'il y en ait beaucoup qui méritent d'être récompensés & peu d'être punis. On s'y concertera sur les moyens de développer les facultés & les vertus, & de corriger les vices.

Les Maîtres auront soin de ne porter des plaintes des Elèves qu'à l'Instituteur. Ils ne parleront point de leurs défauts, & moins encore de leurs vices, devant qui que ce soit : pas même à leurs parens.

TITRE X.

Du Gouvernement des Elèves.

Par gouvernement des Elèves, nous entendons la direction de toutes leurs actions physiques, morales, littéraires & religieuses, vers l'utilité, la vérité & la vertu. Ces actions se mêlant & se succédant avec confusion dans tous les instans du jour & de la nuit, les règles du gouvernement des enfans obligent tous ceux qui sont préposés à leur conduite & à leur enseignement; sans aucune exception.

I. Les Elèves seront toujours sous l'inspection de leurs Maîtres, Professeurs, démonstrateurs, Gouverneurs ou Gouvernantes; qui auront soin de les tenir toujours ensemble, par Classes ou par Compagnies, sans les perdre de vue un instant; & sans en abandonner un seul à sa discrétion. Chacun des Maîtres aura donc soin de ne les point quitter sans les confier à celui qui doit les recevoir de ses mains, suivant les réglemens. Il les fera tous passer ensemble d'un lieu dans un autre, par les commandemens de leurs chefs, dont il donnera toujours le premier.

De bons Maîtres doivent toujours avoir présent

à l'eſprit, que les enfans & jeunes gens mal gardés ſont dans le plus grand danger pour leur ſanté, pour leurs mœurs, pour les préjugés & pour les choſes qui les environnent : & qu'au contraire ceux qui ſont bien gardés tombent rarement dans de grandes fautes. Leur inexpérience & leur pétulance les excuſant de preſque tout ce qu'ils ſont, ceux qui les gouvernent ſont reſponſables de leurs actions.

Aux leçons, études, repas, récréations, promenades, dortoirs, en un mot par-tout, le Maître ou la Gouvernante chargés d'inſtruire ou de diriger les Elèves, ne s'occupera point d'un autre objet. Il ne s'amuſera point à lire, à écrire, ni à cauſer avec perſonne. Il emploiera toute la vigilance néceſſaire pour diriger ſans ceſſe leur maintien, leurs actions, leurs paroles, leurs études, leurs travaux & leurs jeux ; en ſe tenant au milieu d'eux. Ou s'ils ſont libres, il converſera avec eux ; & les inſtruira des parties, propriétés & eſpèces d'objets qui ſe préſenteront à leurs ſens : il leur racontera des hiſtoires vraies ; mais jamais ni contes, ni choſes inutiles ou dangereuſes.

On aura ſoin que les Elèves & Penſionnaires ne rompent rien, même de ce qui leur appartient : & pour leur apprendre le prix des choſes, on ne rompra rien de ce qu'on ſera obligé de leur confiſquer.

Il eſt des moyens sûrs de contenir les Elèves dans tous leurs devoirs, & de prévenir leurs fautes en ſe faiſant aimer & reſpecter. Le premier eſt d'uſer d'une vigilance continuelle ſur eux, pour leur montrer ſans ceſſe les buts de leurs actions, pour récompenſer celles qui ſont vertueuſes, & pour punir les fautes qui partent d'une volonté décidée. Le ſecond, de paroître leurs Maî-

tres dans le travail, & leurs collègues dans le plaisir; sans pourtant se familiariser avec eux, ni tolérer leurs fautes. Le troisième de joindre toujours la douceur à la fermeté, en les reprenant ou en leur commandant. Le quatrième de pouvoir toujours rendre raison de ce qu'on leur a dit & de ce qu'on a fait devant eux. Le cinquième enfin de faire sincèrement l'aveu de ses propres fautes, si l'on en a commises.

II. Tous les Maîtres & Gouvernantes veilleront sur la santé des Elèves & Pensionnaires. Dès qu'ils leur verront une indisposition, dès qu'ils auront reçu un coup ou fait une chûte; ils en avertiront sur le champ l'Instituteur, quelque léger que le mal paroisse.

On ne permettra point aux Elèves d'acheter aucune friandise, ni à la Maison, ni au-dehors: mais si étant en promenade ils desirent faire une partie honnête, on le leur permettra à tous en commun; en proscrivaut le café, les liqueurs spiritueuses, & autres choses dangereuses. Dans ce cas, les conducteurs auront soin de payer leur écot, ainsi que celui des Elèves qui n'auroient point d'argent: & à leur retour, ils en rendront compte à l'Instituteur, qui leur remettra ce qu'ils auront déboursé.

On ne fera point de fête de bonne-chère aux élèves; & on ne leur en parlera point avec affectation.

Dans le tems des études & des récréations, on leur indiquera les exercices & les jeux propres à développer leurs facultés: on proscrira tous exercices dangereux, & tous jeux de main: on les reprendra sans cesse sur leurs mauvaises attitudes, leur maintien irrégulier & leurs marches précipitées. On préviendra & on fera cesser sur le

champ leurs malversations, leurs querelles, leurs coups & leurs chûtes.

Jamais on ne menera les Elèves dans Paris; le long de l'eau, sur la glace, ni dans aucun lieu dangereux. On ne leur fera jamais passer l'eau en bateau sous quelque prétexte que ce soit. On ne les menera que dans les promenades publiques ou à la campagne; & l'on aura un soin particulier pour qu'ils n'y touchent à rien; & n'y fassent aucun dégât.

On ne conduira jamais aucun Elève ni Pensionnaire dans quelque maison que ce soit, sans la permission de l'Instituteur : & s'il arrivoit que quelque circonstance les conduisît dans un lieu non désigné, celui-ci aura soin d'en informer l'Instituteur au retour. Toutes fautes contre ces deux derniers articles détruiroit entièrement la confiance de l'Instituteur.

Quand la nuit ou le mauvais tems retiendront les Elèves dans les salles, on y redoublera de vigilance, pour empêcher qu'ils ne s'y blessent; & on les y occupera de jeux sédentaires & instructifs, plus propres à exercer leur esprit aux combinaisons, que leurs organes à l'agilité.

Si l'on trouve entre les mains des Elèves des choses dont ils pourroient abuser, comme instrumens tranchans, piquants, contondans, friandises, drogues, &c. on aura soin de les confisquer, & de les remettre à l'Instituteur.

On veillera à ce que les Elèves s'habillent, se peignent & se déshabillent avec décence, avec exactitude & en silence dans leurs dortoirs; & qu'ils n'en sortent point sans être proprement, exactement & décemment vêtus.

Si quelqu'un se trouve dérangé ou mal propre dans le courant de la journée, on le fera mettre

aux arrêts jusqu'à ce qu'il soit accommodé & approprié. S'il se trouve des trous ou de grandes taches à un habit, on enverra l'Elève aux Gouvernantes pour en changer.

III. Les Maîtres ne prendront pas moins de soins pour former les mœurs des Elèves. Ils s'appliqueront à leur inspirer l'amour de la vertu & du travail par les instructions & les exemples les plus convenables ; en un mot par tous les moyens qui peuvent faire impression sur une ame honnête & sensible.

Ils emploieront tout l'art possible pour remplir quatre objets, d'où dépendent tous les succès de l'Education : qui sont de former l'attention des Elèves ; de les tenir dans la plus exacte subordination ; de leur inspirer la plus grande décence ; & d'en exiger la plus exacte véracité.

Les sentimens qu'ils s'appliqueront le plus à créer dans leur cœur sont ceux de reconnoissance, de confiance, d'amitié & d'obéissance envers leurs parens, leurs correspondans, l'Instituteur, son épouse & tous les Maîtres : & ceux d'union envers leurs collègues. Ils s'appliqueront à ne pas prononcer un mot devant eux, même indifféremment, qui tende à affoiblir ces sentimens.

Ils auront le même soin de leur imprimer par toutes leurs actions & leurs paroles, le respect, la soumission & la reconnoissance qu'ils doivent à la personne sacrée du Roi, à sa Famille, à ses Ministres, aux Magistrats, & aux Pasteurs de l'Eglise.

Ils auront soin de découvrir & de relever toutes les fautes des Elèves : mais ils les attribueront d'abord autant qu'il sera possible, à l'inexpérience, à la pétulance & à l'inattention ; ensuite à la polissonnerie, à la malpropreté & à la malhonnêteté. Ils ne les convaincront d'injustice, de malice & de

mensonge, que quand il ne sera pas possible de faire autrement. Enfin on tâchera toujours de conserver leur sensibilité à la honte, & de ne point faire naître cette effronterie & cet endurcissement, qui détruisent les ressorts de la vertu.

En reprenant les Elèves & les Pensionnaires, ils leur donneront les exemples de la justice & de la politesse. Ils ne s'emporteront point contre eux. Ils ne les feront obéir que par la parole, sans crier & sans les tirailler d'aucune manière. Ils ne disputeront jamais avec eux. Ils les traiteront tous de *Monsieur* : ils ne les tutoyeront point : & ils ne leur donnerout ni titre honorable, ni aucune épithète grossière.

Si un Elève s'irrite, s'opiniâtre ou devient furieux, on le regardera comme un homme en délire : on l'abandonnera à lui-même, & l'on en avertira l'Instituteur.

Les Maîtres & Gouvernantes ne témoigneront de préférence à aucun des Elèves, par leurs expressions, leurs soins, leurs punitions & leurs graces. Ils s'appliqueront à les traiter tous également bien, chacun suivant son âge, ses forces, ses facultés, ses besoins & ses vices.

Ils travailleront eux-mêmes avec zèle à les corriger de leurs défauts & de leurs imperfections. Mais s'ils découvrent des vices ou même des fautes qui paroissent criminelles, ils en avertiront secrètement l'Instituteur. L'indocilité, la désobéissance & l'ingratitude étant leurs plus grands vices, ils ne leur passeront rien qui y ait trait.

Ils ne se serviront pour corriger les Elèves, que des punitions autorisées dans la Maison. Ils ne les frapperont d'aucune manière, & pour aucune cause que ce soit. Ils auront soin d'observer l'équité avec le plus grand scrupule dans les punitions, de les faire naître des fautes même, au-

tant qu'il eſt poſſible. Ils feront enſorte qu'elles leur ſoient toujours proportionnées; qu'elles ne ſoient jamais extrêmes par la rigueur, ou par la longueur du tems; que l'Elève ait toujours à craindre d'être ſurchargé; & qu'il ſoit toujours maître d'adoucir & d'abréger ſa punition par ſon travail & par ſon retour ſur lui-même.

Les punitions d'uſage dans la Maiſon ſont ſpécialement les bons & mauvais points pour les actes d'attention & d'inattention, pour les leçons bien ou mal appriſes, pour les devoirs bien ou mal faits: les croix & prix de ſageſſe & d'émulation pour les plus ſages & ceux qui ont le mieux réuſſi dans les concours & compoſitions: les exemptions; l'étude pénale, les tâches extraordinaires appellées *penſum*, les arrêts & la priſon pour les actes de diligence, de pareſſe, de diſſipation ou d'indocilité. L'Inſtituteur ſe réſerve la punition des vices proprement dits.

IV. Les Maîtres donneront leurs ſoins pour développer & cultiver les talents de leurs Elèves. Ils étudieront les défauts & les vices dominans de leur eſprit; pour faire part de leurs découvertes à l'Inſtituteur, & travailler avec lui à les corriger.

Pour ſuivre l'enſeignement hors des leçons; ou plutôt pour diriger l'application & l'uſage des principes & des régles que les Elèves y reçoivent; on les reprendra ſans ceſſe ſur leurs expreſſions irrégulières & groſſières; & ſur leurs procédés malhonnêtes. On s'appliquera particulièrement à former les grands à la converſation des bonnes compagnies, & en particulier à celle des Gens de Lettres.

Quand ils ſeront à l'étude, on emploiera toute la vigilance, pour qu'ils y demeurent dans le plus profond ſilence & la plus grande attention, ſans cauſer, ſans badiner, & ſans s'occuper d'au-

tre objet que de celui de leurs études. On veillera à ce qu'ils étudient & travaillent ensemble ou séparément suivant qu'il est prescrit.

V. Pour contenir les Elèves dans l'exercice de leurs devoirs, & les y habituer pour toute la vie, de la manière la plus solide, on travaillera à leur inspirer les sentimens d'une Religion & d'une piété solides.

Pour cela on aura soin de joindre les motifs de piété à ceux que suggèrent les fautes en tout genre; de diriger les actions des Elèves vers la volonté de Dieu; & de leur inspirer du goût pour les exercices de Religion.

Les Maîtres auront encore soin que toutes les prières se fassent avec attention, recueillement & modestie : & ils avertiront les Elèves qu'il ne suffit pas de les réciter par habitude; que le cœur doit parler à Dieu; & qu'il doit être pénétré de tous les sentimens que la bouche exprime.

TITRE XI.

De l'enseignement des Elèves.

Par l'enseignement des Elèves nous entendons ici la méthode de leur faire les leçons : & elle est encore commune non-seulement à tous les Maîtres chargés de l'instruction; mais même jusqu'à un certain point, à ceux qui doivent les instruire par la conversation en les amusant.

Le vrai Professeur n'a pas directement pour objet de faire sa Classe : mais d'obtenir des progrès de tous ses Elèves. Il doit se persuader que l'art manque plus que la nature; que les progrès dépendent plus de lui encore que des Elèves : & il doit être est toujours en état d'en rendre un compte détaillé.

Les Professeurs voudront bien ne s'occuper que

de l'enseignement de leurs Elèves pendant tout le tems consacré aux leçons, sans jamais s'occuper de lecture & autres travaux particuliers.

Ils n'enseigneront que par les principes, les méthodes & les opérations détaillées dans les livres & cahiers de leurs Elèves. Mais si l'observation leur y fait découvrir des imperfections ou des fautes, ou leur suggère des moyens de perfection; ils obligeront l'Instituteur de lui en faire part.

Ils prendront pour règle de toujours faire travailler en commun ceux qui sont du même Cours & de la même Classe : de manière qu'ils soient toujours occupés des mêmes objets, aux mêmes heures.

Le premier objet des Maîtres doit être de faire naître & soutenir l'attention des Eleves, sans laquelle on ne peut espérer absolument aucuns progrès. Pour cela ils jetteront de l'intérêt dans leurs leçons : ils rappelleront sans cesse les organes de leurs Etudians à un bon maintien, & leurs sens aux objets qui doivent les occuper.

On donnera pour leçon, explication ou devoir, des matières analogues qui fassent un tout. Arrivé à la fin d'une division, d'une subdivision ou d'un titre; ils en feront la répétition, afin que les notions se trouvent complettes & bien liées dans l'esprit.

On aura soin que tout soit lu & récité posément & distinctement, suivant les formules de prononciation & de lecture.

On ne donnera point de leçon nouvelle qu'elle n'ait été lue & collationnée, si elle est manuscrite; & qu'elle n'ait été expliquée littéralement par des définitions & des exemples.

Ce sera une règle de faire toujours répéter les leçons de la dernière Classe, pour s'assurer si la seconde fois les paresseux la savent bien.

On ne passera point de leçon ni de répétition que le commun de la Classe ne la conçoive, ne la sache & ne l'applique bien. Pour s'en assurer, on exigera que celui qui la récite en rende le sens. S'il hésite, on ne lui nommera jamais de mots : mais on le remettra sur la voie par des questions dont les réponses feront connoître s'il l'entend.

Pour que les Elèves d'une même Classe profitent des leçons de leurs collègues & des explications du Maître, & qu'ils ne songent point à tromper; on exigera que tous les Elèves qui ont la même leçon à réciter, ayent leurs livres fermés pendant que l'un d'eux la récite.

On exigera que les copies des devoirs soient écrites avec régularité, suivant les formules d'écriture & d'orthographe.

Les devoirs seront corrigés de manière qu'ils servent de répétition des principes & des règles. Pour cèla, en faisant lire alternativement une phrase à chacun, le Maître ne relevera point les fautes qu'il appercevra : mais il fera des questions propres à les reconnoître : & fera répéter les règles que l'Elève auroit dû suivre; les lui fera comparer; lui fera découvrir ses fautes; & les lui fera corriger lui-même. Si l'Elève ne le peut faire, le Maître interrogera successivement ses collègues; & ne résoudra les questions qu'au défaut de tous. Cet art est le vrai moyen de faciliter l'intelligence & l'application des règles; & de reconnoître les progrès de chaque Elève.

Ceux qui n'auront pas su leurs leçons ou qui auront mal fait leurs devoirs, seront mis à l'étude pénale pour apprendre les premières & refaire les autres mais le Maître voudra bien en exempter ceux qui auront paru travailler avec exactitude & attention.

Si toute une Classe n'a pas su une leçon, ou a manqué de faire un devoir, le Maître l'occupera des leçons & devoirs de la Classe suivante.

En général les Professeurs observeront que les Elèves profitent infiniment moins en travaillant seuls qu'avec un Maître, qui possède l'art sublime de bien préparer une leçon, une explication & un devoir; & de les bien corriger. Qu'on me permette cette expression, tout est développement & correction dans l'art d'enseigner.

TITRE XII.

Des Gouverneurs.

La Maison est actuellement surveillée par quatre Gouverneurs, préposés spécialement à chacune des quatre parties que nous avons distinguées dans l'Education. Ils seront toujours choisis parmi ceux des Maîtres intérieurs qui se destinent aux professions les plus relatives au gouvernement des enfans; c'est-à-dire à l'Education, à la Médecine, au Droit ou à l'état Ecclésiastique. L'Instituteur leur procurera les moyens de s'y perfectionner: & il donnera spécialement ses soins pour procurer des places & des répétitions à ceux qui se seront donnés entièrement à l'Education.

Lorsque le nombre des Elèves sera suffisant, on leur ajoutera un Répétiteur des Etudes & un Préfet. Les uns & les autres voudront bien consulter pour l'exercice de leurs fonctions, les Ouvrages d'Education réunis dans notre Bibliothèque, & particulièrement ceux de Rollin, d'Andri & de Vandermonde, nos Recueils sur la perfectibilité de l'homme, &c.

I. *Maître d'Education physique.* Le Maître d'Education physique ou gymnaste sera spéciale-

ment chargé de l'inspection des Elèves hors des Etudes & des Classes : c'est-à-dire dans les dortoirs, à table & dans les lieux de récréation. Il présidera à leurs exercices gymnastiques & à leurs jeux, en renvoyant à l'étude pénale ceux qui n'ont pas satisfait : & pour cela il aura soin lui-même d'apprendre les jeux. Il veillera sur la propreté des Elèves, de leur corps, de leur habillement, & même sur celle des appartemens : & lorsqu'il s'appercevra de quelque dérangement, il avertira ceux qui doivent y remédier; & l'Instituteur, ou son épouse, s'ils n'y satisfont pas.

Il fera les revues prescrites, mesurera les Elèves, inspectera leurs dents, & s'occupera de tout ce qui regarde la santé, pour en rendre un compte exact à l'Instituteur.

Il travaillera particuliérement avec l'Instituteur à reconnoître le tempérament de chaque Elève, à le décrire, & à faire exécuter leur régime physique.

Il sera pareillement chargé des soins qu'exigent les infirmités, difformités & maladies; & de faire exécuter les secours ordonnés par les Officiers de santé de la Maison; comme nourriture, médicamens, pansemens, applications de machines, bains, changemens de linge, &c.

Il assistera aux démonstrations des Beaux-Arts donnés par les Maîtres externes, pour y contenir les Elèves.

Enfin il aura la garde du cabinet d'observations & d'expériences.

II. *Maître d'Education morale*. Le Maître d'Education morale sera spécialement chargé de veiller sur les mœurs des Elèves; & de travailler avec l'Instituteur au développement de leurs vertus & à la correction de leurs vices : & il avertira l'Instituteur & les Maîtres des observations qu'il aura pu faire sur ces objets.

Pour cela il obſervera par-tout les Elèves, & ſur-tout dans les dortoirs & hors de leurs jeux. Il dirigera leur tribunal, & s'occupera ſpécialement de la lecture & de l'exécution des Réglemens.

Il s'appliquera particulièrement avec l'Inſtituteur à reconnoître le caractere de chaque Elève ; à le décrire, & à faire exécuter le regime moral. Il veillera ſur-tout à faire obſerver les punitions décernées contre chacun.

Lorſqu'un Elève aura fait une belle action ou commis quelque faute extraordinaire, il en fera le rapport devant les Elèves aſſemblés : & il en fera analyſer les cauſes, les ſignes, les effets, la récompenſe ou la punition : & il prendra delà occaſion de faire une leçon de Morale.

Le matin après les Prieres, il fera faire la lecture de Morale & des Réglemens, & fera l'exhortation qu'elle requiert.

Il tâchera d'entretenir les grands Elèves le plus ſouvent qu'il pourra, pour les former à la bonne compagnie, & leur inſpirer le goût des vertus.

III. *Maître d'Education chrétienne*, ou *Catéchiſte*. Le Maître d'Education chrétienne ſera ſpécialement chargé de la pratique de l'Education religieuſe, pour concourir avec l'Inſtituteur à former les Elèves à la Religion.

Il fera faire les Prieres & les Lectures de piété. Il fera pſalmodier ou chanter les Vêpres : & aura ſoin que ces lectures & ces chants ſoient exécutés avec modeſtie, ſuivant les Formules : il fera les exhortations chrétiennes.

Il ſera ſpécialement chargé de conduire les Elèves à l'Egliſe : & aura ſoin qu'ils s'y comportent avec le reſpect dû à la ſainteté des lieux.

Il préparera les Elèves aux Sacremens, leur

fera faire leurs examens ; les conduira à leurs Confesseurs ; & leur fera observer ce qui aura été prescrit.

IV. *Maître d'Education littéraire.* Le Maître d'Education littéraire sera spécialement chargé de l'enseignement des Elèves.

Pour cela il dirigera particulièrement la Société littéraire des Elèves, présidera à leurs recherches, conférences & examens.

Il travaillera particulièrement avec l'Instituteur à reconnoître le génie de chacun des Elèves ; & à l'observation du regime littéraire qui convient à la correction des vices de leur esprit.

Il vérifiera au besoin si les Elèves savent pratiquer les opérations littéraires indiquées dans leurs ouvrages élémentaires : & aura soin de les entretenir dans leur théorie & leur pratique.

Il veillera à ce que les Discours, Lettres & Complimens soient faits par les Elèves, sous les yeux des Maîtres de leurs Classes ; aux jours & heures indiqués : & que ces Discours soient bien écrits ou bien débités.

V. *Répétiteur de l'Etude pénale.* Le Répétiteur des études sera choisi parmi des Etudians, qui desirent se fortifier dans les Belles-Lettres & la Philosophie.

Il sera spécialement chargé de veiller les Elèves aux études pour y faire observer le silence ; & faire étudier & travailler les Elèves avec toute l'attention nécessaire.

Il veillera particulièrement sur les nouveaux Elèves ; & sur ceux qui ont moins de talens. Il leur apprendra à étudier : il leur facilitera le travail : & travaillera au développement de leurs facultés intellectuelles, avant qu'ils soient classés parmi leurs Collègues.

Il veillera aussi particulièrement sur les paref-

ſeux condamnés à l'étude pénale : il travaillera à leur inſpirer le goût de l'étude ; & à les retirer de leur nonchalance. Il ſe fera repréſenter les *Agenda* des Claſſes : & aura ſoin que ceux qui ſont detenus à l'étude pénale apprennent & recitent leurs leçons, & faſſent les tâches qui leur ont été impoſées.

Il veillera les jours de congé à ce que les Elèves qui ſont à la Bibliothèque à côté de l'Etude pénale, y demeurent ſans bruit & ſans malverſation.

Pendant qu'il n'y aura point de Répétiteur à la Maiſon, les Gouverneurs s'en partageront les fonctions.

VI. *Préfet de la Maiſon.* Le Préfet de la Maiſon ſera choiſi parmi ceux des Maîtres qui auront ſucceſſivement rempli toutes les fonctions de l'Education ; qui en poſſéderont la théorie & la pratique ; & qui ſe conſacreront entièrement à l'exercice de la profeſſion d'Inſtituteur, ſans des vues qui lui ſoient étrangeres.

L'Inſtituteur lui fera une condition proportionnée à la ſienne, pour qu'il puiſſe obtenir une retraite agréable & sûre, dans le tems qui n'eſt plus propre aux travaux pénibles de l'Education.

Ses fonctions ſeront celles mêmes de l'Inſtituteur, qu'il repréſentera auprès des parens, des Maîtres & des Elèves, dans tous les objets de l'Education.

TITRE XIII.

Des Régens & Démonſtrateurs.

Les Régens & Démonſtrateurs ſont choiſis parmi ceux qui ont étudié & qui pratiquent la

langue, l'art ou la science qu'ils doivent enseigner, non directement parmi les plus célebres; mais parmi ceux qui paroissent le plus en état de l'enseigner, par leur industrie & par leur exactitude: & l'on convient avec eux d'honoraires annuels.

Ils voudront bien tous prendre connoissance de notre Plan, pour en développer les principes aux Elèves, & les enseigner par les mêmes méthodes.

Ils sont priés d'avoir attention à la fin de chaque séance, que les Elèves ramassent tous exactement leurs livres, cahiers, plumes & autres instrumens de leurs instructions.

Les Maîtres des Langues françoise & latine, des Belles-Lettres, de Dialectique universelle, d'Histoire & des Catéchismes, voudront bien préparer leurs leçons dans nos Ouvrages, dans ceux de Mrs. de Port-Royal, de Rollin, le Batteux, Condillac, le Président de Brosses, & autres qui ont été dirigés par l'analyse.

Les Démonstrateurs de Dessin, de Musique & de Danse voudront bien joindre la théorie à la pratique, & consulter pour cela les meilleurs Livres de leur profession.

Les Maîtres qui feront les Cours de Langues modernes, voudront bien les enseigner suivant les principes, & sur le Plan de la Grammaire générale: & par le moyen de la double traduction; sans discussions grammaticales, réservées pour le Cours des Belles-Lettres.

Les autres Maîtres particuliers se conformeront pareillement, autant qu'il sera possible, aux principes & à la marche de notre Plan, pour ne point jetter nos Elèves dans des contradictions.

TITRE XIV.

Des Elèves.

Le premier objet des Elèves entrés dans la Maiſon, doit être de s'inſtruire des uſages qui y ſont ſuivis, pour bien connoître leurs devoirs, les remplir exactement, & prévenir les ſuites de leurs défauts. Pour cela ils en liront les Réglemens avec un Elève & un Maître : & s'y conformeront avec exactitude.

Ils doivent ſe perſuader de trouver des Maîtres toujours prêts à les inſtruire, à récompenſer leurs belles actions, à excuſer les fautes qu'ils commettront par ignorance ou par légéreté : mais à punir celles qui partiront décidément d'une mauvaiſe intention & d'opiniâtreté.

Lorſqu'ils ſeront plus avancés, ils étudieront les Plans de leur Education, afin de connoître le but qu'on s'y propoſe de les rendre heureux par la ſanté, la ſcience, la vertu, la piété & le plaiſir : & pour concourir au bon uſage des moyens qu'on emploie pour y parvenir.

Tous les devoirs des Elèves ſe rapportent à cinq chefs : le ſoin de leur corps, celui de leur eſprit, la ſociabilité, la piété & l'eſprit d'ordre dans leurs actions.

I. Le ſoin du corps a pour objets, la tempérance, le maintien, la propreté & le travail. On ne peut pécher contre aucun de ces devoirs, ſans s'expoſer à des infirmités ou à des maladies. Les Elèves doivent donc avoir ſoin de s'habituer :

1°. A manger de tout ce qui eſt propre à les bien nourrir ; & qu'on a ſoin de bien choiſir, pour leur former le meilleur tempérament : de plus, à ne point manger avec excès, & à ne rien prendre entre les repas.

2°. A tenir un maintien, des attitudes & des mouvemens honnêtes & réguliers : à ne point se repousser, se tirailler, à ne faire aucuns jeux de main ; à ne jetter ni pierres, ni quoi que ce soit ; & à donner une attention particulière sur la tête, le col, la poitrine, le bas-ventre, & le haut des bras & des cuisses ; dont les blessures peuvent tuer ou estropier sur-le-champ.

3°. A avoir les mains & le visage, la tête & les habillemens propres ; & à ne jamais porter leurs mains sur les organes si mal-propres & si délicats, que la Nature les a destinés à demeurer toujours cachés.

II. Les soins de l'esprit consistent à étudier & à faire avec exactitude & attention toutes les tâches & tous les exercices littéraires prescrits par l'Instituteur & les Maîtres. Les Elèves observeront que les paresseux, dissipés & inattentifs, sont privés du jeu & des autres agrémens de la vie scolastique ; qu'ils n'acquerrent ni science, ni esprit : & qu'avec tous les autres biens dont ils pourroient jouir, ils demeureront obligés de passer toute leur vie dans l'ennui & le mépris.

En étudiant les leçons, en faisant leurs devoirs, les Elèves auront soin de se conformer aux Formules qui doivent diriger leur réflexion dans chaque genre d'étude & de travail. Pour cela ils les auront toujours devant eux : & s'ils sont trouvés travaillant au hasard, on leur fera recommencer la besogne.

Si quelqu'un trouve dans ses leçons des choses qu'il ne conçoit pas, & dans ses devoirs des difficultés qu'il ne peut surmonter par sa réflexion & par ses livres, il exposera son embarras au Maître ; qui lui donnera, ou fera donner par quelque Elève, une courte explication.

Les Elèves réfléchiront sur les questions qu'on

leur fera, pour les biens préparer; & pourront demander les explications néceſſaires. Ils y répondront enſuite avec préciſion : ou s'ils ne ſont pas en état de répondre, ils diront *je ne ſais*, ou *je ne puis*.

Toutes leçons mal appriſes ſeront étudiées à l'*Etude pénale*. Tous devoirs dont l'Elève ne pourra rendre raiſon, y ſeront refaits.

Une leçon ne ſera cenſée bien ſue, que quand l'Elève rendra bien littéralement tous les mots, ſi elle n'eſt que de mémoire : & le ſens, ſi elle eſt de principes; ſans qu'il ſoit aidé, & même ſans héſiter.

Un devoir ſera cenſé bien fait, quand l'Elève pourra rendre raiſon de tout; & qu'il pourra juſtifier l'avoir fait ſuivant les Formules convenables; quelque bien ou quelque mauvais qu'il paroiſſe par lui-même.

L'Elève qui entrera en Claſſe ſans avoir fait ſon devoir, recevra une ſurcharge de travail appellée *Penſum*. Si quelqu'un faute d'étudier contracte l'habitude de ne pas ſavoir ſes leçons, & de ne pas faire ſes devoirs ou de les faire mal; l'Inſtituteur en ſera averti, pour qu'il y remédie ſuivant l'exigence des cas.

Perſonne ne ſoufflera celui qui recite : & ſi quelqu'un cherche à ſurprendre de quelque maniere que ce ſoit, pour faire croire qu'il ſait ce qu'il n'a pas appris, il ſera puni comme menteur.

Tous les Elèves auront ſoin de préſenter à l'Inſtituteur le ſamedi à la Conférence, tous les devoirs, leçons & explications de la ſemaine; avec le nom de chaque jour en titre de chacun.

III. La ſociabilité exige que les Elèves traitent tout le monde avec juſtice & politeſſe; leurs parens & correſpondans avec reſpect, tendreſſe & reconnoiſſance : leurs collègues, avec amitié;

les domestiques & tout inférieur, avec bonté : l'Instituteur & les Maîtres, avec confiance, reconnoissance & attachement.

Pour rendre justice, il faut donner à chacun ce qui lui appartient; & ne point en exiger ce qui ne nous appartient pas.

La politesse veut qu'on ne prononce jamais de paroles grossieres, & qu'on ne commetre point d'actions déshonnêtes. Elle prescrit au contraire de s'attirer la bienveillance de tout le monde, par la complaisance & des paroles agréables.

Le respect, la tendresse & la reconnoissance envers les parens exigent que leurs enfans s'occupent sans cesse à dire & faire tout ce qui peut leur faire plaisir.

L'amitié entre les collègues exige qu'ils ne se disputent point, qu'ils ne s'injurient point, & qu'ils ne se battent jamais pour quelque raison que ce soit. Si quelqu'un en bat un autre, il recevra la peine du talion; & sera en outre puni suivant l'exigence des cas.

La bonté envers les inférieurs, & sur-tout envers les domestiques, exige qu'on les traite toujours avec honnêteté; & qu'on ne dise & qu'on ne fasse rien qui puisse leur faire peine.

Si quelqu'un a à se défendre contre qui que ce soit, il doit donner ses raisons sans colère & avec tranquillité; permettre à son adversaire de rapporter les siennes; y répondre avec la même circonspection; & faire triompher en même tems l'honnêteté, la vérité & la vertu. Celui qui se défendra grossièrement, perdra le droit qu'il a à la justice : & sans être écouté, il sera condamné pour sa malhonnêteté; & jugé sur le motif de son différend.

Pour bien remplir leurs devoirs, éviter les punitions,

punitions, se corriger facilement, & atteindre promptement à cette perfection qui fait le bonheur des hommes, les Elèves doivent témoigner aux Maîtres la plus parfaite subordination, la plus grande confiance & le plus fort attachement.

L'obéissance doit être telle, que l'Elève ne doit pas répondre à un ordre qui lui est donné par un Supérieur, quel qu'il puisse être, dans le tems des exercices; pour ne point les troubler. Son devoir est d'obéir sur-le-champ & sans examen; sauf à faire en tems & lieu des représentations à ce même Supérieur, qui sera toujours prêt à les écouter, quand elles seront raisonnables.

La confiance exige que l'Elève regarde ses Maîtres, & sur-tout l'Instituteur, comme son Médecin, son Directeur; qu'il le croye incapable de lui faire aucun mal; de le surprendre & de lui en imposer; & qu'il soit persuadé qu'il lui veut les plus grands biens.

Dès qu'un Elève a le doute le plus léger sur ses infirmités, ses défauts & ses vices; il doit consulter son Instituteur comme un malade consulte son Médecin, & un pénitent son Confesseur. Il doit lui découvrir avec franchise & exactitude tout ce qu'il croit avoir fait de mal: bien persuadé qu'il ne sera jamais puni de ce qu'il viendra déclarer de son propre mouvement: & qu'il le sera au contraire suivant l'exigence des cas, de toutes les mauvaises actions qu'il auroit faites, ou auxquelles il auroit participé; lorsqu'elles seront découvertes par un autre moyen.

La reconnoissance & l'attachement des Elèves pour l'Instituteur, veulent qu'ils prennent pour lui les sentimens d'un ami, & les conservent toute la vie.

Tous les Elèves auront pour regle de ne jamais mentir sous quelque prétexte que ce soit ; d'avouer leurs fautes aussi tôt qu'elles leur seront reprochées ; bien persuadés que leurs aveux éviteront ou adouciront la punition ; & que le déguisement l'aggravera toujours.

Tout mensonge sera puni suivant l'exigence des cas, quelque léger qu'il soit. On n'ajoutera aucune foi aux menteurs d'habitude. Ils ne seront entendus ni dans leurs propres causes, ni dans celles des autres : & l'on prendra tous les moyens nécessaires, pour les corriger de cet horrible vice, qui ne peut être jamais utile qu'aux gens vicieux ; & qui les distingue des honnêtes gens.

Cependant les Elèves tâcheront d'unir la discrétion à la véracité. Pour cela ils auront soin de ne jamais décéler leurs collègues sur les fautes qui ne portent préjudice qu'à celui qui les commet. Ils ne parleront que d'eux-mêmes en consultant leur Instituteur & leur Confesseur. Ils garderont inviolablement les secrets qui leur seront confiés, lorsqu'ils ne portent préjudice à personne, sur-tout ceux qui leur sont confiés par leurs parens : & si on les interrogeoit sur ce qu'ils ne peuvent dire sans manquer à la discrétion, ils répondront *je ne puis répondre sur cela :* & on ne poussera pas plus loin les questions.

IV. La piété envers Dieu nous oblige à refléchir sur les biens que nous lui devons, le plus souvent qu'il est possible ; à élever notre cœur vers lui ; à régler nos actions sur ses loix ; à remplir avec exactitude tous les devoirs de la Religion. Elle nous défend d'en jamais parler qu'avec respect & reconnoissance.

V. Les Elèves doivent avoir la plus grande attention à ne pas demeurer un seul instant oisifs dans la journée ; à ne faire aucun tumulte ; à n'oc-

casionner aucun désordre parmi les personnes & les choses de la Maison.

Pour cela ils auront soin de se trouver toujours ensemble par classes ou par compagnies; de ne point s'écarter les uns des autres sans permission; de ne jamais aller dans la cuisine, dans les chambres particulières & autres lieux qui ne sont pas destinés aux exercices; de se trouver tous ensemble aux lieux de chaque exercice aussi-tôt que la cloche sonne, ou que le commandement en est donné; d'y passer & prendre leurs places, leurs livres ou les instrumens de leurs jeux, en bon ordre & sans bruit; de n'y monter ni sur les sieges ni sur les tables; & de ne s'y occuper que des objets propres à chaque exercice.

La jouissance de la Maison & de tout ce qu'elle renferme étant un bien commun à tous ceux qui l'habitent, les Elèves honnêtes doivent se faire une loi, de ne rompre ni de détourner quoi que ce soit; & même de toucher à rien de ce qui ne leur appartient pas, dans les Dortoirs, dans les Salles, dans les Classes, dans le Réfectoire, dans les Jardins & dans aucun lieu de la Maison.

Ils jouiront même de ce qu'ils possedent en gens raisonnables, sans rien détruire. Ils employeront leur argent en livres d'amusement, instrumens de jeux & autres choses utiles; & à faire de bonnes actions: *par ex.* en assistant les Pauvres. Ils n'acheteront rien qui se mange; à moins que ce ne soit dans une partie honnête.

Il leur est défendu de rien acheter, de se rien prêter ou donner, & de faire aucun marché entre eux; si ce n'est en la présence & du consentement des Maîtres, qui ne se refuseront point à ce qui est raisonnable; & sur-tout du Gouverneur & de la Gouvernante chargés de ce petit détail.

Dans les Dortoirs les Elèves se comporteront avec la plus grande tranquillité & la plus grande décence. Ils ne s'y occuperont qu'à s'habiller, à se déshabiller & à s'accommoder, sans dire un mot inutile & étranger à ce qu'ils doivent faire.

Aux Prieres ils se tiendront avec modestie, les feront posément & distinctement suivant les formules de lecture; avec la plus grande attention & le plus grand recueillement, sans jouer ni causer le moins du monde.

Aux Etudes ils s'occuperont continuellement à faire leurs devoirs, à étudier leurs leçons & à préparer leurs explications, sans bruit, sans causer, sans jouer, & sans sortir de leurs places. Ils étudieront bas séparément; ou un peu haut en commun, avec leur Répétiteur, suivant qu'il est réglé. Chacun fera son devoir séparément, s'il n'a obtenu la permission de travailler avec un ou plusieurs collègues. Les Elèves n'étant point troublés & ne troublant point les autres, seront plutôt quittes de leurs tâches, la rempliront mieux; & ne seront point exposés à ces surcharges de travail & à ces privations, par lesquelles on est obligé de rappeller à l'ordre les paresseux & les turbulens.

Dans les Classes, dans le Sallon des Beaux-Arts & dans le Cabinet d'observations & d'expériences les Elèves écouteront les leçons, suivront les démonstrations & feront leurs exercices avec toute l'attention possible. Ils n'interrompront jamais ni leurs collègues, ni les Maîtres : mais dans les intervalles ils pourront faire aux Maîtres des questions relatives aux objets dont ils doivent être occupés.

Aux premières Classes latines on ne parlera pas françois. Les Elèves tâcheront de s'habituer à parler latin, & les Langues modernes; aux heures consacrées à l'enseignement de chacune.

Après les études, leçons & démonstrations, les Elèves auront soin de ramasser leurs livres, cahiers, & tous autres instrumens de leurs travaux.

Il leur est défendu d'avoir aucuns livres que ceux qui leur ont été donnés par ordre de l'Instituteur; & qu'ils se seront procurés par sa permission. Tous autres seront confisqués; & même le contrevenant sera puni suivant l'exigence des cas.

Au Réfectoire les Elèves auront soin de prendre les places qu'ils trouveront vuides sans choix; de ne rien casser, ni renverser; de manger proprement; de ne rien jetter hors de leur assiette; de tenir conversation sur quelqu'objet agréable & intéressant à voix peu élevée & sans confusion; & d'écouter l'Instituteur & les Maîtres, lorsqu'ils rapporteront quelque chose d'utile & agréable.

Dans la Bibliotheque les Elèves s'occuperont à lire seul à seul, sans causer, sans faire aucun bruit. Le Bibliothécaire leur donnera les livres qu'ils desireront: & ils auront soin de les lui rendre en sortant.

Aux récréations ils ne s'occuperont que des exercices & des jeux permis dans la Maison. Ils s'y réuniront par compagnies, sans passer de l'une dans l'autre sans permission. Ils y seront toujours occupés de jeux réglés & déterminés à la pluralité des voix: excepté aux récréations du déjeûner & du goûter. Ils se divertiront honnêtement sans crier, ni disputer: & s'il arrive des différens, les Elèves présens les jugeront sur le champ sous l'œil du Maître: & l'on sera obligé de s'y conformer par provision.

Lorsque les Elèves sortiront de la Maison, ils auront les yeux fixés sur leurs conducteurs, sans s'éloigner: ils seront attentifs à la régularité

de leur marche ; & ne feront ni bruit, ni polissonnerie dans les rues.

Avant d'aller à l'Eglise, chacun aura soin de prendre son livre de piété. On y lira pendant tout l'Office : & l'on évitera avec le plus grand scrupule d'y témoigner de la dissipation.

VI. Le mensonge de parole & d'action & l'indocilité étant les plus grands vices d'un enfant ; ce seront les seuls pour la correction desquels on emploiera par degrés toutes les peines d'usage dans les Ecoles. Les autres vices ne seront corrigés que par des privations & autres punitions douces & proportionnées aux fautes.

Pour faire concourir les Eléves à leur perfection & à leur correction, ils formeront entr'eux une société littéraire & un tribunal.

La société littéraire composée des plus savans aura pour objet d'animer parmi tous leurs Collègues le feu de l'émulation ; d'examiner ceux qui desireront entrer dans leur société ; & de critiquer & perfectionner les livres classiques.

Le tribunal scholastique sera composé des plus sages nommés par l'Instituteur sur la présentation des Maîtres. Il aura pour objet la perfection des réglemens. Il jugera les différends nés entre les Elèves. Ceux qui y seront ajournés s'y défendront eux-mêmes, ou y seront défendus par ceux qui étudient en Logique : & les contestations y seront traitées sous la forme que prescrit cet art.

TITRE XV.

Des Gouvernantes.

Les Gouvernantes seront spécialement chargées, avec l'Institutrice, du gouvernement particulier des petits Elèves, qui coucheront dans leurs Dortoirs ; de leur propreté & de l'entretien du linge & des habits.

Elles peigneront exactement & régulièrement tous les petits Elèves, & nettoieront leurs souliers. Le Samedi & les jours de congé, elles visiteront la tête des grands pour voir s'ils ont soin de se peigner; & rendront compte de l'état de leur tête à la Maîtresse de la Maison.

Pendant qu'elles peigneront les Elèves, elles auront soin que les petits prient Dieu, chacun séparément; & que les plus avancés fassent les Catéchismes devant elles jusqu'à l'heure du déjeûner.

L'une d'elles se trouvera à tous les repas pour servir & faire servir les enfans.

Pendant les études & les exercices, elles s'occuperont à raccommoder & nettoyer le linge & les hardes des Elèves; de manière qu'il ne s'y trouve ni trous, ni grandes taches.

L'une d'elles conduira les petits Elèves à la Messe, & concourra avec le Gouverneur à tenir les récréations des petits Elèves; sur-tout les jours de congé.

Elles se conformeront à ce qui est réglé par le titre du gouvernement des Elèves, & par la Maîtresse de la Maison, à qui elles en rendront compte.

Elles exécuteront avec zèle ce qui leur sera prescrit par les Maîtres pour la propreté des Elèves: & elles éviteront toute familiarité avec eux. Elles prescriront avec douceur aux Domestiques ce qui sera du service de leurs Elèves, lorsqu'elles auront besoin de leurs secours.

TITRE XVI.

Des Domestiques.

Les Domestiques ne s'occuperont que du service de la Maison, sans s'ingérer dans le gouvernement & encore moins dans l'enseignement des Elèves.

Ils exécuteront ponctuellement ce qui est prescrit par les Réglemens, par l'Instituteur & par son épouse.

Ils feront pareillement ce qui leur sera prescrit par les Maîtres, les Gouverneurs & les Gouvernantes, pour ce qui concerne leurs parties & le bien des Elèves.

Ils n'auront avec les Elèves d'autre communication que celle que demande leurs services. Ils n'auront ni entretien ni familiarité avec eux en quelque lieu, & en quelque circonstance que ce soit : ils ne se chargeront pour eux d'aucune commission au-dehors : ils ne leur vendront & n'en acheteront rien, sans la permission de l'Instituteur : & ils n'en recevront aucune chose, sous quelque prétexte & raison que ce puisse être.

Ils parleront aux Elèves avec bonté & politesse, en les traitant toujours de *Monsieur*, sans autre titre. Ils leur donneront l'exemple de la Religion, des bonnes mœurs, de l'honnêteté dans les paroles & les actions, de la véracité : en un mot, de toutes les vertus qu'on doit professer dans une Maison d'Education.

Ils auront attention de ne point troubler les jeux, les exercices & les études des Elèves. Ils ne parleront point aux Maîtres & aux Elèves sans nécessité : & n'auront avec eux aucune conversation secrette.

La Cuisiniere. La santé des enfans étant plus sujette que celle des adultes à s'altérer par les causes les plus légères ; la Cuisinière apportera plus de soins dans le choix & la préparation des alimens, qu'il n'est d'usage dans les maisons bourgeoises : elle se conformera pour cela à ce qui lui sera prescrit par l'Instituteur & son épouse.

En général, elle prendra toujours la viande la moins grasse & la meilleure, les œufs & le pois-

ſon les plus frais, les légumes les mieux nourris & les plus tendres, & les fruits les plus charnus & les plus mûrs.

Elle mettra le plus de propreté poſſible dans la préparation des alimens, qu'elle fera de la manière la plus convenable à la ſanté des enfans.

Elle ne mettra point de farine dans les ſauces blanches & aumelettes ; & peu dans les ragoûts. Elle ne s'y ſervira point de poivre & peu de vinaigre. Elle employera moins de beurre qu'on ne fait communément dans les maiſons particulières : & tout ſera plutôt doux que ſalé ; & bien cuit.

On lui ſaura gré d'économiſer le plus qu'il ſera poſſible : mais elle ne fera aucune épargne ſur les choſes néceſſaires. Elle ne fera ſur-tout aucun ménagement qui puiſſe préjudicier à la ſanté des Elèves.

Les jours gras elle apprêtera pour dîner deux entrées avec la ſoupe & le bouilli, une de viande & l'autre de légumes avec le deſſert. A ſouper un rôti avec une ſalade ou un plat de légumes pour la table des grands ; & deux plats de poiſſon, d'œufs ou de légumes pour celle des petits.

Les jours maigres elle apprêtera pour dîner un plat de poiſſon, un plat d'œufs & un plat de légumes. A ſouper un plat de poiſſon avec une ſalade ou un plat de légumes pour les grands : & deux plats pour les petits comme les jours gras.

Elle fera ſervir vin, cidre ou biere pour chacun, ſuivant qu'il eſt arrêté par les parents.

Elle tiendra toujours ſa cuiſine dans la plus grande propreté ; & aura ſoin qu'il ne s'y trouve jamais aucun objet qui puiſſe bleſſer la vue.

Les Garçons. Ils ſeront chargés de la propreté & du ſervice des Elèves & de la Maiſon, ainſi que des commiſſions.

Celui qui ſera chargé de la propreté des Elèves aura ſoin tous les ſoirs de retirer les lumières des dortoirs, & de toutes les chambres particulières à onze heures au plus tard. Le matin il éveillera les Maîtres en frappant à la porte des dortoirs, à l'heure juſte du lever. Il y demeurera pour faire accommoder les grands, leur montrer à ſe peigner & leur donner un coup de poudre. Il demeurera enſuite avec les gouvernantes, pour leur aider à accommoder les petits. Les Dimanches & Fêtes & jours de ſortie, il les accommodera lui-même, & nettoyera leurs ſouliers. Il aura ſoin qu'au jour indiqué ils nettoyent leur habit devant lui & un Gouverneur.

Celui qui ſera chargé de la propreté des dortoirs & des chambres aura ſoin d'en faire les lits le matin, de les balayer, de ſervir à table à tous les repas, & de balayer le réfectoire.

Celui qui ſera chargé de la propreté de la Maiſon aura ſoin de balayer tous les matins les ſalles, les claſſes & les eſcaliers.

Celui qui ſera prépoſé au jardin le tiendra en entier en valeur, en y cultivant des légumes & des fruits de toute eſpèce ; y entretiendra toutes ſortes de fleurs ; taillera tous les arbres & aura ſoin que les allées en ſoient propres : il dirigera les Elèves dans l'entretien du Jardin botanique.

Aucun d'eux n'ira en commiſſion que ſon ouvrage ne ſoit fait : & en avertira l'Inſtituteur ou ſon épouſe.

Le Portier. Il aura ſoin de tenir toujours la porte fermée. Il ne l'ouvrira à aucun Elève, qu'avec la permiſſion de l'Inſtituteur. Il fera retirer ceux qui s'amuſeroient dans la cour. Il n'en ſouffrira aucun chez lui.

Il remettra toutes les lettres qu'il reçevra à l'Inſtituteur & à ſon épouſe : & n'en mettra aucune à

la grande & à la petite poste qu'il ne leur en ait donné avis.

CONCLUSION.

Ce seroit ici le lieu de répondre aux objections que des Critiques & des Censeurs mêmes peuvent opposer à ce Plan, à cette Encyclopédie & à ces Réglemens. Quand un Art n'est encore qu'au berceau, la plupart des hommes ne le voyant que dans le plus grand lointain, n'en peuvent parler que d'après leur imagination : & leurs préjugés forment la mesure commune de leurs appréciations. Il n'est pas possible à un Observateur d'approfondir, sans faire naître une foule d'objections toutes contraires. C'est ce qui est arrivé dans la création & le renouvellement de tous les Arts, de toutes les Sciences & de toutes les Professions. C'est ce qui est arrivé dans celle de l'Education plus que dans toute autre. La nécessité qui en a établi l'usage dès l'origine du monde, l'a soutenue jusqu'à ce jour sans interruption : mais l'art ne s'étant jamais joint que plus ou moins à ses pratiques ; les routiniers n'ont jamais manqué de vouloir soulever le Public & le Gouvernement même, contre ceux qui ont étudié & traité l'art par observation ; qui ont fait des découvertes importantes ; ou qui ont produit des inventions utiles. Critiques, censures, calomnies, persécutions, tout a été mis en usage.

Il me faudroit faire un livre bien plus gros que celui-ci, pour répondre aux réflexions qu'on a déja opposées aux principes & aux règles que j'établis, quoiqu'ils soient la plupart aussi anciens que le monde : disons plus ; pour rassurer même sur les craintes que la santé & la vigueur du corps & de l'esprit de mes Elèves ont suggérées à quelques personnes : mais je ne travaille & n'écris point

pour les gens qui font métier de tout contredire. Je n'offre mon Ouvrage & mes travaux qu'à ces hommes intelligens & patriotes, qui aspirent & concourent à établir le règne de la vérité & de la vertu. C'est aux observations de ceux-ci, que je me fais un devoir de répondre verbalement ou par écrit : & j'ose dire que tous ceux qui ont bien voulu donner avec moi quelques instans à l'éclaircissement de leurs doutes, ont tous été satisfaits des développemens que je leur ai donnés; & du soin que j'ai toujours eu de profiter de leurs observations. Je ne vous répondrai donc ici que deux mots, tendres parens, Instituteurs zélés, Littérateurs philosophes & Chrétiens vraiment pieux, qui voudrez vérifier ce que j'avance, par l'analyse des loix de la nature & par l'expérience : *Venez & voyez.*

FIN.

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin.

APPROBATIONS.

LE Plan que M. Verdier propose dans cet Ecrit, me semble si bien conçu & tellement propre à procurer le plus grand de tous les biens, celui qu'un Ancien desiroit; savoir, de posséder une ame saine dans un corps sain, *mens sana in corpore sano*, que j'y donne une pleine & entière approbation; & que je me ferai toujours véritablement honneur & plaisir de contribuer à son exécution. A Paris. 1772.

A. PETIT, Docteur-Régent, & ancien Professeur de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Membre des Académies Royales des Sciences de Paris & de Stockholm, Professeur Royal d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi, Inspecteur des Hôpitaux Militaires, &c.

M. Petit se trouvant en campagne, n'a pu réitérer cette Approbation comme il l'avoit promis.

SI l'union intime & la réaction mutuelle du corps & de l'esprit constituent la vie de l'homme; si leur enfance, leurs progrès, leur consistance, leur déclin & leur décrépitude marchent d'un pas toujours égal; enfin si dans tous ces périodes la mauvaise disposition de l'un & de l'autre, leur force, leur foiblesse, leur santé, leurs maladies se correspondent constamment, tantôt comme causes, & tantôt comme effets; M. Verdier a grande raison de vouloir que dans l'Institution de la Jeunesse, on fasse toujours marcher de front les soins de l'Education corporelle & ceux de l'Education spirituelle. Tout le monde doit desirer l'exécution d'un projet dont l'utilité est si évidente: & personne n'est plus en état de le bien remplir que celui qui l'a si heureusement conçu: mais dans les occasions où il auroit besoin de quelqu'un pour y concourir avec lui, je serai très-flatté d'y être appellé: & il peut compter que je m'y porterai avec zèle. A Paris, 1772.

J. BARBEU DUBOURG.

COMME j'applaudis en 1772 au Projet de M. Verdier, je dois attester aujourd'hui qu'il a parfaitement répondu à mon attente; que ses Elèves m'ont paru sin-

guliérement bien instruits : & pour me renfermer dans mon objet en qualité de Médecin de sa Maison, que je n'y ai eu que deux maladies à suivre depuis quatre ans : & que les enfans les plus délicats s'y fortifient à vue d'œil. En foi de quoi j'ai signé. A Paris, ce 20 Août 1777.

J. BARBEU DUBOURG, Docteur & ancien Professeur de la Faculté de Médecine de Paris, Associé de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm, & de la Société Royale de Montpellier, de la Société Médicale de Londres, & de la Société philosophique Américaine.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier un manuscrit intitulé *Cours d'Education*, par M. Verdier. Dans le Plan d'Instruction que l'Auteur se propose d'exécuter envers les Elèves qui lui seront confiés, j'ai admiré le résultat des plus profondes lumières qu'une longue étude de son objet, & une expérience consommée lui ont acquises. Le Public y verra sans doute avec reconnoissance le zèle vraiment patriotique qui dévoue pour toujours à l'Education pénible de la Jeunesse & à la cure des maladies des premiers âges, les veilles de ce Citoyen éclairé, après les avoir si long-tems consacrées à la recherche des moyens qui doivent assurer ses succès : & je crois que ce *Prospectus*, qui n'est pas moins l'abrégé des qualités de son cœur que le *Compendium* de ses connoissances, sera favorablement accueilli de tous ceux à qui le bien de l'humanité est cher & précieux. Donné à Paris, en 1773, &c.

LOURDET. *Professeur Royal.*

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un manuscrit intitulé *Cours d'Education*, *&c.* L'Auteur y développe dans un nouvel ordre & avec une nouvelle précision, les solides principes que son zèle pour le bien de l'humanité lui a fait découvrir, pour perfectionner l'Education de la Jeunesse : & je crois que son Plan d'Institution doit lui mériter, aux plus justes titres, les suffrages & la confiance du Public, intéressé à la parfaite exécution d'un projet aussi important. Donné à Paris, ce 21 Août 1775.

LOURDET, *Censeur Royal.*

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres, nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT, Notre amé le Sieur VERDIER, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage intitulé : *Cours d'Éducation;* S'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de SIX ANNÉES consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage; ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie; & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de

l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMESNIL; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de noſtre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMESNIL : le tout à peine de nullité des Préſentes: du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le onzième jour du mois de Septembre, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-ſeize, & de notre Règne le troiſieme. Par le Roi en ſon Conſeil. LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 2558, fol. 218, conformément au Réglement de 1723, qui fait déſenſes, article IV, à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre huit exemplaires preſcrits par l'article 108 du même Réglement. A Paris, ce 13 Septembre 1776.

LAMBERT, Adjoint.





